CSP

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lettresedifiante22toul

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

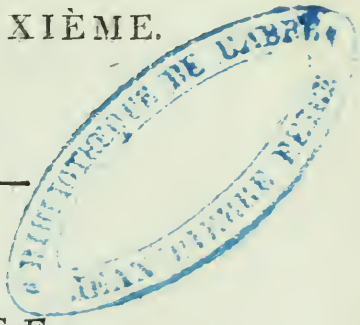

A TOULOUSE,

Chez { Noel-Etienne SENS, Imprimeur-Lib., rue Peyras, près les Changes.
Auguste GAUDÉ, Libraire, rue S.-Rome, N.° 44, au fond de la Cour.

1811.

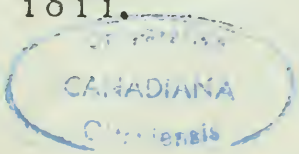

CSP

BV
2290
.A2
IEID
V.22

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

LETTRE

Du Père de Mailla, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au R. P. Hervieu, Supérieur-Général de la Mission Française, de la même Compagnie.

A Pekin, ce 10 Octobre 1731.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

JE dois vous rendre compte d'un trait singulier et tout récent de la divine Providence à l'égard d'un Seigneur Tartare fort connu par les services importans qu'il a rendus à la

Religion, sur-tout dans le temps des deux légations apostoliques. Je parle de *Tchao-tchang* ou *Tchao-laoye*, qui fut régénéré dans les eaux du Baptême la veille de la fête de la très-sainte Trinité. Il y avait long-temps qu'il était Chrétien dans le cœur, mais des considérations humaines avaient toujours reculé le temps de sa conversion ; et dans la triste situation où il se trouve maintenant, nous avions tout lieu de craindre que par ses délais il ne se fût rendu indigne d'obtenir une si grande grâce. Le moyen extraordinaire qui a été heureusement employé pour le faire entrer dans le chemin du Ciel, me fait croire que Dieu, usant de ses grandes miséricordes, a voulu récompenser l'affection avec laquelle il se porta toujours à tout ce qui pouvait favoriser la Religion et les Missionnaires.

Tchao-laoye, comme vous le savez, mon Révérend Père, est fils d'un des Grands du premier ordre qui étaient à la suite de *Chun-tchi*, père du feu Empereur *Cang-hi*. Comme dans un âge encore tendre, il était un des mieux faits de la Cour, et qu'il se distinguait de tous les jeunes Seigneurs par la beauté de son naturel, par la vivacité de son esprit, par la politesse de ses manières, et par la sagesse de sa conduite, il fut un de ceux qu'on choisit d'abord pour être élevé avec le jeune Empereur. Ce Prince conçut tant d'estime pour ce jeune Seigneur, que durant le cours d'un long règne il ne voulut jamais qu'il s'éloignât de sa personne ; il lui donna toute sa confiance, le regardant comme celui de

tous ses courtisans qui lui était le plus attaché, et en même-temps le plus capable de réussir dans les affaires embarrassantes et épineuses du Gouvernement.

A la mort de l'Empereur *Cang-hi*, *Yong-tching*, son quatrième fils et son successeur, se vit à peine placé sur le Trône et reconnu de tout l'Empire, que sans attendre la fin des cérémonies de son deuil, il fit arrêter *Tchao-laoye* pour des raisons qu'on ignore encore, et le condamna à porter la cangue (1) à la porte de *Tong-chi-men* ou porte orientale, qui est éloignée de près d'une lieue de notre Eglise.

La triste destinée de ce Seigneur, à laquelle nous n'avions nul lieu de nous attendre, affligea sensiblement les Missionnaires, dont il était l'ami et le protecteur : toute notre attention fut d'imaginer par quel moyen nous pourrions le mettre dans la voie du salut, en lui procurant, s'il était possible, la grâce du Baptême. Les Jésuites Portugais qui lui avaient de grandes obligations, lui envoyèrent plusieurs livres qui traitaient des vérités Chrétiennes. Quelques-uns de ces livres lui furent remis par les soins de ses parens ou de ses domestiques, qui, durant les six premières années de sa dure prison, avaient la liberté de l'aller voir; mais la scène changea peu après, et un mot échappé à l'Empereur, devint pour

(1) Espèce de carcan qui est composé de deux ais fort pesans, et échancrés vers le milieu de leur union, où est inséré le cou de celui qu'on a condamné à cette peine.

le prisonnier la source des plus accablantes disgraces. Ce Prince demanda par hasard si *T'chao-laoye* vivait encore ; cette demande fit croire au Gouverneur de Pekin que l'Empereur souhaitait d'apprendre la mort du prisonnier ; et dans la vue de lui faire sa cour en se conformant à ses intentions, il défendit de laisser approcher personne de la prison, il redoubla la garde, et il ne permit qu'à celui des quatre Capitaines de la porte qui serait de quartier, de lui porter le peu de vivres qu'il ordonna, et qui suffisaient à peine pour un seul repas très-léger, ensorte qu'on est surpris qu'il ne soit pas mort de faim. Nous avions perdu toute espérance qu'on pût jamais lui administrer le saint Baptême, tandis que Dieu disposait de longue main les moyens de lui procurer cette grâce.

Joseph-T'cheou, parent d'un de ces Capitaines de la porte, était du nombre de quelques zélés Congréganistes qui nous aident à prêcher la Foi aux Infidèles : il le fesait avec force et d'une manière pathétique. Le fils du Capitaine nommé *Siu*, se trouva un jour parmi ses Auditeurs ; son cœur, que la grâce pressait intérieurement, fut si vivement touché, qu'au moment même il prit la résolution de se faire instruire des vérités de la Foi par celui qui était l'instrument dont Dieu se servait pour opérer sa conversion ; mais comme l'emploi de l'un et de l'autre ne leur permit pas d'y donner tout le temps qu'ils auraient souhaité, je ne pus le baptiser qu'un an après, qui était la deuxième année du

règne de l'Empereur *Yong-tching*, et je lui donnai le nom de Joachim.

Le père du Néophyte qui était, comme je l'ai dit, l'un des quatre Capitaines de la porte de *Tong-tchi-men*, conservait depuis long-temps une extrême aversion pour la Religion chrétienne. Aussitôt qu'il eut appris que son fils l'avait embrassée, il se livra aux plus grands transports de fureur, et non content de le chasser de sa maison, lui, sa femme et ses enfans, il jura que son fils, et *Tcheou* qui était l'auteur de sa conversion, ne périraient que par ses mains. En effet, il portait toujours sur lui une espèce de poignard, et déclarait hautement l'usage qu'il en voulait faire.

Joachim *Siu*, effrayé de la violence de son père, en avertit aussitôt Joseph *Tcheou*, en le priant de se tenir sur ses gardes : celui-ci, qui est un vieux guerrier, loin de se laisser intimider à une pareille menace, n'en fit que rire. « Croyez-vous, lui dit-il, que ces dis-» cours menaçans me fassent peur ? peut-il » m'arriver un plus grand bonheur que de » perdre la vie pour une si bonne cause ? » mais rassurez-vous, votre père n'oserait » même me faire la moindre insulte ; n'ayez » nulle inquiétude de ce côté-là, et ne pen-» sez plus qu'à remplir fidèlement vos devoirs » de Chrétien, et à prier le Seigneur qu'il » daigne changer son cœur, et qu'il lui fasse » la grâce de revenir de ses égaremens, et » d'embrasser une Religion qu'il déteste sans » la connaître. »

Trois ans s'écoulèrent sans que l'esprit irrité du Capitaine *Siu* se radoucît tant soit peu, ni qu'il voulût permettre à son fils de le voir. Ce fervent Néophyte supportant cette dureté avec courage, demandait sans cesse à Dieu la conversion de son père, communiait souvent, et ne cessait de me prier d'offrir le saint sacrifice de l'Autel à cette intention.

Sur la fin de la sixième année du règne de *Yong-tching*, Dieu parut exaucer nos vœux. Le Capitaine *Siu*, qui était toujours inexorable envers son fils, commença à s'humaniser à l'égard de Joseph *Tcheou*; ils se voyaient de temps-en-temps, s'entretenaient familièrement, et prenaient même quelquefois des repas ensemble. Peu après nous apprîmes les ordres rigoureux donnés par le Gouverneur de Pékin pour resserrer plus étroitement *Tchao-laoye*; j'en fus sensiblement affligé, parce qu'il me paraissait moralement impossible de lui procurer la grâce de la régénération spirituelle. Il me vint alors une forte pensée, que je regardai comme une inspiration divine; c'était de mettre tout en œuvre pour convertir le Capitaine *Siu*, afin d'employer ensuite son ministère, pour conférer le Baptême à cet illustre ami.

Le Dimanche suivant, après les exercices ordinaires de piété qui se pratiquent dans la Congrégation, je conduisis à ma chambre Joseph *Tcheou* et Xavier *Pan*, deux des plus fervens Congréganistes. Je les exhortai à travailler de concert, et avec tout le zèle dont ils étaient capables, à la conversion du Ca-

pitaine *Siu*, en leur ajoutant que j'avais je ne sais quel pressentiment que Dieu voulait se servir de lui pour sa gloire. Joseph *Tcheou* y trouva des difficultés insurmontables, fondées sur la haine implacable qu'il avait pour le nom Chrétien ; sur quoi il me fit le détail de la conduite dénaturée qu'il tenait depuis cinq ans à l'égard de son fils, par la seule raison qu'il avait embrassé le Christianisme ; il m'ajouta que rien jusqu'ici n'avait pu fléchir sa dureté ; et qu'au premier mot qu'on lui dirait de la Loi chrétienne, il entrerait tout-à-coup en fureur. « La conversion des » pécheurs, lui répondis-je, n'est pas l'ou» vrage des hommes ; ils ne sont que de fai» bles instrumens dont Dieu se sert pour » changer leur cœur ; ayez confiance dans » les mérites infinis de Jésus-Christ, et ne » vous laissez pas vaincre par des difficultés » qu'il lui est aisé d'applanir. Du-reste agis» sez avec prudence ; tâchez de gagner son » amitié et ensuite sa confiance ; n'entrez en » matière avec lui que dans un moment fa» vorable ; enfin employez tous les moyens » qu'un zèle sage et discret vous inspirera. »

L'un et l'autre entreprirent cette œuvre de zèle avec une grande prudence ; ils rendaient de fréquentes visites au Capitaine ; ils allaient au-devant de tout ce qui lui fesait plaisir ; ils l'invitaient chacun à son tour à des repas où tout se passait avec une grande cordialité, et dans l'espace de trois mois que cela dura, ils ne lui parlaient que de choses qui l'intéressaient, ou qui lui étaient agréables. Enfin quand

ils le virent assez bien disposé à leur égard, ils se hasardèrent à l'entretenir du peu de fond qu'il y a à faire sur les prospérités mondaines, de la fragilité de la vie, de l'incertitude de la mort, et de l'état qui doit la suivre. Le Capitaine paraissait attentif à ces discours, et entrait assez dans leurs sentimens; mais quand ils vinrent à lui parler plus en détail des principes de la Religion chrétienne, ses préjugés prenant le dessus dans son esprit, on se mit à disputer vivement de part et d'autre. Ces disputes durèrent plusieurs mois; comme le cœur avait plus de part que l'esprit à son obstination dans l'infidélité, et que ses deux amis, par la force de leurs raisonnemens, le réduisaient presque toujours au silence, il prit le parti de les éviter, sans pourtant vouloir rompre avec eux. Mais ces entretiens produisirent un bon effet, en ce qu'ils jetèrent dans son ame une inquiétude salutaire, qui troubla la fausse tranquillité où il vivait. Enfin Dieu qui l'avait choisi pour être l'instrument de la renaissance spirituelle de *Tchao-laoye*, se servit de *Tchao-laoye* même pour lui désiller les yeux, et les ouvrir à la lumière de la Foi.

Dans la même prison où est *Tchao-laoye*, se trouvait un Mandarin des Tribunaux, Tartare comme lui, et condamné comme lui à porter la cangue, dont il ne devait être délivré que quand il aurait payé une somme d'argent qu'il devait à l'Empereur. Les deux prisonniers s'entretenaient ensemble de la Religion chrétienne en présence du Capitaine

Siu ; Tchao-laoye qui en est parfaitement instruit, et qui a une éloquence naturelle et persuasive, s'exprima en termes si nobles et si élevés sur la sainteté des maximes de cette Religion ; il exposa d'une manière si touchante le regret sincère qu'il avait de ne l'avoir pas encore embrassée ; il exhorta si pathétiquement le Mandarin son confrère à se rendre, dès qu'il serait libre, à une des trois Eglises, pour se faire instruire, que le Capitaine se vit tout-à-coup changé en autre homme. Il sort à l'instant de la prison, et court chez Joseph *Tcheou*, pour lui dire combien il était touché de tout ce qu'il venait d'entendre. « Je ne connaissais pas la Religion » chrétienne, lui dit-il, et j'ignorais que la » doctrine qu'elle enseigne fût si parfaite. » *Tcheou* profita de ces favorables dispositions pour l'instruire plus en détail des vérités de la Foi.

Cependant mon inquiétude au sujet de *Tchao-laoye* augmentait de plus-en-plus ; son grand âge et les rigueurs de sa prison me fesaient craindre qu'il ne mourût sans recevoir le Baptême. Je pressais continuellement Joseph *Tcheou*, et les plus fervens de mes Congréganistes, de tenter quelques moyens d'entrer dans sa prison, et de le baptiser. Mais leur réponse ne servait qu'à me faire mieux comprendre que la chose était impossible. « Il n'y a que le Capitaine de la porte, » me dirent-ils, qui pourrait le faire s'il était » Chrétien : et c'est pourquoi, leur répon- » dais-je, je vous ai si fort pressé de travailler

» à sa conversion. *Tchao-laoye* est âgé de 73
» ans ; la manière infiniment dure dont on
» le traite, ne peut manquer d'avancer sa
» mort. Il est à craindre qu'elle n'arrive avant
» que le Capitaine soit en état d'être régé-
» néré dans les eaux du Baptême : mais, re-
» pris-je, ne pourrait-on pas, sous quelque
» prétexte, substituer pour un jour le fils à
» la place du père? c'est ce que je ne crois pas,
» répondit Joseph *Tcheou* ; mais quand cela
» se pourrait faire, je doute fort que le Ca-
» pitaine *Siu* voulût y consentir : je m'en in-
» formerai, et je vous en rendrai compte. »

Peu de jours après, Joseph *Tcheou* vint me rendre sa réponse, qui était que le Capitaine de la porte en quartier ne pouvait être remplacé que par un autre des Capitaines : « mais, ajouta-t-il, le Capitaine *Siu* est
» maintenant dans des dispositions de cœur
» et d'esprit qui me font croire qu'on pour-
» rait le charger de cette œuvre de zèle. »
Il me raconta alors combien il avait été frappé de la conversation qu'avaient eue les deux Mandarins prisonniers, sur la sainteté de la Loi chrétienne, et l'effet qu'elle avait produit sur son esprit.

Comme nonobstant les favorables dispositions du Capitaine *Siu*, son Baptême était encore éloigué, et que le salut de *Tchao-laoye* courait un risque continuel, vu les circonstances de son grand âge et de sa prison, je chargeai Joseph *Tcheou* de profiter des bons sentimens où était le Capitaine, de lui apprendre la manière de conférer le

Baptême, et de l'avertir d'informer *Tchao-laoye* du jour auquel il lui administrerait ce Sacrement, afin de lui donner le temps de se préparer à le recevoir avec les sentimens de piété et de componction qu'il demande.

Joseph *Tcheou* alla trouver le Capitaine *Siu*, qui était toujours dans la même disposition d'embrasser la Foi, et de se faire instruire pour recevoir le Baptême. « Vous ne » pouvez mieux vous y disposer, lui dit » *Tcheou*, qu'en travaillant comme vous le » pouvez aisément, à la sanctification d'une » personne que vous estimez. *Tchao-laoye* » est dans vos prisons ; vous avez été charmé » de son entretien sur la Religion chré- » tienne : il est instruit depuis bien des an- » nées de tout ce que cette Religion oblige » de croire et de pratiquer : cependant il » n'est pas Chrétien, et il ne tient qu'à vous » de lui procurer ce bonheur, en lui con- » férant le saint Baptême. J'y consens de » tout mon cœur, répondit le Capitaine, » mais il faut que vous m'appreniez ce que » je dois faire. »

Tcheou transporté de joie de la facilité avec laquelle le Capitaine se prêtait à cette bonne œuvre, se mit aussitôt à l'instruire de ce qu'il devait faire. « Il faut, lui dit-il, » que vous entriez dans la prison, que vous » tiriez à part *Tchao-laoye*, et que vous » lui disiez : l'entretien que vous eûtes ces » jours passés sur la Religion chrétienne, » et dont je fus témoin, m'a fait juger que » vous regardiez cette Religion comme la

» seule véritable et la seule qu'on devait
» suivre ; mais vous n'avez pas reçu le Bap-
» tême, ainsi vous n'êtes pas Chrétien. Si
» vous voulez l'être, on m'a assuré que,
» bien que je ne sois pas Chrétien moi-
» même, je pouvais vous administrer ce
» Sacrement. S'il vous répond qu'il le sou-
» haite, comme je n'en doute pas, vous
» l'exhorterez à avoir devant Dieu un regret
» sincère de toutes ses offenses envers la
» divine Majesté, et vous le baptiserez.
» J'exécuterai tout ce que vous me dites,
» répondit le Capitaine, mais comment
» faut-il s'y prendre pour le baptiser ? La
» chose est aisée, reprit *Tchcou* : portez
» de l'eau dans un petit vase, et versez cette
» eau sur la tête de *Tchao-laoye*, en pro-
» nonçant distinctement ces paroles : Joseph,
» je te baptise au nom du Père, du Fils,
» et du Saint-Esprit ; et de crainte que vous
» ne vous trompiez, car ces paroles sont
» essentielles, je vais les écrire sur un papier
» que vous tiendrez à la main, et que vous
» lirez dans le temps que vous verserez l'eau
» sur sa tête. Cela suffit, dit le Capitaine,
» mais cela ne se pourra faire qu'après de-
» main, que je serai de quartier, et qu'il me
» sera permis d'entrer dans la prison. Je vous
» verrai encore avant ce temps-là. »

Le Samedi matin, veille de la fête de la très-sainte Trinité, Joseph *Tchcou* m'envoya Laurent son fils, pour me dire que ce jour-là *Tchao-laoye* devait recevoir le Baptême, et que l'après-midi il viendrait lui-même

m'instruire en détail de la manière dont cette action se serait passée. Il vint me voir en effet sur les trois heures, et versant des larmes de joie en abondance, il se jeta à genoux au pied de mon Oratoire, en me disant : « Remercions Dieu, mon Père, *Tchao-*
» *laoye* est Chrétien, il a reçu ce matin le
» saint Baptême, et s'appelle Joseph. » Notre prière étant achevée, il se leva, et me fit le récit suivant :

« A peine vous eus-je quitté Mercredi
» dernier, que je me rendis chez le Capi-
» taine *Siu*, pour lui faire la proposition
» dont vous m'aviez chargé ; et contre mon
» espérance, il me promit à l'instant même
» de faire ce que je souhaitais avec tant
» d'ardeur. Vendredi au soir il entra dans
» la prison, et ayant fait venir *Tchao-laoye*
» dans la cour : Je sais, lui dit-il, combien
» vous êtes affectionné à la Loi chrétienne ;
» vos discours m'ont appris que cette Loi
» est la seule qui soit véritable, et qui puisse
» nous rendre heureux après la mort ; mais
» vous ne l'avez pas encore embrassée, car
» vous n'avez pas été baptisé, et sans le Bap-
» tême on n'est pas Chrétien. A ces paroles
» *Tchao-laoye* jeta un profond soupir ; et
» levant les yeux au Ciel, il s'écria : Ah !
» c'est ma faute : il y a dix ans que j'aurais
» dû recevoir cette grâce : sept ou huit con-
» cubines que j'avais, et diverses considé-
» rations mondaines m'ont fait différer de
» jour-en-jour ma conversion, et c'est ce
» qui sera la cause de ma perte, car je n'ose

» espérer que Dieu ait égard au repentir
» vif et sincère que j'ai, d'avoir fermé si
» long-temps les yeux à la lumière qui m'é-
» clairait, ni qu'il veuille me faire une
» grâce dont je me suis rendu si indigne.
» Ne désespérez de rien, lui dit le Capi-
» taine *Siu* : si c'est véritablement que vous
» vouliez recevoir le Baptême, et que vous
» ayez un repentir sincère de tous les péchés
» de votre vie, quoique je ne sois pas encore
» Chrétien, un de mes amis qui l'est depuis
» long-temps, et qui est très-instruit, m'a
» assuré que je pouvais vous baptiser. Mais,
» demanda *Tchao-laoye*, savez-vous les
» paroles qu'il est nécessaire de prononcer?
» Le Capitaine pour toute réponse, les lui
» fit lire sur un papier qu'il tenait à la
» main. Aussitôt *Tchao-laoye* se proster-
» nant à terre, le remercia de la grâce qu'il
» voulait bien lui procurer; et après avoir
» demeuré quelque temps sans rien dire :
» une faveur si grande et si peu espérée,
» dit-il, demande que je prenne quelque
» temps pour m'y disposer. Faites-moi l'a-
» mitié de revenir demain de grand matin;
» mais n'y manquez pas, je vous en conjure.
» Le Capitaine le lui promit, et se retira.
» Il tint sa parole : le lendemain matin
» tous les prisonniers étant encore endor-
» mis, il se rendit à la prison. *Tchao-laoye*
» l'attendait dans la cour. Il se mit aussitôt
» à genoux et demanda pardon à Dieu de
» ses péchés : les larmes qui coulaient abon-
» damment de ses yeux, marquaient assez

» la douleur intérieure dont il était pénétré. Il pria ensuite le Capitaine de lui » conférer le saint Baptême : celui-ci lui » versa peu-à-peu sur la tête l'eau qu'il avait » dans une porcelaine, en lisant en même-» temps la formule du Baptême, et il ne » cessa d'en verser que lorsqu'il eut dit cette » dernière parole, (*Ya-mong*) qui signifie » *amen*, ainsi soit-il. *Tchao-laoye* demeura » encore quelque temps à genoux pour remercier Dieu de la grâce qu'il venait de » recevoir ; ensuite frappant la terre du front » devant le Capitaine, il lui dit qu'il n'oublierait jamais que c'était à lui et à son » ami qu'il était redevable d'un si grand » bonheur ; qu'au-reste, quoiqu'il ne doutât point qu'il ne fût devenu véritablement » enfant de Dieu par ces eaux salutaires, » il ne laisserait pas, s'il sortait de prison, » de venir aussitôt à l'Eglise pour *Pou-ly*, » c'est-à-dire, pour se faire suppléer les » cérémonies du Baptême. Le Capitaine » ne comprit point ce qu'il voulait dire par » ces mots *Pou-ly* : il lui répondit néanmoins » *Che-te*, que cela se pouvait ; et étant venu » aussitôt me rendre compte de ce qui s'était » passé, il m'en demanda l'explication ; je » la lui donnai avec plaisir. »

Tel est le récit que me fit Joseph *Tcheou* : à peine l'eut-il achevé que je le congédiai, le remettant au lendemain, pour avoir avec lui un plus long entretien. J'étais dans l'impatience d'apprendre cette agréable nouvelle aux autres Missionnaires. Ils savaient bien

en général qu'on s'efforçait de procurer le Baptême à *Tchao-laoye*, mais ils ignoraient les mesures qu'on prenait pour y réussir. Leur surprise et leur joie ne purent s'exprimer : ils les témoignèrent par leur empressement à remercier le Dieu des miséricordes, et le lendemain ils offrirent le saint sacrifice de la Messe en action de grâces.

Quelques jours après, Joseph *Tcheou* me demanda une médaille pour notre ami nouvellement baptisé : je n'avais pas de quoi le satisfaire ; mais le R. P. Parennin, Supérieur de cette maison, m'en donna une de saint Joseph, qui est le patron du Néophyte : j'y joignis une croix de Caravaca. Le Capitaine remit ce petit présent à *Tchao-laoye*, et selon les instructions que lui avait données Joseph *Tcheou*, il lui dit que la croix et la médaille venaient de moi, qu'il y avait une indulgence plénière attachée à la médaille, et qu'il pouvait la gagner à l'heure de la mort, pourvu qu'il eût une contrition sincère de ses péchés, et qu'il prononçât de cœur et de bouche, s'il le pouvait, ces paroles : Jésus, Maria, Joseph, *Kolien-ngo*, *Jésus*, *Marie*, *Joseph*, *ayez pitié de moi*. *Tchao-laoye* reçut ce présent avec de grands sentimens de piété ; il le baisa plusieurs fois avec respect, et pria le Capitaine de me faire dire que si jamais la liberté lui était rendue, il viendrait au moment même se jeter à mes pieds pour me marquer sa reconnaissance.

Je ne doute point, mon Révérend Père,

que vous n'entriez dans les mêmes sentimens où nous sommes, et que vous ne soyez également attendri de la conversion d'un ami si illustre par sa naissance et par son mérite, et dont le crédit, sous le règne précédent, a été si utile à la Religion, et aux Ouvriers évangéliques; demandez avec nous au Seigneur qu'il lui fasse la grâce de bien connaître le prix de sa disgrace, et de faire un saint usage de ses souffrances. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE

Du Père Porquet, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père de Goville, de la même Compagnie.

A Macao, ce 11 Décembre 1732.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

Vous êtes accoutumé depuis si long-temps à recevoir chaque année d'affligeantes nouvelles d'une Mission que vous avez vue autrefois si florissante (1), que sans doute vous

(1) Le Père de Goville a été pendant vingt-quatre ans Missionnaire à la Chine. Ayant été député en France, sa santé se trouva si affaiblie, que ses supérieurs ne jugèrent pas à propos qu'il retournât à la Chine comme il le souhaitait ardemment.

êtes déjà préparé au triste évènement dont je vais vous entretenir. Vous n'avez pas oublié que l'Empereur, au commencement de son règne, fit chasser tous les Missionnaires des Eglises qu'ils avaient dans les différentes Provinces de l'Empire, et leur assigna la ville de Macao pour terme de leur exil, afin qu'ils fussent plus à portée de retourner dans leur patrie s'ils le voulaient. Cette vue était excusable dans un Empereur Chinois, qui n'était pas obligé d'en prévoir les inconvéniens. Nos Pères, qui demeurent à Pekin, obtinrent avec beaucoup de peine une audience de ce Prince, dans laquelle ils lui représentèrent qu'il n'y avait point à Macao de vaisseaux qui partissent pour l'Europe; que le grand âge et les incommodités qui en sont la suite ordinaire, ne permettaient pas à plusieurs d'entr'eux d'entreprendre un si long et si pénible voyage, et qu'il leur serait bien dur de passer le reste de leurs jours avec des gens d'une langue et d'une Nation différente; qu'ils suppliaient donc Sa Majesté de vouloir bien fixer leur demeure à Canton plutôt qu'à Macao.

L'Empereur, après avoir pris les avis des Mandarins-Généraux de cette Province, qui alors ne nous étaient pas contraires, accorda la grâce qu'on lui avait demandée, mais sans préjudice des ordres antérieurs, qui défendaient l'exercice de la Religion chrétienne. Tout ce que nous sommes de Missionnaires Français, Espagnols, Italiens, nous vivions tranquillement dans nos mai-

sons, sans qu'on eût pensé jusqu'ici à nous accuser de donner atteinte aux ordres de l'Empereur. Les Mandarins qui Gouvernent maintenant cette Province, sont entrés dans des défiances, qu'il n'était guères possible ni de prévoir, ni de prévenir. Ils viennent de porter un ordre de nous faire tous passer à Macao : l'exécution en a été prompte, et accompagnée de circonstances bien dures et bien douloureuses pour nous, ainsi que vous le verrez par le détail dans lequel je vais entrer.

Le 18 du mois d'Août dernier les deux *Tchi-hien*, ou Gouverneurs de Canton, firent venir un ou deux Missionnaires de chacune des Eglises de leur département, et leur déclarèrent que les Mandarins-Généraux de la Province voulaient que nous nous retirassions tous à Macao. Les raisons qu'ils apportèrent ne se trouvèrent pas les mêmes, aussi n'étaient-elles que d'honnêtes prétextes dont ils couvraient les véritables motifs de la résolution qu'on avait prise. Celui de *Nan-hai* dit aux Missionnaires de son District, qu'on craignait qu'il ne survînt quelques troubles dans la Province, et qu'il était bon de nous mettre à couvert de toute insulte par cette retraite. Celui de *Poanyu*, qui est le département où nous demeurons, nous donna pour raison le prétendu mécontentement qu'un *Tsong-Ping* ou Lieutenant-Général des troupes avait de notre conduite, et la crainte où l'on était qu'il ne fît passer ses plaintes directement à l'Empereur ; qu'il était de leur intérêt et du nôtre que nous

nous retirassions pour quelques mois à Macao. Le Père Hervieu, notre Supérieur, n'avait garde de goûter cette raison: il prit la parole pour ceux qui étaient avec lui, savoir, pour le Père Miralta, Procureur des Missions de la sacrée Congrégation, et pour le Père Rocha, Franciscain Espagnol, qui avait soin d'une autre Eglise, et il représenta fortement au *Tchi-hien* que nous étions à Canton en vertu d'un *Tchi* ou ordre de l'Empereur; qu'il osait espérer que les Mandarins, en considération de cet ordre, voudraient bien nous laisser dans nos Eglises, et qu'il le suppliait de faire passer jusqu'à eux nos très-humbles supplications. Le *Tchi-hien* le promit pour se défaire d'eux plus honnêtement: les Missionnaires, qui ne s'en aperçûrent que trop, crurent qu'il ne leur restait plus que la faible ressource de s'adresser directement aux Mandarins supérieurs, et de leur présenter une Requête dans les formes.

Lorsque les Pères, qui avaient été appelés aux deux Tribunaux, furent de retour chacun dans son Eglise, et qu'ils eurent fait part de cette nouvelle aux autres Missionnaires, elle les jeta dans un abattement et une consternation qu'il ne serait pas aisé de vous exprimer. A peine commencions-nous à revenir tant soit peu de l'accablement de tristesse dont nous fûmes saisis, qu'on vint afficher à la porte de toutes nos maisons le *Cao-chi*, c'est-à-dire, l'ordonnance des Mandarins-Généraux, ce qui fait assez voir qu'il était déjà dressé lorsque

lorsque nos Missionnaires furent appelés chez les deux *Tchi-Hien*, et en effet il était daté de la veille. C'est ainsi qu'il était conçu :

« Nous, *Ngao*, Généralissime de cette » Province ; *Yang*, vice-Roi ; *Tsiao*, Lieu» tenant-Général pour la police et la réfor» mation des mœurs, donnons cette pré» sente déclaration.

» C'est une chose connue, non-seulement » dans cet Empire, mais encore dans tous » les autres Royaumes, qu'il ne faut point » permettre de mauvaise doctrine. Vous » autres Européens étant venus à la Chine » pour y répandre votre Loi, et séduire » notre Peuple, *Moan*, Généralissime des » provinces de *Fo-kien* et de *Tche-kiang*, » représenta il y a quelques années à l'Em» pereur qu'il fallait vous renvoyer tous » dans vos Royaumes. Sa Majesté, par un » excès de bonté et de condescendance, se » contenta de défendre l'exercice de votre » Religion, en vous permettant de demeu» rer dans son Empire. En considération » de ces ordres et de cette indulgence, vous » auriez dû vous renfermer chez vous, et » n'y vaquer qu'à votre perfection particu» lière ; d'autant plus que le *Li-pou*, par » son arrêt, vous défendait d'aller çà et là, » et de tenir des assemblées, auquel cas il » y avait ordre aux Mandarins des lieux de » vous punir et de vous chasser. Comment » donc se peut-il faire que *Ngan-To-Ni*, » (c'est le nom du frère Antoine de la » Conception, Franciscain Espagnol,) sous

» prétexte d'exercer la Médecine, tienne
» des assemblées avec trouble et tumulte,
» de même que *Ngai*, etc. (il nomme en
» tout quatorze personnes de trente que nous
» étions à Canton) lesquels s'occupent pa-
» reillement à répandre votre Loi ? Ce mal
» augmente de jour en jour : le Peuple gros-
» sier, attiré par vos adresses, se laisse trom-
» per, et les hommes s'assemblent pêle-
» mêle avec les femmes. Certes une telle
» conduite est absolument contraire aux
» Lois, et ne peut être tolérée. Ainsi voici
» ce que nous signifions à *Ngan-to-ni*, et
» aux autres Européens : Macao situé dans
» le territoire de *Hiang-chan-hien* est un
» lieu destiné depuis long-temps à la de-
» meure des Européens ; nous vous don-
» nons trois jours, savoir, demain 18 d'Août
» et les deux jours suivans, pour ramasser
» vos effets, et vous y retirer, sans qu'il
» vous soit permis de revenir jamais à Can-
» ton. Que si vous manquiez d'obéir au
» terme préfix, nous ordonnons aux Man-
» darins immédiats de se saisir de vos per-
» sonnes et de vous traiter en criminels.
» C'est à vous de vous épargner ce chagrin.
» Cet ordre est invariable, et doit être
» exécuté à la lettre. Telle est la déclara-
» tion que nous avons prétendu faire ce
» 27.e de la 6.e lune de l'année dixième
» d'*Yong-tching*. »

Peu de temps après que ce *Cao-chi* eut été porté dans toutes les Eglises, un ou deux Missionnaires de chacune vinrent comme de

concert se rendre à la nôtre, pour délibérer sur le parti qu'il y avait à prendre, et sur les moyens de détourner, s'il était possible, un coup si funeste. On proposa de demander un assez long délai pour avoir le temps d'informer nos Pères de Pekin de cet ordre, afin qu'ils pussent en obtenir la révocation, avant qu'il s'exécutât; ou bien si les Mandarins nous refusaient cette grâce, comme il y avait toute apparence, (car il aurait fallu un délai de trois mois pour avoir réponse de Pekin,) de leur demander le temps suffisant pour donner ordre à nos affaires; ou enfin, s'ils étaient inflexibles, de nous permettre de laisser un Missionnaire dans chacune des trois Eglises, pour gouverner les affaires des Pères qui sont à la Cour. Notre Père Supérieur fut chargé de dresser la Requête, et quand elle fut prête il la communiqua aux Supérieurs des autres Eglises qui l'approuvèrent.

Le jour suivant, un Missionnaire de chaque Eglise se rendit à la porte du *Tsong-tou*, et des autres Mandarins; mais ils y furent très-mal reçus : ni leur Requête, ni même le *Tie-tse*, c'est-à-dire, le billet de visite, ne put pénétrer, et ils furent contraints de se retirer. Il n'y eut que le Père Cordez qui ne perdit point courage. Il alla voir le *Tsiang-kun*, ou Général Tartare, et le *Tsing-cheou*, ou Commandant de la Ville, avec lesquels il était en quelque liaison, et il les pria de faire passer notre Requête aux Mandarins : mais comme l'un et l'autre ne sont que Mandarins

de guerre, et que ces sortes d'affaires ne les regardent pas, il en reçut un refus assaisonné de manières obligeantes et de beaucoup d'honnêtetés Chinoises. Il ne se rebuta point: il alla trouver le *Tchi-hien*, dans le Département duquel était son Eglise, dont il avait eu sujet de se louer, et qui, dans le cours de cette affaire, a exécuté les ordres dont on l'avait chargé avec beaucoup de modération. Ce Mandarin, pour ne pas chagriner les Missionnaires, reçut la Requête, mais il n'en fit aucun usage, et sa réponse fut une nouvelle assurance qu'il ne fallait plus songer qu'à partir.

Après tant de démarches inutiles, on ne songea plus en effet qu'au départ. Cependant un nouveau *Cao-chi* qu'on apporta, et qui devait s'afficher à notre porte, et à tous les divers endroits de la Ville, quoique plus injurieux et plus infamant que le premier, nous donna une petite lueur d'espérance, parce qu'il semblait restreindre le nombre des exilés aux quatorze qui avaient été nommés dans le *Cao-chi* précédent; du-moins il n'y eut aucun de nous qui ne crût y trouver ce sens; et en conséquence il n'y eut que les quatorze nommés qui se préparèrent à partir. Mais cette légère consolation ne dura guères: deux petits Mandarins qu'on nous avait envoyés pour presser notre départ, furent surpris de nous voir dans cette opinion, convenant néanmoins du fondement qu'y donnait l'expression du *Cao-chi*. Ils allèrent consulter les grands Mandarins, et reçûrent ordre de

nous détromper. Ainsi il n'y eut plus de doute, et il fallut penser sérieusement à la retraite. Voici les propres termes de ce *Cao-chi*, ou Ordonnance des Mandarins-Généraux de la Province.

« Nous, *Ngao*, *Tchong-tou*, c'est-à-dire, » vice-Roi-Général; *Yang*, *Fou-yuen*, c'est-» à-dire, vice-Roi; *Tsiao*, *Quang-fong-*» *tchin-sou*, c'est-à-dire, Lieutenant-Gé-» néral de la police et de la réformation des » mœurs, fesons la déclaration qui suit :

» Le Peuple Chinois se porte de lui-même » à trouver dans son travail de quoi vivre, » et à garder les Lois de l'Empire, savoir » l'observance des Rites, de la tempérance » et de la pudeur. Mais il se trouve aujour-» d'hui que les Européens veulent introduire » une Loi toute contraire. Le feu Empereur, » par un effet de sa grande bonté, leur avait » permis de s'établir dans son Empire: pou-» vait-on s'imaginer qu'ils fussent si mé-» chans et si pervers ? Il y a quelques années » que le *Tsong-tou-Moan* ayant découvert » qu'ils séduisaient le Peuple de *Fo-kien* » par leur mauvaise doctrine, représenta à » Sa Majesté qu'il fallait les chasser tous de » la Chine, et les renvoyer à Macao, afin que » de là ils retournassent dans leurs Royau-» mes. Mais Sa Majesté, par une grande » indulgence, se contenta de les exiler dans » cette ville de Canton, et de leur per-» mettre d'y demeurer jusqu'à ce qu'ils » eussent donné quelque nouveau sujet de » mécontentement. Un si grand bienfait

» méritait que par reconnaissance ils se con-
» tinssent dans le devoir : mais nous voyons
» que, contre notre attente, ils continuent
» leurs pratiques ordinaires sans nul amen-
» dement : ils emploient leur argent à gagner
» les Peuples et à leur faire embrasser leur
» Loi : les jours de Fêtes les Chrétiens et les
» Chrétiennes courent comme des insensés
» à leurs assemblées : le bas Peuple par stu-
» pidité, ou par l'espoir d'un argent, dont
» il se laisse amorcer, n'a pas honte de se
» prosterner devant eux. Les femmes, éga-
» lement séduites, s'assemblent dans des
» maisons, et parmi cette multitude, com-
» bien de crimes se commettent ! La séduc-
» tion et la corruption ne font que croître
» de jour en jour ; nos coutumes sont ren-
» versées, les mœurs se corrompent, la pro-
» bité naturelle s'éteint : peut-on penser à
» de si grands désordres sans douleur et sans
» indignation ? Sans doute il serait convena-
» ble de châtier sévèrement ceux qui parmi
» le Peuple sont coupables de ces excès ; mais
» nous aimons mieux leur donner le temps
» de se corriger ; nous nous contentons d'en-
» voyer à Macao *Ngan-To-Ni* et les quatorze
» qui ont été désignés. Ainsi nous ne ferons
» point d'autres recherches de ces désor-
» dres. Tel est le but de cette déclara-
» tion que nous adressons au Peuple et aux
» Soldats.

» Vous donc, Chinois, qui que vous soyez,
» qui avez du sang dans les veines, soit
» que vous vaquiez à l'étude des Lettres ou

» à cultiver la terre, soit que vous soyez Ou-
» vriers ou Marchands, honorez et respec-
» tez vos parens, et occupez-vous de votre
» travail : ne pouvez-vous pas, vous, chefs
» de famille, trouver par ce travail de quoi
» substanter vos enfans ? Pourquoi avez-vous
» la bassesse de recourir à de vils Européens ?
» Et vous, femmes, qui avez été élevées
» dans l'intérieur de vos maisons, ne devez-
» vous pas y avoir appris à conserver la pu-
» deur, qui est l'ornement de votre sexe ?
» Comment donc vous livrez-vous aux arti-
» fices de ces misérables étrangers ? Il faut
» que dorénavant vous vous repentiez de vos
» fautes passées, que vous rentriez dans l'ob-
» servance des devoirs attachés à votre état,
» que les pères instruisent leurs enfans, les
» maris leurs femmes, et que renonçant à ces
» désordres, vous repreniez le vrai chemin
» de la vertu. Si vous vous corrigez, vous
» mériterez que nous vous regardions comme
» un digne Peuple de ce glorieux règne, et
» nous oublierons le passé. Ne soyez point si
» opiniâtres que de vouloir demeurer dans
» votre aveuglement. Puisque vous vivez
» parmi les hommes, vivez en hommes et
» non pas en bêtes, à la honte de vos an-
» cêtres et de votre postérité. Nous vous
» exhortons, et nous l'espérons ainsi. Telle
» est la fin de cette déclaration. »

Les calomnies et les injures grossières répandues dans cette Ordonnance ne nous touchèrent que faiblement. Le Peuple Chinois est accoutumé aux invectives et aux menson-

ges de ses Mandarins, et cette Ordonnance ne fera pas changer d'idées à ceux qui connaissent les Chrétiens : mais ce qui nous affligeait infiniment, c'est la violence de notre expulsion, et le peu de temps qu'on nous donnait pour nous y disposer ; car du moment où nous fûmes assurés qu'il fallait sortir de Canton, jusqu'à celui où nous devions nous embarquer, il ne restait plus guères que vingt-quatre heures ; comment pouvoir en si peu de temps emballer nos livres, les meubles de notre Eglise et de notre maison, et le petit bagage que tous nos Missionnaires, chassés de leurs Eglises, avaient apporté des Provinces à Canton? C'est ce qui fut impossible, sur-tout dans notre maison, où il se trouvait un plus grand nombre de Missionnaires exilés. Ainsi quelque diligence que nous pûmes faire, il fallut se résoudre à en abandonner une partie à la garde de quelques domestiques, qu'on nous permit de laisser dans nos maisons ; et le peu que nous emportâmes avec nous, ne put, malgré nos soins, échapper à l'avidité des Chinois, qui, dans le court trajet qu'il y a de notre maison à la rivière, firent disparaître beaucoup de choses. Mais dans un si grand désastre, c'est de quoi nous fûmes peu touchés.

A quoi nous fûmes bien sensibles, mon Révérend Père, c'est de nous voir forcés de laisser le *Quant-sai* ou cercueil du Père du Baudory, auquel nous étions sur le point de rendre les devoirs funèbres. Ce zélé Missionnaire était mort depuis peu de jours de

la manière dont vous savez qu'il avait vécu, c'est-à-dire, dans une union continuelle avec Dieu. Ce fut le jour de l'Assomption de Notre-Dame que nous fîmes cette perte ; circonstance remarquable, parce que c'était comme un dernier trait du pinceau ajouté à la ressemblance de sa vie avec celle de Saint-Stanislas : comme lui il était allé à pied à Rome pour demander au Révérend Père Général la grâce d'entrer dans la Compagnie ; comme lui il avait toujours vécu dans le continuel exercice de la présence de Dieu ; et enfin ce fut le jour qu'on célèbre la Fête de la glorieuse Assomption de la Sainte-Vierge, qu'il alla comme lui recevoir la récompense de ses vertus. On nous obligea de partir, et il fallut laisser son cercueil dans notre maison, que les Mandarins firent transporter depuis dans je ne sais quel *Miao* ou Temple situé hors de la porte orientale de la Ville.

Les Missionnaires des autres Eglises se trouvèrent à proportion dans les mêmes peines et dans les mêmes embarras que nous ; ce qu'il y eut de particulier pour l'Eglise de la sacrée Congrégation, c'est que M. Appiani, de la Congrégation de Saint-Lazare, y était malade d'une dyssenterie, toujours dangereuse, sur-tout dans un homme âgé de 70 ans. On espérait que les Mandarins auraient compassion de son état, et qu'ils n'auraient pas de peine à permettre qu'on le laissât dans la maison, ou qu'on le transportât à la factorerie de nos Marchands Français. Cette grâce lui fut refusée d'une manière injurieuse et

insultante. Tout moribond qu'il était, il lui fallut faire le voyage de Macao, où il mourut quatre ou cinq jours après son arrivée.

Trois Ecclésiastiques Français du séminaire de Paris, qui redoutaient le séjour de Macao, demandèrent qu'il leur fût permis de se retirer sur le vaisseau Français arrivé cette année à la Chine, dans le dessein de passer sur quelque vaisseau de *Madras*, d'où ils se rendraient à *Pondichery*. Le *Tchi-hien*, dans le Département duquel ils étaient, y avait donné son agrément, moyennant une caution sûre de leur sortie de la Chine. Tandis qu'ils cherchaient cette caution, l'affaire fut portée aux Mandarins Supérieurs qui ne voulurent jamais y consentir. La raison principale de leur refus était, que leur *Pen* ou la dépêche par laquelle ils informaient l'Empereur de notre départ pour *Macao*, était déjà prête, et ils ne jugèrent pas à propos d'y faire aucun changement. Ainsi le sort de trente Missionnaires qui étaient pour lors à Canton fut le même. Voici les termes dont les Mandarins s'expriment dans leur dépêche à l'Empereur :

« Tous les Royaumes se font un devoir » de se conformer aux Lois, et au Gouver- » nement de cette dynastie : c'est par cette » raison que le prédécesseur de Votre Ma- » jesté, plein de clémence et de bonté pour » les étrangers, permit aux Européens de » s'établir dans nos Provinces : sa vue était » qu'en vivant selon nos Lois ils participas- » sent au bonheur du Gouvernement d'un

» Prince, qui, par ce caractère de bonté, a
» égalé et même surpassé nos plus grands
» Empereurs, *Yao* et *Chun*. Aurait-on pu
» croire que les Européens abusant de ses
» bienfaits, et au mépris de nos Lois, dus-
» sent travailler à séduire nos Peuples par
» la prédication de leur Loi, à renverser
» toutes nos coutumes, et à porter le trou-
» ble dans nos Provinces? Il y a quelques
» années que *Moan*, *Tsong-tou* de celles de
» *Fo-kien* et de *Tche-kiang*, ayant découvert
» ce désordre, représenta à Votre Majesté
» qu'il fallait les renvoyer dans leurs Royau-
» mes, employer leurs maisons à des usages
» utiles au public, et qu'il n'y avait que ce
» moyen-là pour remettre les choses dans
» l'ordre: Votre Majesté usant de sa clémence
» ordinaire, et fesant réflexion que ces
» étrangers étaient éloignés de leur patrie et
» de leurs différens Royaumes, eut la bonté de
» leur permettre de demeurer pour quelque
» temps à Canton, afin de pouvoir s'embar-
» quer plus aisément sur quelque vaisseau
» Européen. Cette faveur était grande, et
» les Européens après l'avoir obtenue, au-
» lieu d'abuser, comme ils ont fait, de l'in-
» dulgence de Votre Majesté à leur égard,
» ne devaient penser qu'à vivre en paix dans
» leurs maisons, y travailler à leur propre
» perfection, et y observer les Lois de l'Em-
» pire; d'autant plus que l'arrêt du *Li-pou*
» leur défendait de courir de côté et d'au-
» tre, et de faire des assemblées de leur Re-
» ligion, à peine d'être châtiés et chassés

» par les Mandarins immédiats. Cependant
» il se trouve aujourd'hui un *Ngan-to-ni*,
» qui, sous prétexte d'exercer la Médecine,
» excite des troubles ; un *Ngai-se*, etc. qui
» ouvrent des Eglises, qu'ils appellent les
» Eglises de la sainte Mère, qui attirent les
» Peuples à leur Religion, et qui se com-
» portent d'une manière licencieuse. Ce mal
» croît de plus en plus : les jours de Fêtes,
« les Chrétiens s'excitent les uns les autres,
» et courent à ces Eglises comme des insen-
» sés ; les femmes s'y trouvent confusément
» avec les hommes ; les hommes par l'es-
» poir du gain ne rougissent pas de se pros-
» terner devant ces Européens, ni les femmes
» de s'entretenir secrétement avec eux : c'est
» ce qu'on ne peut entendre sans douleur,
» ni souffrir en patience. C'est pourquoi,
» nous, les esclaves de Votre Majesté, après
» nous être assurés de toutes choses avec un
» mûr examen, le 28 de la 6.e lune nous
» avons fait une déclaration publique con-
» tre ces désordres, et le 2.e de la lune sui-
» vante nous avons fait conduire tous ces
» Européens à *Macao*, afin d'empêcher
» qu'ils ne continuent d'attirer à eux notre
» Peuple, et de le corrompre. Les huit
» maisons qu'ils ont ici sont encore à la
» garde de leurs domestiques ; mais comme
» nous craignons qu'il ne leur prenne envie
» de rentrer dans l'Empire : afin de couper
» le mal jusqu'à la racine, il nous paraît
» convenable d'exécuter à leur égard les or-
» dres de l'an deuxième d'*Yong-tching*, et

» d'employer ces maisons à des usages utiles
» au public. Nous croyons devoir attendre
» sur cela de nouveaux ordres, et nous nous
» bornons à supplier Votre Majesté d'en
» décider selon son admirable sagesse. »

Ce fut le 20 d'Août au soir que, selon l'ordre des Mandarins, nous nous embarquâmes tous sur quatorze ou quinze petites barques. Nous avions envoyé dès le matin un exprès à Pekin, pour informer nos Pères de ce triste évènement. Il promit d'y arriver en trente-sept ou trente-huit jours : s'il a tenu parole, nos lettres y seront arrivées quelques jours avant la dépêche des Mandarins ; mais depuis trois mois qu'il est parti, nous n'avons reçu aucune nouvelle.

Le lendemain 21 d'Août, nos barques s'étant réunies, et la marée étant venue, nous partîmes tous sous l'escorte de quatre galères et de deux petits Mandarins de chaque *hien*. Messieurs nos Français vinrent nous dire adieu, et nous témoigner la part qu'ils prenaient à notre malheur, ou plutôt au malheur de la Religion : on vit de part et d'autre couler bien des larmes, quand il fallut s'embrasser et se séparer.

Nous mîmes donc à la voile le 21, et la nuit du 23 au 24 nous arrivâmes à *Macao*. Comme il y a deux maisons de Jésuites et trois Monastères de Religieux, nous n'eûmes pas de peine à y trouver un asile, et nous fûmes reçus avec beaucoup de charité.

Si cette affaire paraissait terminée de la part des Mandarins en ce qui concerne nos

personnes, nous nous aperçûmes bientôt qu'elle était à peine commencée par rapport aux Chrétiens et à la Religion. Le *Tchi-hien* ou Gouverneur de *Hiang-chan*, qui a dans son Département le territoire de *Macao*, y arriva en même-temps que nous, et conformément aux ordres qu'il avait reçus des Mandarins Supérieurs, il fit descendre à terre les domestiques et les Chrétiens qui nous avaient suivis, et les fit garder à vue par ses gens. Peu après il les cita en sa présence, et par son ordre leurs noms furent écrits sur un registre; après quoi on les envoya sur des barques pour les conduire à Canton. Les chaînes qu'on leur mit au cou, furent comme le prélude des mauvais traitemens qu'on leur préparait à leur arrivée à Canton; et en effet dès qu'ils furent à terre au nombre d'environ cinquante, on les traîna à divers Tribunaux, sous l'escorte d'un grand nombre de Soldats et de Satellites des Mandarins, dont l'intention était de les donner en spectacle à toute la Ville. Ils furent menés ensuite à la place publique destinée à l'exécution des criminels. Le *Tchi-fou* (1) s'y rendit accompagné des deux *Tchi-hien* de *Nan-hai* et de *Poan-yu*, et du *Tchi-hien* (2) de *Hiang-chan*. La scène commença par la plus injurieuse déclamation qui se puisse imaginer contre la Religion Chrétienne; après quoi douze de cette troupe de

(1) Gouverneur d'une Ville du premier ordre.

(2) Juge et Gouverneur d'une Ville du troisième ordre.

Chrétiens pris des huit Eglises, furent condamnés à vingt coups de bastonnade. Cette exécution, qui est plus ou moins sévère, selon les bâtons qu'on y emploie, et les bras qui les mettent en mouvement, se fit avec une extrême cruauté.

Lorsque ces nouvelles vinrent à *Macao*, je vous laisse à penser, mon Révérend Père, quelle fut notre douleur. La manière dont on nous enleva nos domestiques et nos Catéchistes, nous fesait bien appréhender quelque dénouement fâcheux lorsqu'ils seraient à Canton, mais aucun de nous n'avait porté si loin ses conjectures et ses craintes. La seule consolation que nous eûmes, fut d'apprendre avec quelle constance ces fervens Chrétiens ou avaient déjà souffert, ou s'attendaient à souffrir toute sorte de peines pour une si bonne cause. Aucun d'eux n'a hésité à avouer qu'il était Chrétien, ou dumoins il n'y en a qu'un ou deux qui aient donné lieu à quelque soupçon. Mais ce qui nous afflige sensiblement, c'est l'impression que fera cette persécution sur l'esprit des Mandarins des autres Provinces, qui ne manqueront pas, à l'exemple de ceux de Canton, de faire des recherches des Chrétiens répandus dans tout l'Empire.

Les autres Chrétiens qui ne reçûrent point la bastonnade, furent jetés dans les prisons; et quelques jours après parut un Arrêt qui portait que ceux qui étaient d'une autre Province, y fussent conduits en qualité de criminels, c'est-à-dire, chargés de chaînes,

pour être livrés au Mandarin du lieu, et que pendant la route ils seraient renfermés dans les prisons de chaque Ville par où ils passeraient. A l'égard des domestiques et Catéchistes qui étaient de Canton ou des environs, il y en eut qui furent condamnés à la bastonnade, et d'autres à porter la cangue un ou deux mois. Quelques-uns furent renvoyés sans châtiment, soit parce qu'ils étaient ou fort jeunes, ou d'un âge très-avancé. Il s'en trouva de ce nombre qui étaient d'autres Provinces, et deux entr'autres auxquels nous prenions un intérêt particulier. L'un deux était de Pekin; il a été reçu dans notre Compagnie et est Prêtre depuis deux ans; nous lui apprenions la langue latine, le Père Hervieu et moi. Ils répondirent, selon les instructions qu'on leur avait données, qu'ils appartenaient aux Pères de Pekin. Cette réponse embarrassa apparemment les Mandarins qui avaient dessein de les punir comme les autres; mais ces Magistrats se tirèrent d'embarras en bons Chinois, à qui les mensonges ne coûtent guères, et dans le compte qu'ils rendirent aux Mandarins Supérieurs, ils avancèrent que ces deux-là n'étaient pas Chrétiens. Le *Tsong-Tou* envoya demander juridiquement au Père Hervieu, notre Supérieur, et au Père Miralta, Procureur de la sacrée Congrégation, si en effet ils appartenaient aux Missionnaires de Pekin; c'est ce qui nous fit juger qu'on leur rendrait bientôt la liberté: cependant ils sont encore détenus dans les prisons.

Nous eûmes soin de procurer à ces Confesseurs de Jésus-Christ tous les secours dont ils avaient besoin au milieu de leurs souffrances, et comme, à la Chine plus qu'ailleurs, l'argent a grand pouvoir dans les Tribunaux, nous eûmes la consolation d'avoir soulagé une partie de leurs peines. Je ne dois pas omettre que M. du Velaer le cadet, qui reste seul à la Factorerie française, s'est prêté avec beaucoup de zèle à cette bonne œuvre, et que nos Chrétiens ont ressenti les effets de ses pieuses libéralités. Il a été bien secondé par M. Morelez, Capitaine de vaisseau, et par tous les autres Officiers Français. Les lettres que nous avons écrites à ces chers Néophytes pour soutenir leur courage, et animer leur fermeté dans la Foi, leur ont été fidèlement rendues. L'un d'eux, qui a près de 80 ans, et que son grand âge a préservé de la bastonnade, nous a témoigné la douleur qu'il ressentait, de n'avoir pas été jugé digne de souffrir comme les autres pour la cause de Jésus-Christ. Ce sentiment a paru très-sincère à tous ceux qui le connaissent.

Tandis que l'affaire des prisonniers était sur le bureau des Tribunaux, de petits Mandarins des deux *Hien* entrèrent dans nos maisons, suivis d'une multitude infinie, tant de *Yayu*, ou gens du Tribunal, que de la canaille et de la populace, qui se prévalant de leur nombre et de la timidité de nos gens, enlevèrent tout ce qu'ils voulurent. Ce que nous regrettons le plus, ce sont les livres d'Europe, que nous croyons devoir être le

moins exposés à ce malheur, parce qu'ils ne sont de nul usage pour les Chinois. Mais dans l'espérance sans doute, ou de tirer de nous quelque argent pour les racheter, ou de les vendre à des Marchands d'Europe, ils n'ont pas manqué l'occasion de s'en saisir. Pour ce qui est des gardes de nos Eglises, on s'est contenté de cautions qui promissent de les représenter aux grands Mandarins quand ils l'ordonneraient. Cependant ils ne laissent pas d'avoir à souffrir beaucoup des perquisitions que font les Mandarins, sur la manière dont nous administrons aux femmes les Sacremens du Baptême, de la Pénitence et de l'Extrême-Onction. Nos Chrétiennes, qui nous servaient de Catéchistes pour les personnes de leur sexe, ont eu à subir plusieurs interrogatoires; ils les ont menacées de la question; ils l'ont fait souffrir à quelques-unes; ils en ont traité d'autres d'une manière encore plus cruelle, parce qu'ils ne trouvaient pas dans leur témoignage de quoi appuyer les infamies qu'ils nous avaient attribuées dans des écrits publics. Nous ne doutons point qu'après tant de perquisitions et d'examens, ils ne soient encore plus convaincus qu'ils ne l'étaient auparavant, de la vie pure et innocente des Missionnaires.

On ne peut pas dire au vrai ce qui a donné lieu à une persécution si subite et si violente. Il y a sur cela parmi les Missionnaires deux opinions, ou plutôt deux sortes de conjectures. Les uns l'attribuent au différend survenu entre les Mahométans et les Chrétiens,

au sujet de l'enterrement d'un Chrétien qui avait été de leur Secte. Le fils du défunt qui était aussi Chrétien, avait invité, selon la coutume, d'autres Chrétiens pour réciter les prières ordinaires, et conduire le corps à la sépulture. Les Mahométans qui survinrent, chassèrent les Chrétiens, et accusèrent le fils du défunt, auprès des Mandarins, d'avoir embrassé une Loi proscrite à la Chine. L'accusé soutint généreusement sa cause devant le Mandarin, en opposant la sainteté de la Religion chrétienne aux rêveries et à la corruption du Mahométisme. Le Mandarin gagné par l'argent des Mahométans, se déclara contre le Chrétien, et lui fit donner la bastonnade. Les Mahométans se sentant ainsi appuyés en devinrent encore plus furieux; et comme le Chrétien en question, de même que sa famille, avaient été convertis et baptisés par un Franciscain, et que le frère Antoine était le plus connu dans la Ville, à cause de la Médecine qu'il y exerçait, son nom se trouva dans toutes les Requêtes qu'ils présentèrent aux Mandarins, et c'est pourquoi le nom de ce même Frère a été à la tête des Missionnaires dans toutes les Ordonnances qui nous ont exilés à *Macao*. Voilà ce qui fait soupçonner les Mahométans d'avoir excité cette tempête. Ce qui appuie encore cette conjecture, c'est qu'un Chinois élevé à Siam par les Ecclésiastiques du Séminaire de Paris, et Prêtre depuis quelques années, écrit de Canton où il se tient caché, que c'est là le bruit de toute la Ville, qu'on sait le nom du

riche Mahométan qui a conduit cette intrigue, et la somme d'argent qu'il a donnée, et plusieurs autres circonstances. D'autres prétendent que le mal vient de plus loin, et que c'est l'Empereur lui-même, qui, par aversion pour la Religion chrétienne, a fait donner un ordre secret à ses Mandarins de nous susciter cette affaire. Chacune de ces conjectures a ses partisans; il me suffit de vous les avoir rapportées.

Nous espérions qu'il viendrait de la Cour quelqu'adoucissement à la Sentence des Mandarins, mais nous n'avons pas même reçu aucune lettre de nos pères de Pekin. Cependant les Mandarins, non contens de nous avoir chassés de Canton, viennent de faire signifier un nouvel ordre de leur part à la Maison de Ville, dans la personne de son *Procurador*, par lequel ils lui enjoignent de nous renvoyer dans nos Royaumes comme des gens qui pourraient infecter la Chine par leur mauvaise doctrine. Quatre ou cinq Evêques que nous avons ici sont actuellement occupés à délibérer avec les principaux habitans de *Macao*, sur la réponse qui se doit faire aux Chinois; je vous en ferai part si elle paraît avant que je sois obligé d'envoyer cette lettre à notre vaisseau Français; en attendant voici la traduction du nouvel arrêt de nos Mandarins.

« Nous, *Tchi-Hien* de *Hiang-Chan*, en » exécution des ordres de mes Supérieurs.

» Le 30 de la 9.e lune de cette dixième » année d'*Yong-Tching*, j'ai reçu du

» *Tsong-Tou* de Canton, mon Supérieur,
» un ordre qui avait été envoyé le 20 par les
» trois Mandarins-Généraux, dont voici la
» teneur : ..... Ayant reconnu que *Ngan-*
» *To-Ni* et les autres Européens de cette
» Province se comportaient mal, qu'ils ou-
» vraient des Eglises, et attiraient le Peuple à
» leur Loi, nous avons fait et publié sur cela
» nos déclarations, ordonnant au Lieutenant-
» criminel de la Province de les faire tous
» conduire à *Macao* sous bonne escorte,
» pour y fixer leur demeure : mais fesant
» ensuite réflexion que c'était des gens per-
» vers, qui ne songeaient qu'à répandre leur
» méchante doctrine et à séduire le Peuple,
» et qu'en les laissant dans cette Province,
» ce serait y laisser une entrée à tout le mal
» qu'on en doit craindre : par une nouvelle
» délibération nous avons jugé qu'il était plus
» à propos de les obliger à s'embarquer tous
» après l'automne, et à s'en retourner dans
» leurs Royaumes ; et ayant proposé nos
» vues à l'Empereur, Sa Majesté les a ap-
» prouvées, ainsi que notre greffe en fait
» foi ; en conséquence de quoi nous envoyons
» ce présent ordre au Lieutenant-criminel,
» afin qu'il le fasse passer au *Tchi-Hien* de
» *Hiang-Chan*, lequel aura soin de l'inti-
» mer au Mandarin Européen de *Macao*,
» et de faire en sorte qu'il le mette en exé-
» cution, c'est-à-dire que ledit *Ngan-To-Ni*
» et les autres Européens qui, en différens
» temps, ont été conduits à *Macao* pour y
» demeurer, aussitôt qu'il y aura des vais-

» seaux prêts à partir pour l'Europe, soient » menés sous bonne escorte auxdits vaisseaux » pour y être embarqués, selon le rôle ci- » joint, et qu'il ait soin d'en donner avis » dans un écrit juridique qu'on puisse exa- » miner avec soin; que s'il arrivait qu'on » n'obéît pas à cet ordre, nous voulons aus- » sitôt en être avertis par une voie juridique » sur laquelle nous puissions nous fonder » pour casser, arrêter, informer et punir: » qu'on prenne donc garde à ne se pas at- » tirer nos châtimens par une négligence » criminelle.

» Nous, Lieutenant-criminel, ayant reçu » cet ordre selon les formalités requises, je » le transmets par le *Tchi-Fou* au *Tchi-* » *Hien* de *Hiang-Chan*, et le lui intime, » afin que s'y conformant, comme il le doit, » il le signifie au Mandarin Européen de » *Macao*, et que celui-ci ait soin de faire » embarquer sur les vaisseaux qui doivent » retourner en Europe, *Ngan-To-Ni* et les » autres qui, en différens temps, ont été » conduits à *Macao*, et qu'il ait pareillement » soin de donner avis du jour de leur départ » d'une manière juridique: nous voulons de » plus que si cet ordre trouvait quelque ré- » sistance dans l'exécution, l'on en donne » aussitôt avis par un écrit juridique sur le- » quel nous puissions compter pour casser, » arrêter, informer et punir: qu'on prenne » garde à ne se pas attirer nos châtimens par » une indulgence criminelle.

» Nous, *Tchi-Hien* de *Hiang-Chan*, en

» exécution de ces ordres, je les intime et
» signifie au Mandarin Européen de *Macao*,
» afin qu'il s'y conforme sans retardement,
» et que quand il y aura des vaisseaux prêts
» à partir pour l'Europe, il y fasse embar-
» quer *Ngan-To-Ni* et les autres qui lui ont
» été délivrés en divers temps, selon le rôle
» ci-joint, et qu'il ait soin de donner avis du
» jour de leur départ par un avis juridique:
» que s'il arrivait que les susdits ordres trou-
» vassent quelque résistance, nous voulons
» en être informé d'une manière pareille-
» ment juridique sur laquelle nous puissions
» nous fonder pour casser, arrêter, infor-
» mer et punir; qu'il ait soin sur-tout de
» nous faire savoir au plutôt qu'il a reçu
» cette présente signification, et qu'il s'y
» conformera au plus vite; cet ordre est de
» grande importance. Le 3.e de la 10.e lune
» de l'année dixième d'*Yong-Tching*. »

Ceux qui gouvernent la ville de *Macao* demandèrent aux quatre Evêques Portugais et aux Supérieurs des quatre Ordres religieux qui sont ici, quel était leur sentiment sur cet ordre des Mandarins: l'Evêque de *Macao* m'a dit depuis peu de jours que son avis était, 1.° qu'il fallait insérer dans la réponse une réfutation abrégée de ce que les Chinois ont dit contre la Religion chrétienne; 2.° qu'en déclarant qu'ils sont de cette Religion, ils devaient ajouter qu'ils regardaient les Missionnaires comme leurs pères, et que la Religion ne leur permettait pas d'être les exécuteurs d'une Sentence portée contr'eux pour

l'avoir prêchée. Il y a lieu de croire que les autres Évêques et les Supérieurs des Ordres religieux seront du même sentiment : il est, comme vous voyez, très-Chrétien, mais en même-temps il est sujet à de grands inconvéniens ; car les Chinois, ou se chargeront eux-mêmes du soin de nous faire partir, et comment se tirer de leurs poursuites ? ou bien ils menaceront la Ville si elle persiste dans son refus ; et alors les habitans de *Macao* ayant tout à craindre des Chinois, nous prieront avec instance d'avoir compassion d'eux, et de nous retirer nous-mêmes ; ce que nous ne pourrons pas leur refuser. Ce qui me donne quelque espérance pour cette année, c'est qu'on ne se presse pas de répondre, et qu'on est résolu d'attendre une seconde sommation. Avant que cette réponse arrive jusqu'aux Mandarins, et que de nouveaux ordres viennent de leur part, les vaisseaux pour l'Europe seront partis.

Au moment que je vous écris, nous apprenons ce qui a été déterminé sur nos maisons et sur nos Eglises : les Mandarins en ont fait tirer tout ce qui y restait, et en ont fait charger plusieurs barques que nous attendons à chaque instant. Ils ont fixé pareillement le prix de nos maisons, et leur dessein est de nous en faire tenir l'argent. Quelques-uns opinent à le recevoir, d'autres à le refuser. Les raisons que ceux-ci apportent sont, 1.° que ce prix sera beaucoup au-dessous de leur juste valeur ; 2.° qu'il faudrait livrer les contrats, et nous priver du moyen que nous aurions

aurions d'en demander la restitution, si nous venions à rentrer dans la Chine. Je ne puis vous dire lequel de ces deux avis prévaudra, ni si tous prendront le même parti.

Quant aux domestiques, qui jusqu'ici ont gardé ces maisons, il ne paraît pas que les Mandarins leur destinent aucun mauvais traitement : il y a apparence que ceux qui ne sont pas de Canton, seront renvoyés dans leurs Provinces. Mais il est certain que huit ou dix Chrétiens sont exilés dans l'île de *Hai-nan* : ce sont, tous ou la plupart, ceux-là mêmes qui ont eu à subir plusieurs interrogatoires sur la conduite des Missionnaires.

Nous ne cessons de déplorer les fâcheuses suites que cette persécution aura infailliblement par rapport à la Religion : dès que la nouvelle s'en répandra dans les Provinces, quelle terreur ne répandra-t-elle point dans toutes les Chrétientés ? Quand même les Mandarins ne recevraient aucun ordre de la Cour, combien en verra-t-on qui se porteront d'eux-mêmes à faire les recherches les plus exactes des Chrétiens ? Qu'il y a peu de Chinois qui osent embrasser une Religion qu'on met au rang des Sectes, et qui est en butte au Gouvernement ! Les Missionnaires répandus secrétement dans diverses Provinces, pourront-ils y demeurer long-temps sans être découverts ? Comment leur faire tenir les secours nécessaires, si nous sommes chassés même de *Macao* ? Voilà, mon Révérend Père, une ample matière aux réflexions et aux gémissemens.

Vous me demanderez peut-être s'il n'y a point à espérer quelque remède à de si grands maux : les uns, et c'est le plus grand nombre, ne croient pas que du vivant de cet Empereur on puisse raisonnablement se promettre un meilleur sort, et fondent leurs espérances sur un nouveau règne. D'autres croient qu'on devrait dresser une apologie capable de faire impression sur l'esprit des Chinois, et où l'on ferait connaître la sainteté de la Loi chrétienne : ce fut le sentiment d'un de nos Evêques, lorsque nous arrivâmes à *Macao* : on parlait même de faire afficher pendant la nuit cette apologie à Canton ; mais outre que l'exécution est impossible, plusieurs autres inconvéniens qu'on y a trouvés ont fait tomber cet avis : quelques-uns croient que les Pères de Pekin pourraient peut-être dans la suite trouver jour à la faire paraître. Il n'y a qu'eux qui puissent juger si la chose doit ou peut se faire, et l'on peut se reposer sur leur zèle et sur leur prudence. Cependant on y voit de grandes difficultés qui font craindre qu'une pareille démarche n'ait d'autre fruit que d'arracher jusqu'à la racine de la Mission, en fesant chasser les Pères même qui sont à Pekin. Il ne nous reste donc presque plus d'espérance humaine, et nous ne tirons ce qui nous en reste que du soin de la Providence et de la miséricorde de Dieu pour cette Nation.

Tandis qu'on attendait à *Macao* une seconde sommation du *Tchi-hien*, il est venu un nouvel ordre du *Tsong-ping*, ou Lieute-

nant-Général des troupes, qui porte qu'ayant appris qu'il y avait dans ce Port un vaisseau prêt à partir pour le *Si-yang*, il ordonnait qu'on l'avertît du temps de son départ, afin qu'il pût nous y faire tous embarquer. Le *Si-yang*, comme vous savez, se divise en deux parties, en *Siao* ou petit, c'est-à-dire les Indes; et en *Ta* ou grand, c'est-à-dire l'Europe; de telle sorte néanmoins que les deux caractères *Si-yang*, sans autre explication, signifient toujours l'Europe dans l'usage ordinaire. Le *Tsong-ping* se trompe manifestement s'il le prend en ce sens; car le vaisseau dont il parle ne va qu'à *Goa*, et les autres ne vont qu'à quelques Ports des Indes. Mais comme la géographie des Chinois n'est pas fort juste; qu'ils paraissent vouloir absolument nous chasser, et qu'ils ont la force en main, nous craignons fort que cet ordre ne soit suivi de l'exécution, et que la résolution des habitans de *Macao*, quoique prise en secret, n'ait transpiré par quelque endroit, et ne soit venue à la connaissance des Mandarins.

Je finis cette lettre dans un si grand accablement de tristesse, que quand je ne serais pas pressé de l'envoyer au vaisseau Français prêt à partir de Canton, je ne sais si j'aurais la force de vous rien mander davantage. Je recommande cette Mission désolée à vos saints Sacrifices, et suis avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE

Du Père de Mailla, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père..... de la même Compagnie.

A Pekin, le 18 Octobre 1733.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Vous apprîtes l'année dernière par une de mes lettres, que tout ce qu'il y avait de Missionnaires à Canton, Ecclésiastiques, Dominicains, Franciscains, et Jésuites, avaient été chassés de cette Capitale, et relégués à Macao, Ville qui appartient au Roi de Portugal. Vous jugerez assez de l'accablement de douleur où nous jeta une nouvelle si triste et si imprévue. Quelque persuadés que nous fussions que les Mandarins de Canton ne s'étaient pas portés à cet excès de rigueur sans un ordre de la Cour, nous ne laissâmes pas d'avoir recours à l'Empereur, pour le supplier de permettre, du-moins à trois ou quatre Missionnaires, de demeurer dans la ville de Canton, afin d'y recevoir les lettres et autres choses qu'on nous envoie d'Europe, pour nous les faire tenir sûrement à Pekin.

L'Empereur ayant admis en sa présence cinq Missionnaires de Pekin, commença d'abord par justifier la conduite que ses Mandarins avaient tenue à Canton : il dit ensuite qu'il n'avait consenti à l'expulsion des Missionnaires, qu'après de vives instances réitérées jusqu'à trois fois par ces Mandarins ; que les accusations étaient si atroces, qu'il n'avait pu s'empêcher d'acquiescer à leur jugement ; que du-reste cela ne nous importait guères à nous autres qui restions à Pekin, parce que les vaisseaux Européens devant faire désormais leur commerce à Macao, il nous serait plus avantageux que ceux qui prennent soin de nos affaires, demeurassent là qu'à Canton, où ces vaisseaux ne devaient plus revenir.

Nous lui répondîmes qu'il n'y avait guères que les vaisseaux Portugais qui pussent aborder à Macao ; que les gros vaisseaux, tels que sont ceux d'Europe, ne pourraient pas entrer dans le Port, parce qu'il n'y avait pas de l'eau suffisamment ; que quand même ils pourraient y entrer, le Port était de trop peu d'étendue pour y recevoir les vaisseaux de Portugal et ceux des autres Royaumes ; qu'enfin Macao n'était pas une Ville de commerce, et que même elle était hors d'état de fournir les vivres nécessaires aux vaisseaux Européens.

Cette réponse qui fut prononcée d'un ton modeste, mais assuré, surprit fort l'Empereur. *Si cela est vrai*, nous dit-il, *on peut permettre à trois ou quatre de vos gens de*

revenir à Canton, pour y être correspondans. Il ordonna ensuite aux Ministres d'Etat de nous interroger encore sur le même fait, pour plus grand éclaircissement, et d'envoyer ses ordres au *Tsong-tou* et au *Fou-yven*, c'est-à-dire au Gouverneur-Général et au vice-Roi de la province de *Canton*.

Les Mandarins de Canton ayant reçu les ordres de l'Empereur, firent de nouvelles représentations par un Placet encore plus violent que les autres, où ils se déchaînaient avec fureur contre les Missionnaires de Pekin, et sur-tout contre ceux qu'ils avaient exilés à Macao. Ils y joignirent une carte du port de Macao, qu'ils avaient fait dresser selon leurs vues, afin de détruire ce que nous avions avancé à l'Empereur.

Lorsque l'Empereur eut reçu ce Placet, il le remit à ses Ministres pour nous le communiquer, et nous demander ce que nous avions à y répondre. A la lecture qu'on en fit, nous fûmes saisis d'horreur, tant il était rempli de fausses accusations et de calomnies grossières. Nous demandâmes qu'il nous fût permis d'en tirer une copie, afin d'y pouvoir répondre d'une manière dont Sa Majesté pût être satisfaite. Quelques-uns d'eux s'y opposèrent, sur ce que l'ordre du Prince portait simplement qu'on nous en fît la lecture, et non pas qu'on nous en donnât copie. Cependant *Hortai*, Ministre d'Etat Tartare, trouva qu'il n'y avait nul inconvénient à nous le laisser transcrire, et il nous le mit entre les mains. Il serait inutile de

vous l'envoyer, parce que vous jugerez assez de ce qu'il contient, par la réponse que nous fîmes: la voici fidèlement traduite du Chinois.

« Le 16.e de la 12.e lune de la dixième » année de *Yong-Tching* (c'est-à-dire, le » 31 Janvier de l'année 1733): *Tai-tsin-* » *hien* (le Père Ignace Kegler, Président » du Tribunal des Mathématiques) et autres » Européens, à l'occasion d'un Placet adressé » à l'Empereur par le Gouverneur-Général » et le vice-Roi de la province de Canton, » en réponse aux difficultés que nous avons » proposées sur l'ancrage des vaisseaux étran- » gers au port de Macao ; Placet que vous, » Grands de l'Empire, nous avez commu- » niqué par ordre de l'Empereur.

» Lorsque nous avons lu ce Placet, nous » avons été étrangement surpris de voir qu'il » tendait à nous accuser des crimes les plus » noirs. Que Sa Majesté, par un bienfait » singulier, vous l'ait remis pour nous le » communiquer, c'est une faveur insigne » dont il n'y a point d'exemple. Nous voyons » par-là, que le grand cœur de Sa Majesté » ne fait acception de personne ; il ne nous » est pas possible de reconnaître une preuve » si touchante de ses bontés à notre égard.

» Mais comme nous sommes des étran- » gers, peu versés dans les bienséances de » cette Cour, et qu'en répondant à ce Pla- » cet, il pourrait nous échapper quelque » expression peu conforme au profond res- » pect que nous avons pour Sa Majesté, » nous osons vous supplier, Grands de

» l'Empire, de prendre la peine d'examiner les réponses que nous allons donner » aux différens articles du Placet de ces » deux grands Mandarins, et de nous aider » de vos conseils, afin de ne pas tomber » dans quelque méprise, dont nous serions » inconsolables.

» 1.° Lorsque nous *Tai-tsin-hien* et autres » Européens, avons avancé que les grands » vaisseaux des Royaumes étrangers ne pouvaient ancrer à Macao, nous n'avons point » parlé à l'étourdie et sans réflexion, comme » le prétend le Placet; nous ne l'avons dit, » que parce que nous savions certainement » que l'eau a peu de profondeur, et que le » Port est fort étroit. Il n'y a eu jusqu'ici que » les vaisseaux des Portugais qui y soient » entrés: depuis qu'on a permis aux vaisseaux des autres Royaumes de venir faire » leur commerce à la Chine, ils ont tous » jeté l'ancre à *Hoan-pou*: c'est ce qui » s'est pratiqué exactement depuis plus de » quarante ans.

» Les vaisseaux qui tirent plus de vingt » pieds d'eau, ne sauraient entrer dans le » port de Macao, et quand ils pourraient » y entrer, il est trop petit pour en contenir un grand nombre. D'ailleurs Macao » n'est point une Ville de commerce, et » ne pourrait jamais fournir aux vaisseaux » la quantité de vivres dont ils ont besoin.

» La trente-septième année de *Cang-hi*, » un grand vaisseau de France ne pouvant » entrer dans le port de Macao, fut obligé

» de jeter l'ancre hors du Port. Pendant » la nuit il essuya un coup de vent qui le » mit dans un danger prochain de périr. » La quatrième année de *Yong-Tching*, » *May-to-lo* (M. Metello) Ambassadeur » du Roi de Portugal auprès de l'Empe- » reur, arriva sur un grand vaisseau, qui » toucha deux fois en voulant entrer dans » ce Port, et il ne put y entrer qu'après » avoir déchargé son vaisseau dans plusieurs » barques. *Tchan-ngan-to* (le Père Antoine » de Magalhaens) et *Tchin-chen-se* (le Père » Dominique Pignero), qui sont actuelle- » ment à Pekin, étaient alors sur ce vais- » seau. Ce sont ces raisons qui nous ont » fait dire que les grands vaisseaux ne pour- » raient que difficilement entrer dans le » port de Macao. Maintenant le *Tsong-tou* » et le vice-Roi de Canton assurent le con- » traire. Serait-ce qu'ils auraient trouvé le » secret d'applanir ces difficultés? C'est ce » que nous ignorons.

» 2.° Nous, *Tai-tsin-hien* et autres Euro- » péens, nous avons embrassé l'état reli- » gieux, nous avons quitté nos familles, » notre patrie et nos amis, et nous tâchons » de mener une vie exempte de tout repro- » che : notre occupation est d'apprendre à » honorer le Maître Souverain, et à aimer » le prochain. Les vaisseaux qui abordent » à la Chine, ne viennent pas d'un seul » Royaume ni d'un seul Port; les Mar- » chands qui les montent ne professent pas » une même Religion; ils sont aussi diffé-

» rens de nous que la glace l'est des charbons ardens ; ce que nous attendons de » ces vaisseaux, c'est que parmi ceux qui » les montent, il y en ait un ou deux, qui » nous apportent les lettres qu'on nous écrit » d'Europe, et les autres choses dont nous » avons besoin pour notre subsistance : on » ne peut les confier qu'à des gens avec qui » nous soyons en relation ; c'est le seul objet » de nos instances auprès de l'Empereur. » Les affaires qui attirent ces Marchands à la » Chine, ne nous regardent point, et nous » n'avons aucun intérêt à leur commerce.

» 3.° Le *Tsong-tou* et le vice-Roi de la » province de *Canton* condamnent la conduite des grands Mandarins qui les ont » précédés, et principalement de *Kong-yo-Sun*, ci-devant *Tsong-tou* de la même » Province. *Ils n'ont fait*, dit-on dans le » Placet, *nulle diligence pour éclairer les » actions des Missionnaires, et pour observer la manière dont ils se comportaient : » loin de veiller sur leurs démarches, ils » agissaient de concert, pour leur permettre » de demeurer dans la Capitale de cette » Province, où ces Européens ont renversé » et entièrement détruit nos bonnes coutumes.*

» Ce sont-là autant de fausse tés manifestes et malignement inventées pour nous » perdre : nous ne pouvons les entendre » sans vous faire connaître la juste indignation que nous en avons. La seconde année » du règne de *Yong-Tching*, le *Tsong-tou*,

» le vice-Roi, les Généraux, soit Tartares,
» soit Chinois, après un ordre exprès qu'ils
» avaient reçu de l'Empereur, examinè-
» rent avec grand soin si les Missionnaires
» Européens avaient donné quelque lieu de
» se plaindre de leur conduite. La réponse
» que ces grands Mandarins firent à Sa
» Majesté fut unanime : ils assurèrent tous
» que depuis que les Missionnaires avaient
» élevé des Temples au Souverain Seigneur
» du Ciel dans la ville de Canton, ils n'a-
» vaient jamais rien fait qui pût être tant
» soit peu nuisible au Peuple.

» *S'ils avaient renversé et détruit les*
» *bonnes coutumes de la Chine*, est-ce
» que ces grands Mandarins auraient osé en
» imposer à l'Empereur? et pour soutenir
» un petit nombre de pauvres étrangers,
» sans défense et sans appui, *qui auraient*
» *perverti des mille et dix mille personnes*,
» auraient-ils manqué à ce qu'ils devaient
» à leur devoir, à leur réputation, et à leur
» fortune? Non sans doute, ils étaient trop
» honnêtes gens; et ces Religieux, dont ils
» rendaient un favorable témoignage à Sa
» Majesté, étaient également irréprocha-
» bles. Ils assurent *que depuis plusieurs*
» *dizaines d'années ils n'ont jamais rien*
» *fait qui put être nuisible au Peuple*, et
» aujourd'hui tout courbés qu'ils sont sous
» le poids des années, l'on veut qu'en un
» moment ils soient venus à bout *de ren-*
» *verser et de détruire entièrement les bon-*
» *nes mœurs de la Chine par les crimes les*

» *plus infames*. A qui le persuadera-t-on?
» Ils ont perverti, dit le Placet, *des*
» *mille et dix mille personnes*. Est-il pos-
» sible que parmi ces *mille et dix mille*
» *personnes* il ne s'en soit pas trouvé une
» seule, qui, par amour de l'honnêteté pu-
» blique et du bon ordre, en ait porté ses
» plaintes aux Magistrats pour les faire
» punir, et les remettre dans le devoir? Si
» ce qu'on avance dans le Placet était véri-
» table, peut-on croire que les Mandarins
» de lettres et les Mandarins d'armes, si
» attentifs aux moindres obligations de leurs
» charges, n'eussent pas fait arrêter *ces*
» *barques pleines de femmes et de filles*,
» *dont les cris*, dit-on, *fesaient trembler*
» *la terre?*

» Nous savons qu'à la 7.e lune de cette
» même année, et aussitôt que les Mission-
» naires furent renvoyés à Macao, outre les
» perquisitions secrètes qu'on a faites de leur
» conduite, on a saisi plusieurs personnes,
» on les a mises à la torture; et à force de
» tourmens, on s'est flatté de trouver dans
» leurs réponses, de quoi justifier la dureté
» des mauvais traitemens qu'on exerçait à
» leur égard; mais quelqu'effort qu'on ait
» fait, on n'a jamais pu découvrir la moin-
» dre apparence des crimes qu'on leur a
» faussement imputés.

» On dit ordinairement que quand on
» veut perdre quelqu'un, on n'épargne point
» sa peine. Le *Tsong-tou* et le vice-Roi
» de Canton n'ont pas vu par eux-mêmes

» ce qu'ils énoncent dans le Placet : ils s'en » sont rapportés à ce qui leur a été dit. » Les gages que les Missionnaires donnent » à leurs domestiques, ont été regardés » comme des prêts, des avances, ou des » appointemens : on a donné des noms de » Mandarinats aux offices que ces mêmes » domestiques remplissent de portiers de la » maison, de pourvoyeurs, etc. Nous n'osons » nous expliquer sur une pareille conduite, » nous nous contentons de l'exposer aux » grandes lumières de Sa Majesté.

» 4.° Le *Tsong-tou* et le vice-Roi s'ex- » pliquent encore ainsi. *A la 7.e lune de* » *cette présente année, nous avons nommé* » *des Mandarins pour accompagner ces* » *Européens jusqu'à Macao, où ils les ont* » *établis commodément, sans manquer à* » *rien à leur égard : nous leur avons fait* » *rendre le prix de leurs maisons et de leurs* » *Eglises, sans en rien retrancher, etc.*

» *Ngan-to-ni* (le Frère Antoine de la » Conception, Franciscain,) et les autres » Européens sont certainement dignes de » compassion. Ils ont demeuré plusieurs » années à Canton, sans qu'on ait eu aucun » reproche à leur faire, et tout-à-coup on » les en chasse ignominieusement, comme » des gens qui ont tout renversé. Premier » manquement à leur égard.

» Dans le temps qu'on les fit monter sur » les barques pour les conduire à Macao, » ils supplièrent plusieurs fois, avec larmes, » d'accorder quelques jours de délai à deux

» de ces Missionnaires qui étaient grièvement malades : cette légère grâce est durement refusée. A peine furent-ils arrivés à Macao qu'ils expirèrent. Second manquement à leur égard.

» Avant qu'ils arrivassent au port de Macao, on les priva du secours qu'ils attendaient de leurs domestiques, qui furent chargés de chaînes et conduits à Canton, où les uns furent maltraités de coups de bâton, les autres mis à la cangue, afin de déshonorer dans leurs personnes les Missionnaires qu'ils servaient. Troisième manquement à leur égard.

» On ne leur donne que trois jours pour se préparer à leur sortie de Canton, et ces trois jours se réduisent proprement à un seul. Frappés comme d'un coup de foudre des ordres qu'on leur signifiait, et auxquels ils devaient si peu s'attendre, pouvaient-ils revenir sitôt de leur étonnement, et appliquer leurs soins au transport de leurs livres, de leurs meubles, et de leurs autres effets ? Quatrième manquement à leur égard.

» En un mot, on les fait escorter comme des criminels par des Soldats qui les jettent sur le rivage avec leur bagage : traiterait-on autrement les gens les plus indignes de vivre ? Le fait est certain, et l'on ne saurait en disconvenir : il y a longtemps que nous, *Tai-tsin-hien* et autres Européens, en sommes informés, sans oser nous en plaindre ; et ce n'est qu'à

» l'occasion du Placet présenté à l'Empe-
» reur, que nous avons la hardiesse d'en
» parler.

» Le Placet rappelle encore l'ancienne
» calomnie, par laquelle on attribue faus-
» sement aux Missionnaires d'assembler les
» hommes et les femmes pêle-mêle dans un
» même lieu; d'où l'on tire les conclusions
» les plus infamantes. *Ngan-to-ni*, Reli-
» gieux d'un naturel doux et aimable, âgé
» de plus de soixante-dix ans, dont il en a
» passé plus de quarante à donner des re-
» mèdes aux malades, sans nul intérêt, et
» par pure charité; tous les autres Mission-
» naires également chargés d'années, et ac-
» cablés d'infirmités, qui, dès leur tendre
» jeunesse, ont mené la vie la plus pure,
« qui ont renoncé à tous les plaisirs des sens,
» et à tous les honneurs du siècle: voilà ceux
» qu'on accuse des plus grandes infamies.

» Nous sommes des étrangers éloignés de
» notre patrie, exposés à la vue de tout le
» monde; nos actions peuvent-elles être
» long-temps cachées? Si quelqu'un de nous
» était coupable d'un seul des crimes qu'on
» nous impute, ceux qui sont de la même
» Société que lui, le renverraient aus-
» sitôt dans leur Royaume, où ces sortes
» de crimes sont punis très-sévèrement.
» Il se peut faire que quelques-uns des Mar-
» chands qui viennent à Canton pour leur
» commerce, aient donné lieu à de sembla-
» bles plaintes: mais il y a bien de la diffé-
» rence entr'eux et nous; et pour peu qu'on

» eût voulu s'en éclaircir, comme il était
» très-aisé de le faire, on n'aurait point con-
» fondu les bons avec les mauvais.

» Du-reste, dans tout ce que nous venons
» de dire, nous ne prétendons point man-
» quer au respect qui est dû aux deux gran-
» des dignités dont le *Tsong-tou*, et le vice-
» Roi de Canton sont revêtus : mais quand
» nous nous voyons accusés des crimes les
» plus noirs, de trahison, de révolte, du
» renversement des bonnes mœurs, et cela
» dans un Placet dressé avec artifice et avec
» une modération apparente, qui pourrait
» en imposer à ceux qui ne nous connais-
» sent point; notre réputation nous est trop
» chère pour demeurer dans le silence, et
» c'est ce qui nous oblige de justifier notre
» innocence par la réponse que nous fesons
» au Placet, et que nous vous remettons,
» Grands de l'Empire et Ministres d'Etat. »

Ces premiers Ministres à qui nous donnâmes notre réponse, la reçurent, et nous ordonnèrent de venir les trouver le lendemain. On était alors sur la fin de l'année Chinoise. C'est un temps où ils sont fort occupés à régler les offices de tous les Tribunaux qui vaquent alors. Ces vacations durent vingt et quelques jours, et pendant ce temps-là les affaires du Gouvernement sont comme suspendues. Le lendemain et les deux jours suivans, nous allâmes au Palais, pour demander une audience aux Ministres, et apprendre d'eux quel avait été le succès de notre réponse. Ils nous firent dire de ne

pas prendre la peine de revenir, et qu'ils auraient soin de nous faire avertir quand il en serait temps. Nous vîmes bien que nous ne pourrions point avoir d'audience avant la fin des vacations.

Cependant, sur la fin de l'année, l'Empereur nous envoya les présens ordinaires de la nouvelle année, qui consistent en des cerfs, des faisans, des poissons gelés, des fruits, etc.

Le premier jour de l'an, qui était le 14 Février, nous nous rendîmes au Palais pour nous acquitter des cérémonies ordinaires en ce jour-là. L'Empereur, par une distinction singulière, voulut que nous les fissions en sa présence; après quoi il nous fit donner à chacun de nous, deux de ces bourses qu'on porte aux deux côtés de la ceinture, dans chacune desquelles il y avait une demi-once d'argent. Il nous fit servir ensuite une table garnie de viande, de poissons et de laitage. Un accueil si gracieux de la part de ce Prince, fit juger qu'il avait lu notre réponse, et qu'il voulait, par ces marques d'honneur, adoucir le chagrin que nous avaient causé les fausses et injustes accusations des Mandarins de Canton.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au commencement du mois de Mars, que l'Empereur nous fit donner ordre d'aller au Palais pour être admis en sa présence. Nous nous y rendîmes plusieurs jours de suite, mais toujours inutilement: ce Prince et ses Ministres étaient occupés d'affaires

trop importantes pour penser à nous. Le temps se passa de la sorte jusqu'au jour que ce Prince avait déterminé, pour aller faire les cérémonies du printemps à la sépulture de l'Empereur *Cang-hi* son père, laquelle est à trois journées de Pekin. Il partit sans qu'il nous fût permis de le voir.

Au retour de Sa Majesté, quelques-uns des Missionnaires allèrent au Palais, pour s'informer de l'état de sa santé. L'Empereur leur fit dire qu'il se portait bien, et qu'il ordonnait à ceux des Européens qui entendent le mieux la langue Chinoise, et qui sont le plus instruits des coutumes de l'Empire, de se rendre au Palais le lendemain, ou le jour suivant. On ajouta que Sa Majesté voulait que *Se-li-ke*, c'est-à-dire, M. Pedrini, Missionnaire de la Propagande, fût du nombre.

Nous y allâmes le lendemain 18 de Mars, ne doutant point qu'après les bons traitemens que nous avions reçus de l'Empereur au commencement de l'année Chinoise, il n'accordât à quelques-uns des Missionnaires exilés à Macao, la permission de revenir à Canton, pour y demeurer et prendre le soin de nos affaires. Nous étions dans l'erreur, et nous ne fûmes pas long-temps sans en être désabusés.

En arrivant près de la salle où était l'Empereur, nous y vîmes entrer deux des principaux Ministres d'Etat. Jusques-là ce Prince ne nous avait jamais donné audience en présence de ses Ministres, ce qui nous fit juger

qu'il avait à leur donner des ordres qui nous concernaient, et qui paraissaient ne devoir pas nous être favorables. En effet, à peine fûmes-nous entrés, que nous apperçumes qu'il ne s'agissait de rien moins que de nous chasser absolument de la Chine. Tout ce que dit l'Empereur roulait principalement, sur ce que la Religion chrétienne défendait à ceux qui l'embrassent d'honorer leurs ancêtres après leur mort. Tout le temps que l'Empereur parla, il eut constamment les yeux attachés sur M. Pedrini, et l'on eût dit que c'était principalement à lui qu'il adressait la parole. C'est ce que nous lui fîmes remarquer au sortir de l'audience, et il nous répondit, qu'en effet du vivant de l'Empereur *Cang-hi*, et avant qu'*Yong-Tching* son fils montât sur le Trône, il avait souvent disputé avec lui sur cette matière.

Nous fûmes tous d'avis, qu'il fallait dresser un acte de ce qui s'était passé dans cette audience, et que pour le rendre authentique, il serait signé de tous ceux qui y assistèrent; qu'on l'enverrait ensuite à Rome, et à Monseigneur notre Evêque, afin qu'il jugeât si dans ce danger extrême où était la Mission, il n'était pas à propos d'ordonner aux Missionnaires de se conformer aux permissions accordées par le saint Siége, et que son Légat apostolique, M. Mezzabarba, Patriarche d'Alexandrie, leur avait laissées avant son départ de la Chine pour l'Europe. C'est ce que le Prélat jugea absolument nécessaire, en publiant une lettre pastorale par laquelle

il enjoignait à tous les Missionnaires de se conduire selon ces permissions, sous peine de suspense, *ipso facto*, de tout exercice de leurs fonctions.

Tel est l'acte que nous dressâmes. « Le 18 » de Mars de l'année 1733, 3.e jour de la » 2.me lune, nous fûmes appelés au Palais. » Comme il ne nous était point encore venu » de réponse à la Requête que nous avions » présentée au sujet des Missionnaires exilés » de Canton à Macao, nous augurâmes fa- » vorablement de cette audience qui nous » était accordée; mais l'espérance qui nous » flattait ne dura guères, puisque bien loin » de permettre le retour des Missionnaires à » Canton, il s'agissait de nous chasser nous- » mêmes de Pekin et de tout l'Empire.

» Ce fut vers le midi que nous parûmes » devant l'Empereur, en présence de deux » principaux Ministres, qu'il avait fait venir » exprès pour être témoins de ce qu'il avait » à nous dire, et pour exécuter ses ordres. » Après nous avoir parlé de la Loi chré- » tienne, qu'il disait n'avoir encore ni dé- » fendue ni permise, il en vint à un autre » article, sur lequel il insista principale- » ment : *Vous ne rendez aucun honneur à* » *vos parens et à vos ancêtres défunts*, » nous dit-il, *vous n'allez jamais à leur* » *sépulture, ce qui est une impiété très-* » *grande; vous ne faites pas plus de cas de* » *vos parens que d'une tuile qui se trouve à* » *vos pieds : témoin cet* Ourtchen, *qui est* » *de la Famille impériale.* (Le Prince

» Joseph, Confesseur de Jésus-Christ.) *Il*
» *n'eut pas plutôt embrassé votre Loi, qu'il*
» *perdit tout respect pour ses ancêtres, sans*
» *qu'on ait jamais pu vaincre son opiniâ-*
» *treté; c'est ce qui ne peut se souffrir.*
» *Ainsi je suis obligé de proscrire votre*
» *Loi, et de la défendre dans tout mon*
» *Empire; après cette défense, y aura-t-il*
» *quelqu'un qui ose l'embrasser? Vous serez*
» *donc ici sans occupation, et par consé-*
» *quent sans honneur. C'est pourquoi il*
» *faut vous retirer.* L'Empereur ajouta plu-
» sieurs autres choses peu importantes, mais
» il revenait toujours a dire que nous étions
» des impies, qui refusions d'honorer nos
» parens, et qui inspirions le même mépris
» à nos Disciples. Il parlait fort rapidement,
» et d'un ton d'assurance qui ne prouvait
» que trop qu'il était convaincu de la vérité
» des reproches qu'il nous fesait, et que nous
» n'aurions rien à répliquer.

» Lorsque ce Prince nous eut laissé la
» liberté de parler, nous lui répondîmes d'un
» air modeste, mais avec toute la force que
» l'innocence et la vérité inspirent, qu'on
» l'avait mal informé; que tout ce qu'on lui
» avait rapporté était de pures calomnies,
» et de malignes inventions d'ennemis se-
» crets, qui cherchaient à nous rendre
» odieux, et à nous perdre dans l'esprit de
» Sa Majesté; que l'obligation d'honorer
» ses parens, nous est prescrite par la Loi
» chrétienne, et qu'elle en est le quatrième
» commandement; que nous ne pouvons pas

» prêcher une Loi si sainte, sans apprendre » à nos Disciples à s'acquitter de ce devoir » indispensable de piété. *Quoi !* nous dit » l'Empereur, *vous visitez la sépulture de* » *vos ancêtres ? Oui sans doute*, répon- » dîmes-nous, *mais nous ne leur demandons* » *rien, et nous n'attendons rien d'eux. Vous* » *avez donc des tablettes*, reprit le Prince ? » *Non-seulement des tablettes*, dîmes-nous, » *mais encore leurs portraits, qui nous rap-* » *pellent bien mieux leur souvenir.*

» L'Empereur parut fort étonné de ce que » nous lui disions : après nous avoir fait » deux ou trois fois les mêmes questions, » qui furent suivies des mêmes réponses, il » nous dit : *Je ne connais pas votre Loi, je* » *n'ai jamais lu vos livres : s'il est vrai,* » *comme vous le dites, que vous n'êtes point* » *contraires aux honneurs que la piété filiale* » *prescrit à l'égard des parens, vous pou-* » *vez demeurer ici.* Puis se tournant vers ses » Ministres : *Voilà des faits que je croyais* » *constans*, leur dit-il, *et cependant ils les* » *nient fortement. Examinez avec soin cette* » *affaire, informez-vous exactement de la* » *vérité, vous me ferez ensuite votre rap-* » *port, et je donnerai mes ordres.* »

Alors les Ministres se retirèrent : nous les suivîmes jusqu'au vestibule, et là ils voulurent nous interroger tout debout et à la hâte. Nous leur représentâmes que cette affaire ne pouvait pas s'éclaircir en si peu de temps ; que nous leur donnerions des livres qui contiennent les articles de la Loi chré-

tienne, et qu'on y trouverait de quoi contenter pleinement l'Empereur sur tous les doutes qu'il nous avait exposés. Ils y consentirent, et nous nous retirâmes.

Le lendemain qui était la Fête de Saint Joseph, patron de cette Mission, nous portâmes aux Ministres d'Etat les livres dont il s'agissait. Nous y avions joint un Placet, par lequel nous rendions de très-humbles grâces à l'Empereur d'avoir eu la bonté de nous admettre en sa présence et de nous communiquer les accusations calomnieuses dont on s'était efforcé de nous noircir, et qu'il verrait détruites par la simple lecture des livres, qui expliquaient les devoirs de la Religion chrétienne. Nous finissions le Placet par une très-humble prière que nous fesions à Sa Majesté, de nous continuer une semblable faveur, au cas que nos ennemis portassent contre nous jusqu'à son Trône de nouvelles calomnies, afin que nous pussions les détruire de la même manière, et prouver notre innocence. Les Ministres reçurent nos livres, en nous disant qu'il fallait du temps pour les lire, et ils nous congédièrent.

Nous n'avons pu savoir au vrai quel est le jugement qu'ont porté ces Ministres en examinant les livres que nous leur avions remis, ni quel est le rapport qu'ils en ont fait à l'Empereur. Tout ce que nous en avons pu apprendre, c'est qu'ils les ont donnés à lire à quelques-uns des Docteurs qui sont dans leur Tribunal, et que l'un d'eux, après la lecture qu'il en avait faite, avait dit assez

hautement : *Fei ching gin, tso pou lai*, c'est-à-dire, si l'on n'est pas, ou si l'on n'a pas une grande envie d'être saint, difficilement peut-on observer cette Loi.

L'Empereur ne s'est pas contenté de faire examiner nos livres dans le Tribunal de ses Ministres, nous avons su qu'il les avait fait remettre entre les mains de quelques *Ho-chang* et de quelques *Tao-ssée* (ce sont les Ministres des deux Sectes idolâtres) du premier Président du Tribunal de Rites, et du premier Président du Tribunal des Censeurs de l'Empire, afin de pouvoir y trouver quelque prétexte plausible de condamner notre sainte Religion, et de nous chasser tous de son Empire.

C'est apparemment dans la même vue qu'il a donné ordre à quatre Censeurs de l'Empire d'être attentifs à la conduite des Chrétiens, de les interroger sur les pratiques de leur Religion, et en particulier sur les cérémonies établies à la Chine à l'égard des parens défunts. C'est ce que nous avons appris de quelques-uns de nos Chrétiens qui ont subi ces interrogatoires, et qui se rappelant les permissions accordées par le saint Siége, ont répondu d'une manière dont les Censeurs ont paru satisfaits.

Enfin, après plus de cinq mois, les Ministres auxquels nous avions remis quelques-uns des livres qui traitent de la Religion, nous les renvoyèrent, sans nous faire dire un seul mot de ce qu'ils en pensaient, ni des dispositions où était l'Empereur à notre égard.

égard. Ainsi nous sommes toujours dans le même état d'incertitude sur le sort d'une Mission autrefois si florissante, qui se trouve maintenant sur le penchant de sa ruine, et près de périr. Notre unique ressource est dans la miséricorde du grand Maître que nous servons. Aussitôt que s'éleva cette tempête, nous fîmes une neuvaine au sacré cœur de Jésus, et une à la très-sainte Vierge, la priant d'être auprès de lui notre Avocate. Les effets sensibles que nous avons si souvent éprouvés de sa protection, nous entretiennent dans la douce confiance qu'elle ne nous abandonnera pas dans notre extrême douleur. Il serait inutile de vous demander le secours de vos prières : il suffit de vous avoir fait connaître le besoin que nous en avons.

Quelque tristes que soient les circonstances où nous sommes, nous ne laissons pas de recueillir de temps-en-temps de solides fruits de nos travaux. Sans parler des autres Missionnaires, j'ai eu la consolation moi seul, dans le fort même de cet orage, de baptiser plus de cinquante adultes, et un nombre d'enfans encore plus considérable : que n'aurait-on pas lieu d'espérer, si nous étions plus tranquilles ! Je suis avec respect, etc.

LETTRE

Du Père d'Entrecolles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Duhalde, de la même Compagnie.

A Pekin, ce 4 Novembre 1734.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

J'AI hésité quelque temps à vous faire part de quelques secrets et d'autres observations assez curieuses que j'ai trouvées dans les livres Chinois, parce que je n'ai eu ni le loisir, ni la commodité d'en faire des épreuves qui pussent en certifier la vérité ; mais j'ai été rassuré par la réflexion ingénieuse que fait un célèbre Académicien dans une occasion pareille. Voici comme il s'en explique dans le tome de l'Histoire de l'Académie de l'année 1722.

« Les Physiciens qui doivent naturellement » être les plus incrédules sur ces sortes de » merveilles, sont cependant ceux qui les » rejettent avec le moins de mépris, et qui » apportent le plus de dispositions favora- » bles à les examiner. Ils savent mieux que » le reste des hommes quelle est l'étendue » de ce qui nous est inconnu dans la nature. »

C'est ce qui m'encourage à hasarder sur le seul témoignage des Auteurs Chinois, quelques-unes de leurs découvertes, dont je vais vous entretenir. Quand elles ne serviraient qu'à exercer la sagacité de nos savans Artistes, elles ne seraient pas tout-à-fait inutiles. Au-reste, comme ces découvertes ont pour objet diverses choses qui ne peuvent s'assortir ensemble, vous voudrez bien me permettre de ne garder nul ordre en les rapportant.

Les Chinois prétendent avoir trouvé l'art de faire des perles, qui sont en un sens presque naturelles. Les Dames de qualité à la Chine font grand cas des véritables perles, qu'elles emploient d'ordinaire à leurs parures : les rivières de la Tartarie orientale leur en fournissent, mais qui sont moins belles que celles qu'on leur apporte des Indes. Les artificielles ne laissent pas d'avoir leur prix, à proportion de la ressemblance qu'elles ont avec les naturelles.

Le peu d'estime que font les Chinois des perles contrefaites en Europe, fait assez voir qu'ils les jugent beaucoup inférieures à celles qu'ils contrefont eux-mêmes. L'avantage qu'ils y trouvent, c'est que ces perles naissent, se forment, croissent et se perfectionnent sous leurs yeux, et qu'ils les pêchent dans le sein même du poisson, où cette merveille s'opère de la même manière que dans une vraie nacre de perles. Voici en quoi consiste leur secret.

Prenez, disent-ils, une des plus grandes

huitres que vous trouverez dans de l'eau pure ; mettez-la dans un bassin à demi plein d'une belle eau ; placez ce bassin dans un lieu retiré, de telle sorte néanmoins qu'il puisse recevoir aisément la rosée du Ciel ; ayez soin que nulle femme n'en approche, et qu'on n'y entende ni l'aboiement des chiens, ni le chant du coq et des poules : prenez ensuite de la semence de perles (*Ye-Tchu*) dont on fait usage dans la médecine ; réduisez-la en une poudre si fine et si déliée qu'elle soit impalpable ; puis après avoir cueilli des feuilles de l'arbuste nommé *Che ta Kong lao*, (c'est une espèce de houx) lavez proprement ces feuilles, et exprimez-en le suc dont vous vous servirez pour lier ensemble la poudre des semences de perles ; faites de cela de petites boules de la grosseur d'un pois, que vous couvrirez entièrement d'une poudre fine tirée de la pellicule brillante qui est dans l'intérieur de la nacre de perles. Enfin, pour donner à ces pois une parfaite rondeur, roulez-les sur une planche de vernis, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus la moindre inégalité, et qu'ils soient assez secs pour ne pas s'attacher à la main qui les façonne ; après quoi faites-les sécher tout-à-fait à un soleil modéré. Lorsque votre matière sera ainsi préparée, ouvrez la bouche de l'huître, et faites-y glisser la perle nouvellement ébauchée ; nourrissez cette mère-huître durant cent jours de la manière que je vais le marquer : mais soyez exact à lui donner chaque jour sa pâture, sans l'avancer, ni la reculer, ne fût-ce que de quelques minutes. Les cent

jours expirés, vous trouverez une perle de belle eau, et il ne s'agira plus que de la percer.

Notre auteur n'oublie point de marquer de quelles drogues on doit composer cette pâture, et il nomme le *gin seng*, le *china* ou l'esquine blanc, le *peki*, qui est une racine plus glutineuse que la colle de poisson, et le *pe cho*, autre racine médicinale. Il faut, selon lui, prendre de chaque espèce le poids d'une drachme, et les réduire en une poudre très-fine, dont on forme avec du miel purifié sur le feu, des pastilles longues à-peu-près comme un grain de riz mondé, après quoi on partage le tout en cent portions pour les cent jours marqués.

Cet exposé n'est pas, ce me semble, exempt de difficultés, qui auraient besoin d'être éclaircies par l'auteur, s'il pouvait être consulté; car enfin comment ouvrir l'huître et l'ouvrir sans l'endommager? ou bien faut-il attendre que l'huître s'ouvre d'elle-même? Comment desserrer la bouche de l'huître pour y mettre la perle préparée? ou serait-ce qu'il suffit de l'insinuer dans l'enceinte du coquillage? De même pour la distribution de la nourriture qu'on lui fournit chaque jour, se contentera-t-on de la jeter sur l'eau, d'où l'huître ne manquera pas de l'attirer, ou bien veut-on qu'on la lui fasse avaler? il me paraît que tout cela demande des éclaircissemens.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a des gens à la Chine occupés à travailler ces sor-

les de perles, qui certainement n'y emploieraient pas la semence de perles si fort estimée dans la médecine, s'ils n'étaient pas sûrs d'y trouver un profit considérable. Peut-être aussi les Chinois ont-ils éprouvé que par la nourriture qu'ils fournissent à l'huître, il se forme sur la nacre plusieurs petites perles, qui les dédommagent de celles qu'ils ont mises en œuvre pour former la grande.

Quoi qu'il en soit, il me paraît que les Chinois ont eu bien des connaissances sur l'origine des véritables perles. Le choix qu'ils font d'une nacre de perles, d'un lieu retiré et éloigné du grand bruit et des sons aigus et perçans; l'air pur, la rosée, le long terme qu'ils exigent jusqu'à ce que la perle soit formée; les alimens qu'ils fournissent, et par lesquels ils suppléent aux sucs tirés des plantes, que les pluies, après avoir grossi les rivières, entraînent dans les pêcheries de perles, et qui, à ce qu'on assure, les rendent fécondes; toutes ces circonstances font voir que par le secours de l'art, ils ont cherché à imiter la nature dans ses opérations.

Au secret de former des perles en quelque façon naturelles, mon auteur ajoute quelques autres secrets pour leur rendre leur première beauté quand elles l'ont perdue.

Si les perles viennent à perdre leur netteté, il y a un moyen d'en ôter les impuretés adhérentes, et de les rétablir dans leur premier éclat : pour cela, laissez-les tremper pendant une nuit dans du lait de femme; ensuite prenez de l'herbe *I-mou-tsao*, que

vous réduirez en cendres ; faites-en une lessive en recevant dans un bassin l'eau qui en dégoutera à travers un gros linge ; joignez-y un peu de belle farine de froment ; mettez vos perles dans un sachet d'étoffe de soie un peu serrée, et après avoir plongé ce sachet dans la liqueur, frottez doucement les perles avec la main.

Si les perles ont été ternies ou gâtées par quelque matière onctueuse, prenez de la fiente d'oie et de canard, séchée au soleil, que vous réduirez en cendres ; faites-en une décoction, et lorsque l'eau sera rassise, mettez les perles dans un sachet de soie, et lavez-les, comme j'ai dit ci-dessus.

L'approche du feu ou quelques autres accidens rendent quelquefois les perles roussâtres : alors prenez la peau de *Hoan nan tse* (c'est un fruit étranger dont les Bonzes forment leur espèce de chapelet), faites-la bouillir dans l'eau, mettez-y les perles, et lavez-les de la même eau. Ou bien, pilez des navets ou des raves, et après en avoir exprimé le suc, mettez les perles une nuit entière dans ce suc ; elles en sortiront très-blanches.

Si les perles deviennent comme rouges, lavez-les dans le suc que vous aurez exprimé de la racine de bananier d'Inde ; laissez-les pendant la nuit dans ce suc, et le lendemain elles auront leur premier éclat et leur blancheur naturelle.

Les perles sont quelquefois endommagées, lorsque sans réflexion on les a approchées

d'un corps mort ; on les rétablit dans leur premier état en les lavant et les frottant dans la lessive de la plante *I-mout-sao*, dont j'ai déjà parlé, à laquelle on mêle un peu de farine et de chaux.

Enfin mon auteur avertit de ne pas laisser les perles dans un endroit où l'odeur du musc se fasse sentir ; elles seraient bientôt ternies, et perdraient considérablement de leur juste valeur.

La propreté et l'élégance des ameublemens Chinois ont été goûtées en Europe, et il y a long-temps que leurs porcelaines et leurs ouvrages de vernis font l'ornement de nos cabinets. Mais comme la porcelaine est fragile, quelque soin qu'on prenne à conserver les vases, les assiettes, les gobelets, les urnes qui nous viennent de la Chine, il est difficile qu'il ne s'en casse, et l'on regarde d'ordinaire une porcelaine cassée comme perdue. Cette perte parmi les Chinois n'est pas irréparable. Quand la porcelaine n'est pas tout-à-fait brisée, et que les pièces peuvent être rejointes, ils ont le secret de les réunir très-proprement sans qu'il y paraisse, et elles sont d'usage comme auparavant.

Pour y réussir ils se servent d'une espèce de colle faite de la racine de *Pe-ki*, dont j'ai parlé plus haut ; ils la réduisent en une poudre très-fine, qu'ils délayent avec du blanc d'œuf frais. Quand le tout est bien mélangé, ils en frottent les pièces rompues, ils les appliquent et les lient fortement avec un fil à plusieurs tours au corps de la porcelaine, et ils

la présentent à un feu modéré. Lorsqu'elle est sèche, ils en détachent le fil qui la liait, et elle est en état de servir de la même manière que si elle n'eût pas été cassée. La seule précaution qu'il y a à prendre, est de n'y pas verser du bouillon ou du jus chaud de poule, parce qu'il détruirait le ciment dont les pièces ont été réunies.

Mon auteur prétend qu'en employant la mixtion de certaines drogues, il est aisé de peindre ce que l'on veut sur la porcelaine déjà cuite, et que les traits qui y seront tracés, y resteront sans s'effacer, et paraitront aussi naturels que ceux qu'elle reçoit dans le fourneau.

Pour cela, dit-il, prenez cinq drachmes de *nao-cha*, (sel ammoniac), deux drachmes de *lou-fan*, (vitriol Romain, ou d'Allemagne, ou d'Angleterre); trois drachmes de *tan-fan*, (vitriol de Chypre) et cinq drachmes de chaux: pilez le tout, broyez-le finement, délayez-le dans une lessive forte et épaisse, faite de cendres. De ce mélange vous formerez à votre gré des traits ou des figures sur la porcelaine, et après les avoir laissé sécher à l'aise, vous n'aurez plus qu'à laver et frotter le vase. Cette mixtion produit le même effet sur le bambou, et par conséquent sur les cannes qu'on porte en Europe pour se soutenir en marchant.

Les fauteuils et les chaises faites de rotin ou de cannes entrelassées sont devenus à la mode en Europe: ce rotin vieillit à la longue, et perd sa couleur naturelle; pour le

renouveler en quelque sorte et lui rendre sa couleur, il n'y a qu'à prendre des cornets de papier remplis de soufre en poudre, y mettre un feu lent, et faire ensorte que la fumée se répande sur le rotin. Quelque vieux qu'il soit, on le verra rajeunir aussitôt, et devenir tel qu'il était lorsqu'on le mit en œuvre.

Parmi les ornemens qui se trouvent dans les cabinets intérieurs des maisons Chinoises, on y voit des instrumens de musique, tels que sont des espèces de luth, de harpe et de guitare qu'on touche en pinçant délicatement les cordes. Les Lettrés et les Dames Chinoises se font honneur d'en savoir jouer. Selon mon Auteur, si l'ongle est faible, le son que rend l'instrument qui en est pincé, n'est ni fin, ni net, ni plein. Il prétend que le moyen d'affermir les ongles, c'est de les parfumer en les tenant exposés à la vapeur des vers à soie desséchés, qu'on brûle lorsqu'ils sont morts dans leurs cocons.

A la Chine les salles et les chambres des personnes tant soit peu à leur aise, sont tapissées de cartouches remplies de Sentences morales et de paysages, ou en peintures ou en estampes. On ne manque point de secrets en Europe pour renouveler de vieilles peintures; mais peut-être n'y connaît-on pas un moyen aussi court et aussi aisé pour y réussir, que celui qui est pratiqué par les Chinois. La seule eau de chaux produit cet effet. On se sert d'un pinceau pour appliquer cette eau sur la peinture, et quand elle a été ainsi

lavée légèrement jusqu'à trois fois, elle reprend son éclat et sa vivacité.

Pour laver et rajeunir en quelque sorte une vieille estampe, ils l'étendent sur une table bien unie, et l'arrêtent sûrement aux quatre côtés : ils l'humectent ensuite en l'arrosant d'une petite pluie d'eau d'une manière uniforme ; puis par un fin tamis fait de crins de cheval, ils y répandent de la poudre de *hon choui che*, (c'est une pierre qui se trouve dans les Provinces méridionales), et en sèment une couche de l'épaisseur d'un denier. Ils reviennent une seconde fois à humecter l'estampe, ils y mettent une seconde couche également épaisse de cendres de *tchin kia hoei*, (c'est la coquille d'une espèce de moule), et la laissent dans cet état pendant une heure entière ; après quoi, en fesant pencher la table, ils y versent dessus avec force de l'eau tiède, et ils trouvent l'estampe en bon état.

Parmi les ameublemens dont les Chinois sont curieux, ils estiment sur-tout les cassolettes et les vases où l'on fait brûler des odeurs et des parfums. Un cabinet ne serait pas bien orné, si ce meuble y manquait, ou s'il n'était pas d'un goût propre à attirer l'attention de ceux qui viennent rendre visite. Ils font ces meubles d'une figure bizarre, et s'étudient principalement à leur donner un air antique. La matière est souvent de cuivre, mais ils savent la déguiser par certaines drogues aidées de l'action du feu, en lui donnant la couleur qu'ils veulent, avec art et par degrés. Mon livre Chinois explique ainsi ce secret.

Prenez deux drachmes de vert-de-gris, deux drachmes de sel ammoniac, cinq drachmes de *ye-tsoui-tan-fan*, (minéral du Thibet, c'est peut-être la pierre Arménienne ou le vert d'azur) et cinq drachmes de *tchu-cha* (cinabre), réduisez le tout en une poudre fine, que vous mêlerez avec du vinaigre ; mais souvenez-vous qu'avant que d'appliquer cette mixtion sur l'ouvrage de cuivre, il faut le bien frotter et le rendre luisant avec de la cendre d'un bois solide, afin d'en ôter toute saleté onctueuse, et de ne lui laisser aucune inégalité sur la surface.

Après ces préparatifs lavez le vase de cuivre avec de l'eau bien pure et laissez-le sécher; ensuite, avec un pinceau, appliquez de tous côtés par dehors une couche de votre mixtion. Peu de temps après mettez des charbons allumés dans le vase ; un feu vif le fera bientôt changer de couleur. Les charbons étant consumés et le vase refroidi, lavez-le de nouveau pour en ôter le superflu de la couleur qui ne l'aurait pas pénétré, afin que la nouvelle couleur que vous y appliquerez s'y insinue plus aisément ; car on doit réitérer cette opération jusqu'à dix fois ; après quoi vous aurez une pièce à l'antique. Si le vase se trouve parsemé de petites taches noires, il en sera plus estimé.

Si l'on veut donner au cuivre la couleur de peau de chataigne, ajoutez à la mixtion une drachme de vitriol de Chypre ; et après l'avoir appliqué, donnez-y le feu, que vous réitérerez lorsque vous verrez sortir la couleur.

Pour lui donner la couleur d'écorce d'orange, il n'y a qu'à ajouter deux drachmes de *pong-cha* mis en poudre (c'est le borax); mais après l'avoir appliqué, il faut se donner de garde de laver le vase.

Si les vases ainsi préparés venaient à être salis, ou par la sueur des mains, ou de quelqu'autre manière, pour réparer ce défaut, il n'y a qu'à les laisser durant une nuit plongés dans de l'eau de neige fondue.

Un autre livre Chinois me fournit la manière de colorer les vases de cuivre en un beau vert. Prenez, dit-il, de la première eau tirée le matin du puits; mêlez-y du vitriol de Chypre, du vitriol Romain, et de la terre jaune, ensorte que le tout s'épaississe et forme une espèce de boue, ce qui s'appelle *ni-fan;* laissez durant une heure votre vase dans cette liqueur épaisse; après quoi chauffez-le de la manière que je l'ai rapporté ci-dessus : appliquez jusqu'à trois fois une couche de cette mixtion : quand cette triple couche sera sèche, prenez du sel ammoniac dissous et fondu dans l'eau, puis avec un pinceau neuf étendez doucement sur le vase deux ou trois couches de cette liqueur épaisse; après un jour ou un peu plus, lavez le vase, donnez-lui le loisir de sécher, et lavez-le encore, ce qui doit se réitérer trois, quatre ou cinq fois. Le moyen d'y réussir est de bien régler la force de la couleur qu'on y applique, et de gouverner à propos les lotions. Si l'on mettait quelque temps le vase en terre, il s'y formerait de petites taches

qui seraient de la couleur du cinabre. Si l'on souhaitait que ces couleurs fussent plus foncées, il n'y aurait qu'à brûler des feuilles de bambou, et de la vapeur qui s'élèverait, en parfumer le vase.

Ayant chargé un de nos Chrétiens de demander à quelqu'un de ses amis, expérimentés dans ces sortes d'opérations, ce qu'on entendait par ces mots *ni-fan*, il me répondit que pour faire la mixtion qui donne à un vase la couleur dont il s'agit, il faut prendre trois drachmes de sel ammoniac, six drachmes de vitriol de Chypre, et une drachme de vert-de-gris; que le tout étant pilé très-finement, et chaque drogue étant passée séparément au tamis le plus serré, doit se délayer dans une petite écuelle à demi pleine d'eau; qu'après avoir bien fourbi le vase, on trempe du coton dans cette eau, dont on le frotte d'une main légère, parce que le sel ammoniac rend cette mixtion très-pénétrante, et qu'elle pourrait ronger le cuivre; que pour cela, aussitôt qu'on a frotté le vase on le plonge dans l'eau pour enlever la mixtion; qu'ensuite on tient pendant quelque temps l'ouverture du vase renversée sur un petit feu, afin que la chaleur s'insinuant dans le vase, lui donne à la surface extérieure la couleur qu'on souhaite. L'on revient plusieurs fois à cette pratique, jusqu'à ce qu'on aperçoive l'heureux effet de ses opérations. Peut-être cette méthode est-elle plus sure que la précédente: le succès ne dépend souvent que de très-peu de chose qu'on ajoute ou qu'on retranche; ce sont

les diverses tentatives qui nous mettent au fait de ces sortes de recettes.

Les Chinois aiment fort les parfums ; ils en ont de toutes les sortes, de simples et de composés, de ceux qui se trouvent dans leur propre Pays, et d'autres qu'ils font venir des Pays étrangers, comme d'Arabie et des Indes; tantôt ils en font des pastilles odoriférantes, tantôt ils forment des bâtons de diverses poudres de senteur, qu'ils plantent dans un brasier plein de cendres ; ces bâtons ayant pris feu par une des extrémités, exhalent lentement une douce et légère vapeur, et à mesure qu'ils se consument, les cendres tombent dans le brasier sans se répandre au-dehors. Pour ce qui est des autres parfums, tels que l'encens et les poudres odoriférantes, ils les jettent comme nous sur les charbons allumés dans le brasier.

Mon auteur remarque que ceux qui s'étudient à allier ensemble différentes sortes de parfums, ont soin d'y mêler du coton ou de la bourre d'armoise, afin que l'agréable vapeur de ces corps odoriférans se réunissent et s'élèvent à une juste hauteur en forme de colonne, sans s'éparpiller aux environs ; il veut qu'on y ajoute des amandes, des jujubes aigres après les avoir pilées dans un mortier. C'est en cela que consiste tout le secret. Mais en même-temps il avertit que ce qu'on appelle à la Chine coton ou bourre d'armoise, n'est autre chose que la fine mousse qu'on trouve sur de vieux pins. On a débité autrefois qu'un remède souverain contre les

douleurs de la goutte, était d'allumer des boutons d'armoise, et de les laisser se consumer sur la partie affligée; si ceux qui ont essayé ce remède n'en ont pas été soulagés, il se pourrait faire que par les boutons d'armoise on n'entendait, ainsi que les Chinois, autre chose que la fine mousse dont les vieux pins sont revêtus en certains endroits.

Mon auteur ajoute un autre secret pour donner à la vapeur des parfums une figure agréable lorsqu'elle s'élève en l'air. C'est assez l'usage parmi les Chinois d'avoir de grands vases dans leurs jardins, où ils cultivent des fleurs de nénufar : lorsque vers le mois de Juin le nénufar pousse ses larges feuilles, frottez-en quelques-unes de miel; peu de jours après il s'y formera une espèce de petits vers qui rongeront toute la substance verte de la feuille, de laquelle il ne restera que le squelette en forme de gaze; ces filamens seront bientôt desséchés; c'est alors qu'il faut les cueillir, et en ôter le pédicule un peu grossier, après quoi vous réduirez cette gaze en une poudre très-fine : lorsqu'ensuite vous voudrez brûler diverses sortes de parfums sur un brasier et les allier ensemble, joignez-y un peu de cette poussière; la vapeur se réunira comme en un corps en s'élevant assez haut, et se terminera en forme de nuage, ou en figure de chiffres à plusieurs traits.

Si j'étais sûr que mon auteur n'exagérât point, je serais tenté de croire que les secrets suivans qu'il rapporte, seraient comme une

ébauche des lampes sépulcrales et inextinguibles, qui étaient en usage du temps des premiers Empereurs Romains, et des feux Grégeois dont il ne nous reste plus que le nom. Il enseigne le moyen de faire une boule, qui, étant allumée, flotte sur l'eau sans s'éteindre. Composez-la, dit-il, de *tchang-nao*, c'est-à-dire, de camphre de la Chine qui n'est pas fort cher, et qui, étant purifié et cristalisé, donnerait en moindre quantité un camphre équivalent à celui de Bornéo. Prenez donc une drachme de *tchang-nao*; joignez-y une demi-drachme de résine de pin; liez le tout ensemble avec de bonne eau-de-vie : allumez cette masse, et placez-la immédiatement sur l'eau; elle brûlera lentement, et ne s'éteindra que quand elle sera entièrement consumée.

Pour avoir une lampe qui dure, et qui éclaire l'espace d'un mois, cueillez au mois de Juillet une once de l'herbe *feou-ping*, (elle croît sur la surface de l'eau, dans les lacs, et vers le bord des rivières peu rapides); joignez-y une once de *oua-sung*, (c'est le *semper vivum*) de plus, une quantité égale de *yuen-tchi*, (petites racines) de *ko-fuen*, (c'est une espèce de coquillage) et de *hoang-tan*; réduisez le tout en une poudre très-fine, et sur une once d'huile, semez une drachme de cette poudre ainsi préparée.

Un autre Ecrivain Chinois apprend à faire une bougie qui durera toute la nuit, et qui, dans sa longueur, ne se consumera que d'un pouce ou de deux travers de doigts. Le fond

de cette bougie est un mêlange de cire jaune, de résine de pin, et de fleurs d'acacia, une once et six drachmes de chaque espèce; on y joint une drachme de *feou-che* (c'est une pierre légère et poreuse); on fait fondre d'abord la résine et la cire, on y ajoute ensuite les fleurs d'acacia et la pierre *feou-che*, on incorpore bien ces matières dont on a soin d'empreindre et de couvrir la mèche: et c'est ainsi que se forme cette espèce de bougie.

Si l'on employait du vernis sec, de la résine, du salpêtre rafliné, du soufre, de l'encens, et qu'on réduisit le tout en poudre; qu'ensuite, avec du vernis, on formât de petites boules, grosses comme des pois, et que posant un de ces pois sur une plaque de fer, on y mît le feu au commencement de la nuit, quelque vent qu'il fasse, il restera allumé au grand air jusqu'au lendemain.

Le secret que je vais rapporter, a plus de quoi surprendre, mais l'épreuve n'en est pas difficile; et sans avoir égard aux avantages qu'on en pourrait retirer, la seule curiosité peut porter à en faire l'expérience. Il y a un moyen, dit l'auteur Chinois, de se procurer du mercure en le tirant du pourpier sauvage. Pour cela il n'y a qu'à prendre de petites feuilles de pourpier, les briser dans un mortier, avec un pilon de bois d'acacia, et les exposer au soleil levant durant trois jours ou environ. Lorsqu'elles seront sèches, faites les brûler, sans pourtant en détruire la nature et les vertus; enfermez cette masse dans un vase de terre vernissé; ayez soin de le bien

boucher, et de l'enfouir assez avant dans la terre, où vous le laisserez quarante-neuf jours; après quoi retirez le vase, et vous y trouverez le vif-argent bien formé.

Ayant consulté à Pekin un Lettré, Médecin et Droguiste, sur cet extrait d'un de leurs livres, il me répondit que rien n'était plus certain, et que dans les boutiques on vendait deux sortes de mercure; l'un qui se tire des mines, et qu'on appelle *Chan-chouin-in;* et l'autre qui se tire des plantes, et qu'on nomme *tsao-chouin-in.*

M. de Réaumur qui, par ses curieuses opérations de chimie, a trouvé que dans les principes des plantes il y avait du fer, nous dispose à croire qu'on peut aussi trouver du mercure en certaines plantes; et si en réfléchissant sur la nature des plantes nous cherchions quelle est celle qui plus vraisemblablement renfermerait du vif-argent dans sa composition, ne serait-il pas naturel de penser au pourpier? car enfin l'herbier Chinois, qui en cela s'accorde avec le sentiment de nos savans Botanistes d'Europe, donne au pourpier des vertus qu'on attribue au mercure. Le pourpier, dit-il, est froid de sa nature, il fait mourir les vers et toutes sortes de vermine; on l'emploie utilement contre les humeurs malignes qu'il dissout; et parce que de sa nature il est volatile, il débouche, il tient libres et ouverts les divers canaux et les différens conduits du corps humain.

Quoi qu'il en soit, je serais assez porté à croire que le vif-argent, tiré des plantes par

la solution et la séparation des principes, serait dégagé de plusieurs impuretés que celui qu'on tire des mines a naturellement ; car pour être exalté dans les plantes en parties très-subtiles, il a dû se décharger des fibres rameuses et sulfureuses qui l'embarrassent plus ou moins, et dont on le délivre en le purifiant et le passant au travers de la peau de chamois.

Si par l'expérience on trouve que cette recette soit sûre, on en tirera un double avantage ; le premier, c'est que par-tout et en assez peu de temps on pourra se procurer une quantité raisonnable de mercure ; le second, qui est le plus considérable, c'est que par le vif-argent qu'on aura tiré du pourpier, on jugera mieux des divers usages de cette plante, et l'on déterminera plus certainement avec quelle confiance ou avec quelle précaution on doit s'en servir, selon les différentes situations des personnes saines ou malades : d'ailleurs son suc, préparé jusqu'à un certain point, pourra même agir sur les métaux disposés à le recevoir.

Les deux ou trois secrets que je vais rapporter, et que j'ai tirés d'un de mes livres, ne m'ont été confirmés par aucun Chinois ; mais s'ils sont véritables, ils font connaître quelle est l'action du suc des plantes, lorsqu'on le mêle à des métaux mis en fusion. On y avance que du plomb fondu, qu'on fait cuire dans le suc exprimé de la fumeterre à fleurs jaunes, se changera en *Si-la ;* c'est l'étain de la Chine qui est plus beau que l'étain d'Eu-

rope. Il se peut faire qu'il y ait de l'exagération dans cette promesse ; en tout cas l'essai qu'en ferait un curieux, le porterait peut-être à quelque heureuse découverte.

Cette recette, aidée de la suivante, pourra perfectionner les épreuves qu'on en voudrait faire. Je trouve dans un autre livre que l'on donnera à un vase d'étain la fermeté du fer et l'éclat de l'argent, en le tenant sur le feu dans du *Kang-Cha*, (limailles d'acier), dans du *Pe-pi*, (l'arsenic) et dans du sel.

Un autre Auteur prétend qu'en frottant de l'étain de la Chine avec une poudre fine, composée d'une once de *Tan-fan*, (couperose) et dans deux drachmes de *Pe-fan*, (alun) ce frottement donnera à l'étain la couleur de l'or, et que si l'on en frotte du fer il deviendra rouge. Peut-être que la manière dont les Chinois préparent le fer pour le dorer, a la vertu de l'adoucir, et de le rendre plus propre à être pénétré de la couperose et de l'alun. Telle est la préparation qu'ils y apportent : ils mêlent ensemble une écuellée de suc de *Tsung*, (oignons et porreaux) autant de riz aigri, trois têtes d'ail pilées, et le poids de cinq drachmes de graisse de chien ; ils mettent le fer dans de l'eau avec cette mixtion, qu'ils font cuire jusqu'à ce qu'on apperçoive que le fer prend la couleur d'un blanc pâle.

Ce que mon livre rapporte de la manière dont les Chinois animent l'aiguille d'une boussole, afin qu'elle se tourne vers les pôles, m'a paru fort extraordinaire. Ils n'ont

point recours, comme nous, à la pierre d'aimant, quoique la Chine en soit abondamment pourvue, et que d'ailleurs ses vertus, sur-tout celle qu'elle a d'attirer le fer, ne leur soit pas inconnue, puisqu'ils lui donnent le nom de *Hi-thie-che*, c'est-à-dire pierre qui attire le fer; cette connaissance, qu'ils ont de ses propriétés, a donné lieu à la fable qu'ils racontent d'un lac où l'on n'ose pas exposer des vaisseaux, parce qu'il y a, disent-ils, au fond de ce lac une si grande quantité de pierres d'aimant, que tous les ferremens qui lient ensemble les membres du bâtiment étant attirés en bas, il faut nécessairement qu'ils s'en aillent en pièces: de là vient pareillement cette fausse opinion où sont les Médecins Chinois, que fesant entrer de la poudre d'aimant dans un emplâtre, elle attirera les parcelles de fer restées dans une plaie.

Mais enfin si les Chinois n'emploient pas l'aimant pour vivifier l'aiguille de la boussole, de quel moyen se servent-ils? C'est à quoi il faut satisfaire en rapportant la recette qu'ils prescrivent.

Prenez, disent-ils, en premier lieu du *Tchu-cha*; (c'est du vrai cinabre qui est rare en Europe, dont apparemment il est parlé, d'après Dioscorides, dans le Dictionnaire de l'Académie); en second lieu du *Hiun-ho-ang*, (de l'orpiment). Il y en a qu'on appelle *Tse-hoang-tse*, c'est-à-dire, femelle, qui est le plus cher; et d'autre qu'on nomme *Hiun-hoang-hiung*, c'est-à-

dire mâle ; celui-ci pourrait bien être le réalgal ou la sandaraque jaune tirant sur le rouge. Au cinabre et à l'orpiment, joignez de la limaille d'aiguille ; réduisez tout cela à poids égal en une poudre fine, que vous lierez ensemble, et que vous mêlangerez bien, avec du sang tiré des crêtes de coqs blancs. Après quoi vous prendrez vingt ou trente aiguilles fines, que vous couvrirez de tous côtés de cette mixtion, et après les avoir empaquetées dans du papier, vous les tiendrez pendant sept jours et sept nuits dans un petit fourneau, sous lequel vous entretiendrez constamment un feu clair de charbon de bois. Après cette opération, enveloppez ces mêmes aiguilles, et portez-les durant trois jours appliquées sur la chair. Faites alors l'épreuve de vos aiguilles, et vous trouverez qu'elles se tourneront avec justesse vers les pôles, et qu'elles seront très-propres pour les usages de la boussole.

Si l'effet de cette recette est aussi vrai que l'assure mon auteur, le savant Académicien que j'ai cité au commencement de ma lettre, a bien raison de dire qu'il arrive des choses où nous devons avoir recours à la vaste étendue de ce qui nous est inconnu dans la nature ; car enfin la vertu des ingrédiens qui composent la recette, ne paraît guères avoir de liaison avec la juste direction des aiguilles vers les pôles.

En premier lieu, on doit mettre pendant long-temps ces aiguilles sous un feu clair, et il est certain que le meilleur aimant, et

l'aiguille la mieux aimantée, perdent leur force et leur vertu par l'action du feu. En second lieu, la mixtion dont on couvre ces aiguilles, est composée de minéraux nullement propres à aimanter ; le soufre, le vif-argent, l'arsenic y dominent ; s'il y entre du fer, il est en poussière, et n'a plus l'arrangement de ses parties et de ses pores propre à communiquer la vertu magnétique : enfin les parties sulfureuses et graisseuses du sang des crêtes de coqs qui lient les ingrédiens, et la transpiration fuligineuse du corps humain, qu'on recommande, arrêtent l'action la plus forte de l'aimant.

Du-reste on aurait encore plus lieu d'être surpris, si en fesant l'épreuve de cette recette, on trouvait qu'une aiguille ainsi préparée pour l'usage de la boussole, fût moins susceptible des déclinaisons et des variations qui se trouvent dans les aiguilles aimantées, et qui embarrassent si souvent les voyageurs. Il semble que les Chinois ignorent ces variations, du-moins ils n'en font aucune mention.

Le secret chimérique de la pierre philosophale a été en vogue parmi les Chinois long-temps avant qu'on en eût les premières notions en Europe. Ils parlent dans leurs livres en termes magnifiques de la semence d'or et de la poudre de projection ; et ce que nos charlatans appellent grand œuvre, ils le nomment *lientan*, et promettent de tirer de leurs creusets, non-seulement de l'or, mais encore un remède spécifique et universel,

qui

qui procure à ceux qui le prennent une espèce d'immortalité. Rien de plus capable de flatter les heureux du siècle. Aussi a-t-on vu de riches Seigneurs et des Empereurs même tellement infatués de ces belles promesses, qu'ils n'ont eu nulle peine à épuiser leurs véritables trésors, pour acquérir ces richesses imaginaires, et cette prétendue immortalité.

Ce qui m'a le plus surpris dans les livres où ils traitent de cette matière, c'est qu'ils prétendent que les dépositaires d'un si précieux secret, quelque habiles qu'ils soient, et quelque dépense qu'ils fassent, courent risque d'échouer dans leur entreprise, s'ils n'ont pas une vertu épurée qui attire la bénédiction du Ciel sur des opérations si importantes et si délicates.

Un de ces Alchimistes fortement prévenu de cette idée, crut que pour devenir véritablement vertueux, et par-là réussir dans son art, il lui fallait embrasser la Religion chrétienne. Dans cette vue il se rendit à l'Eglise que nous avions à *King-te-tching*, et pria le Missionnaire de l'instruire de notre sainte Loi. Aussitôt qu'il se fut rempli de la connaissance des vérités chrétiennes, il se désabusa entièrement de ses ridicules prétentions, il brûla les livres de son art, et en devenant un fervent Chrétien, il trouva la vraie source de l'immortalité.

Mais s'il y a eu des souffleurs de bonne foi, qui s'étant entêtés de cette chimère, n'en ont été détrompés qu'après avoir converti leurs biens en charbons, et s'être réduits

à l'indigence, il y en a eu encore plus de fourbes, qui par des promesses trompeuses, ont réussi à surprendre les Peuples, et se sont véritablement enrichis aux dépens de leur crédulité. Les Chinois éclairés racontent plusieurs histoires des filouteries de ces faux Alchimistes, et de la simplicité de ceux qui se sont laissés duper par leurs promesses. De plusieurs traits de supercherie en ce genre qu'on trouve dans leurs livres, je n'en rapporterai qu'un seul, par lequel je finirai cette lettre.

Un de ces fourbes qui se fesait passer pour l'un des premiers maîtres de l'art, affectait par-tout un grand air de probité, et sur-tout de désintéressement, tel qu'il peut être dans un homme à qui l'or naît sous la main ; il trouva le moyen de se faire connaître à un riche Seigneur, qui, après avoir occupé les premiers emplois de l'Empire, s'était retiré dans sa Province. Il s'insinua adroitement dans sa maison, et peu-à-peu il sut si bien ménager son esprit par ses complaisances et par ses souplesses, qu'il gagna entièrement ses bonnes grâces. Alors laissant échapper dans les divers entretiens certains traits de son habileté dans la transmutation des métaux, la curiosité du Mandarin fut extraordinairement piquée, et le charlatan lui avoua enfin qu'il avait trouvé le secret de la pierre philosophale : il s'offrit même à lui communiquer ce secret, uniquement par reconnaissance de ses honnêtetés, et des marques singulières qu'il recevait de son affection.

Le crédule Seigneur donna dans le piége : « Il faut bien, se disait-il en lui-même, » que depuis tant de siècles qu'on parle de » ce secret admirable, il y ait un petit nom- » bre d'ames chéries du Ciel, qui en aient » été favorisées, avec obligation de ne le » pas communiquer aux ames vulgaires. » Sans doute que le Ciel, en m'adressant un » si grand homme, et lui inspirant le desir » de m'initier dans de si profonds mystères, » veut récompenser l'intégrité avec laquelle » j'ai exercé les premières Magistratures. » A ce moment il s'entêta si fort de l'Alchimiste, qu'il était dans l'impatience de voir commencer les opérations ; il n'avait garde de s'effrayer de la dépense, persuadé comme il était, de trouver dans sa maison une mine d'or intarissable, et, ce qui le flattait le plus, un moyen infaillible de prolonger ses jours.

L'Alchimiste ne se fit pas long-temps prier : il choisit dans le vaste Palais du riche vieillard un appartement commode et agréable, où l'on n'épargna rien pour le bien régaler, lui, sa prétendue femme et ses domestiques, car cette femme n'était rien moins que son épouse ; c'était une courtisane d'une rare beauté, qu'il avait associée à sa charlatanerie, et qui devait y jouer le principal rôle.

Dès qu'on se mit en devoir de commencer le travail, on apporta de grosses sommes à l'Alchimiste pour les précieux ingrédiens qu'il devait mettre dans le creuset, mais qu'il fit passer aussitôt dans ses coffres.

Ce qui en imposait encore plus au vieillard, c'était de voir les soins que le charlatan se donnait pour s'assurer la protection du Ciel : il se prosternait sans cesse, il brûlait quantité de parfums, et il exhortait continuellement le Mandarin à ne point entrer dans le laboratoire sans s'être purifié auparavant, parce que la moindre souillure ruinerait le travail de plusieurs jours. La Dame de son côté se montrait souvent à la dérobée, et laissait comme par mégarde entrevoir ses attraits.

L'ouvrage allait toujours son train, et au bout de quelque temps l'Alchimiste fit voir au crédule Seigneur d'heureuses transmutations, qui annonçaient un terme assez court pour la perfection du grand œuvre ; ce fut pour lui un grand sujet de joie, mais cette joie fut bientôt troublée par la nouvelle que le charlatan reçut de la mort de sa mère. Il était trop bon fils, et trop exact observateur des Lois de l'Empire, pour n'aller pas sur-le-champ lui rendre les derniers devoirs. Il consola néanmoins le Mandarin, en l'assurant qu'il reviendrait dans peu de jours : « d'ailleurs, lui ajouta-t-il, l'ouvrage ne » sera point interrompu ; je laisse ma femme » et quelques domestiques qui en savent assez » pour ce qui reste à faire. » La dame parut fort touchée de cette courte séparation ; ses pleurs et ses gémissemens prouvaient le desir qu'elle avait d'accompagner son mari, et de partager avec lui les devoirs de la piété filiale.

Pendant l'absence de l'Alchimiste, le riche vieillard visitait souvent le labora-

toire : la Dame fit bien son personnage, et n'omit rien de tout ce qui pouvait lui inspirer de la passion : elle réussit au-delà de ses espérances ; le vieillard fut bientôt épris de ses charmes. Les visites du laboratoire devinrent plus fréquentes et les entretiens plus longs et plus secrets. Les domestiques s'en aperçurent, et c'était l'intention de la Dame que rien n'échappât à leur connaissance, parce que dans la suite ils devaient servir de témoins.

Cependant l'Alchimiste arrive ; certains signes que fit la Dame l'instruisent d'abord de ce qui s'était passé. Après avoir reçu du Mandarin les complimens ordinaires sur son prompt retour, il va visiter l'ouvrage : il trouve tout en désordre ; preuve certaine, s'écria-t-il, des infamies dont le laboratoire a été souillé ; et entrant en fureur, il renverse les creusets et les fourneaux, et veut tuer tout à-la-fois sa femme et ses domestiques. La Dame se jette à ses pieds, demande pardon avec larmes, et avoue qu'elle a été séduite. Les domestiques en pleurs détestent le jour où ils sont entrés dans une maison si abominable. L'Alchimiste, plus forcené que jamais, tempête, crie, et jure qu'il va de ce pas porter ses plaintes aux Magistrats, et demander justice contre le Mandarin qui l'a déshonoré. A la Chine un adultère prouvé est un crime digne de mort et capable de ruiner les maisons les plus opulentes. L'infortuné vieillard, saisi d'effroi, et cherchant à éviter la honte du châtiment et la perte

de ses biens, fait tous ses efforts pour adoucir l'esprit du furieux Alchimiste : il lui offre des sommes considérables d'or et d'argent ; et pour réparer le déshonneur de la Dame, il l'accable de pierreries et de bijoux de toutes les sortes. L'Alchimiste et la Dame ne se laissent fléchir qu'avec peine : ils promettent enfin de ne pas pousser plus loin cette affaire, et ils se retirent en s'applaudissant, dans le fond du cœur, d'avoir si bien réussi à trouver la pierre philosophale.

Je souhaite, mon Révérend Père, que ces extraits que m'ont fournis les livres Chinois, puissent être de quelque utilité ; du-moins j'aurai fait connaître quel est le génie de ces Peuples dans la recherche des causes naturelles, et quel est le progrès qu'ils ont fait dans la physique. Je suis avec respect, etc.

LETTRE

*Du Père Parennin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend P. ***, de la même Compagnie.*

A Pekin, ce 29 Octobre 1734.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Nous n'aurons cette année aucunes réponses à faire, parce que nous n'avons point reçu de lettres d'Europe. L'année dernière,

le 25 de Septembre, j'écrivis au Révérend Père la Gorrée, assistant, un assez gros paquet que j'envoyai ouvert, sous l'adresse de votre Révérence, à Lyon ; j'espère qu'elle l'aura reçu de Paris où M. de Velaerd de Barre, Officier de la Compagnie de la Chine, le porta ; maintenant je vais joindre ici la copie de la lettre que j'écris au Père Duhalde ; sans cela, vous ne la verriez que bien tard avec le public : après que votre Révérence l'aura lue, je la prie de l'envoyer au Père Beaupoil.

Cette copie apprendra à votre Révérence l'état actuel de la Mission, et notre situation qui est toujours mal assurée, parce que la conduite de l'Empereur n'est pas constamment la même, et qu'il est impénétrable dans ses résolutions : il hait positivement la Religion chrétienne ; mais, par bienséance, il garde ici des mesures avec nous, nous traite bien devant le monde de peur que la différence entre son père et lui ne soit trop marquée. Le jour de l'an Chinois, quand nous allâmes tous lui faire la révérence, il fit ouvrir les portes d'une salle où il s'était mis exprès, nous fit entrer dans la Cour, de laquelle nous pouvions le voir, mais trop loin pour lui parler ; c'est là que nous fîmes la cérémonie ; après cela l'Empereur nous envoya à chacun des étrennes sur des bandèges portées par les Eunuques de sa présence : quand nous les eûmes reçues et remercié, il m'appela par mon nom à haute voix ; je montai dans la salle, où il me donna

de nouvelles étrennes, avec des paroles fort obligeantes, enfin me gracieusa, comme on parle aujourd'hui : quelle était sa vue ? Je n'en sais rien, mais je résolus dès-lors d'en profiter pour éprouver du-moins ce qu'il avait dans l'ame ; et voici comment je m'y pris.

Le Père Hervieu, notre Supérieur-Général, m'écrivit de Macao à l'arrivée des vaisseaux de la mousson passée, que le Père Contancin était mort en mer ; que les deux compagnons qu'il amenait, et qui étaient arrivés en bonne santé à Macao, n'étaient venus que pour être Missionnaires, et n'avaient aucun des talens qu'on veut pour le service de l'Empereur ; que cela était d'autant plus fâcheux, que nous étions ici bien des vieillards qui laisserions bientôt un grand vide dans notre maison Française, etc. ; qu'il souhaiterait fort, sans beaucoup l'espérer, que je pusse trouver quelques moyens de les faire venir ici : je le souhaitais aussi, et me résolus de demander en grâce à l'Empereur la permission de faire venir ici, pour m'aider dans ma vieillesse, deux de mes compatriotes nouvellement débarqués à Macao ; qu'ils étaient jeunes et gens de lettres ; que je leur enseignerais les langues Tartare et Chinoise pour les mettre en état de servir Sa Majesté, etc. ; qu'au-reste ce voyage se ferait à nos frais, sans être incommode aux Mandarins, demandant seulement qu'il y eût ordre de leur laisser le chemin libre ; que si Sa Majesté m'accordait cette grâce, j'en aurais toute la reconnaissance possi-

ble, etc. : le reste n'était qu'un compliment.

Le 22 de Mars mon Placet fut présenté, et sur-le-champ l'Empereur accorda ce que je demandais, et fit ordonner, par le Tribunal des troupes, au *Tsong-tou* de Canton, de nommer un petit Mandarin pour amener à la Cour *Tsao-Che-Lin* et *Oukun*, ce sont les noms Chinois des Pères Gabriel Boussel et Pierre Foureau ; le premier de la province de Toulouse, et l'autre de celle de Paris, etc.

Ils arrivèrent ici en bonne santé, le 15 de Septembre, et le 19 du même mois je les conduisis à la maison de Campagne de l'Empereur, ayant les présens que j'avais préparés avant leur arrivée ; car je savais que le feu Père Contancin n'avait porté de Paris aucune curiosité.

L'Empereur nous admit tous trois en sa présence, grâce que je n'attendais pas ; traita bien les nouveaux venus, reçut quelques-uns de leurs présens, et sur-le-champ leur en fit devant les Grands qui étaient là pour avoir audience, me fit quelques questions, et nous renvoya contens. De tout cela on ne peut conclure autre chose, sinon que l'Empereur a voulu m'obliger, et non point qu'il soit revenu à l'égard de notre sainte Religion, car je le crois là dessus toujours le même. Ce qu'il y a de bon en cela, c'est que les Mandarins de Canton n'ont pu comprendre cette conduite de l'Empereur, et seront plus réservés à l'égard des Missionnaires qui sont encore à Macao, et dont au-

cun n'a pu retourner avec permission à Canton, quoique les vaisseaux marchands y soient admis, ne pouvant entrer ni rester dans le petit port de Macao, comme nous le soutinmes à l'Empereur contre l'avis du *Tsong-tou*, nommé *Omitu*, qui a perdu son procès sur cet article, mais qui n'en est pas moins ferme à empêcher que les Missionnaires ne rentrent à Canton, où il a vendu toutes nos Eglises, et envoyé le prix tel qu'il lui a plu au Procureur de la ville de Macao, Ville qui est dans la dernière misère; aussi son Procureur n'a point encore rendu cet argent aux Missionnaires.

Je n'ai pas le temps d'écrire au Révérend Père Beaupoil, à qui je ne pourrais dire autre chose que ce que je viens d'écrire, et je prie Votre Révérence de le lui communiquer, et de saluer les Révérends Pères Fulchiron, de Veau, de Russi, mes anciens compagnons de noviciat, s'ils sont à Lyon. Nous sommes actuellement treize dans cette maison, y compris trois Chinois, dont l'un est Prêtre, les deux autres Novices; les autres sont les Pères d'Entrecolles, Regis, de Maillac, Gaubil, de Lacharme, Chassier, Boussel, Foureau, le Frère Rousset et moi qui nous recommandons tous aux saints sacrifices de votre Révérence. Je suis, etc.

LETTRE

Du Père Parennin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Dortous de Mairan, de l'Académie Royale des Sciences.

A Pekin, ce 28 Septembre 1735.

MONSIEUR,

La paix de N. S.

LORSQUE j'ai à répondre aux lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, je me vois toujours obligé de commencer ma réponse par de nouvelles actions de grâces ; vous multipliez si fort les bienfaits, qu'il ne me reste plus d'expressions, pour vous marquer combien je vous suis redevable, et à Messieurs de votre illustre Académie. Comme c'est vous, Monsieur, qui m'avez procuré l'honneur et le bien qu'ils me font, il est naturel que je vous supplie de leur en témoigner ma vive reconnaissance. Aussitôt que la caisse qui renferme vos nouveaux Mémoires sera arrivée à Pekin, je les joindrai, dans notre bibliothèque, à tous les précédens, afin que ceux qui composent cette maison, profitent de ce trésor, lequel sera ici un monument éternel de la gloire de l'Académie et de sa libéralité.

Outre la continuation de ces Mémoires, j'ai reçu une carte de la lune, de feu M. Cassini, avec ce que vous appelez par modestie votre petit ouvrage de physique, fait autrefois en Province, dont vous avez bien voulu me faire présent. Il est vrai que cet ouvrage est petit, si l'on ne considère que le volume; mais tout petit qu'il est, on peut dire, sans flatterie, qu'il y a plus de substance, de pénétration, de justesse et de force de raisonnement, que dans beaucoup d'autres grands volumes sur le même sujet, lesquels après avoir fatigué la vue et l'esprit, le laissent aussi vide qu'il l'était avant que d'en avoir fait la lecture; je veux dire qu'on n'en est pas mieux instruit; au-lieu que votre ouvrage, Monsieur, satisfait pleinement le lecteur, en le conduisant comme par la main, et en lui découvrant pied-à-pied les plus beaux secrets de la nature, à la plupart desquels on ne s'était pas avisé de penser.

Quoique les vues des hommes sur la physique ne soient, à proprement parler, que des systêmes, qui ne prouvent pas que les choses soient effectivement telles qu'on les a imaginées, mais seulement qu'elles pourraient bien être ainsi; cependant, Monsieur, en lisant votre dissertation sur la glace, je ne pouvais m'empêcher de penser qu'elles ne fussent réellement telles que vous les exposez.

Je me souviens qu'en la même année 1716, que votre dissertation fut si justement couronnée à Bordeaux, je suivis l'Empereur à la chasse du tigre pendant l'hiver, et je me

trouvai insensiblement engagé à convaincre une célèbre compagnie, composée de deux Ministres de l'Empire, et de dix Docteurs choisis, qui se nomment *Han-lin*, qu'on pouvait glacer de l'eau chaude auprès d'un brasier.

Cet engagement était une suite des entretiens que j'avais eus avec ces Messieurs sur la congélation des liquides au temps froid. Ils expliquaient cet effet de la nature à-peu-près comme nos anciens philosophes, par des termes équivalens aux qualités occultes, mais sans faire paraître beaucoup d'attachement à leurs opinions, dont ils sentaient le faible; car ils ne manquent pas d'esprit, mais seulement d'application.

Quand ils m'eurent invité à parler à mon tour, je tâchai de leur faire comprendre la nature du liquide, sa composition, ses parties intégrantes, leur figure, l'air mêlé dans les intervalles, qui tient les parties en mouvement, etc. Je concluais ensuite que pour glacer l'eau, il ne s'agissait que de la déranger, c'est-à-dire, d'en faire sortir les parties les plus subtiles, qui empêchaient les autres de se lier, et y en introduire d'autres capables de la fixer et d'en arrêter le mouvement.

« Ce serait, dit un de ces Messieurs, une » jolie opération à voir, et je serais curieux » de savoir de quels instrumens on pourrait » se servir pour travailler sur des parties si » subtiles qu'elles échappent à notre vue. » Monsieur, lui répondis-je, puisque sur ce » que j'ai l'honneur de vous dire, vous n'en

» voulez croire qu'à vos yeux, quoiqu'ils ne
» soient pas toujours des témoins sûrs de la
» vérité, je suis prêt à contenter votre
» curiosité. »

A peine avais-je achevé de parler, que tous me prirent au mot. Ils marquèrent le lieu, le jour, ou plutôt la nuit où se devait faire cette opération; car pendant le jour ils ne sont pas libres, et il se peut faire à chaque moment qu'on les appelle au Palais. Il arriva qu'un soir qu'on avait fixé pour le lieu du rendez-vous, qui était la tente du Président des Docteurs, et dans le moment même que je partais pour y aller, l'Empereur fit ouvrir la barrière qui ferme le camp impérial, pour m'envoyer chercher par un Eunuque, avec ordre de lui amener un Chirurgien; cet incident me fit manquer à ma parole: il m'était aisé d'en faire informer ces Messieurs, mais j'aimai mieux les laisser dans le doute. Eux de leur côté ne me voyant point arriver, envoyèrent un domestique jusqu'à ma tente, pour m'avertir qu'ils m'attendaient: on se contenta de répondre que j'étais sorti; cette réponse les surprit, et leur fit soupçonner que je m'étais trop avancé. Un d'entr'eux, qui ne croyait pas qu'un étranger, qu'un barbare, ainsi qu'ils appelent tous ceux qui ne sont pas Chinois, en pût savoir plus que lui, perdit patience, comme on me le raconta dans la suite: « Eh! Messieurs, s'écria-t-il,
» jusqu'à quand vous laisserez-vous tromper
» par un homme, qui non content de nous
» avoir souvent amusé sur la Religion par

» des discours frivoles et dénués de preuves » sensibles, veut encore nous tromper sur les » choses naturelles par des explications nullement fondées et inventées à plaisir. Que » dira-t-on de nous, quand on saura qu'il » a assemblé ici tant d'honnêtes gens pour » écouter les fables qu'il nous débite ? » Sur quoi il se leva brusquement, et prit le chemin de sa tente pour y prendre du repos, et dissiper son indignation. Les autres, plus modérés, se retirèrent peu après, mais sans faire aucun éclat.

Le Président, qui est de mes amis, resta seul, véritablement mortifié de n'avoir pu me justifier, ni me prévenir à temps, pour me détourner de tenter une entreprise qu'il croyait au-dessus des forces humaines : car, disait-il, c'est vouloir forcer la nature, que de faire geler de l'eau auprès du feu.

Le lendemain je vis ces Messieurs qui suivaient le cercle de la chasse : j'allai leur faire mes excuses, en leur disant la raison qui m'avait fait manquer au rendez-vous. La politesse Chinoise ne leur permit pas de me répondre ce qu'ils pensaient ; mais prenant un ton qui marquait assez qu'on m'en tenait quitte, ils me dirent que ce serait pour une autre fois. « Ce sera ce soir même, re- » pris-je, si vous l'agréez, car je n'irai pas » à la Porte (1), et je me rendrai de bonne » heure chez M. le Président. » Je m'y rendis effectivement le premier, car ces

(1) C'est-à-dire, chez l'Empereur.

Messieurs ne doivent quitter la porte que quand on la ferme. Ils furent contens de me trouver à leur arrivée.

Après les complimens ordinaires, chacun prit sa place, formant une espèce de cercle autour d'un grand brasier, qui était au milieu de la tente, dont on affecta d'abaisser la portière, afin d'augmenter la chaleur, dans la pensée où ils étaient qu'elle empêcherait le succès de l'opération. Ils commencèrent d'abord à parler de choses indifférentes; car voyant qu'il n'y avait rien de préparé que pour une simple conversation, ils crurent que je n'étais venu que pour m'excuser, ou pour me divertir aux dépens de ceux qui avaient eu la simplicité de croire qu'on pût congeler des liquides dans un lieu si chaud.

Lorsque je m'aperçus que la chaleur était devenue si grande, qu'elle les obligeait à quitter leurs bonnets et leurs casaques de zibeline, je pris la parole : « Hé bien, Mes» sieurs, leur dis-je, en riant, je crois que » nous serons bientôt obligés de boire à la » glace; ne seriez-vous pas d'avis que j'en » préparasse de bonne heure? » Cette proposition fut reçue avec un éclat de rire, et on la prit pour une plaisanterie. Le Président me demanda si je parlais sérieusement : « Oserais-je parler autrement, lui répon» dis-je, devant une si respectable com» pagnie? Ordonnez seulement à vos domes» tiques de m'apporter une écuelle d'argent » remplie de neige avec sa soucoupe pleine

» d'eau, et je vous ferai voir que je n'ai rien » avancé que je ne puisse exécuter ».

Je fus servi à l'instant ; car en arrivant j'avais pris la précaution de dire aux Officiers du Président de me tenir tout cela prêt. J'étais assis sur un coussin, les jambes croisées comme tous les autres : on m'apporta l'écuelle remplie de neige, et le plat plein d'eau tiède. Cet appareil réveilla l'attention des spectateurs. Il s'agissait cependant de mêler avec la neige, sans qu'on s'en aperçût, le nitre que j'avais apporté. Je pris pour prétexte que les flambeaux, qui éclairaient la tente, étant trop près de moi, m'incommodaient la vue. On ordonna aussitôt aux domestiques de les placer ailleurs, et pendant ce mouvement je glissai mon nitre dans la neige.

Je posai d'abord l'écuelle dans le plat d'eau ; je l'approchai jusques sur le bord du brasier, et feignant d'avoir de la peine à tenir l'un et l'autre, j'invitai le Docteur incrédule à tenir le plat, tandis que je tiendrais l'écuelle : c'est à quoi il consentit volontiers, pour avoir le plaisir d'examiner de plus près l'opération. Mais sa curiosité lui coûta cher, sans qu'il osât s'en plaindre, tandis que tous les autres *Han-lin* riaient à gorge déployée, parce que voyant fondre la neige que je remuais de la main, ils étaient fort éloignés de croire que l'eau du plat qui était dessous, et plus près du feu, pût jamais devenir de la glace.

Cependant elle se formait, et en très-peu de temps mon opération fut achevée. Comme

le *Han-lin* incrédule avait peine à soutenir plus long-temps l'ardeur du feu, et qu'à tout moment il détournait la tête : « J'ai compas-» sion de vous, lui dis-je ; votre secours » m'est désormais inutile, et vous pouvez » lâcher le plat sans craindre qu'il tombe. » Il le lâcha en effet, et se retira au plus vîte. Tous ces Messieurs voyant ce plat suspendu au fond de l'écuelle que je tenais par l'oreille, furent étrangement surpris. Ils s'avancèrent et touchèrent la glace des doigts ; ils prirent ces deux pièces jointes ensemble, et les maniant sans beaucoup de précaution, ils se couvrirent de l'eau de neige qui tombait sur leurs habits. « Attendez un peu, Messieurs, » leur dis-je, je vais vous satisfaire de telle » sorte qu'il ne vous restera plus le moindre » doute. »

Après avoir présenté au feu le dessous du plat et avoir pareillement renversé l'écuelle sur le feu, il me resta à la main un plat de glace très-pure et très-claire : chacun voulut le manier et le regarder aux flambeaux ; le Docteur incrédule ne se fiant ni à la vue ni au toucher, cassa le plat, et en porta un morceau à la bouche pour le manger, supposant que le goût serait un témoin plus fidèle de la vérité du fait que les autres sens. Il est à observer que les Chinois de Pekin, au fort de l'été, non-seulement boivent à la glace, mais qu'ils en mangent encore d'assez gros morceaux, sans qu'elle nuise à leur santé. Après qu'il en eut mangé : « c'est véritable-» ment de la glace, s'écria-t-il, et de la

» meilleure : je me rends, et je rends pareil-
» lement justice à celui qui la mérite ; mais
» j'avoue que si ce changement ne s'était pas
» fait en ma présence, je ne l'aurais jamais
» cru possible. »

Mais je ne m'aperçois pas, Monsieur, que je pourrais bien vous ennuyer en vous racontant une aventure qui ne vous intéresse guères, et qui ne vous apprend rien, si ce n'est peut-être à mieux connaître le génie et le caractère des Lettrés Chinois. Si c'est une faute de ma part, elle est d'autant plus pardonnable, que c'est votre savante dissertation sur la glace qui me l'a fait commettre.

Le lendemain de cette expérience, je suivis l'Empereur à la chasse ; ces Messieurs, qui n'étaient comme moi que simples spectateurs, pouvaient quitter leur rang, et ils le firent, dans l'impatience où ils étaient de me joindre. Comme la nuit précédente ils avaient tenté inutilement de faire de la glace, en imitant ce qu'ils m'avaient vu faire, ils étaient curieux de savoir ce qui les avait empêché de réussir. Je leur répondis qu'ils n'avaient qu'à s'adresser à M. le Président. « Oui, Messieurs, dit le Président, j'en ai
» fait l'épreuve, et je l'ai faite avec succès.
» Je vous communiquerai ce secret, mais
» ce ne sera pas à présent ; il faut qu'il en
» coûte un peu de patience à ceux qui ont
» manqué de foi. » Ensuite m'adressant la parole : je voudrais bien savoir, me dit-il, comment se forment la grêle, le tonnerre et les tempêtes. Je lui expliquai ce que j'en

savais le plus clairement qu'il me fut possible : mon explication n'était pas sans réplique, mais heureusement leurs objections roulèrent presque toutes sur les effets du tonnerre. « Il tombe souvent, me disaient-ils, » au-lieu de monter, et de se dissiper en » l'air, comme fait la poudre.

» Je vois bien, Messieurs, leur répon- » dis-je, qu'il faudra encore vous convaincre » par le témoignage des yeux. Je vous com- » poserai une poudre qui éclatera comme le » tonnerre, et qui au-lieu de faire son effet » en haut, le fera en bas, et percera le fond » d'une cuiller de fer, dans laquelle on » fera chauffer cette poudre. » J'avais en effet de quoi faire de la poudre fulminante ; le succès de cette nouvelle opération, dont ils furent témoins, redoubla leur admiration, ce qui fit dire à l'un d'eux que je pouvais désormais le tromper, parce qu'après ce qu'il avait vu, il ne pouvait s'empêcher de me croire sur tout le reste. « Je suis incapable de » tromper personne, lui répondis-je ; je » voudrais bien au-contraire être assez heu- » reux pour vous détromper sur des erreurs » où vous êtes par rapport à la Religion, et » qui sont d'une bien plus grande consé- » quence pour votre bonheur, que l'igno- » rance de quelques effets naturels. »

Un autre jour le discours tomba sur la manière dont les pierres se forment dans le sein de la terre : ma réponse fut courte ; une plus longue eût été assez inutile, avec des gens qui n'écoutent la théorie que par com-

plaisance et sans en rien croire, et qui réduisent tout au témoignage des sens. « Voulez-vous, leur dis-je alors, que je vous » conduise jusqu'au centre des montagnes, » et au fond des carrières, pour vous faire » toucher au doigt ce que je viens de vous » dire de la formation des pierres et de leur » accroissement ? non, me dit l'un de ces » Messieurs, j'aime mieux vous en croire sur » votre parole, que de m'engager dans un » voyage si obscur et si dangereux : mais si, » sans courir tant de risques, vous nous » montriez une petite pierre de votre façon, » vous nous obligeriez fort, et vous nous » trouveriez plus dociles à vous écouter sur » tout le reste.

» J'y consens volontiers, lui répondis-je, » mais ce ne sera pas ici, où je manque de » ce qui m'est nécessaire pour vous contenter ; ce sera à Pekin, où je vous ferai une » pierre, sans me servir d'aucun corps dur » ou solide : bien plus, je vous apprendrai » à la faire, et vous serez maître en ce genre » dès votre premier coup d'essai ; il ne vous » en coûtera que de mêler deux sortes de » liqueurs ensemble : vous verrez d'abord » un bouillonnement, un combat de ces » deux liquides, qui ne finira que par la » destruction de l'un et de l'autre, et il ne » restera qu'une pierre blanche au fond du » vase : mais vous vous souviendrez de la » parole que vous me donnez de m'écouter » ensuite, avec plus de docilité, sur un su- » jet bien plus relevé et infiniment avanta-

» geux pour vous, puisqu'il vous procurera
» un bonheur éternel. Faites ce que vous
» me promettez, dit le Docteur, et je n'au-
» rai pas de peine à vous croire. »

J'effacerais, Monsieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous écrire, si j'adressais ma lettre à une personne moins éclairée que vous; car elle me reprocherait peut-être qu'il ne convient à un Missionnaire que d'annoncer simplement la Foi à ces Infidèles, sans s'amuser à les entretenir de matière de physique et de pure curiosité. Je répondrais à ce reproche ce que l'expérience a appris à tous les anciens Missionnaires, que quand il s'agit de prêcher aux Grands et aux Lettrés de cette Nation, on ne réussit pas d'ordinaire en débutant par les Mystères de notre sainte Religion : les uns leur paraissent obscurs, les autres incroyables : la persuasion où ils sont que les étrangers n'ont point de connaissance sur la Religion, qui soit comparable à leur grande doctrine, fait que s'ils nous écoutent un moment, ils détournent aussitôt le discours sur un autre sujet. Leur vanité, l'estime qu'ils ont pour eux-mêmes, le mépris qu'ils font des autres Nations, transpirent malgré eux au travers de leur feinte modestie, et des termes polis qu'ils affectent.

Il faut donc, pour mériter leur attention, s'accréditer dans leur esprit, gagner leur estime par la connaissance des choses naturelles qu'ils ignorent la plupart, et qu'ils sont curieux d'apprendre; rien ne les dispose mieux à nous entendre sur les saintes vérités

du Christianisme. Il faut ajouter à cela beaucoup de complaisance, et une grande patience à écouter et à résoudre les difficultés qu'ils proposent, bonnes ou mauvaises, fesant paraître qu'on fait cas de leur capacité et de leur mérite personnel. C'est par ces sages ménagemens qu'on s'insinue dans leur esprit, et qu'insensiblement on fait entrer les vérités de la Religion dans leur cœur.

Je viens maintenant à votre lettre, qui est une réponse à celle que j'eus l'honneur de vous écrire au mois de Décembre de l'année 1730, dans laquelle je vous marquais la plus grande partie des causes qui ont toujours retardé à la Chine le progrès des sciences, et sur-tout de l'astronomie. Vous convenez assez de la solidité des raisons que j'en ai apportées; mais vous regrettez que les Chinois, pendant tant de siècles, sous un si beau Ciel, et sous une position aussi favorable que celle de la Chaldée et de l'Egypte, d'où nous sont venues nos premières connaissances en astronomie, n'aient pas plus avancé dans cette science.

Cela est en effet surprenant pour tous ceux qui n'ont vu la Chine que de loin; car ils peuvent ainsi raisonner. Le temps où les Hipparques comptaient les étoiles, déterminaient leur grandeur, donnaient des règles pour prédire les éclipses plus justes que leurs prédécesseurs, où les Ptolomées examinaient le Ciel sans lunettes ni pendules, et fesaient des systêmes; ce temps, dis-je, répondait au cinquième et sixième Empereur de la dynas-

tie des grands *Han*, qui avaient des Mathématiciens, lesquels pouvaient continuer et perfectionner ce que d'autres avaient commencé plusieurs siècles avant eux, comme l'Histoire en fait foi. Pourquoi donc sont-ils restés en si beau chemin? C'est, à mon avis, parce que les Chinois de ces temps reculés, étaient à-peu-près de même caractère et de même génie que ceux qui vivent aujourd'hui, gens superstitieux, indolens, ennemis de toute application, qui préfèrent un intérêt présent et solide, selon eux, à une vaine et stérile réputation d'avoir découvert quelque chose de nouveau dans le Ciel.

Bien plus, j'ajoute qu'ils craignent les nouveaux phénomènes pour le moins autant que vous les souhaitez en Europe. Ces phénomènes leur sont fort à charge : le moins qui leur en coûte, c'est de faire plusieurs voyages à leurs dépens, et souvent dans une saison fort incommode, pour aller en rendre compte à la Cour, soit qu'elle soit à la Ville, ou à la Campagne. Là on les regarde comme gens qui apportent de mauvaises nouvelles ; car, selon eux, toute nouveauté qui paraît dans le Ciel, marque presque toujours son indignation contre le Maître qui gouverne, ou contre les mauvais Mandarins qui foulent le Peuple ; ce qui pourrait exciter des mouvemens séditieux dans l'Empire. Je comparerais volontiers ceux qui veillent jour et nuit sur l'observatoire de Pekin, aux vedettes ou gardes avancées de nos armées, qui ne souhaitent rien moins que de voir approcher l'ennemi

l'ennemi parce qu'il n'y a que des coups à gagner pour eux. Les Astronomes d'Égypte, de Chaldée, de la Grèce, n'ont jamais rien eu de semblable à craindre ; au-contraire, ils étaient soutenus, aidés, loués, animés, protégés ; ils ne nous ont pas laissé par écrit tous les secours étrangers qu'ils recevaient, sans doute pour ne pas diminuer leur gloire en la partageant avec plusieurs autres. Peut-être aussi, et c'est ce qui est le plus vraisemblable, avaient-ils plus de génie et d'esprit géométrique que les Chinois de leur temps.

Quoi qu'il en soit des anciens Astronomes de la Chine, nous aurions sujet de nous consoler, si ceux d'aujourd'hui nous laissaient espérer quelque chose de meilleur ; mais il paraît certain que ce sera toujours la même chose. Il y aura toujours des Astronomes, un Observatoire, un Tribunal rempli de gens qui supputent par routine, et qui réussiront assez bien, tandis que leurs cartes seront bonnes ; tant de travail, tant de dépenses, aboutiront chaque année à faire un calendrier, pour être distribué de tous côtés ; le changement même de dynastie ne troublera rien de cet ordre ; car il faut toujours dans ces occasions que celui qui monte sur le Trône, commence par s'assurer d'un almanach, comme d'une pièce essentielle au gouvernement de l'Empire.

Il me paraît que ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur la chronologie Chinoise, commence à dissiper les scrupules que vous

avait fait naître le Mémoire instructif que vous aviez lu dans les Transactions philosophiques. Je me flatte que quand vous aurez reçu la lettre que je vous écrivis au mois de Mai dernier, et qui est déjà partie pour Canton, avec la feuille Chinoise qui a servi de fondement à ce Mémoire, vous serez pleinement satisfait. J'ai envoyé dans le même paquet les *Kiing* Chinois en planche ; il y en a six tomes, avec une courte explication. J'y ai joint une feuille d'un caractère Chinois écrit à la main en cent façons différentes ; c'est le caractère qui signifie l'âge de l'homme. Je souhaite que tout cela vous fasse plaisir.

Je vais vous répondre plus au long sur ce que vous me demandez au sujet des traditions ; savoir, s'il ne m'est jamais venu dans l'esprit, qu'il y en a plusieurs à la Chine qui semblent tirer leur origine d'Egypte. « L'Histoires nous apprend, dites-vous, que Sésostris soumit les Peuples au-delà du Gange, » et qu'il s'avança jusqu'à l'Océan : il aura » donc pu aller jusqu'à la Chine ; et pourquoi n'y aura-t-il pas établi quelques Colonies ? » Vous confirmez cette conjecture par une induction de plusieurs coutumes Chinoises, presqu'entièrement conformes à celles des Egyptiens.

S'il y a des raisons, Monsieur, qui peuvent favoriser ce fait historique, je crois qu'il y en a de beaucoup plus fortes qui le détruisent. Vous en jugerez par ce que je vais avoir l'honneur de vous dire.

Sésostris le conquérant, régnait environ quinze siècles avant Jésus-Christ; ce temps répond à celui des XI.e et XII.e Empereurs de la Chine, de la troisième famille des *Chang*. Il paraît assez certain qu'il fit la guerre aux Assyriens et aux Scythes, qu'il subjugua la Phénicie, la Syrie, et presque toute l'Asie mineure. Les Historiens Grecs nous assurent qu'il ne fut que neuf ans absent de ses Etats; qu'il interrompit ses conquêtes pour y retourner, parce que son frère Armaïs, auquel il avait confié la régence de son Royaume, cherchait à s'emparer du Trône. Mais est-il également certain qu'il ait poussé ses conquêtes jusqu'au Gange, qu'il y ait soumis les Peuples, ce qui ne pouvait s'exécuter qu'après les expéditions dont je viens de parler; que du Gange il ait passé à la Chine, qu'il y ait établi des Colonies, et dressé des colonnes comme autant de monumens de ses victoires, ainsi qu'on assure qu'il le fesait par-tout; et qu'ensuite il soit retourné en Egypte pour en chasser son frère? Si cela n'est pas absolument impossible, cela est du-moins très-difficile à croire; car dans ce temps-là le passage des Indes à la Chine était bien moins praticable qu'il ne l'est maintenant, sur-tout pour une armée. Je doute même que les villes de Bokara et de Samarcande, si utiles aux caravanes, subsistassent déjà dans les Indes, ou qu'il y eût d'autres semblables étapes en faveur des commerçans et des voyageurs.

Peut-être dira-t-on que Sésostris n'envoya

qu'un détachement de son armée, pour s'informer de la nature du Pays, et du caractère de ses habitans. Je réponds que dès ce temps-là, et même auparavant, l'entrée en était interdite à tous les étrangers, à la réserve des Ambassadeurs, qu'on n'admettait qu'avec peu de suite; on les traitait bien, on leur fesait des présens, mais on les renvoyait bien accompagnés jusqu'à la frontière, sans permettre à aucun d'eux de rester à la Chine pour s'y établir; c'est ce qui se pratique encore aujourd'hui à l'égard de tous les Ambassadeurs.

Dira-t-on que Sésostris, à qui rien ne résistait, et qui se croyait le maître du monde, s'abaissa jusqu'à envoyer un Ambassadeur à la Chine, en supposant qu'il la connût pour lors? Il eût, je crois, plutôt formé le dessein d'y entrer en conquérant, et il se serait persuadé que les Chinois ne lui donneraient pas plus de peine que les Indiens. C'est de quoi il ne nous reste aucun vestige dans l'histoire Chinoise, quoiqu'elle parle souvent des irruptions qui ont été faites par quelques Nations plus voisines, parmi lesquelles on pourra, si l'on veut, mêler quelques Egyptiens qui se seront trouvés là par hasard. Pour moi, je suis porté à croire qu'en ce temps-là les Egyptiens et les Chinois ne se connaissaient nullement, et que chacune de ces deux Nations croyait son Empire le premier, ou plutôt l'unique qui fût au monde.

Je sais, Monsieur, que ce que je viens de dire ne fonde qu'une probabilité qui paraît

se détruire par le parallèle que vous faites des coutumes des deux Nations. « Vous voyez, » dites-vous, dans l'une et l'autre l'usage des » hiéroglyphes ; la division par castes et tribus à la Chine comme en Egypte ; même attachement aux anciennes coutumes, même » respect pour les parens et les vieillards ; » le même amour pour les sciences, et surtout pour l'astronomie ; la fête des lanternes à la Chine, celle des lumières en » Egypte ; la métempsycose, et peut-être » aussi la perpétuité des métiers : tout cela, » dites-vous, ne prouve-t-il pas la communication entre les deux Empires ? »

J'avoue, Monsieur, que ce parallèle, qu'on pourrait encore pousser plus loin, frappe d'abord et forme un grand préjugé pour la communication dont il s'agit : Si cependant on l'examine de près et en détail, je crois qu'on verra qu'il ne prouve pas assez. Commençons par les hiéroglyphes.

Ce sont, selon l'origine des deux mots Grecs qui le composent, des symboles ou des figures sacrées dont les Egyptiens se servaient pour les dogmes de leur religion et de leur morale. Les Grecs les ont admirées et fort vantées : plusieurs Européens, après eux, les voyant sculptées sur de belles colonnes, ont cru d'autant plus aisément qu'il y avait du mystère, qu'ils ne les entendaient point. Je crois que si dans ces temps, où l'on ne connaissait pas encore la Chine, on eût reçu par hasard une inscription en caractères Chinois, on les eût admirées de même ; et peut-

être quelqu'un de ces savans, qui veulent paraître ne rien ignorer, en eût-il donné une explication de sa façon.

Les hiéroglyphes d'Egypte étaient-ils immuables ? Le sens qu'on y attachait était-il tellement fixe qu'on ne pût le changer, et qu'il signifiât toujours la même chose ? N'y en avait-il que pour les mystères de la Religion ? En avaient-ils aussi de communs pour l'usage ordinaire, et quand est-ce que les Egyptiens commencèrent à en avoir ? C'est ce que j'ignore ; et c'est pourtant ce qu'il faudrait savoir afin de pouvoir dire laquelle de ces deux Nations a profité des découvertes de l'autre.

Les caractères Chinois ne sont hiéroglyphes qu'improprement, et n'ont pas été institués plutôt pour le sacré que pour le profane : ce sont des signes arbitraires qui nous donnent l'idée d'une chose, non par aucun rapport qu'ils aient avec la chose signifiée, mais parce qu'on a voulu par tel signe signifier telle chose, sans égard aux sons avec lesquels on les prononce ; de sorte que les différentes Nations qui, dans la suite, se sont servies des caractères Chinois, comme les Japonais, les Coréens, les Tunquinois, etc. les lisent avec les sons de leur langue particulière, et y attachent le même sens que les Chinois.

Ces signes sont tellement arbitraires, que souvent on peut changer le nombre des traits et leur configuration extérieure, en leur laissant le même sens et la même idée ; en est-il de même des hiéroglyphes Egyptiens ?

Les Nations voisines s'en servent-elles? Y en avait-il pour tous les usages de la vie civile? Un même hiéroglyphe pouvait-il avoir des sens différens, selon qu'il était diversement employé dans la suite du discours, comme il arrive aux caractères Chinois?

Les caractères Chinois furent inventés par *Tsang-Kiai*, qui vivait deux mille ans avant Jésus-Christ : y avait-il déjà pour lors des hiéroglyphes en Egypte? C'est sans doute, Monsieur, ce que vous savez beaucoup mieux que moi, qui n'oserais rien affirmer sur cela; je conjecture seulement que les Egyptiens et les Chinois, ayant les premiers fondé de grandes Monarchies, auront eu besoin de signes et de caractères pour écrire leurs Lois et gouverner les Peuples, et que chacun en imagina de son côté : il n'était pas nécessaire pour cela qu'ils communiquassent ensemble. Ne voit-on pas souvent les nouvelles inventions naître presque en même-temps dans différens endroits de l'Europe?

Pour ce qui est de la perpétuité des métiers, elle n'a jamais été à la Chine : il y a au-contraire très-peu de Chinois qui veuillent apprendre le métier de leur père, et ce n'est jamais que la nécessité qui les y contraint. Aussitôt qu'ils ont gagné quelque argent ils passent au rang des commerçans, et quelques-uns même tâchent de devenir petits Mandarins. J'en ai vu ici quatre ou cinq qui nous avaient servi, les uns de Cordonniers et les autres de Couturiers, quitter leurs boutiques pour aller en Province être

petits Officiers dans des Villes du troisième ordre.

La métempsycose ne doit pas entrer dans le parallèle ; c'est une doctrine des temps postérieurs qui a toujours été étrangère à la Chine ; elle y a été constamment rejetée et anathématisée comme une peste venue des Indes. Les Lettrés Chinois ont écrit des livres sans nombre contre cette Secte, sans néanmoins qu'ils aient pu l'empêcher de faire des progrès immenses, sur-tout parmi le Peuple : on ne voit par-tout que Bonzes et que Pagodes, que l'Empereur a encore bien plus multipliées que ses prédécesseurs.

Puisque vous dites, Monsieur, dans votre parallèle, qu'il y a à la Chine des castes et des tribus comme en Egypte ; il faut bien que vous l'ayez lu dans quelques Relations, dont je n'ai pas de connaissance, et que quelqu'un ou l'ait écrit trop légèrement, ou ait abusé des termes de castes et de tribus, qu'on ne voit pas à la Chine comme aux Indes ; et parce qu'il n'y a guères d'erreur qui n'ait quelque fondement, j'ai cherché ce qui pourrait y avoir donné lieu. Voici ce que je me figure : il y a des hommes à la Chine qui sont infames, non pas d'origine, mais par la profession qu'ils exercent ; ils ne peuvent être reçus Mandarins, et le Peuple même ne contracte point d'alliance avec eux. Tels sont les comédiens qui jouent sur un théâtre public, les ministres de débauches, les corrupteurs de la jeunesse, les geoliers, et ceux qui dans les Tribunaux donnent la baston-

nade aux coupables, quand la Sentence du Juge l'ordonne. Ces gens-là ne font point caste ; il n'y a que la misère, et non pas leur naissance qui les engage dans ces professions honteuses, et leurs descendans peuvent les abandonner, quand ils ont de quoi vivre honorablement.

Il y a encore une autre espèce de gens infames, qu'on appelle *to-min;* on ne les trouve que dans la province de *Tche-kiang*, sur-tout dans la ville de *Chao-hing*, où on les oblige d'habiter dans une rue séparée. Il ne leur est permis d'exercer que le plus vil et le plus petit commerce, tel que celui de vendre des grenouilles, et de petits pains sucrés pour les enfans, ou de jouer de la trompette devant les morts quand on les porte en terre. Il leur est défendu d'aller aux examens pour prendre des grades et devenir Mandarins ; quand on impose de dures corvées sur le Peuple de la Ville, on les fait faire à ces gens-là, que chacun a droit de maltraiter impunément ; on ne s'allie point avec eux : leurs femmes ont une marque à leurs tabliers qui les distingue des autres ; ce sont les seules qui traitent des mariages, et qui aient entrée chez toutes les Dames qui ont des fils ou des filles à marier ; ce sont elles qui accompagnent l'épouse quand elle va à la maison de son époux. Elles gagnent plus ou moins, à proportion du talent qu'elles ont de dissimuler aux deux parties, qui ne se voient pour la première fois que le jour de leur mariage, les défauts qu'on n'aperçoit pas du premier

coup-d'œil. J'ai appris tout cela d'un de nos Jésuites Chinois né à *Chao-hing*, qui me l'a raconté encore dans un plus grand détail.

Il est vrai, Monsieur, que dans tout cela il y a quelque apparence de caste, et l'on y aura été trompé d'autant plus aisément, que les Chrétiens de cette Ville-là ne voulaient pas qu'on admit au Baptême les *to-min*, qui passaient dans leur esprit pour des infames, avec lesquels ils ne voulaient avoir aucune société; et c'est sur quoi les Missionnaires eurent beaucoup de peine à leur faire entendre raison. Cependant il n'y a rien moins que caste, quand on se donne la peine d'en examiner l'origine; car tous conviennent, et même les habitans de la ville de *Chao-hing*, que ces *to-min* sont les descendans des plus grands Seigneurs qui vécurent vers la fin de la dynastie des *Song*, que les *Yuen* détruisirent; et parce que ces Seigneurs donnèrent le plus de peine aux conquérans, se retranchant partout, et refusant constamment de se soumettre aux Tartares; ceux qui restèrent du carnage qu'on en fit, furent condamnés à vivre dans *Chao-hing*, séparés des autres Peuples, et dans l'état humiliant où on les a vus jusqu'au commencement du règne de l'Empereur *Yong-tching*, qui dans une déclaration qu'il fit contre une si odieuse différence, ordonna que les *to-min* fussent regardés comme ses autres sujets, qu'ils pussent se faire examiner et prendre des grades, afin d'être en état de remplir les charges, s'il s'en trouvait parmi eux qui en fussent capables.

Cet ordre fut publié par tout, et personne n'y fit opposition, à la réserve des Lettrés de *Chao-hing*, gens d'un esprit remuant, qui fesaient consister une partie de leur gloire dans l'humiliation des ces malheureux, qu'ils sont en possession de traiter avec un extrême mépris. Ils s'opposèrent à la grâce qu'on voulait leur faire, et allèrent tumultuairement en porter leurs plaintes au Gouverneur de la Ville. Celui-ci se trouva fort embarrassé; car quand il y a de la mutinerie parmi le Peuple, le Gouverneur est sûr d'être dépouillé par provision de son emploi, comme un homme qui manque de talent pour gouverner. Il n'en manquait pas néanmoins, et il s'avisa d'un stratagème qui lui réussit : il fit appeler à son Tribunal les Notables des *to-min*, et il leur déclara en termes magnifiques le bienfait de l'Empereur; puis il ajouta, comme de lui-même, qu'il y avait des conditions à cette grâce, dont la première était, qu'ils n'exerceraient plus leur profession ordinaire. Alors ces pauvres gens l'interrompirent, en s'écriant, que pour leur faire honneur on voulait les faire mourir de faim, puisqu'ils n'avaient pas d'autres moyens de subsister. On fit des difficultés de part et d'autre, et l'on se sépara sans rien conclure. Après cela les moins pauvres des *to-min* quittèrent *Chao-hing* pour aller s'établir ailleurs. Quelques-uns d'eux sont venus à Pekin, et sont aujourd'hui en charge; les autres se délivrèrent peu-à-peu de cet esclavage.

Une autre espèce de gens, qu'on nomme

Kan-kia, n'est guère moins méprisable. Ce sont ceux qui aujourd'hui conduisent, des Provinces à la Cour, les barques chargées de riz pour les magasins royaux. Vous savez, Monsieur, que ce furent les *Yuen* qui firent creuser ce fameux canal, pour transporter par eau des Provinces du Sud, non-seulement le riz, mais encore beaucoup d'autres choses pour l'usage de la Cour. Ils regardèrent la conduite de ces barques comme un emploi pénible et onéreux, et ils y destinèrent ceux qui pour des fautes personnelles étaient condamnés à l'exil. Les uns furent faits Chefs de barques, et les autres simples Matelots; on les y fit monter chacun avec toute leur famille, et ils n'ont point d'autre maison, soit que les barques marchent, soit qu'elles demeurent à l'ancre. On leur fournit le riz et tout ce qui leur est nécessaire pour leur subsistance. Plusieurs d'entr'eux devenaient riches, parce que sans payer ni fret ni douane, ils mettaient sur les barques, pour leur compte, beaucoup de marchandises qu'ils vendaient à Pekin. Cela a duré jusqu'à l'Empereur régnant, qui leur a défendu de charger pour eux ou pour autrui au-delà d'un certain nombre de quintaux, dont ils doivent payer trois ou quatre fois les droits de douane avant que d'arriver à Pekin. Ainsi la grâce qu'il leur a faite, comme aux autres, de pouvoir se faire examiner, leur coûte cher, et leur devient presque inutile, parce qu'étant plus pauvres qu'autrefois, ils ne peuvent fournir aux frais pour l'entretien de leurs enfans, dans une

étude qui est longue, lorsqu'il s'agit de parvenir à quelque grade.

Voilà sans doute, Monsieur, ce qui a pu donner occasion de dire qu'il y avait des castes à la Chine ; si cela suffisait pour l'assurer, on pourrait dire pareillement qu'en Europe ceux qui sont condamnés aux galères ou à l'exil, font une caste particulière. Le reste des Chinois a toujours été divisé en gens de lettres, en gens de guerre, en marchands, laboureurs, artisans, comme par-tout ailleurs.

Venons maintenant à la fête des Lanternes, si célèbre à la Chine, et qu'on croit pouvoir mettre en parallèle avec celle qui se fesait à Saïs, d'où il semble qu'elle ait pris son origine ; car la fête Chinoise est bien plus récente, du-moins par sa célébrité, que celle d'Egypte rapportée par Hérodote. J'ai souvent questionné les Chinois sur l'origine de cette fête. Ils m'ont tous répondu à-peu-près la même chose ; savoir, qu'elle a été instituée pour féliciter les Empereurs, et donner un spectacle au Peuple au commencement de l'année. Un d'entr'eux m'indiqua un livre qui a pour titre, *Sse-ou-ki-yu-en*, c'est-à-dire, Mémorial de l'origine des affaires et des choses. Ce livre fut fait sous la dynastie précédente, en dix petits tomes ; c'est un recueil des coutumes et de leur origine. L'auteur cite les livres d'où il a tiré ce qu'il écrit. Voici comme il parle sur l'article des Lanternes.

Sous l'Empereur *Joui-Tsong* de la dynas-

tie des *Tang*, la seconde année appelée *Sien-tien*, un certain nommé *Peto* demanda la permission de faire allumer cent mille lanternes la nuit du 15 de la 1.re lune. L'Empereur sortit de son Palais pour être témoin de ce spectacle; et pour procurer le même divertissement au Peuple, il ordonna qu'on ne fermerait point les portes pendant la nuit, et qu'il serait permis de se promener dans toutes les rues sans crainte d'être arrêté. On lit dans le même livre, que sous le fondateur des *Song* (950 de Jésus-Christ) l'Empire étant tranquille, et la récolte ayant été abondante, l'Empereur voulut que la fête durât jusqu'au 18 de la même lune, pour divertir les Lettrés et le Peuple : mais après lui ces divertissemens furent réduits à trois jours, et finirent au 17, comme il se pratique encore aujourd'hui. Cette fête est accompagnée de divers feux d'artifice.

Le même auteur ajoute plus bas, que sous la dynastie de *Tcheou*, sans marquer l'année, on allumait des lampes aux sacrifices qu'on fesait au *Chang-ti*, et qu'au temps de la dynastie des *Han*, quand la Secte de *Fo* eut pénétré dans le Palais de l'Empereur, ce Prince fit allumer des lanternes pour la rendre plus célèbre.

Il y a encore un autre livre nommé *Tsien-kio-ley-chou*, qui est, comme le précédent, une compilation de coutumes, tirées de différens livres que l'auteur avait lus. Il dit que sous les *Tcheou*, dont la dynastie a duré plus de huit siècles, un Empereur, qu'il ne

nomme pas, permit, le 13 de la 1.re lune, de sortir la nuit dans les rues, c'est-à-dire, ajoute l'auteur, qu'on alluma des lanternes.

Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai trouvé sur la fête des Lanternes : quoiqu'elle soit ancienne à la Chine, il paraît néanmoins qu'elle n'a été célèbre que sous l'Empereur *Joui-Tsong* : je vous laisse à décider qui sont les premiers en date des Chinois ou des Egyptiens.

Pour ce qui est des autres ressemblances qui se trouvent entre les deux Nations, tels que sont leur attachement inviolable aux anciens usages, le respect pour les parens, pour les Rois et les vieillards, l'amour des sciences et des arts, etc., je vous dirai simplement, Monsieur, ce que je pense, sans prétendre qu'on doive s'en tenir à mon sentiment.

Avant la dispersion des Nations, les trois enfans de Noé, Sem, Cham et Japhet, avaient appris de leur père, du-moins verbalement, ce qui concernait les sciences et la doctrine des mœurs, sans parler des instructions qu'ils avaient pu recevoir avant le déluge, de ceux qui étaient les plus âgés ; car ils pouvaient en profiter, puisqu'ils étaient déjà mariés quand ils entrèrent dans l'arche. Noé continua sans doute à les instruire. S'il eût voulu favoriser l'un plutôt que l'autre, son choix ne fût pas probablement tombé sur Cham, ce fils peu respectueux et maudit dans sa postérité, de laquelle sont sortis les Egyptiens, mais bien plutôt sur Sem et

Japhet, qui étaient des enfans de bénédiction. Ce dernier ou ses descendans oublièrent bientôt les instructions qu'ils avaient reçues ; mais il n'en fut pas de même des descendans de Sem qui ont peuplé la Chine. Ils formèrent de bonne heure un grand Empire, qu'ils entreprirent de gouverner comme une seule famille. C'était le vrai moyen de perpétuer les grandes règles pour les mœurs, et pour les sciences qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres.

Les Egyptiens furent aussi des premiers, ou même, si on les en croit, les premiers de tous qui formèrent un Empire, et qui cultivèrent les sciences. Ils réussirent mieux, si vous voulez, que les Chinois, parce qu'ils avaient peut-être plus de génie et d'application à l'étude ; mais après tout, on peut dire, ce me semble, que les Chinois et les Egyptiens, sans s'être rien communiqué depuis leur séparation, se ressemblent en beaucoup de choses, chacun de son côté ayant fait valoir plus ou moins son fonds, tiré de la même source, selon la diversité de son esprit, qui est d'ordinaire bien différent entre les frères, et plus encore parmi les descendans.

Ce qui me surprend, Monsieur, c'est qu'on compare les Chinois avec les Egyptiens sur le respect pour les parens et les vieillards. Il faut donc que ceux-ci aient eu bien de l'horreur du péché de leur père. Je n'ai lu leur Histoire que dans des recueils, et par conséquent je n'ai qu'une idée peu éten-

due de ce qui les regarde en détail. La grande différence qu'il y a aujourd'hui entre ces deux Nations, c'est que l'une est presque éteinte, et que l'autre subsiste toujours sur le même pied. Que sont devenus maintenant les Egyptiens ? où sont leurs sciences, leurs lois, leurs coutumes ? Il ne reste de leur grandeur que des masures et des colonnes brisées avec leurs inscriptions : leurs vainqueurs ont tout détruit, parce que leur Royaume n'était ni assez grand, ni assez peuplé pour les arrêter dans leurs conquêtes.

La Chine, par une raison toute contraire, vaincue plusieurs fois, a réduit ses vainqueurs, en les assujétissant à des usages, et les a tellement changés, qu'en peu de temps on ne les reconnaissait plus. C'est une mer qui sale tous les fleuves qui s'y précipitent. Je veux dire que les conquérans de la Chine ont été obligés de la gouverner selon ses Lois, ses maximes et ses coutumes. Ils n'ont pu changer ni le caractère, ni la langue des Chinois ; ils n'ont pas pu même introduire celle qui leur était propre, dans les Villes où ils tenaient leur Cour. En un mot, leurs descendans sont devenus Chinois.

La dynastie des *Kin* et des *Yuen* en est une preuve sensible, laquelle est confirmée par les Tartares Mant-cheoux qui sont encore aujourd'hui sur le Trône. Ils n'ont pu changer que la forme des habits, et obliger les Peuples à se couper les cheveux. Tout le reste subsiste comme auparavant. Il n'y a pas encore cent ans qu'ils sont maîtres de la

Chine, et ils sont déjà Chinois pour les mœurs, pour les manières et pour la figure. On ne parle que Chinois, même à Pekin, et dans les maisons des Mant-cheoux : ils sont même obligés d'envoyer leurs enfans à l'école pour apprendre à lire et à écrire en Tartare, afin de pouvoir entrer dans les Tribunaux où les deux langues sont en usage ; et dans les Provinces on ne sait ce que c'est que de parler Mant-cheou : sur dix mille personnes, à peine en trouvera-t-on une qui puisse médiocrement s'expliquer en cette langue.

J'ai dit plus haut que les Chinois étaient descendus de Sem, sans spécifier quel est celui de ses enfans dont ils tirent leur origine. Un de nos Missionnaires a écrit qu'ils descendaient de Jectan, cadet de Phaleg, l'un et l'autre fils de Heber. Les raisons qu'il en apporte, prouvent peu à mon avis.

La première est que l'Ecriture, après l'énumération des treize enfans de Jectan, dit: *Et facta est habitatio eorum de Messa pergentibus usque Sephar montem orientalem.* Gen. ch. 10, vers. 30. Le Pays où ils demeurent s'étendait depuis la sortie de Messa jusqu'à Sephar, qui est une montagne du côté de l'Orient. Le mont Sephar est dans l'Arabie, comme on en convient ordinairement ; ce n'est nullement une de ces montagnes qui forment le mont Imaus, dont l'extrémité méridionale dans le Thibet s'appelle *Cantissa ;* une autre partie où le Gange prend sa source, s'appelle *Languer ;* les parties du Nord jusqu'à la Tartarie se nomment

Belgian, et aujourd'hui *Alhtai*. Ce sont des passages pour venir à la Chine, qui n'étaient pas connus de Jectan, et ces noms sont postérieurs à ceux qui ont les premiers habité les montagnes.

La seconde raison sur laquelle il s'appuie, c'est que l'Empereur *Yao* est aussi appelé par les Chinois *Yao-tang*, nom qui ressemble fort à Jectan. Donc lui ou ses enfans ont peuplé la Chine. Cette preuve, si c'en est une, est bien équivoque, et sera absolument rejetée par les Hébraïsans, sur-tout pour la personne de Jectan, dont on ne peut prouver l'entrée personnelle à la Chine. Pour ce qui est de ses descendans, je ne vois pas qu'il y ait plus de raison d'assurer qu'ils ont fondé l'Empire Chinois, qu'il y en a de l'assurer des descendans de ses autres frères.

Mais quel que soit celui des enfans de Sem d'où sont sortis les Chinois, il paraît qu'en entrant dans la Chine, ils en fermèrent la porte après eux, et ils ont toujours été fort exacts à ne l'ouvrir qu'aux Ambassadeurs étrangers. Ce qui me paraît surprenant, c'est que leurs voisins du côté de l'Occident, depuis le Thibet en allant au Nord jusqu'à Chamo, qui sont aussi sans doute des descendans de Sem, soient si différens des Chinois pour les mœurs, pour la langue, pour les traits du visage, et pour la configuration extérieure de tout le corps. Ce sont gens grossiers, ignorans, fainéans; défauts essentiels, mais rares parmi les Chinois. Quand il vient quelqu'un de ces Tartares à Pekin, et qu'on

demande aux Chinois la raison de cette différence, ils répondent *Choui-tou-co-che*, que cela vient de l'eau et de la terre, c'est-à-dire, de la nature du Pays qui opère ce changement sur le corps, et même sur l'esprit de ses habitans.

Cela me paraît encore plus vrai ici, que dans tous les autres Pays que j'ai vus. Je me souviens qu'ayant suivi l'Empereur jusqu'au quarante-huitième degré de latitude nord dans la Tartarie, j'y trouvai des Chinois de *Nankin* qui s'y étaient établis. Leurs enfans étaient devenus de vrais Mongoux, ayant la tête enfoncée dans les épaules, les jambes cagneuses, et dans tout l'air une grosièreté et une malpropreté qui rebutaient. D'où je conclus, que si autrefois quelques Egyptiens entrèrent à la Chine et s'y établirent, ils ont été tellement métamorphosés en Chinois, qu'il n'en reste plus aucun vestige. Il en serait de même du peu de Juifs qui sont à *Caifong*, Capitale de la province de *Honan*, et des Mores répandus par toute la Chine, s'ils n'avaient eu soin de conserver des signes extérieurs de leur Religion, tels que sont la circoncision, l'abstinence de la chair de cochon, et quelques marques aux habits, comme le bonnet de toile blanche, les moustaches coupées, et la loi qu'ils se sont faite de ne s'allier qu'ensemble.

Une autre chose, Monsieur, que vous avez de la peine à comprendre, c'est que les disettes soient si fréquentes à la Chine. « Com-» ment se peut-il faire, dites-vous, qu'un

» Peuple laborieux, sobre, industrieux, » qui habite le plus beau Pays du monde, » et le plus fertile, qui est gouverné par des » Princes, dont la prévoyance et la sagesse » font le principal caractère, soit si souvent » exposé à ces famines dont les Gazettes font » mention, c'est-à-dire, à celui de tous les » fléaux qu'il est le plus aisé à l'industrie » humaine d'éviter, tandis qu'on voit en » Europe des Pays stériles habités par des » Peuples qui manquent de plusieurs de ces » avantages, et qui cependant n'éprouvent » jamais ou presque jamais la famine? »

J'avoue, Monsieur, que cette objection est plausible pour ceux qui n'ont pas vu la Chine de près; encore ne suffit-il pas d'y demeurer, il faut faire ses réflexions sur ce qui se passe à cet égard.

Vous observerez donc, Monsieur, que dans un temps de disette la Chine ne peut tirer aucun secours de ses voisins, et qu'au contraire elle est obligée de leur en fournir. Commencez par la province d'*Yun-nan*, et remontez vers le Nord par les provinces de *Koei-tcheou*, de *Se-tchuen* et de *Chen-si*, jusqu'à la grande muraille, vous ne trouverez que des montagnes affreuses, peuplées la plupart de Sauvages qu'on nomme ici *Miao-sse*, *Tchang-ko lao*, qui ont leurs chefs, leurs Lois, et parlent une langue différente. Ils font souvent des irruptions dans le plat Pays, et désolent de grandes contrées, sans qu'on ait jamais pu jusqu'ici les soumettre; et cette année en particulier, ils ont battu

des garnisons Chinoises, et pillé des Villes du voisinage. Il a fallu que l'Empereur fît marcher au secours vingt mille hommes tirés des Provinces, pour les joindre à ceux qui gardent ordinairement les frontières.

Au nord de la Chine sont les Mongoux, Nation soumise à la vérité, mais très-paresseuse, et qui ne sème du millet que pour son usage; leurs troupeaux suppléent à ce qui leur manque pour leur nourriture. Plusieurs pauvres Chinois, voisins de la grande muraille, qui eurent permission de la passer il y a trente à quarante ans, ont défriché, et cultivent les meilleurs endroits, d'où ils tirent plus de menus grains qu'ils n'en peuvent consommer. Ce qu'ils ont de trop, ils le font passer à la Chine.

Au nord-est est la province de *Leao-tong*, que j'ai parcourue d'un bout à l'autre. Sa Capitale s'appelle *Ching-yang*, que les Mantcheoux nomment *Moucden*. Tout le Pays ressemble fort à la Lorraine et au Comté de Bourgogne : il est très-fertile, mais trop éloigné d'ici pour le transport des grains, qui n'est praticable qu'en hiver. C'est le temps où l'on apporte de là à Pekin quantité de venaison gelée et de poissons glacés, ou habillés de glace, selon l'expression Chinoise.

La Corée ne fournit point de grains à la Chine : les provinces de *Kiang-nan* et de *Tche-kiang* ont la mer à l'orient, et le Japon à trois ou quatre journées; cependant aucun de leurs vaisseaux, que je sache, ne s'est hasardé d'y aller chercher des vivres, soit

que le Japon, déjà trop peuplé, n'en ait pas de reste, ou que depuis qu'il a fermé ses Ports il y ait trop d'avanies à essuyer.

La province de *Fo-kien* au sud touche la mer, et a vis-à-vis d'elle l'île de Formose, dont il n'y a qu'une lisière qui appartienne à la Chine : quand elle souffre de la disette, il faut lui fournir des grains.

La province de *Quang-tong* n'a rien au sud que la mer, et des terres éloignées. Je me souviens qu'une certaine année le riz y étant extrêmement cher, l'Empereur *Cang-hi* me fit appeler avec un autre Jésuite Portugais, et nous demanda si la ville de Macao ne pourrait pas fournir du riz à celle de Canton, jusqu'à ce que celui qu'il y fesait conduire des autres Provinces y fût arrivé. Il fut fort surpris de nous entendre dire que Macao n'avait de son fonds ni riz, ni blé, ni fruits, ni herbes, ni viande, et qu'elle tirait de la Chine généralement tout ce qui était nécessaire pour sa subsistance.

J'ai fini le tour de la Chine, et vous voyez, Monsieur, que ses voisins ne peuvent lui servir de ressource dans l'occasion. Elle est donc toujours à-peu-près dans la même situation où se trouva la France en 1709. Quoiqu'elle eût de riches voisins, elle n'en put rien tirer. Ils lui étaient même à charge, puisqu'ils s'opposaient de toutes leurs forces au secours qu'elle pouvait se procurer d'ailleurs. Voisins ennemis, voisins pauvres, cela revient au même par rapport au secours qu'on attend dans la disette.

Cela supposé, il faut que la Chine se nourrisse elle-même, et qu'elle tire de ses différentes Provinces de quoi faire subsister cette foule innombrable d'habitans ; c'est ce qui a fait dans tous les temps l'objet de l'attention des bons Empereurs. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a établi des greniers dans toutes les Provinces, et dans presque toutes les Villes un peu considérables, pour le soulagement du Peuple dans les temps difficiles. On lit encore les Ordonnances et les Déclarations des anciens Empereurs, remplies des expressions les plus tendres pour leurs Sujets qui souffrent. Ils ne peuvent, disent-ils, ni boire, ni manger, ni prendre de repos qu'ils n'aient soulagé la misère publique.

Je crois que cela était sincère du temps que la Chine était gouvernée par des Empereurs de sa Nation, qui regardaient leurs Sujets comme leurs propres enfans, et que l'exécution suivait de près les ordres qu'ils portaient. Aujourd'hui la théorie est encore la même, les ordres se donnent de la même manière, et ils imposent aisément dans les Provinces à ceux qui les entendent publier. Mais à la Cour, on réduit à leur juste valeur toutes ces brillantes expressions, auxquelles la pratique ne répond qu'à demi, faute de prendre des voies efficaces pour leur exécution. C'est dans l'Empereur, même affection pour ses Peuples, mais elle n'est pas égale dans les Officiers, sur l'attention desquels il se repose. Voici donc ce qui arrive.

Quand

Quand la récolte manque dans une Province, ou seulement dans une Contrée, soit par une sécheresse extraordinaire, soit par quelque inondation subite, les grands Mandarins ont recours aux greniers publics; mais souvent les trouvant vides, comme je le dirai plus bas, ils font faire des informations, des examens, des recherches, et différent à en informer la Cour, parce que ce sont des nouvelles désagréables. Ne pouvant plus différer, ils envoient enfin leurs Mémoriaux. Ces Mémoriaux parvenus aux Tribunaux de Pekin, passent par plusieurs mains, et ne sont portés qu'après plusieurs jours à l'Empereur. Aussitôt le Prince ordonne aux Grands de s'assembler, et de délibérer sur les moyens de soulager la misère du Peuple. En attendant il fait de très-belles déclarations, qu'on appelle *Chang-yu*, c'est-à-dire, paroles d'enhaut, et qu'on publie par-tout l'Empire. Vient ensuite la résolution des Tribunaux, qui est ordinairement de supplier l'Empereur de charger de ce soin des Mandarins de la Cour, sages et désintéressés; quelquefois ils les proposent eux-mêmes au Prince; quand ils sont nommés, on leur déclare l'ordre Impérial: si l'on veut qu'ils fassent diligence, on leur fournit des chevaux de poste, et dès-lors ils sont nourris aux dépens du public. Si on ne leur en offre point, il faut qu'ils marchent à leurs frais, et alors ils demandent du temps pour se préparer à leur départ; on leur accorde un certain nombre de jours; ils demandent ensuite où ils prendront le riz,

ou bien de l'argent pour en acheter, s'il n'y en a pas sur les lieux. Enfin, ils veulent voir Sa Majesté, pour recevoir ses dernières instructions : on les réprimande de ce qu'ils ne sont pas encore en chemin. Ils partent donc, on les voit passer ; voilà des Commissaires, dit le Peuple, qui vont nourrir les pauvres de telle Province : ils reçoivent des applaudissemens par-tout où le mal n'est pas ; mais ceux qui souffrent, ont du temps de reste pour mourir de faim avant que le remède arrive. Ceux qui n'attendent pas à l'extrémité, se traînent, comme ils peuvent, jusqu'aux autres lieux, où ils croient pouvoir subsister, et laissent toujours en chemin une grande partie de leur troupe qui meurt de misère.

Voilà ce qui se pratique ordinairement dans les Provinces les plus éloignées ; car à la Cour, et dans les Provinces voisines, il y a des provisions de riz pour dix ans. Le prix n'augmente jamais à Pekin, et s'il montait tant soit peu haut, l'Empereur ferait vendre le sien au Peuple au prix ordinaire. Les lenteurs pour les autres Provinces viennent de plusieurs autres causes. J'en toucherai quelques-unes qui suffiront pour vous mettre au fait.

La première est que les grands Mandarins, qui ont soin en chef des greniers publics, en confient la garde à de vraies harpies : ce sont des loups affamés, qui gardent une boucherie : ces canailles usent de mille artifices pour voler ; ils représentent aux premiers Mandarins, et ceux-ci à l'Empe-

reur, que le riz est trop vieux, que l'humidité le pourrit, que les vers le rongent, qu'il faut absolument le renouveler; que le plus court moyen serait de le vendre pour en acheter de nouveau, mais qu'il y aurait beaucoup à perdre pour l'Empereur; qu'il vaut mieux le distribuer à des gens sûrs dans les lunaisons où il est plus cher, et qu'ils en rendront de bon à la première récolte, et même avec usure. Aussitôt que la permission leur est accordée, ils vendent ce riz qui est bon, à des gens riches, qui le paient argent comptant, et en font trafic Quand la visite se fait des greniers, ces fripons montrent de grands coffres à fond double, où il y a un peu de riz: ils disent que les autres sont vides, parce que la récolte ayant été mauvaise, on n'a pu en rendre qu'une partie; que le reste viendra peu-à-peu, qu'il ne faut pas presser les débiteurs, de crainte qu'ils ne désertent la Province. Si pour lors il arrive une disette, on en informe la Cour; ordre vient d'ouvrir les greniers, qu'on trouve presque entièrement dégarnis. Les Mandarins, qui souvent n'en ont tiré aucun profit, sont punis pour leur négligence; on les casse, on les rappelle; les rats de greniers, comme on les nomme ici, sont saisis, enchaînés, fouettés, exilés, tous enfin sont condamnés à payer solidairement. Cela demande du temps, et ne remédie point au mal présent; le Peuple attend, espère, et meurt sans être soulagé: l'abondance revient, quand la Province est déchargée de ses bouches inutiles.

La seconde cause de la disette, n'est pas seulement, comme on se le persuade, la multitude du Peuple Chinois : j'avoue qu'elle y contribue beaucoup ; cependant je crois que la Chine fournit des grains suffisamment pour la subsistance de tous ses habitans, mais c'est qu'on ne ménage pas assez les grains, et qu'on en fait une consommation étonnante pour faire du vin et de l'eau-de-vie ou de la raque. Voilà une des grandes sources du mal, tant dans les Provinces du Sud, que dans celles du Nord. Ceux qui gouvernent ne l'ignorent pas ; mais ils n'y apportent qu'un remède inefficace. Par exemple, on a fait plusieurs fois des défenses dans cette Province de *Pe-tcheli* de faire de la raque ; l'ordre de la Cour est affiché par-tout, et publié dans toutes les Villes par les Gouverneurs. Des Officiers préposés à faire la visite, parcourent les laboratoires, détruisent les fourneaux si l'on n'a pas de quoi leur donner ; mais si on leur donne de l'argent, ils passent outre, et vont ailleurs faire le même manège. Le Mandarin fait quelquefois la visite lui-même ; on saisit les Ouvriers, on les met en prison, on les condamne au fouet, à porter la cangue, mais jamais à la mort. Ainsi les feseurs de vin changent de lieu, se cachent, et recommencent.

Tout cela a l'air d'une pure comédie, car ni dans la Ville ni ailleurs, on ne défend point la vente du vin et de la raque. Il entre tous les jours à Pekin grand nombre de charrettes remplies de cette marchandise : on en

paie la douane à la porte ; elle se vend publiquement dans plus de mille boutiques répandues dans la Ville et dans les Faubourgs. Si l'on voulait efficacement l'exécution des ordres qu'on a portés, ne ferait-on pas fermer les boutiques qui vendent cette raque ? N'en défendrait-on pas le débit sous peine d'une grosse amende pour la première fois, et de l'exil pour la seconde ? Mais il coûterait trop à ceux qui doivent donner l'exemple, de s'interdire cette liqueur.

La disette n'est pas le seul inconvénient de cette raque ; elle est encore la cause la plus ordinaire des fréquens incendies qui arrivent dans les Villes, et sur-tout à Pekin. Voici comment. Les Chinois ne boivent ni vin ni raque qu'ils ne l'aient fait chauffer ; c'est sur-tout le soir, avant que de se coucher, qu'ils en font usage, principalement les Marchands, les Artisans et les Soldats. Ils ont chacun dans la chambre où ils couchent, un fourneau à charbon de pierre où ils font cuire le riz, le thé, et chauffer en même-temps l'estrade de brique où ils couchent. C'est sur le même fourneau que le soir ils font chauffer cette forte boisson ; ils la prennent en mangeant des herbes salées, et s'en enivrent à peu de frais. Si par mégarde, ou étant à moitié ivres, ils laissent tomber de cette raque dans le feu, la flamme s'élève bientôt jusqu'au plancher, qui n'est fait que de nattes d'osier ou de chassis de papier, et dont la hauteur n'est que de trois ou quatre pieds au-dessus de la tête d'un

homme, alors dans un instant toute la chambre est en feu ; et parce que les boutiques où couchent les Marchands et la plupart des maisons du Peuple ne sont pas séparées de leurs voisins par de maîtresses murailles, et que souvent les charpentes sont liées ensemble, le feu s'étend avec rapidité et fait de grands ravages avant qu'on ait pu l'éteindre.

Ajoutez à cela que l'usage trop fréquent de cette boisson fait mourir quantité de menu Peuple d'une maladie qu'on nomme *ye-che*, à laquelle on n'a pu trouver aucun remède. Cette liqueur brûle peu-à-peu le gosier et dessèche tellement l'œsophage et l'orifice supérieur, qu'on ne peut plus rien avaler, pas même de l'eau ; ainsi c'est une nécessité de mourir faute d'alimens.

Si la disette n'éclaircissait pas de temps-en-temps ce grand nombre d'habitans que contient la Chine, il serait difficile qu'elle pût subsister en paix. Il n'y a point de guerre comme en Europe, ni de peste, ni de maladies populaires ; à peine en voit-on dans un siècle. Il est vrai pourtant que tous les ans, à la troisième ou quatrième lune, une sorte de maladie court parmi le Peuple, mais elle emporte très-peu de monde, parce qu'elle cesse dès qu'il tombe de la pluie.

Cependant, si lorsque la disette arrive on négligeait tout-à-fait d'y apporter remède, on verrait bientôt s'attrouper de petits voleurs ; leur nombre croîtrait peu-à-peu, et pourrait causer du trouble dans une Province ; c'est pourquoi on ordonne, on va,

on vient, on transporte, on paraît se donner beaucoup de mouvemens ; tout cela amuse, jusqu'à ce qu'il ne reste pas plus de gens affamés, qu'on n'en veut ou qu'on n'en peut secourir ; ainsi, quand ce n'est pas le motif d'une charité Chrétienne qui fait voler au secours des pauvres, mais seulement la raison d'Etat ou une compassion purement naturelle, il est rare que ceux qui souffrent soient soulagés quand il faut et de la manière qu'il le faut.

Vous me demandez, Monsieur, s'il paraît ici des aurores boréales, et vous souhaitez que je vous en rende compte ; c'est sur quoi je ne puis vous contenter ; le Ciel nous refuse ici ces beaux spectacles qu'il vous prodigue à Paris : je croirais presque que c'est par compassion envers les pauvres Mathématiciens Chinois, pour les raisons que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire. J'attends avec impatience votre excellent ouvrage sur ce phénomène, et je le lirai avec autant d'attention que de plaisir, aussitôt que je l'aurai entre les mains ; j'espère y trouver l'éclaircissement de quelques doutes que j'ai sur cette matière, et qu'il serait inutile de vous exposer en détail ; je vous dirai seulement qu'il ne me semble pas que tant de feu, tant de lumières puissent tirer leur origine de notre air, je veux dire de ce corps fluide qui entoure toute la terre et qu'on nomme atmosphère ; que nécessairement il doit y avoir au-dessus d'autres matières inflammables qui ne soient point en repos, qui circulent, qui

montent, qui descendent quelquefois assez bas pour atteindre l'extrémité ou les pointes de notre atmosphère, et s'enflammer de quelque manière que ce soit, ou par la fermentation que peut causer ce mêlange, ou par attraction contre des corps hétérogènes, comme nous voyons sortir du feu de la pierre qui heurte contre l'acier, et qu'il n'est pas nécessaire que ces corps qui se choquent soient d'un volume sensible, ni d'une pesanteur que les parties supérieures de notre atmosphère ne puisse les soutenir jusqu'à un certain terme, et les faire surnager. Croyez-vous, Monsieur, que notre atmosphère terrestre soit si ronde qu'elle n'ait pas ses hauts et ses bas, des pointes, des pyramides, qui s'élèvent plus ou moins selon la qualité du lieu de la terre, auquel elles répondent perpendiculairement? car il me semble que l'atmosphère n'est pas par-tout également grossière, épaisse, serrée, ou pesante; qu'elle suit la nature du Pays, et que les colonnes d'air les plus grossières pressent les plus subtiles, et les font monter au-dessus des autres; elles peuvent par conséquent rencontrer aisément cette matière dont j'ai parlé, et prendre feu, supposé qu'elles y aient de la disposition, c'est-à-dire, qu'elles aient plus de particules de soufre, ou d'autres matières inflammables, que les autres colonnes ou assises d'air voisin.

Le retour des aurores boréales marque assez que la matière qui les occasionne va, vient, s'approche, s'éloigne de nous. Mais d'où vient ce mouvement irrégulier? quelle

est la cause qui le lui imprime ? l'aurore a-t-elle quelques rapports, quelques liaisons avec les autres phénomènes extraordinaires, comme la lumière zodiacale, les comètes, etc ? c'est ce que je ne sais pas, et que j'apprendrai sans doute par la lecture de votre ouvrage.

Avant que de fermer ma lettre, je la finis par une nouvelle de ce Pays-ci qui nous intéresse fort, et à laquelle vous prendrez peut-être quelque part. Le 7 d'Octobre, l'Empereur *Yong-Tching* ayant donné audience à son ordinaire, depuis environ midi jusqu'à deux heures, se sentit incommodé : il se retira pour prendre du repos et quelques remèdes. Le même jour, avant neuf heures du soir, il mourut à sa maison de plaisance nommée *Yuen-ming-yuen*, âgé de 58 ans, la 13.e année de son règne. Son corps fut apporté après minuit au Palais de la Ville, comme s'il eût été simplement malade. On publia quelques jours après qu'il n'était mort que le 8.e du mois, 23.e de la 8.e lune.

De plusieurs enfans qu'il a eus, il ne lui en reste que trois : aucun d'eux n'est légitime, l'Impératrice étant morte depuis quelque temps sans lui avoir donné d'enfans. L'aîné des trois, âgé de 26 ans, a monté sur le Trône sans aucune contradiction, quoiqu'il n'ait été nommé que secrétement Prince héritier, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même devant tous les Grands, en leur marquant l'année, le jour, et le lieu où l'acte était déposé.

Le Peuple instruit de l'éclipse solaire qui

devait arriver au bout de huit jours, ne manqua pas de gloser sur cette mort subite, comme si elle y eût influé d'avance, car tout le reste de l'année court sur le compte du défunt; la suivante change de nom: c'est par elle que commence le nouveau règne, et il est déjà arrêté qu'elle s'appellera *Kienglong*.

Enfin le 16.e d'Octobre l'éclipse devait être de 8 doigts 21 minutes: elle devait commencer à 7 heures et 3 quarts 2 minutes, et finir à 10 heures et un quart 3 minutes; mais ce qui est extraordinaire en cette saison, dès le matin le Ciel se couvrit de nuages, de sorte qu'on n'en vit ni le commencement ni la fin. Ces nuages furent d'autant plus désagréables pour nous, que la veille de l'éclipse, et le jour suivant, le temps fut très-serein. Les Mathématiciens Chinois, qui observaient sur la tour avec les Pères Kegler et Pereyra, se réjouissaient de n'avoir presque rien vu. Ils allèrent bien contens en rendre compte au nouvel Empereur, en le félicitant de ce que le Ciel, pour récompenser sa piété et ses autres vertus, lui avait épargné le chagrin de voir le soleil éclipsé; cela seul ne confirme-t-il pas, Monsieur, ce que j'ai dit plus haut, que l'astronomie languira toujours à la Chine? et comment y ferait-elle quelques progrès, si ceux qui sont seuls chargés d'observer le Ciel, ne souhaitent rien tant que de n'y voir rien d'extraordinaire? J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

Du Père d'Entrecolles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Duhalde, de la même Compagnie.

A Pekin, ce 8 Octobre 1736.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre Seigneur.

JE continue de vous faire part de quelques observations que j'ai faites, en employant des momens de loisir à la lecture de l'herbier Chinois. Je me saurais gré de ce petit travail, s'il pouvait aider à enrichir notre botanique. Du-moins il servira à faire connaître le génie des Chinois, et leur manière de penser sur les différentes productions de la nature.

Je commence par un arbre nommé *Chi-tse* ou *Se-tse*, qui est très-estimable par sa beauté et par la bonté de son fruit. J'ai souvent ouï dire à plusieurs de nos Missionnaires, et je l'ai pensé comme eux, que cet arbre manquait en Europe, et je ne saurais m'ôter de l'idée, qu'il ne pût facilement y croître, puisqu'on le trouve non-seulement dans les parties méridionales de la Chine, mais encore dans les Provinces du Nord, et même dans des vallons peu éloignés de Pekin.

C'est ce qui m'engage à vous en envoyer des pepins, dont vous pourrez faire l'essai. Quoiqu'il croisse dans les Pays froids, je crois néanmoins que les Pays chauds lui conviennent davantage. Il faut semer ces pepins au commencement du printemps.

Quoique j'aie souvent mangé de cette sorte de fruit, et qu'on en apporte abondamment à Pekin, sur-tout en cette saison-ci, je n'ai jamais vu l'arbre qui le porte, et j'en parle sur ce que j'en ai lu dans l'herbier Chinois, et sur le rapport que m'en ont fait différens Missionnaires, qui ont été à portée de le voir et de le bien examiner.

Nos Pères Français qui ont voyagé dans toutes les Provinces de la Chine, lorsqu'ils en ont dressé les cartes géographiques, m'ont dit que dans les provinces de *Chan-tong* et de *Ho-nan* les Campagnes sont couvertes de cette espèce d'arbres qui sont fort beaux, et qu'il y en a même d'aussi gros que des noyers. Ceux qui croissent dans la province de *Tche-kiang*, portent des fruits plus excellens qu'ailleurs ; la peau en est toujours verte, sans devenir jaune ou rougeâtre comme les autres. Ces fruits conservent même leur fraîcheur pendant tout l'hiver. On conçoit aisément qu'un pareil arbre, lorsqu'il est couvert de fruits, qu'on prendrait d'un peu loin pour des oranges, est fort agréable à la vue.

Les feuilles du *Chi*, qu'on m'a apportées avec les fruits, m'ont paru de la couleur et de la même forme que celles du noyer, à

la réserve qu'elles sont moins pointues et plus arrondies vers l'extrémité. L'ombre n'en est pas mal saine comme celle du noyer, sous lequel il serait dangereux de s'endormir. Un auteur Chinois fait tant de cas de cet arbre, qu'il conseille aux Lettrés d'en avoir auprès de leurs cabinets, afin d'aller s'y reposer à l'ombre.

La figure des fruits n'est pas par-tout la même : les uns sont ronds, les autres alongés et de figure ovale ; quelques-uns un peu plats, et en quelque sorte à deux étages, semblables à deux pommes qui seraient accolées par le milieu. La grosseur des bons fruits égale celle des oranges ou des citrons. Ils ont d'abord la couleur de citron, et ensuite celle d'orange. La peau en est tendre, mince, unie et lisse. La chair du fruit est ferme, et un peu âpre au goût ; mais elle s'amollit en mûrissant, elle devient rougeâtre, et acquiert une saveur douce et agréable. Avant même l'entière maturité, cette chair, lorsque la peau en est ôtée, a un certain mélange de douceur et d'âpreté qui fait plaisir, et lui donne une vertu astringente et salutaire.

Ce fruit renferme trois ou quatre pepins pierreux, durs et oblongs, qui contiennent la semence ; il y en a qui étant nés par artifice, sont destitués de pepins, et ils sont plus estimés. Du-reste, il est rare que ces fruits mûrissent sur l'arbre ; on les cueille en automne, lorsqu'ils sont parvenus à leur grosseur naturelle ; et on les met sur de la paille

ou sur des claies, où ils achèvent de mûrir.

Ce détail ne convient qu'à l'arbre qu'on prend soin de cultiver. Pour ce qui est du *Chi* sauvage, il a un tronc tortu, ses branches entrelacées, et semées de petites épines : le fruit n'en est pas plus gros qu'une pomme-rose de la petite espèce. Si quelque habile botaniste de France jugeait que cet arbre doit être mis dans la classe des néfliers, cette décision me ferait plaisir ; car c'est l'idée que je m'en suis faite, et alors on pourrait le nommer le néflier de la Chine : ce nom serait moins barbare pour l'Europe.

La culture de ces arbres consiste principalement dans l'art de les enter plusieurs fois. Les Chinois ont soin de les enter sur un arbre nommé *Poei*, que j'ai pu voir sans le connaître ; mais je crois qu'il suffit de l'enter sur lui-même : quand il a été enté plusieurs fois de la sorte, les pepins du fruit deviennent plus petits, et même quelquefois le fruit vient sans aucun pepin. J'ai lu dans un livre Chinois que le pêcher, ou plutôt l'albergier, étant enté sur un *Chi*, donne de grosses pêches dorées et d'un goût exquis.

Mon herboriste Chinois prétend que le fruit de l'arbre *Chi*, est doux de sa nature, et froid. Il ajoute que quand on le mange tout frais cueilli de l'arbre, 1.° il rend l'ouïe et l'odorat plus libres pour le passage de l'air ; 2.° qu'il rétablit les dérangemens dans le bas-ventre, et remédie aux chaleurs de

l'estomac ; 3.° qu'il tient la bouche fraîche ; 4.° que si en mangeant ces fruits, on boit un peu trop de vin, qui est ici une espèce de bière faite avec le riz, on en est plutôt enivré ; mais un autre auteur dit que c'est en buvant du vin chaud, ce qui n'a pas lieu en Europe ; et qu'au-contraire si l'on est surpris de l'ivresse dans un repas, on n'a qu'à manger de ce fruit pour se désenivrer.

Le même auteur en cite un autre plus ancien qui reconnaît dans l'arbre *Chi* sept avantages considérables. 1.° Il vit un grand nombre d'années produisant constamment des fruits, et ne meurt que très-difficilement. 2.° Il répand au loin une belle ombre. 3.° Les oiseaux n'osent y faire leur nid. 4.° Il est exempt de vers, et de tout autre insecte qui nuit si fort aux autres arbres. 5.° Lorsqu'il a été couvert de gelée blanche, ses feuilles prennent diverses couleurs très-agréables. 6.° Le fruit en est beau et d'un goût excellent. 7.° Les feuilles tombées servent à engraisser la terre comme ferait le meilleur fumier.

Un troisième auteur, après avoir fait l'éloge de cet arbre, prétend que celui qui mangerait son fruit cru sans modération, serait incommodé de flegmes ; et quoiqu'il soit plus sain lorsqu'il est séché, s'il en usait avec excès, il éprouverait qu'il cause des flatuosités. Au-reste, l'envie d'en avoir de bonne heure, fait souvent qu'on le cueille avant sa maturité ; mais il y a différentes manières d'y suppléer. Si on le garde pen-

dant dix jours dans un lieu convenable, il perd alors son âpreté naturelle, et il acquiert un goût sucré ; on dirait qu'on l'a confi au miel. On hâte encore sa maturité en le laissant nâger deux ou trois jours dans de l'eau qu'on a soin de changer souvent : mais on avertit qu'étant macéré de la sorte, il devient de nature froide. Quelques-uns, pour le mûrir promptement, l'ensevelissent dans du sel ; c'est là un moyen de lui ôter son âpreté, mais il n'en est pas meilleur pour la santé. D'autres le font passer trois ou quatre fois dans de la lessive chaude faite avec des cendres, mais cette maturité forcée a ses inconvéniens, sur-tout par rapport aux personnes malades.

Les Chinois ont coutume de sécher ce fruit de la manière à-peu-près qu'on sèche les figues. Voici comment ils s'y prennent : ils choisissent ceux qui sont de la plus grosse espèce, et qui n'ont point de pepins, ou s'ils en ont ils les tirent proprement ; ensuite ils pressent insensiblement ces fruits avec la main pour les aplatir, et ils les tiennent exposés au soleil et à la rosée. Quand ils sont secs, ils les ramassent dans un grand vase, jusqu'à ce qu'ils paraissent couverts d'une espèce de gelée blanche, qui est leur suc spiritueux, lequel a pénétré sur la surface. Ce suc ainsi préparé rend l'usage de ce fruit salutaire aux pulmoniques.

Quand je vis pour la première fois ces fruits ainsi séchés, et couverts d'une farine sucrée qui leur est propre, j'y fus trompé,

et je les pris pour des figues : ils sont alors de garde, et si sains, qu'on en donne aux malades. La meilleure provision qui s'en fasse c'est dans le territoire de *Ken-tcheou*, de la province de *Chan-tong*. Sans doute que le fruit a dans ce lieu-là plus de corps et de consistance : en effet, quand il est frais cueilli et dans sa maturité, en ouvrant tant soit peu sa peau, on attire et on suce avec les lèvres toute sa substance, qui est très-douce et très-agréable.

Il ne faut pas oublier une remarque que notre auteur répète jusqu'à deux fois, c'est que dans un même repas il ne faut pas manger des écrevisses avec des *chi-tse* : il prétend qu'il y a entre eux de l'antipathie, car c'est la vraie signification du mot Chinois *ki*, et que de ces deux mets il se fait dans l'estomac un combat réciproque, qui cause de grandes douleurs, et souvent un flux de ventre très-dangereux.

Je viens à un autre arbre dont le fruit nommé *li-tchi* est fort vanté par tous ceux qui ont écrit sur la Chine, et dont nos navigateurs Européens qui l'ont vu, et qui en ont souvent mangé, ne parlent qu'avec admiration. Je m'étonne qu'ils n'en aient pas apporté en Europe ; car j'ai peine à croire que dans cette vaste étendue de Pays, il ne s'y trouve pas quelque climat propre à y élever l'arbre qui les porte. Je vais rapporter simplement ce que j'en ai lu dans un livre Chinois, sans pourtant me faire garant de tout ce que l'auteur en raconte.

On trouve dans le *li-tchi*, selon cet auteur, un juste tempérament de chaud et de froid, et de toutes les autres qualités : il donne de la force et de la vigueur au corps ; de la vivacité, de la subtilité, et de la solidité à l'esprit ; mais il prétend que si l'on en mange avec excès, il échauffe. Le noyau, ajoute-t-il, un peu rôti et rendu friable, puis réduit en une poudre très-fine, et avalé à jeun dans un bouillon d'eau simple, est un remède certain contre les douleurs insupportables de la gravelle, et de la colique néphrétique.

Voici une observation de l'auteur qui me paraît moins sérieuse : il assure qu'avant que la main de l'homme ait commencé à cueillir le *li-tchi*, aucun oiseau ni insecte n'ose approcher de l'arbre. Mais qu'aussitôt qu'on a touché aux branches et aux fruits, toutes sortes d'oiseaux voraces, grands et petits, viennent mordre ces fruits, et y causent beaucoup de dommage. S'il y a quelque chose de vrai dans ce qu'assure notre Chinois, je suis persuadé qu'il imagine du mystère dans un effet très-naturel. On cueille les fruits à leur point de maturité, et les oiseaux sont en cela aussi bons connaisseurs que les hommes.

Ce qui suit doit être remarqué de ceux qui veulent avoir ce fruit dans sa parfaite bonté. S'il est entièrement mûr, dit l'auteur, et qu'on diffère un jour de le cueillir, il change de couleur. Si on laisse passer un second jour, on s'aperçoit au goût de son

changement. Enfin, si l'on attend le troisième jour, le changement devient notable. Il en est apparemment de ce fruit comme des bons melons d'Europe. Il ajoute que pour l'avoir excellent, il faut le manger dans le Pays même où ces arbres viennent ; eût-on le secret d'en conserver et de les porter encore frais en Europe, comme on y en a porté de secs, on ne pourrait juger que très-imparfaitement de leur bonté. La Cour de Pekin est sans comparaison moins éloignée des provinces de *Chan-tong* et de *Fo-kien*, que n'en est l'Europe. Les *li-tchi* qu'on apporte à Pekin pour l'Empereur, et qu'on renferme dans des vases d'étain pleins d'eau-de-vie, où l'on mêle du miel et d'autres ingrédiens, conservent à la vérité un air de fraîcheur, mais ils perdent beaucoup de leur saveur. L'Empereur en fait des présens à quelques grands Seigneurs. Il eut même la bonté de nous en envoyer en l'année 1733. Peut-être, en usant des mêmes précautions, pourrait-on en apporter jusqu'en Europe, on y trouverait bien un autre goût qu'à ceux qu'on a apportés secs en France, et qui n'ont pas laissé d'y être fort estimés.

On fait également cas à Pekin de ce fruit sec : il s'y vend huit sous la livre, et un paquet de ce poids, joint à quelqu'autre bagatelle semblable, passe pour un présent très-honnête. Pour faire goûter ce fruit à l'Empereur dans sa maturité, on a souvent transporté de ces arbres dans des caisses, et on avait si bien pris ses mesures, que

quand ils arrivaient à Pekin, le fruit était près de sa maturité.

Je remarquerai en passant que j'ai été surpris de trouver dans le livre dont je parle, la circulation bien marquée du suc qui sert à la nourriture et à l'accroissement des plantes, et qu'on n'en parle pas comme d'une nouvelle découverte; mais qu'au-contraire on suppose que c'est un sentiment communément reçu. On y lit qu'après que ce suc nourricier, nommé *Y*, a donné le corps et la vigueur à la tige et aux feuilles de la plante, il est ramené à la racine pour la mieux fortifier. On voit par-là que la seule nature, quoique voilée aux yeux Chinois, leur sert souvent de guide pour la connaître.

Je vais parler d'un autre arbre plus connu en France, et qui y fut apporté de l'Amérique dans le siècle précédent. C'est l'acacia, que les Chinois nomment *hoai-chu*. J'ai trouvé dans nos livres Chinois des particularités sur cet arbre, qui pourraient, ce me semble, être de quelque utilité en Europe. On y prétend que les graines tirées de ses gousses sont employées avec succès dans la Médecine. On lit dans un autre livre, que ses fleurs servent à teindre du papier en une couleur jaune assez particulière. On insinue ailleurs que les Teinturiers mettent en œuvre ses fleurs et ses graines : et c'est ce qui m'a engagé à consulter des Chinois habiles dans cet art, de qui j'ai tiré des connaissances qui m'ont paru ne devoir pas être négligées.

A l'égard de l'usage qu'en fait la Médecine, voici une recette que donne l'auteur Chinois : il faut, à l'entrée de l'hiver, mettre les graines de l'acacia dans du fiel de bœuf, ensorte qu'elles soient toutes couvertes de ce fiel ; faire sécher le tout à l'ombre durant cent jours, ensuite avaler chaque jour une de ces graines après le repas. Cet auteur promet des effets admirables de ce remède. Il assure en particulier que, continuant tous les jours de le prendre, la vue s'éclaircit ; on se guérit des hémorroïdes ; les cheveux déjà blancs redeviennent noirs, secret fort au goût des Chinois qui auraient des raisons de cacher ou de déguiser leur âge ; car ils n'ont pas, comme en Europe, l'usage de la perruque, ni la coutume de se faire raser, parce qu'ils regardent la barbe comme un de leurs plus précieux ornemens.

Le second avantage de l'acacia est de fournir des fleurs propres à teindre des feuilles de papier ou des pièces de soie en couleur jaune. Pour y réussir, prenez une demi-livre de fleurs cueillies avant qu'elles soient trop épanouies ou près de tomber ; rissolez-les légèrement sur un petit feu clair, en les remuant avec vîtesse dans une casserole bien nette, de la même manière qu'on rissole les petits bourgeons et les feuilles de thé nouvellement cueillies. Quand vous apercevrez qu'en rissolant et remuant ces fleurs dans la casserolle, elles commencent à prendre une couleur jaunâtre, jetez dessus trois petites écuellées d'eau que vous ferez bouil-

lir, ensorte que le tout s'épaississe et que la couleur se fortifie : ensuite passez tout cela au travers d'une pièce de soie grossière. Quand la liqueur aura été exprimée, ajoutez-y une demi-once d'alun et une once de poudre fine d'huitre ou de coquillage brûlé. Lorsque le tout sera bien incorporé, vous aurez de la teinture jaune.

Ayant consulté des Teinturiers de profession sur l'usage qu'ils fesaient de l'acacia, ils me répondirent qu'ils se servaient de ses fleurs et de ses graines pour teindre en trois différentes sortes de couleurs jaunes. Je vous envoie trois cordonnets de soie d'inégale longueur, où vous distinguerez ces trois couleurs différentes.

Ils préparent d'abord les fleurs de l'acacia en les fesant rissoler, ainsi que je viens de le dire; puis ils y joignent des graines tout-à-fait mûres, tirées des gousses, mais ils mettent beaucoup moins de graines que de fleurs. S'il s'agit de donner la couleur de *ngo-hoang*, tel qu'est le cordon de soie jaune le plus long, et qui est le plus vif, et qu'ils veuillent teindre une pièce de soie de cinq ou six aunes, ils emploient une livre de fleurs d'acacia avec quatre onces d'alun, ce qu'on augmente à proportion de la longueur des pièces qu'on veut teindre. Pour donner la couleur de *kin-hoan*, c'est-à-dire, le jaune d'une couleur d'or, on y donne d'abord la couleur dont je viens de parler, et cette première teinture étant sèche, on y ajoute une seconde couleur, où il entre un peu de bois

de *Sou-mou*, c'est-à-dire, de bois de Brésil. On fait la teinture du jaune pâle, qui est celle du plus petit cordonnet, de la même façon que la première, avec cette différence, qu'au-lieu de quatre onces d'alun, on n'y en met que trois onces.

Le Teinturier Chinois avertit, ce qu'on n'ignore pas en Europe, que la qualité de l'eau sert beaucoup à la teinture. L'eau de rivière est, dit-il, la meilleure, quoique toute eau de rivière ne soit pas également bonne; celle par exemple qui a un goût fade, y est moins propre. Si néanmoins on n'en avait point d'autre, au-lieu d'un bain dans la teinture, il faudrait en donner deux, pour atteindre à cette belle couleur qu'on desire.

Les fleurs de l'acacia étant rissolées, ainsi que je l'ai expliqué, peuvent être conservées, de même que les graines, durant tout le cours de l'année, et l'on peut les employer à faire la teinture; mais lorsqu'on garde ainsi l'une et l'autre matière, il faut les faire bouillir plus long-temps que si elle était récente: leur suc, quand elles ont vieilli, en sort plus difficilement et avec moins d'abondance. D'ailleurs les fleurs récentes donnent toujours une plus belle couleur.

L'herbier Chinois nous enseigne encore quelle doit être la culture de cet arbre, afin qu'il croisse plus promptement, et qu'il se conserve mieux. Quand vous aurez ramassé, dit-il, des graines de *hoai-tchu*, c'est-à-dire, d'acacia, séchez-les au soleil, et un

peu avant le solstice d'été, jetez-les dans l'eau ; quand elles y auront germé, semez-les dans un terroir gras, en y mêlant de la graine de chanvre. L'une et l'autre semence poussera, vous couperez le chanvre en son temps, et vous lierez les jeunes acacias à de petits échalas qui leur serviront d'appui. L'année suivante vous sèmerez encore du chanvre, ce que vous ferez de même la troisième année, afin que ce chanvre préserve ces plantes délicates des injures du temps ; après quoi ces jeunes arbrisseaux étant devenus plus forts et plus robustes, vous les transplanterez ailleurs, et ils deviendront de très-beaux arbres.

En lisant les entretiens physiques du Père Regnaud, ouvrage aussi ingénieux qu'instructif, j'ai vu avec plaisir ce qu'il rapporte de la pierre vulnéraire simple, dont un célèbre Académicien (1) est l'inventeur. Cette découverte m'a rappelé le souvenir d'un secret que j'ai trouvé dans un livre Chinois, pour faire une pierre artificielle médicinale. Voici d'abord quelle en est la composition, je dirai ensuite quel en est l'usage.

On prend de l'urine d'un jeune homme de quinze ans qui soit d'un tempérament sain et robuste ; on en met, par exemple, la quantité de vingt ou trente livres dans une chaudière de fer, qu'on tient sur un feu clair de bois sec. Quand on y remarque une écume blanchâtre, on y verse peu-à-peu et goutte à

(1) M. Geoffroy.

goutte

goutte de l'huile douce de navette, car nous n'avons ici ni huile d'olive, ni huile de noix, quoiqu'il y ait quantité de noyers. Sur une chaudière pleine d'urine, on versera autant d'huile qu'en peut contenir une tasse à boire le thé; le tout doit bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un marc sec comme de la boue noirâtre; on le prend et on le réduit en une poudre fine, après l'avoir doucement arrosé d'huile, ensorte que l'huile en pénètre toutes les parties; on le met sur une tuile qu'on couvre d'une autre tuile, et toutes les deux sont chargées et environnées de charbons allumés: je crois que deux creusets conviendraient mieux, en laissant un soupirail à celui de dessous. Lorsqu'on juge que l'humidité est entièrement dissipée, que rien ne s'évapore, et qu'on a donné le loisir à ce qui reste de se refroidir, on le tire, et on le pile dans le mortier, et l'ayant réduit en une poudre très-fine, on le renferme dans un vase assez large de porcelaine bien net, dont on couvre l'ouverture d'une natte fine et claire, qu'on y ajuste bien; on y ajoute une enveloppe de toile, et de plus une dernière enveloppe de gros papier double: enfin on fait tomber lentement goutte à goutte de l'eau bouillante dans le vase au travers des enveloppes de son ouverture, qu'on a eu soin de rendre lâche vers le milieu pour cet effet. Pour achever l'opération, on place le vase avec ce qu'il contient dans un chaudron de cuivre, où la matière se recuit, jusqu'à ce qu'elle devienne sèche et ferme. Alors vous avez la pierre d'automne,

laquelle, à ce qu'assure mon auteur, a divers usages ; sans doute que sur cette seule composition on pourra en conjecturer plusieurs en Europe. Ici on s'en sert principalement pour l'hydropisie et la phthisie, et les Médecins prétendent que c'est un excellent remède pour les maladies du poumon ; c'est de là que lui est venu son nom de *tsicou-che*, pierre d'automne, non pas, comme l'on pourrait croire, parce que c'est en automne qu'on réussirait mieux à la composer ; cette dénomination renferme un sens plus mystérieux : la Médecine Chinoise a pour maxime que les parties nobles du corps humain répondent, et ont chacune un rapport spécial à une des quatre saisons de l'année. Or l'automne étant la saison qui, selon les Chinois, a rapport au poumon, et cette espèce de corps pierreux étant salutaire aux pulmoniques, c'est ce qui lui a fait donner le nom de pierre artificielle d'automne.

Presque au même endroit où il est traité de cette pierre, le même auteur parle d'un remède qu'il donne pour admirable, lorsqu'il arrive des tumeurs subites, douloureuses et malignes ; parce que, selon lui, il attire tout le venin, et détruit le mal dans son principe. Prenez, dit-il, de la limaille de fer la plus fine, jetez-la dans le vinaigre le plus fort, mêlez bien ensemble l'un et l'autre, puis leur ayant donné deux ou trois bouillons, retirez la limaille, et étendez-la sur la partie malade ; prenez ensuite une grande pierre d'aimant, qu'on nomme ici

communément *hi-tieche*, présentez-la souvent sur la limaille, elle attirera la cause occulte du mal, et dissipera toute la malignité du venin.

Il est à remarquer que quand cet auteur vante cet effet de la pierre d'aimant, il suppose que cet aimant est brut, ne sachant pas qu'il a plus de force quand il est armé. Sans donc me faire garant de la bonté de ce remède, mon unique but est de faire observer l'usage qu'on fait ici de la pierre d'aimant, sans songer ni à ses pôles, ni à ses tourbillons, et de proposer sur cela mes doutes. Est-ce que cette pierre vivifie ici la limaille de fer, comme elle anime l'aiguille de la boussole? La limaille ainsi préparée dans une liqueur bouillante, se trouverait-elle plus propre à être agitée par l'aimant? les acides du vinaigre dont elle est pénétrée, la rendent-elle, par quelque nouvel arrangement dans ses pores, mieux disposée à être mue par l'aimant? comme je n'ai point vu appliquer ce remède, je suppose, sur beaucoup d'autres expériences, que l'aimant imprime ici quelque mouvement. Après tout, il se pourrait bien faire qu'il aurait quelque vertu contre le venin, qu'il ne communique que conjointement avec la limaille imprégnée des acides du vinaigre, qui produit une impression particulière sur la partie affectée; il me semble même, en fesant attention aux termes Chinois, que l'on tient l'aimant appliqué sur la limaille. En supposant cette pression continuée de l'aimant, son jeu ordinaire ne peut

avoir lieu, et il ne lui reste d'action que sur les parties insensibles et volatiles de la limaille. Ce sont des doutes que je propose ; je n'ai ni le temps, ni la commodité de les approfondir, et je laisse à nos habiles Physiciens à les résoudre.

Revenons maintenant à la botanique : que d'observations ne me fournirait pas l'herbier Chinois, sur une infinité de plantes de ce Pays, si j'avais le temps de les étudier, et si je pouvais leur donner un nom Européen ! je ne m'attache donc qu'à celles que je connais, et qui sont connues en Europe. Le coton de la fleur des saules qui est tombé abondamment cette année dans une saussaie voisine, m'a fait naître l'envie de savoir ce qu'en disait l'herbier Chinois. Ma curiosité a été d'autant plus piquée, que Matthiole, cité dans le Dictionnaire des Arts, s'étonne qu'aucun Botaniste n'ait encore parlé de l'écume blanche qui pend aux branches des saules en forme de raisins, aussitôt qu'ils sont défleuris, et qui y demeure jusqu'à ce que le vent l'emporte en l'air comme une plume. Je ne savais pas qu'on donnât le nom d'écume à cette espèce de coton que je voyais s'échapper des fleurs de saule ; il est vrai qu'en considérant le saule de près, on trouve qu'à l'ouverture de ses fleurs, il paraît une espèce d'écume dont elles se couvrent peu-à-peu : sans doute que la fermentation intérieure réduit en écume la substance glutineuse où les graines des fleurs nagent en différentes loges, et ce n'est pas s'éloigner de l'idée que notre

auteur s'est faite des premiers développemens de ces fleurs : car, dit-il, si le temps est froid, ou même couvert, il empêche les boutons du saule de pousser au-dehors leur substance blanchâtre. Effectivement ayant mis dans un microscope un bouton qui n'était pas encore ouvert, j'aperçus que ce qui sortait par la pointe du bouton ressemblait assez à de la glaire d'œuf battue et mise en écume, dont successivement tout le corps de la fleur se trouva couvert. Il se peut faire que chaque graine renfermée dans sa case, nage dans cette substance glaireuse et s'en nourrisse, comme il arrive au germe de l'œuf de poule ; ensuite l'air le plus subtil pénétrant cette écume dès qu'elle se détache, lui donne la forme de petit réseau en s'insinuant entre les parties rameuses, les écartant, les soulevant, sans trop les séparer ; et en desséchant l'humeur gluante qui les liait ensemble, il leur fait prendre la figure de filamens.

Notre Chinois dit que la fleur des saules est couverte de petites écailles ; en effet, le corps de ces fleurs étant resté sec et dépouillé de ses graines, et de ce qu'on appelle écume, il m'a paru au microscope semblable à un rayon de guêpes tout semé de cellules ouvertes. Du-reste le nom d'écume que donne Matthiole, paraît ne plus convenir à ce qui se détache des fleurs, et qui voltige dans les airs. Il me semble que le Chinois a mieux rencontré en l'appelant tantôt la soie des saules, *se ;* tantôt leur bourre, *tsiu ;* ou leur coton, *mien ;* d'autres fois leur fine laine,

jung ; ou bien des flocons de neige, de la gelée blanche.

En effet, me trouvant un matin dans une allée sablonneuse que formaient des saules, elle me parut d'une blancheur qui me fit croire, avant que d'y entrer, qu'elle était couverte de gelée blanche. A l'entrée d'une saussaie, lors que l'air est un peu chaud, il tombe quelquefois des saules une si grande quantité de flocons blancs, qu'ils obscurcissent le Ciel, et qu'on les prendrait pour une neige épaisse qui se répand sur la terre. Lorsque ces flocons se sont insinués sous les herbes ou sur les pointes déjà un peu hautes et verdoyantes du gramen, on croirait voir une prairie légèrement inondée par les eaux claires de quelque ruisseau.

L'auteur Chinois badine ingénieusement sur ces différens spectacles, et cherche à égayer son imagination. C'est du coton, dit-il, que répandent les saules, et ce n'en est pas, car j'en suis tout couvert, et je n'en suis pas vêtu plus chaudement ; c'est de la neige qui obscurcit l'air, et ce n'en est pas ; car le soleil, bien qu'il soit dans sa force, ne la saurait fondre ; l'hirondelle qui continue de voler durant une petite pluie, surprise tout-à-coup par cette nuée de flocons blancs, et n'ayant pas son vol libre, est forcée de se retirer ; il lui semble qu'elle a devancé le printemps : ces saules que je vis hier tout rajeunis et verdoyans, ont vieilli, ce semble, et perdu dans une nuit leur brillante verdure. Un changement si subit de scène dans un

jardin, me cause une surprise égale à celle que j'aurais, si un ami que j'aurais vu hier avec un air fleuri et une chevelure dorée, venait me voir aujourd'hui avec des cheveux et des sourcils tout blancs.

Mais laissons notre Chinois s'égayer, et venons à quelque chose de plus sérieux. Je ne sache guère que le saule, qui jette cette espèce de bourre remplie de parties rameuses, lesquelles la rendent semblable au coton; aussi voit-on qu'on la manie, qu'on la ramasse et qu'on la conserve de même que le coton. J'ai vu tomber une si grande quantité de ces flocons dans une allée de saules bien unie, et où le vent les poussait par tourbillons de tous côtés, qu'on aurait pu aisément en recueillir à pleines corbeilles.

Je ne crois pas qu'il fût aisé de carder ce faux coton, d'en séparer la graine qui est mince et plate, de le filer, et de le travailler au métier. Mon livre Chinois convient pourtant qu'on l'emploie aux couches des enfans, et que quand le coton était plus rare, on s'en servait pour fourrer les bottes d'hiver, les matelas, les coussins et les couvertures piquées. Il lui attribue encore d'autres usages: on trouve, dit-il, près de la Chine, des Peuples, lesquels, avant que les fleurs soient épanouies, en font une espèce de breuvage qui enivre promptement. On a vu, ajoute-t-il, que des Peuples, dans un temps de famine, ont recueilli les corps secs des fleurs dépouillées du coton et de la graine, les ont réduits en poudre, et en ont fait de la bouil-

lie qui les a soutenus ; c'est toujours rendre service aux pauvres, de leur apprendre que certaine nourriture a été éprouvée, et n'est pas nuisible.

Le but principal de mon auteur étant de découvrir les propriétés médicinales du saule, il en trouve de très-utiles, soit dans le squelette des fleurs dont le coton et la graine sont détachés, soit dans le coton même. Il prétend qu'en appliquant ce squelette de la fleur qui est sec et très-combustible, et en y mettant le feu, on a un remède excellent contre la jaunisse et contre les mouvemens convulsifs des membres ; il ajoute qu'il est également propre à guérir toutes sortes d'aposthumes, mais il n'explique pas la manière de l'employer ; ce sera apparemment en forme de poudre desséchante et absorbante.

Pour ce qui est du coton qui se détache, et qui est emporté par le vent, il assure qu'il guérit toute sorte de clous et de durillons, les plaies causées par le fer, et les chancres les plus opiniâtres ; qu'il accélère la suppuration d'une plaie, qu'il en fait sortir le sang corrompu, qu'il arrête les hémorragies, ou les violentes pertes de sang, comme celles qui arrivent aux femmes après un mauvais accouchement ; qu'il est bon contre la dureté de la rate, et qu'il l'amollit. Ce remède, ajoute-t-il, est modérément froid de sa nature.

C'est une opinion commune à la Chine qu'il se fait une double transformation de ce coton de saule, et notre auteur pense en cela

comme le vulgaire. Il avance donc, 1.° que si cette espèce de coton tombe sur un lac ou sur un étang, il ne faut que l'intervalle d'une nuit pour qu'il soit changé en herbe *feouping*, qu'on voit flotter sur la surface des eaux dormantes, et dont les racines ne vont point jusqu'au limon; 2.° que chaque petit flocon échappé des saules, s'il tombe sur une fourrure, ou sur un habit de peau, est transformé en teigne ou vermisseau. On cite plusieurs auteurs qui assurent la même chose, et l'on n'en trouve qu'un seul qui regarde ce sentiment comme une pure imagination; c'est pourquoi durant tout le temps que les saules sont en fleurs, les Chinois évitent avec grand soin d'exposer à l'air leurs habits doublés de peau.

Les Européens, quoiqu'ils soient bien éloignés de croire une pareille métamorphose, ont fait la même expérience, et usent de la même précaution que les Chinois, ce qui prouve la vérité de ce fait; mais il est vraisemblable que ce flocon est chargé de petits œufs de papillons ou de vermisseaux, qui se plaisent sur les saules; ou bien il se peut faire que la graine serve d'aliment aux teignes, ou qu'elle leur serve d'une espèce de fourreau propre à s'y retirer, ce qui contribuerait beaucoup à les multiplier dans une fourrure.

Quant aux plantes aqueuses et flottantes, il est croyable que leur temps d'éclore concourt avec le temps de la chûte des flocons de saules, et que ceux-ci servent seulement

à rassembler et à rendre sensibles à l'œil plusieurs de ces brins d'herbe qui poussent leurs petites pointes.

L'herbier Chinois n'oublie point la manière de planter et de cultiver ces arbres, afin de les avoir beaux, et de les faire croître à une certaine hauteur. Quoique je sois persuadé que la Chine ne peut rien apprendre sur cela à l'Europe, je crois néanmoins devoir rapporter une ou deux de ses observations, qui pourront être de quelque utilité. Les saules sont sujets à être endommagés par de gros vers, ou même à être piqués par une espèce de chenilles ; voici le conseil qu'il donne pour les en préserver : quand on met en terre une branche de saule pour la faire venir de bouture, il faut, à l'extrémité qui sera enterrée, faire un trou à la hauteur de deux ou trois pouces de distance de la partie du bois qui jettera ses racines ; on traversera ce trou d'une cheville de bois de sapin, qui doit déborder de part et d'autre de deux ou trois pouces : cette espèce de croix mise en terre aura un autre bon effet, c'est qu'il sera plus difficile d'arracher ces arbres nouvellement plantés, parce que le bois traversier les retient bien mieux que ne feraient ses racines. Il y en a qui pour mieux défendre des vers cet arbre nouvellement planté, mettent outre cela dans le trou où on le plante, un quartier de tête d'ail, et un morceau de réglisse long d'un pouce.

Une autre manière de planter cet arbre de bouture, c'est de renverser la grosse bran-

che qu'on plante, ensorte que ce qui est la pointe de la branche soit mis en terre, et que la tête, ou ce qui tenait au corps du gros saule, dont on l'a coupée, soit élevée en haut. Il en naîtra une espèce de saule qu'on nomme chevelu, parce que ses branches, à la réserve de quelques-unes fort grosses, sont déliées et pendantes comme une chevelure. Les Lettrés aiment à en avoir de pareils dans leur petit jardin devant leur cabinet d'étude.

Ce qu'on aura peut-être de la peine à croire, c'est que le bois de saule, qui est de sa nature léger, poreux, et sujet à la carie, se nourrisse et se conserve dans l'eau, de même que les pilotis faits du bois le plus dur. C'est ce qu'on éprouve continuellement dans cette Capitale, et aux environs, où le bois de saule entre dans la construction des puits qu'on fait dans les jardins, pour y avoir de l'eau dont on puisse arroser les fleurs et les herbes potagères. Cette invention des Chinois sera peut-être goûtée en Europe. Voici comment ils s'y prennent.

Lorsqu'on est déterminé à faire un puits, on choisit d'abord le lieu où l'on espère trouver de l'eau, on y creuse en rond un espace de terre, jusqu'à la profondeur d'environ trois pieds. Le fond étant bien aplani, on y ajuste la base du puits, sur laquelle on doit élever la maçonnerie. Cette base est faite de pièces plates de bois de saule, épaisses au-moins de six pouces, qui se tirent du tronc d'un gros saule bien sain; ces pièces sont em-

boîtées ensemble en rond, et laissent au milieu un vide spacieux : c'est sur ces planches, assez larges, qu'on bâtit de briques la maçonnerie du puits, et à mesure qu'elle s'élève, on garnit les dehors, tout autour, de terre pressée également jusqu'à la hauteur des trois pieds qu'on avait creusés d'abord, après quoi on creuse le milieu du terrain, et à mesure qu'on avance, on tire également la terre de dessous la charpente qui porte la maçonnerie. On voit cette maçonnerie s'enfoncer insensiblement, et aussitôt on l'augmente par le haut. On continue ce travail, et l'on creuse toujours de la même manière jusqu'à ce qu'on ait trouvé une source sûre et abondante.

La belvedère est une plante aussi commune que le saule, et il paraît que les Botanistes Européens n'en font pas beaucoup de cas. Le hasard qui en avait fait naître une tout auprès de ma chambre, me détermina à consulter nos auteurs d'Europe sur la nature et les qualités d'une plante, qui d'ailleurs est très-agréable à la vue. Messieurs Lemery et Jean Bauhin n'en font nulle mention, et leur silence me parut un préjugé assez certain du peu d'utilité qu'on en retire. J'ouvris le Dictionnaire des Arts et des Sciences, qui me confirma dans ce préjugé ; car on se contente d'y dire, d'après Matthiole, que la belvedère est une plante qui a les feuilles semblables à celles du lin ; puis on ajoute qu'elle sert à faire des balais, et que les Apothicaires en font souvent l'ornement de leurs boutiques.

Cependant je ne me rebutai point, et je crus qu'en consultant l'herbier Chinois, j'y ferais peut-être quelque découverte avantageuse à cette plante, ayant peine à croire qu'elle fût absolument inutile. J'appelai un domestique, et lui montrant la belvedère, je lui demandai comment elle se nommait en langue Chinoise : *sao-tcheou-tsao*, me répondit-il, c'est-à-dire, plante pour les balais. Je la cherchai vainement dans l'herbier sous ce nom composé, et je ne doutai presque plus qu'à cause de son inutilité, elle ne fût aussi négligée qu'en Europe. Mais fesant réflexion que les Botanistes de la Chine affecteraient peut-être de se servir de termes moins vulgaires, pour exprimer le nom de leurs plantes, je demandai à un Lettré, assez habile Naturaliste, quel nom on lui donnait dans les termes de l'art : il me répondit qu'on la nommait *kiue*, et je la trouvai en effet sous ce nom.

Si l'on juge en Europe que les propriétés que l'herbier Chinois lui attribue sont réelles, elle sera estimable par plus d'un endroit. Après avoir dit que c'est à la fin de Mars ou au mois d'Avril qu'elle sort de terre, que ses surgeons, haut de huit à neuf pouces, prennent la figure du poing d'un jeune enfant, quand il le ferme à demi ; qu'ensuite elle s'étend, et elle pousse une infinité de branches garnies de feuilles semblables à celles du lin ; qu'en croissant ses branches s'arrondissent et se disposent naturellement en forme d'une agréable pyramide ; il ajoute

que ses feuilles, encore tendres, ont du suc et un assez bon goût; qu'on peut les manger en salade avec le vinaigre, en y mêlant quelques filamens de gingembre; qu'étant apprêtées comme les autres légumes, et cuites avec la viande, elles lui donnent un goût fin et agréable; que quand la plante est dans toute sa beauté, ses feuilles deviennent dures, et cessent d'être mangeables; mais qu'alors on trouve dans sa tige et dans sa racine, une nourriture qui peut servir de ressource contre la famine dans les années de disette. Lorsque la plante, dit-on, est montée à sa hauteur naturelle, on en sépare la maîtresse tige, on la fait passer par une lessive de cendres, ce qui la radoucit, la dégraisse, et la purifie des immondices de la peau. Après ce bain, on l'expose au soleil, et quand elle est sèche, on la cuit et on l'assaisonne. Pour ce qui est de la racine dont la couleur est un peu violette, on en lève la peau par aiguillettes ou filamens, qu'on peut manger après les avoir fait bouillir.

Mais ce qu'on cherche principalement, c'est la substance blanche de la racine, qu'on réduit aisément en farine, dont on ne ramasse que ce qui reste en pâte au fond du vase, et qu'on cuit en petits pains au bain-marie. On ne sera pas tenté de servir un pareil mets sur une table délicate; mais après tout, n'est-il pas utile aux gens de la Campagne, de savoir que dans une extrême nécessité, ils peuvent recourir sans aucun risque à cette nourriture; et ne seront-ils pas

redevables aux Chinois d'en avoir fait des épreuves, qui sont toujours dangereuses?

L'herbier cite l'exemple de quatre Montagnards, qui, vivant ordinairement des feuilles, des tiges, et des racines de belvedère, que leur Pays leur fournissait en abondance, avaient conservé une santé parfaite jusqu'à une extrême vieillesse. Il rapporte à cette occasion l'entretien de deux Philosophes, qui voyant arriver la décadence d'une dynastie, et se dégoûtant du tracas, de la contrainte et des dangers de la Cour, où ils avaient passé une partie de leur vie, s'exhortaient l'un l'autre à une sage retraite. « Servons-nous de nos lumières, disait l'un » d'eux, pour faire d'utiles réflexions sur la » situation présente du Gouvernement; et de » notre prudence, pour nous précautionner » contre des malheurs prêts à fondre sur » tous ceux qui sont en place : J'entre dans » vos vues, lui répondit l'autre, en lui serrant la main, je vais me faire une solitude » dans ma Patrie, où je vivrai en paix, loin » de tout commerce avec les hommes : la » belvedère m'y fournira toujours de quoi » manger, et le grand fleuve *Kiang* d'excellente eau à boire. » Au-reste, l'auteur avertit que pour rendre la belvedère plus abondante et plus substantielle, il faut mettre le feu aux montagnes qui en sont couvertes, tantôt dans un canton, tantôt dans un autre, parce que ses propres cendres l'engraissent et lui donnent un suc plus nourrissant.

Il vient ensuite aux vertus médicinales de

cette plante. La belvedère, dit-il, n'a nulle qualité nuisible et vénéneuse ; elle est froide de sa nature, d'une saveur douce, pleine d'un suc bénin ; elle délivre des chaleurs internes excessives ; elle est diurétique, et ouvre les voies à l'urine ; elle procure le sommeil. Etant grillée, réduite en poudre, et prise dans une boisson au poids d'environ deux drachmes, elle dégage le bas-ventre de ses flatuosités ; c'est un remède salutaire contre toute malignité causée par les grandes chaleurs. Enfin, la racine de cette plante, réduite en cendre, dissoute dans un peu d'huile, et appliquée sur la morsure des serpens ou autres insectes venimeux, en amortit le venin, l'attire et guérit la plaie. Le Médecin Chinois n'a recours ni à des sels, ni à des acides, ni à des alkalis, soit intrinsèques à la plante, soit procurés par la préparation et la calcination de la belvedère ; il en rapporte simplement les effets, laissant aux habiles Chimistes à en chercher et à en développer les causes intimes et cachées.

Si ces effets sont véritables, de pareilles découvertes, toutes simples qu'elles sont, ne laisseront pas d'être utiles. J'avoue cependant qu'on doit un peu se défier de certains auteurs Chinois, qui trouvent quelquefois du merveilleux où il n'y en a nullement. Il y a peu de jours que, lisant l'herbier, je tombai sur l'explication d'une racine qui m'est inconnue, et que j'aurais considérée attentivement si je l'avais pu trouver. L'auteur prétend qu'elle a un ver à soie attaché à l'extré-

mité de sa racine. Il cite un autre auteur, qui apostrophe ainsi ce ver à soie : « Que » fais-tu sous terre ? tu n'y trouveras ni des » feuilles de mûrier pour te nourrir, ni de » chantier pour y monter, pour y devider » ta soie, et y faire ton coton : ton sort sera » d'être arraché, et de devenir une confiture » propre à être servie à nos tables. » Ce langage ferait croire qu'il s'agit ici d'un véritable ver à soie ; cependant lorsqu'on le considère de près dans le sein de la terre, on ne trouve qu'une légère ressemblance avec ce ver ; et au fond ce n'est qu'une bulbe attachée à la racine par quelques filamens, et figurée en ver à soie ou chenille. Or, de cette bulbe, comme de plusieurs autres racines, on fait ici une confiture assez agréable.

Cette facilité qu'ont quelques Chinois à trouver du merveilleux où il n'y en a point, n'établit pas une règle générale. On en trouve parmi eux, qui, sans avoir fait de grands progrès dans la physique, ne laissent pas de connaître la nature, et de rendre raison de ses effets. Ayant cherché dans l'herbier Chinois ce qu'on y disait de l'agaric, des excroissances bizarres, et entr'autres des différentes sortes de gui qui naissent, végètent et croissent sur tant de sortes d'arbres : l'auteur ne se contente pas d'un jargon vague, dont se servent ceux qui disent *tse-gen*, *eul-gen*, c'est la nature des choses : il cherche les causes cachées dans ces sortes d'effets, et il les attribue ou à des graines subtiles de

plantes qui voltigent dans les airs, sans qu'on les aperçoive, et qui s'attachent aux parties des arbres propres à les recevoir, et à les aider à germer, selon leur propre espèce ; ou aux oiseaux qui s'étant nourris de semences qu'ils ne peuvent digérer, les vont déposer sur des arbres, sans en avoir endommagé le germe ; et elles y germent en effet, si elles y trouvent une matière convenable. Nouvelle façon, dit-il, d'enter un arbre, à laquelle la main de l'homme n'a nulle part.

Ce que j'ai lu dans M. Lemery et dans le Dictionnaire des Arts sur le camphre qu'on a porté de la Chine en Europe, m'a fait juger qu'on n'y est pas assez au fait de la manière dont on se procure ici cette précieuse gomme. M. Lemery prétend qu'elle distille du tronc et des grosses branches de l'arbre, et qu'elle s'amasse vers le pied de cet arbre, où on la recueille mêlée avec de la terre. Le Dictionnaire des Arts suppose, comme une chose certaine, que cette gomme distille d'un arbre. « On apporte, ajoute-t-il, le camphre » de la Chine en Europe tout cru, en » pain ; et comme il n'a point passé par le » feu, il est réputé grossier, et l'est en effet. »

L'extrait d'un livre Chinois, assez récent, me fournit sur cette matière des éclaircissemens qui méritent de l'attention. Ce livre est fort autorisé : il a été imprimé par l'ordre et par les soins du grand Empereur *Canghi*, qui y a inséré ses réflexions : on cite un grand nombre de Savans, qui sont ou les auteurs, ou les réviseurs de cet ouvrage.

On y assure que le camphre de la Chine qu'on tire de l'arbre *tchang*, (car c'est ainsi que s'appelle cet arbre ; et le camphre se nomme *tchang-nao*,) ne distille point à terre comme d'autres arbres résineux, qui, pour leur conservation, se déchargent de ce qu'ils ont de trop onctueux dans leur substance ; qu'il ne distille point non plus du haut de l'arbre en bas par une incision qu'on y aurait faite. On se servirait ici de ce moyen, si on pouvait le faire avec succès ; car de pareilles incisions faites aux arbres résineux, sont très-usitées à la Chine. Dans l'article qui précède celui où l'on parle du camphre, il est rapporté que pour ne rien perdre du vernis, on ajuste à l'endroit de l'arbre où l'on a fait l'incision, un petit canal, et au canal un vase, qui empêche tout mélange d'immondices, et autant qu'il est possible, l'évaporation du suc qui en découle. Dans un autre article, où il est traité du pin, qui fournit une résine, à laquelle on attribue des vertus admirables, on parle d'une nouvelle manière de faire l'incision, qui sera peut-être inconnue en Europe. On creuse la terre, dit l'auteur, tout autour d'un gros et vieux pin ; l'on découvre une de ses maîtresses racines, à laquelle on fait une incision, d'où l'on voit distiller un suc spiritueux ; mais il faut que durant le temps de l'opération, l'endroit qui est au-dessus de la racine incisée, soit tellement couvert, que la clarté du soleil et de la lune n'y puissent pénétrer. Sans doute qu'on a en vue de tirer du pin une résine qui soit

naturellement liquide, et qui se conserve dans cet état.

C'est de toute autre manière qu'à la Chine on tire le camphre de l'arbre *tchang*; notre auteur Chinois l'explique ainsi : On prend, dit-il, des branches nouvelles de cet arbre ; on les coupe par petits morceaux, et on les fait tremper durant trois jours et trois nuits dans de l'eau de puits. Lorqu'elles ont été macérées de la sorte, on les jette dans une marmite où on les fait bouillir, et pendant ce temps-là on les remue sans cesse avec un bâton de bois de saule. Quand on voit que le suc de ces petits morceaux de l'arbre s'attache en quantité au bâton en forme de gelée blanche, on passe le tout, avant soin de rejeter le marc ou les immondices. Alors ce suc se verse par inclination dans un bassin de terre neuf et vernissé ; on le laisse là durant une nuit, et le lendemain on trouve que ce suc s'est coagulé, et est devenu une espèce de masse. Pour purifier cette première production, on se sert d'un bassin de cuivre rouge ; on cherche quelque vieille muraille faite de terre, on prend de cette terre qu'on pile et qu'on réduit en une poudre très-fine ; on place cette poudre au fond du bassin. Sur cette couche de terre on répand une couche de camphre, et l'on arrange ainsi par ordre, couche sur couche, jusqu'à quatre, et sur la dernière, qui est de terre bien pulvérisée, on place une couverture faite des feuilles de la plante *po-ho*, c'est-à-dire du pouliot. Le bassin de cuivre étant ainsi garni, on le cou-

vre d'un autre bassin, et on a soin qu'ils soient parfaitement unis, et même pour bien les arrêter l'un sur l'autre, on les borde par l'endroit où ils se joignent d'une terre jaune qui les serre fortement. Le bassin étant plein de cette mixtion, on le met sur le feu, ayant soin que ce feu soit réglé, égal, ni trop fort, ni trop faible : la pratique instruit du juste milieu qu'on doit tenir. Il faut être très-attentif à ce que l'enduit de terre grasse, qui joint les bassins, tienne bien, et qu'il ne s'y fasse aucune fente, de crainte que les parties spiritueuses ne s'échappent, ce qui ruinerait l'ouvrage. Lorsqu'on lui a donné le feu suffisamment, on attend que les bassins soient refroidis; alors on les sépare, et on trouve le camphre sublimé et attaché au couvercle; si l'on réitère l'opération deux ou trois fois, on aura du camphre en belles parcelles : toutes les fois qu'on voudra s'en servir en certaine quantité, on le mettra entre deux vases de terre, dont on entourera bien les bords avec plusieurs bandes de papier mouillé; on tiendra ce vase sur un feu modéré et égal, environ une heure; puis ayant laissé refroidir le vase, on trouvera le camphre dans sa perfection, et tout prêt à être employé.

Ce que je viens de rapporter est traduit littéralement du détail que fait le livre Chinois sur l'extrait, la sublimation et la préparation du camphre de la Chine. Je crois qu'un Chimiste Européen, qui aurait des branches récentes de l'arbre *tchang*, abrège-

rait toutes ces opérations avec quelque avantage pour la quantité et la pureté de cette gomme. Peut-être aussi que toutes les façons que donnent les Chinois ont leur utilité particulière, car ils savent en moins de temps, et à peu de frais, sublimer, par exemple, le mercure, dans deux creusets bien lutés, tels que les emploient les Orfèvres pour la fonte de l'argent.

Du-moins, on ne dira plus, comme il est marqué dans le Dictionnaire des Arts, que le camphre de la Chine est apporté cru en Europe, et sans avoir passé par le feu, puisque, comme l'on voit, il y passe plusieurs fois. Il se peut faire que les Chinois, pour en augmenter le volume et le gain qu'ils en retirent, le vendent, ou l'aient vendu autrefois aux Marchands d'Europe en pain cru, c'est-à-dire, après une légère cuisson donnée à leur masse, ou mélange de terre, de camphre, et de la plante *po-ho* : la forme des pains de camphre venus de Hollande, qui, selon M. Lemery, ressemble à un couvercle de pot, le fait aisément soupçonner.

Au-reste, cette manière de tirer le camphre des entrailles mêmes de l'arbre, se peut pratiquer dans toutes les saisons de l'année, ce qui ne pourrait se faire si on le tirait comme les autres résines, lesquelles ne découlent que durant un certain temps assez court. D'ailleurs, en ébranchant l'arbre du camphre, on lui nuit beaucoup moins qu'on ne ferait en tirant son suc par des incisions toujours hasardeuses.

Quel que soit le camphre qu'on vend aux Européens, il est certain qu'on en vend ici dans les boutiques à assez bon marché, qui m'a paru bien grainé, assez pur, très-subtil, et qui s'évapore aisément, mais qui dans un vase double bien fermé, se conserve, comme l'expérience me l'a appris.

Après tout, le meilleur camphre de la Chine, au jugement même des Chinois, ne peut être comparé au bon camphre de *Borneo*. Aussi celui-ci s'y vend-il fort cher. Le camphre ordinaire ne coûte à Pekin que deux sous l'once : il se vend encore moins dans le lieu où on le tire. Il me semble qu'un Chirurgien de nos vaisseaux, un peu Chimiste, ferait dans les Ports, à peu de frais, l'huile de camphre, qui est souveraine pour la carie des os, dont il retirerait un grand profit en Europe.

Ne pourrait-on pas se procurer à Canton un petit plant de l'arbre d'où l'on tire le camphre, et le transporter dans quelqu'une de nos Iles, où je crois qu'il n'aurait pas de peine à croître ? Il se peut faire même qu'il y en ait, et qu'on ne les connaisse pas ; je ne puis pas le dépeindre sur ce que j'en ai lu, car on parle de son écorce et de ses feuilles par ressemblance à d'autres arbres qui me sont également inconnus. M. Lemery dit qu'il vient de Hollande en France du camphre de la Chine : peut-être que les Hollandais ont trouvé dans leurs Iles, ou qu'ils y ont transporté d'ailleurs des arbres de camphre, et qu'ils le vendent sous le nom de

camphre de la Chine. Je suis néanmoins plus porté à croire que des Chinois de Batavia vont l'acheter à la Chine pour l'apporter aux Hollandais.

On a raison de dire dans le Dictionnaire des Arts, que le camphre de la Chine se tire d'un arbre fort haut et fort large. Il s'en trouve, dit l'auteur Chinois, de la hauteur de trois cens coudées, qui sont si gros que vingt personnes peuvent à peine les embrasser. On en voit qui ont jusqu'à trois cens ans. Il est d'usage pour la construction des édifices et des vaisseaux. Son bois est semé de belles veines, et l'on en fait divers beaux ouvrages.

Cet arbre croît promptement : à son pied et à côté de ses grosses racines, il pousse divers rejetons propres à être transplantés : les troncs fort vieux jettent des étincelles de feu. Sans doute que de ce bois pourri et plein de petits vers, sortent ces brillans ou feux follets, suite naturelle d'une effusion d'esprits camphrés, inflammables à la moindre agitation pour quelques instans. La flamme en est si subtile qu'il n'y a point à craindre qu'elle se communique, les cheveux même n'en seraient pas brûlés ; l'expérience du camphre brûlé dans l'esprit de vin en un lieu bien fermé, en est une preuve incontestable.

Reste à parler des qualités que le même livre attribue au camphre. Il est, dit-il, âcre et chaud, nullement nuisible et malfaisant ; il ouvre les différens conduits du corps ; il sert à dissoudre, à emporter les glaires

glaires et la pituite des entrailles ; il dissipe les impuretés du sang, et remédie aux incommodités causées par le froid et l'humidité ; il appaise les coliques violentes, et le *cholera morbus*, les maux de cœur et d'estomac ; il guérit des dartres, de la gale et des démangeaisons importunes ; on s'en sert utilement pour raffermir les dents gâtées. Enfin, c'est un remède efficace contre la vermine ; il en préserve, et il en délivre ceux qui y sont sujets.

Tout le bois de l'arbre empreint de la substance du camphre, en a presque les mêmes vertus, mais dans un degré de force bien inférieur. Ce bois est d'une saveur âcre mais tempérée ; on en use intérieurement sans crainte qu'il dérange l'estomac et le bas-ventre ; et si l'on y ressentait quelques dérangemens violens, il sèche les humeurs qui les causent ; ou s'il est besoin de les rejeter par la bouche, on en vient à bout et sans grands efforts en avalant la décoction un peu épaissie de la poussière de ce bois. S'il reste des indigestions après le repas, il les dissout. Ceux qui ont des rapports aigres, doivent user de la décoction de ce bois dans de petit vin de riz, qui est encore plus faible que la petite bière. Des sabots faits du même bois délivrent des sueurs tenaces et incommodes des pieds.

Je finis ces observations par un remède très-efficace, dont on se sert ici contre une maladie des yeux qui est assez extraordinaire, et qui est plus commune à la Chine qu'en

Europe. M. Etmuler et le Dictionnaire des Arts l'appellent Nyctalopie. Cette maladie est une affection vicieuse des yeux, qui fait qu'on voit bien le jour, qu'on voit moins bien le soir, et que la nuit on ne voit rien du tout. A en croire nos Médecins d'Europe, il est rare qu'on en guérisse. Ma curiosité aurait été satisfaite si M. Etmuler eût marqué quelle pouvait être la cause interne de cette maladie périodique, dont les accès prennent aux approches de la nuit. *Ki-mung-yen* est le nom que les Chinois donnent à cette incommodité : ces trois caractères signifient, yeux sujets, comme ceux des poules, à s'obscurcir. Les Chinois en comparant les yeux viciés du malade, aux yeux des poules qui s'obscurcissent vers le coucher du soleil, croient avoir développé le mystère de cette maladie, sans faire réflexion que cet effet dans les poules est très-naturel, de même que dans ceux dont la paupière appesantie se ferme lorsqu'ils sont pressés du sommeil.

Il n'en est pas de même dans la Nyctalopie. Celui qui est affligé de ce mal a les yeux bien ouverts, et ne voit rien ; il va à tâtons dans le lieu même où il est le plus accoutumé de marcher ; il ne sent aux yeux ni inflammation, ni chaleur, ni le moindre picotement. Qu'il soit placé durant le jour dans un lieu ténébreux, il voit fort bien à la plus petite lueur. La nuit étant venue, son accès le prend. Qu'on lui présente une bougie allumée, il n'aperçoit dans la chambre aucun objet éclairé, pas même la bou-

gie, et au-lieu d'une lumière claire, il entrevoit comme un gros globe de feu noirâtre sans aucun éclat. Ce peu de sentiment marque, ce me semble, que la membrane de la rétine, devenue flasque et molle par quelque obstruction, ne peut pas, faute de ressort, sentir les légères impressions des rayons visuels, et n'est ébranlée que par des rayons très-forts; si l'œil s'obscurcit peu-à-peu et par degrés, à mesure que la nuit approche, ce n'est pas de la même manière ni successivement qu'il s'éclaircit, et c'est ce qui console le malade, car il sait que le lendemain il aura la vue très-saine jusqu'au coucher du soleil. J'ai connu un Chinois qui a eu pendant un mois cette maladie, et qui s'en est délivré, comme beaucoup d'autres, par le remède dont je vais donner la recette. Il m'a avoué qu'il avait été attaqué, sur le soir, de ce mal, après s'être livré à de violens accès de colère, et qu'après sa guérison s'étant encore abandonné à de pareils emportemens, le même mal le reprit, dont il se guérit de nouveau en ayant recours au même remède. Il y a maintenant plusieurs années qu'il n'en a ressenti aucune atteinte.

Voici en quoi consiste ce remède: prenez le foie d'un mouton ou d'une brebis qui ait la tête noire; coupez-le avec un couteau de bambou, ou de bois dur; ôtez-en les nerfs, les pellicules, et les filamens; puis enveloppez-le d'une feuille de nénufar, après l'avoir saupoudré d'un peu de bon salpêtre. Enfin mettez le tout dans un pot sur le feu,

et faites-le cuire lentement. Remuez-le souvent pendant qu'il cuit, ayant sur la tête un grand linge qui pende jusqu'à terre, afin que la fumée qui s'exhale du foie en coction, ne se dissipe point au-dehors, et que vous la receviez toute entière. Cette fumée salutaire s'élevant jusqu'à vos yeux, que vous tiendrez ouverts, en fera distiller l'humeur morbifique, et vous vous trouverez guéri. Si vous employez ce remède sur le midi, le soir même vous cesserez d'éprouver cet accident. Il y en a qui, pour mieux assurer la guérison, conseillent de manger une partie du foie ainsi préparé, et d'en avaler le bouillon. Mais d'autres m'ont assuré que cela n'était point nécessaire, et qu'on en a vu qui ont été guéris en se contentant de humer à loisir la fumée du foie de mouton pendant qu'il cuit, et qu'il était pareillement inutile d'avoir égard à la couleur blanche ou noire de la laine du mouton.

Voilà donc un remède aisé, prompt, efficace, dont la vertu a été éprouvée par un grand nombre de Chinois, pour une maladie qui est connue en Europe, et que nos Médecins anciens et modernes ont déclaré être incurable. Si on en éprouve en Europe les mêmes effets, la Chine lui aura fait un présent qui ne doit pas paraître indifférent. Car enfin, qu'avons-nous de plus cher au monde que la vue? Pour peu qu'elle soit attaquée, on ne craint rien tant que de la perdre; et quand on l'a une fois perdue, on se regarde en quelque sorte comme n'étant plus

de ce monde. C'était du-moins le sentiment de Tobie, ce grand modèle de patience. « Quel plaisir pourrait-il y avoir pour moi » ici bas, disait-il en soupirant, puisque je » ne puis plus voir la lumière du Ciel ? » *Quale gaudium mihi erit, qui lumen Cœli non video ?* Je me recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

ÉTAT DE LA RELIGION

dans l'Empire de la Chine, en l'année 1738.

A PEINE respirait-on à Pekin de la persécution qu'on suscita en l'année 1735 contre la Religion chrétienne, dont le détail se trouve dans les précédentes lettres, qu'il s'en éleva une nouvelle en l'année 1737, dont les suites furent plus fâcheuses et plus capables d'arrêter le progrès de la Foi. Voici ce qui y donna lieu.

On n'ignore pas qu'à Pekin on expose un grand nombre de petits enfans, qui meurent la plupart faute des secours nécessaires. Il est vrai qu'il y a des charrettes établies par autorité publique pour ramasser ces enfans, et les transporter dans des espèces d'hôpitaux, où l'on enterre ceux qui sont morts, et où l'on doit prendre soin des vivans ; mais presque tous meurent de pure misère.

Un des plus grands biens et le plus solide que fassent les Missionnaires, est de procu-

rer le Baptême à ces pauvres enfans. Les Jésuites des trois Églises qu'ils ont à Pekin, ont depuis long-temps partagé entr'eux les divers lieux où on les transporte : ils ont dans chacune des Catéchistes entretenus pour aller leur conférer le Baptême. Il n'y a point d'année qu'on ne baptise environ deux mille de ces enfans.

Lieou-eul, Catéchiste des Pères Portugais, s'occupant à ce saint exercice, fut arrêté dans l'hôpital, et conduit au Tribunal du Gouverneur de Pekin. On l'interrogea dans plusieurs séances, sans lui trouver d'autre crime que celui d'être Chrétien ; c'en était un dans l'idée de ce Gouverneur, à cause des défenses qui avaient été faites, soit la première année du règne d'Yong-tching en 1723, soit la première année du présent règne en 1736, d'embrasser la Religion chrétienne. Il renvoya donc cette affaire au Tribunal des crimes, et il y fit conduire le Catéchiste *Lieou-eul*, avec *Tchin-tsi* qui était gardien de l'hôpital, et *Lysi-eou* qui s'était fait le dénonciateur de l'un et de l'autre.

Lorsqu'ils arrivèrent, *Ou-che-san*, Mandarin Mant-cheou, ne put retenir sa joie : il y avait long-temps qu'il souhaitait que quelque affaire concernant la Religion chrétienne tombât entre ses mains. Il fit comparaître *Lieou-eul*, et lui fit quantité de questions captieuses, auxquelles le Chrétien répondit avec beaucoup de sagesse. Mais comme l'intention de ce Juge était de le condamner à la mort, il le fit appliquer à la question,

dans le dessein de lui faire avouer que les Européens attiraient, à force d'argent, les Chinois à leur Religion. Les tourmens ne purent arracher à *Lieou-eul* l'aveu d'une si grossière calomnie. Le Président Mant-cheou de ce Tribunal, également ennemi du Christianisme, le fit mettre de nouveau à la torture, que ce généreux Chrétien souffrit avec beaucoup de fermeté et de courage. *Naschtou*, c'est le nom de ce Président, aurait poussé les choses plus loin, s'il n'avait été nommé deux jours après *Tsong-tou*, ou Gouverneur général de Nankin.

Ou-che-san ne poursuivit pas cette affaire avec moins de vivacité; il voulait absolument faire mourir le Chrétien; et il y aurait réussi, si son collègue ne s'y fût opposé. Cette diversité de sentiment obligea de porter l'affaire à *Sun-kia*, Président Chinois de ce Tribunal, qui blâma la sévérité outrée d'*Ouche-san*. La Sentence fut modérée; le Chrétien fut condamné à recevoir cent coups de *pan-tsée* (c'est le bâton dont on frappe les coupables,) à porter la Cangue (1) pendant un mois, et ensuite à recevoir encore quarante coups de *pan-tsée*. La Sentence de ce Tribunal, envoyée au Tribunal du Gouverneur de Pekin, était conçue en ces termes :

Le Tribunal du *Hing-pou*, c'est-à-dire des crimes, sur l'affaire de *Lieou-eul*, que

(1) Espèce de carcan qui est composé de deux ais fort pesans, et échancrés vers le milieu de leur union, où est inséré le cou de celui qu'on a comdamné à cette peine.

le Gouverneur de Pekin a fait prendre à l'hôpital des enfans trouvés, où il versait de l'eau sur la tête de ces enfans, en prononçant des paroles magiques.

Dans l'interrogatoire qu'a subi *Lieou-eul*, il dit : « Je suis un homme du Peuple, âgé » de quarante ans, et du Département de » *Ta-hing-hien*. Je suis Chrétien dès mon » enfance ; ayant su que hors la porte de la » Ville, nommée *Tsong-ouen-men*, au » nord, à la tête du pont, à côté de la bar- » rière, il y avait une chambre pour re- » cueillir les enfans abandonnés, auprès de » l'hôpital où on les transporte, et unique- » ment dans le dessein de faire de bonnes » œuvres, j'y allais pour les guérir en réci- » tant quelques prières : c'est ce que je fais » depuis un an. Le moyen que j'emploie, » c'est de prendre de l'eau, d'en verser quel- » ques gouttes sur la tête des enfans, de ré- » citer en même-temps quelques prières, et » aussitôt les enfans sont guéris. S'ils vien- » nent à mourir, ils vont dans un lieu de » délices. C'est une coutume établie dans la » Religion chrétienne. Lorsque je m'occu- » pais à cette bonne œuvre, des Officiers de » justice m'ont arrêté. Ce *Tchin-tsi*, qu'ils » ont pris avec moi, est le gardien de cet » hôpital. Le seul motif de faire de bonnes » œuvres, me portait à lui donner, à cha- » que lune, deux cens petits deniers pour » acheter de petits pains, et soulager ces » pauvres enfans : c'est ce que j'ai fait pen- » dant treize lunes. Si l'on trouve que j'ai

» agi par d'autres vues, je m'offre à souffrir
» les plus rigoureux châtimens de la justice.
» Oserais-je mentir en votre présence? Il
» est vrai que je fais profession de la Reli-
» gion chrétienne; mais je n'ai pas su qu'elle
» fût défendue, et je n'ai jamais reçu aucun
» argent des Chrétiens. »

On rapporte ensuite les réponses du gardien de l'hôpital et celles du délateur, qui disent la même chose; après quoi on continue de la sorte :

« En examinant sur cela nos registres,
» nous trouvons que la première année de
» *Yong-tching* (c'est-à-dire en 1723,) sur
» un Placet présenté secrétement par *Mouan-*
» *pao Tsong-tou* de la province de Fo-kien,
» le Tribunal des cérémonies défendit, sous
» des peines sévères, d'entrer dans la Reli-
» gion chrétienne, et ordonna à ceux qui
» l'avaient embrassée, de la quitter; main-
» tenant il paraît par les réponses de *Lieou-*
» *eul*, dans l'interrogatoire qu'il a subi,
» que n'obéissant pas à cette Loi, et que
» persévérant dans la Religion chrétienne,
» il est allé à l'hôpital des enfans, qu'il y a
» prononcé des paroles magiques, en leur
» versant de l'eau sur la tête pour les guérir;
» nous le condamnons à recevoir cent coups
» de *pan-tsée*, à porter la cangue un mois
» entier, et à recevoir ensuite quarante au-
» tres coups de *pan-tsée*. Pour ce qui est de
» *Tchin-tsi*, gardien de la chambre de cet
» hôpital, il ne pouvait ignorer que *Lieou-*
» *eul* employait la magie pour les guérir.

» Son devoir était de l'empêcher ; et il l'a
» souffert. Suivant la rigueur des Lois, il
» devrait recevoir quatre-vingts coups de
» *pantée*, on ne lui en donnera que trente. A
» l'égard des deux cens deniers qu'il rece-
» vait à chaque lune pour le secours de ces
» enfans, il n'est pas nécessaire d'en parler.
» Enfin le petit vase de cuivre où *Lieou-eul*
» portait de l'eau, sera mis en pièces. Que
» cette détermination présente que nous
» avons prise, soit envoyée au Gouverneur
» de Pekin, et au Tribunal de *Tou-cha-*
» *yuen*, afin qu'il la fasse connaître aux cinq
» départemens de la Ville, pour la faire sa-
» voir aux deux *Hien* qu'il gouverne, et
» que par ce moyen, les uns et les autres
» défendent, sous de grièves peines, à qui
» que ce soit, non-seulement de fréquenter
» cet hôpital, sous prétexte d'y guérir les
» malades, mais encore d'embrasser la Loi
» chrétienne, avec ordre à ceux qui l'au-
» raient embrassée de l'abandonner ; et que
» ces défenses soient affichées dans tous les
» carrefours de leurs districts. Que tout
» ceci leur soit donc envoyé, et qu'ils
» l'exécutent. »

Ce fut le 23.e de la 9.e lune intercalaire, c'est-à-dire le 15 Novembre, que cette Sentence fut envoyée à ces différens Tribunaux. Il y avait déjà deux jours qu'elle avait été exécutée à l'égard de *Lieou-eul*, qui dès le 13 Novembre était à la cangue, sur laquelle on avait écrit ces mots en gros caractères : *Criminel pour être de la Religion chrétienne.*

Les Pères Portugais voyant que tous les mouvemens qu'ils s'étaient donnés pour calmer cette affaire avaient été inutiles, prirent la résolution de recourir à l'Empereur. Ils dressèrent un Placet ; et le 20 Novembre, le Père Kegler, Président du Tribunal des Mathématiques, le Père Parennin, Supérieur de la maison Française, et le Père Pinheiro, Supérieur de l'Eglise Orientale des Pères Portugais, auxquels se joignirent le Père Chalier et le frère Castiglione, qui étaient au Palais, allèrent trouver un des grands Maîtres de la maison Impériale, nommé *Hay-ouang*, qui est spécialement chargé des affaires des Européens, et ils lui montrèrent le Mémorial ou Placet qu'ils avaient dressé. Ce Seigneur, que le Père Kegler avait déjà mis au fait de cette affaire, parut fort piqué de ce que le Tribunal des crimes n'avait eu nul égard à son intercession : il leur dit qu'il avait fait venir le Mandarin *Ou-che-san*, auteur de tout le mal, et qu'il lui avait parlé en ces termes : « Si tu as le pouvoir absolu de chasser tous » les Européens de la Chine, tu peux con» tinuer : sinon tu t'engages dans une entre» prise qui est au-dessus de tes forces. Qui » a ordonné à votre Tribunal de publier des » affiches ? Pourquoi ne trouvant point de » crime dans *Lieou-eul*, l'attaquez-vous sur » la Loi chrétienne ? Révoquez au plutôt » l'ordre que vous avez envoyé aux différens » Tribunaux de cette Ville ; et si vous y » manquez, je reçois le Mémorial des Eu-

» ropéens qui se sont mis à genoux devant » moi. »

Il dit ensuite aux Missionnaires de lui laisser leur Mémorial, qu'il l'examinerait ; qu'ils n'avaient qu'à revenir dans deux jours, et qu'il leur dirait s'il y avait quelque chose qui dût être réformé. Il n'attendit pas jusqu'à ce temps-là ; il le lut le même jour ; et sur le soir il le rendit au Frère Castiglione, en lui marquant ce qu'il fallait y corriger. Le lendemain, qui était le 23.e Novembre, on le lui porta corrigé selon ses ordres ; il le reçut, avec promesse de le montrer le jour suivant aux Présidens du Tribunal des crimes ; et qu'au cas qu'ils refusassent de retirer l'ordre qu'ils avaient donné, il le ferait passer à l'Empereur. Sur le soir du même jour, il dit au Père Chalier, qu'il n'avait pas eu encore le temps de le montrer aux grands Mandarins du Tribunal des crimes ; on nous insinua qu'il l'avait fait dans la suite : quoi qu'il en soit, ce Tribunal agit comme s'il n'en avait eu nulle connaissance.

Le 25 Novembre, l'Empereur partit pour se rendre à la sépulture de l'Empereur *Cang-hi ;* le grand Maître *Hay-ouang* le suivit : ainsi la protection que nous espérions de ce Seigneur nous manquant pour lors, les Mandarins exécutèrent l'ordre que le Tribunal des crimes leur avait donné. Deux jours après le départ de l'Empereur, on vit à toutes les portes et à tous les carrefours de la Ville de grands *cao-chi* ou placards contre la Religion chrétienne. Dans chacun de ces *cao-*

chi, était écrite tout du long la Sentence du Tribunal des crimes, et on concluait ainsi : « En conséquence de quoi, si quelqu'un » s'avise, sous prétexte de maladie, de fréquenter l'hôpital des enfans abandonnés, » il sera arrêté et livré au Tribunal des crimes. C'est pour vous le faire savoir, gens » de Bannières et Peuples, que nous fesons » afficher cet ordre. Que chacun ait soin » de garder les Lois de l'Empire ; que ceux » qui ont erré reviennent à résipiscence, et » reprennent la Loi de l'Empire qui leur » est naturelle ; que s'il s'en trouve qui suivent en secret cette Loi étrangère, ou qui » refusent d'y renoncer, ils seront très-sévèrement punis. Le 6 de la 10.e lune de la » seconde année de *Kien-long*. » C'est le 27 Novembre 1737.

Le 2 de Décembre, l'Empereur étant revenu de la sépulture de *Cang-hi*, les Pères allèrent au Palais pour s'informer de sa santé ; ils croyaient y trouver le grand Maître *Hay-ouang*, mais il était retourné chez lui sans venir au Palais. Ils y allèrent le lendemain vers midi, et lui portèrent deux placards affichés contre la Loi chrétienne. Il leur dit de venir dans deux jours, et qu'il offrirait leur Mémorial à l'Empereur. On le fit, et ce Seigneur le remit à un de ses Ecrivains, en lui disant de le porter de sa part à l'Eunuque *Ouang*, avec ordre de le faire offrir le jour suivant à l'Empereur. Voici la teneur de ce Mémorial.

« Les Européens *Tay-tsi-hien*, (le Père

» Kegler), etc. , offrent avec un profond
» respect ce Mémorial à Votre Majesté con-
» tre la calomnie la plus atroce. Nous trou-
» vant dénués de tout appui et de toute pro-
» tection, à qui aurions-nous recours qu'à
» Votre Majesté ?

» Le 6 de cette 10.e lune (27 Novembre),
» lorsque nous nous y attendions le moins,
» on vint nous dire que dans toutes les rues,
» grandes et petites, de cette ville de Pekin,
» on voyait des affiches du Gouverneur, des
» Mandarins des cinq Départemens, des
» deux *T'chi-hien*, et autres Juridictions,
» en conséquence d'un ordre du Tribunal
» des crimes, qui proscrit la Religion chré-
» tienne, ordonne de se saisir de ceux qui
» la professent, et de les livrer à leur Tri-
» bunal pour y être sévèrement punis.

» Ce qui a donné lieu à l'Arrêt de ce
» Tribunal, c'est que *Lieou-eul*, homme
» du Peuple, suivant la pratique de sa Re-
» ligion, avait versé de l'eau sur la tête de
» quelques petits enfans, et avait récité des
» prières. Cette pratique est la porte par
» où l'on entre dans la Religion chrétienne,
» fondée sur la plus droite raison. Nous
» n'avions pas encore entendu dire que ce
» fût un crime de verser de l'eau et de ré-
» citer des prières, ni que l'un ou l'autre
» méritât des châtimens. C'est cependant
» uniquement pour cela, et non pour au-
» cune autre raison, que l'on a donné deux
» fois la question à *Lieou-eul;* c'est uniqué-
» ment pour la Religion sainte qu'il pro-

» fesse, qu'il a été battu et mis à la cangue,
» sur laquelle on a écrit ces mots en gros
» caractères : *Criminel pour être entré dans*
» *la Religion chrétienne.* Comme nous n'o-
» serions parler à Votre Majesté du motif
» qui les fait agir de la sorte, nous le pas-
» serons sous silence.

» Nous, vos fidèles Sujets, charmés de la
» réputation de votre Gouvernement, nous
» sommes venus ici pour y passer le reste
» de nos jours ; ce n'est que dans le dessein
» de porter les Peuples à honorer et à aimer
» ce qu'ils doivent honorer et aimer, et de
» leur faire connaître ce qu'ils doivent sa-
» voir et pratiquer. Les Empereurs de votre
» auguste dynastie se sont servis de gens
» venus de loin sans la moindre difficulté.
» L'Empereur *Chun-chi* honora feu *Tang-*
» *jo-ouang*, (le Père Adam Schal) du glo-
» rieux titre de *Tong-ouei Kiao-se*, ou
» de Maître qui approfondit les choses les
» plus subtiles, et le gratifia de l'honorable
» inscription qui subsiste encore en son en-
» tier. L'Empereur *Cang-hi* employa avec
» un égal avantage *Nan-hoai-gin*, (le Père
» Verbiest) le fit Assesseur du Tribunal des
» Ouvrages publics, et le chargea des af-
» faires du Tribunal des Mathématiques.
» Il donna à *Tchang-tching*, (le Père Ger-
» billon) et à *Pe-tsin*, (le Père Bouvet)
» une maison en-dedans de la porte *Si-ngan-*
» *men*, et leur y fit bâtir une Eglise. La
» 31.e année de *Cang-hi*, le vice-Roi de la
» province de *Tche-Kiang*, ayant fait dé-

» fense de suivre la Religion chrétienne,
» *Suge-sin*, (le Père Thomas Pereyra),
» et *Ngan-to*, (le Père Antoine Thomas)
» eurent recours à l'Empereur, qui ordonna
» au Tribunal des Ministres de se joindre
» à celui des Cérémonies, et de juger con-
» jointement cette affaire. La Sentence qu'ils
» prononcèrent, fut qu'il ne fallait pas con-
» damner la Religion chrétienne, ni défen-
» dre à personne de la pratiquer. Cette Sen-
» tence fut enregistrée dans les Tribunaux,
» c'est ce qu'on peut examiner. Le même
» Empereur, la 45.e année de son règne,
» donna aux Missionnaires des Patentes avec
» le sceau du grand Maître de sa maison.
» La 50.e année il donna à l'Eglise qui est
» au-dedans de la porte *Suen-ou-men*, cette
» inscription : *Ouan-yeou-tching-yuen*,
» c'est-à-dire le vrai principe de toutes cho-
» ses. Il l'accompagna de deux autres ins-
» criptions pour être placées à côté selon la
» coutume : l'une est : *Vou chi vou tchong*
» *sien tso hing ching tchin tchu tsay* : c'est-
» à-dire, sans commencement, sans fin, et
» véritable Maître, il a donné commence-
» ment à tout ce qui a figure, et son être
» les gouverne ; et l'autre est : *Suen gen*
» *suen y yue tchao ching tsi ta kiuen heng*,
» c'est-à-dire, souverainement bon, sou-
» verainement juste, il a fait éclater sa sou-
» veraine puissance en sauvant les malheu-
» reux. L'Empereur, votre auguste père, a
» fait *Tay tsin hien*, (le Père Kegler) Pré-
» sident du Tribunal des Mathématiques,

» et Assesseur honoraire du Tribunal des
» Cérémonies. Il a fait de même *Su meou te,*
» (le Père André Pereyra) Assesseur du
» Tribunal des Mathématiques ; il a donné
» ordre à *Pa to min* (le Père Parennin),
» et autres, d'enseigner le latin à plusieurs
» jeunes gens, fils de Mandarins : ce sont
» toutes faveurs si éclatantes et si singuliè-
» res, qu'elles sont comme le soleil et les
» étoiles au Ciel, et qu'il est difficile de les
» mettre par écrit.

» Ce qui nous a rempli d'une nouvelle
» joie, Sire, c'est que Votre Majesté mon-
» tant sur le Trône nous a honorés d'une
» protection particulière. Nous avons appris
» que cette année, à la 3.e lune, elle a donné
» un ordre qu'elle a fait publier dans tout
» l'Empire, où elle dit clairement que les
» Lois de l'Empire n'ont jamais condamné
» la Religion chrétienne ; et ayant été in-
» formée de l'arrivée toute récente de quel-
» ques Missionnaires, elle a ordonné de
» les faire venir à la Cour.

» Lorsqu'on considère tant de bienfaits
» que nous avons reçus de Votre Majesté,
» est-il facile de les exprimer? Elle ne nous
» regarde point comme étrangers ; elle nous
» traite avec la même bonté que ses propres
» Sujets ; c'est ce que personne n'ignore. On
» cite cependant contre nous *Mouan pao ;*
» dans quel dessein ? A la huitième année
» d'*Yong-tching*, ce grand Prince, à la 8.e
» lune, nous gratifia de mille taëls pour ré-
» parer nos Eglises ; s'il eût été vrai qu'il eût

» proscrit notre Religion, nous aurait-il fait
» une si insigne faveur, qui tendait direc-
» tement à la perpétuer? Dans l'affaire que
» suscita *Mouan pao*, il n'est fait nulle men-
» tion ni d'afficher des placards dans les rues,
» ni de saisir des Chrétiens, ni de les ren-
» fermer dans les prisons, encore moins de
» leur donner la question, de les battre, et
» de les mettre à la cangue. Plus nous pen-
» sons à ce qui se passe aujourd'hui à notre
» égard, plus nous sommes persuadés qu'on
» n'a agi que par des vues particulières, et
» par une disposition de cœur à nous calom-
» nier et à nous perdre, jusqu'à nous porter
» comme rebelles sous le char de Votre Ma-
» jesté, afin de nous détruire; c'est ce que
» nous ne saurions expliquer.

» Suivant les maximes de notre sainte
» Religion, nous souffrons tranquillement
» les injures et les torts qu'on nous fait sans
» nous plaindre, et sans avoir même la pen-
» sée d'en tirer vengeance; mais il s'agit ici
» de l'honneur de la Religion que nous pro-
» fessons: nous trouvant sans ressource et
» sans honneur devant les hommes, et rap-
» pellant dans notre souvenir les bienfaits
» de tous les Empereurs de votre auguste
» dynastie, et ceux que nous avons reçus de
» Votre Majesté, nous ne saurions retenir
» nos larmes, et ne les pas rappeler à la
» mémoire de Votre Majesté, en la conjurant
» de nous en accorder un qui sera sembla-
» ble à ceux d'un père et d'une mère, pleins
» de tendresse et de bonté. Malheureux or-

» phelins que nous sommes, et destitués de
» tout appui, nous osons lui demander une
» grâce singulière, qui est de terminer elle-
» même cette affaire, afin que nous ne suc-
» combions pas sous la calomnie de ceux
» qui ne cherchent que notre perte. Dès-lors
» toutes les calomnies cesseront; nous regar-
» derons ce jour comme celui de notre nais-
» sance, et cette faveur comme une année
» de nouvelle vie. C'est dans cette espérance
» que, pénétrés de crainte et de respect, nous
» osons offrir ce Mémorial à Votre Majesté,
» le 16.e jour de la seconde année de *Kien-*
» *long*, » c'est-à-dire le 7 Décembre.

A une heure après midi le grand Maître *Hay-ouang* joignit les Missionnaires, et leur dit en langue Tartare : votre affaire est remise par l'Empereur au Tribunal des crimes, afin qu'il l'examine, et qu'il en fasse son rapport à Sa Majesté. A ce discours les Missionnaires demeurèrent interdits : « No-
» tre affaire, dit sur cela le Père Parennin,
» est remise au Tribunal des crimes ! Eh !
» c'est ce Tribunal qui nous l'a suscitée. Il
» est vrai, répondit ce Seigneur, mais *In-*
» *ki-chan*, qui était *Tsong-tou* de la pro-
» vince de *Koei-tcheou*, vient d'être fait
» Président de ce Tribunal à la place de
» *Naschtou* qui est allé à *Nankin*. Il n'a
» nulle part à ce qui s'y est passé ; allez,
» allez, ajouta-t-il, quand cette affaire sera
» terminée, vous viendrez remercier Sa
» Majesté. »

Cette réponse ne tranquillisa pas ces Pères,

car enfin ils se voyaient en compromis avec un des plus grands Tribunaux de l'Empire, qui ne pouvait manquer d'être piqué de ce qu'on avait eu recours à l'Empereur contre sa décision ; ainsi, loin d'espérer rien d'avantageux, ils avaient tout lieu de craindre que si le rapport de ce nouveau Président n'était pas favorable, il fût plus difficile que jamais d'en revenir, à moins d'une protection spéciale de la divine Providence. L'évènement fit voir qu'ils ne craignaient pas vainement, car voici quelle fut sa réponse, offerte à l'Empereur le 22 de la 10.e lune, c'est-à-dire le 13 Décembre.

« *In-ki-chan*, Président du Tribunal des » crimes, et Président honoraire du Tribu- » nal de la guerre, offre avec respect à Votre » Majesté ce Mémorial, pour obéir à l'or- » dre qu'elle m'a donné d'examiner le Mé- » morial des Européens, et de lui en faire » mon rapport. »

Après avoir fait le précis du Mémorial présenté par les Missionnaires, et de la Sentence du Tribunal des crimes, où il rapporte les réponses faites par le Chrétien et par le gardien de l'hôpital, il poursuit ainsi :

« Examinant les registres, j'ai trouvé que » dans la 12.e lune de la 1.re année d'*Yong-* » *ching*, le Tribunal des Rites délibéra sur » un Mémorial de *Mouan-pao*, ceinture » rouge, *Tsong-tou*, ou Gouverneur-Gé- » néral des provinces de *Tche-kiang* et *Fo-* » *kien*, qui demandait que la Religion chré- » tienne fût proscrite, quoiqu'on pût laisser

» les Européens à Pekin pour y travailler
» à quelques ouvrages et s'en servir dans des
» affaires de peu de conséquence ; mais que
» pour ceux qui étaient dans les Provinces,
» on n'en retirait nul avantage ; que le Peu-
» ple stupide et ignorant écoutait leur doc-
» trine et suivait leur Religion, se remplis-
» sant ainsi l'esprit et le cœur d'inquiétu-
» des, sans la moindre utilité ; sur quoi il
» demandait qu'on condamnât cette Reli-
» gion, qu'on obligeât ceux qui l'avaient
» embrassée d'y renoncer ; et que s'il s'en
» trouvait dans la suite qui s'assemblassent
» pour en faire les exercices, on les punît
» rigoureusement : Sentence qui fut approu-
» vée par l'Empereur.

» De plus, à la 3.e lune de la 1.re année
» de *Kien-long*, (1736) les Régens de
» l'Empire, les Princes et les Grands déli-
» bérèrent sur le Mémorial de *Tcha-se-*
» *hay*, Mandarin de *Tong-tching-se*, qui
» demandait qu'il fût fait de rigoureuses
» défenses aux Soldats et au Peuple d'em-
» brasser la Religion chrétienne, qu'il s'en
» trouvait dans les huit Bannières qui l'a-
» vaient embrassée, qu'on ordonnât à leurs
» Officiers de les punir sévèrement s'ils y
» persévéraient, et que le Tribunal des Rites
» publiât, par des placards affichés dans
» toutes les rues, la défense qu'il ferait aux
» Européens d'inviter, en quelque manière
» que ce fût, les Soldats ou le Peuple à
» suivre leur Religion : Sentence que Votre
» Majesté a approuvée, qu'on respecte et

» qu'on garde dans les registres ; ainsi, la
» défense faite aux Soldats et au Peuple d'em-
» brasser cette Religion, est évidemment
» une Loi de l'Empire qu'on doit respecter
» au-dedans et au-dehors.

» A l'égard de l'affaire présente, un
» homme du Peuple nommé *Licou-eul* est
» entré dans la Religion chrétienne, est allé
» à l'hôpital des petits enfans abandonnés,
» et il a fait usage d'une eau magique : il a
» violé en cela la Loi ; sa déposition en fait
» foi, et la Loi porte que pour un pareil
» crime il soit condamné à la cangue. Les
» Soldats et le Peuple ne sont pas instruits
» des rigueurs des Lois, c'est pourquoi il
» y en a qui embrassent cette Religion ; il
» a donc fallu les leur faire connaître, et
» envoyer la Sentence au Gouverneur de
» Pekin, et aux Mandarins des cinq Dé-
» partemens de la Ville, afin que les Tri-
» bunaux en avertissent le Public par leurs
» affiches, qu'on maintienne les Lois dans
» leur vigueur, et qu'on réveille les stupi-
» des. C'est ainsi certainement qu'on doit
» faire respecter les Lois et traiter les affaires.

» Pour ce qui est de la question, à la-
» quelle *Licou-eul* a été appliqué, on a eu
» raison de l'y condamner, parce que l'eau
» qu'il versait sur la tête des petits enfans
» a du rapport à la magie, et en a toute
» l'apparence. Le criminel ne l'avouant pas,
» on a dû le mettre à la question ; c'est la
» coutume du Tribunal, fondée sur la rai-
» son, afin de démêler le vrai d'avec le faux ;

» il faut arracher jusqu'à la racine de toute
» mauvaise doctrine qui tend à tromper les
» Peuples. Ce n'est que parce que les Euro-
» péens ont quelques connaissances de la
» science des nombres, que les prédéces-
» seurs de Votre Majesté, pleins de bonté
» pour les étrangers, ne les ont pas obligés
» de s'en retourner. Est-ce qu'il leur est
» permis de répandre leur Religion dans
» l'Empire, de rassembler de côté et d'au-
» tre nos Peuples, et de les jeter dans le
» trouble par leur doctrine erronée? *Lieou-*
» *eul*, qu'on a pris et qu'on a mis à la can-
» gue, est entré à l'étourdie dans la Religion
» chrétienne : il n'est point Chrétien Euro-
» péen. Appartient-il aux Européens de
» gouverner ceux qui ont embrassé leur Re-
» ligion? S'il est vrai, comme ils l'ont rap-
» porté à Votre Majesté, que *Lieou-eul*,
» suivant les maximes de leur Religion, ne
» puisse pas être examiné par la Justice, il
» ne sera donc plus permis aux Mandarins
» d'interroger nos Chinois qu'ils auront
» trompés. Les Mandarins du Tribunal,
» suivant les Lois établies, gouvernent les
» Chinois; qu'y a-t-il en cela qui ne soit
» conforme à la droite raison? Et voilà ce-
» pendant ce qu'ils appellent sentiment par-
» ticulier et disposition de cœur à les calom-
» nier et à les perdre. Y a-t-il rien de plus
» absurde? Les étrangers des autres Royau-
» mes sont naturellement fort ignorans, c'est
» ce qu'il n'est pas besoin d'examiner ici :
» mais pour ce qui regarde le Gouverne-

» ment du Peuple, on ne saurait être trop
» exact et trop sévère, pour inspirer du res-
» pect et de la crainte pour les Lois. La
» Religion des Européens inspire beaucoup
» d'adresse à tromper les gens ; il y aurait
» de grands inconvéniens à lui accorder la
» moindre liberté : les suites en seraient
» fâcheuses ; on ne peut s'empêcher de s'en
» tenir à nos Lois : voilà, Sire, ce que moi,
» fidèle Sujet de Votre Majesté, après un
» examen exact, lui présente avec respect
» sur la punition de *Lieou-eul*, mon avis étant
» de défendre au Peuple, par des affiches pu-
» bliques, d'entrer dans la Religion chré-
» tienne, et d'ordonner à ceux qui y sont
» entrés d'y renoncer. Prosterné jusqu'à
» terre, je prie Votre Majesté de l'approuver. »

L'Empereur approuva ce Mémorial, et le même jour les Missionnaires furent appelés au Palais par le grand Maître *Hay-ouang*, pour entendre l'ordre de Sa Majesté, qui portait que le Tribunal des crimes s'était conformé aux Lois tirées de ses registres ; qu'on leur laissait la liberté de faire dans leurs Eglises les exercices de leur Religion ; qu'on ne voulait pas que les Chinois, et surtout les Tartares, gens de Bannières, en fissent profession ; que du-reste ils n'avaient qu'à remplir leurs emplois à l'ordinaire.

Les Missionnaires écoutèrent cet ordre à genoux : « Nous ne sommes pas venus de
» plus de six mille lieues, répondit le Père
» Parennin, pour demander la permission
» d'être Chrétiens, d'en faire les fonctions,
» de

» de prier Dieu en secret; la Cour, la Ville,
» les Provinces savent que nous venons ici
» pour prêcher la Religion chrétienne, et
» en même-temps rendre à l'Empereur les
» services dont nous sommes capables. Les
» Empereurs, prédécesseurs de Sa Majesté,
» et sur-tout son auguste aïeul, ont fait exa-
» miner notre doctrine, non par quelques
» particuliers ignorans, tels que sont ceux
» qui nous ont accusés sous ce règne et sous
» le précédent, mais par tous les Tribunaux
» souverains, par les Grands du dedans et
» du dehors, qui tous, après une exacte
» discussion et un mûr examen, ont déclaré
» que la Religion chrétienne était bonne,
» véritable et entièrement exempte du moin-
» dre mauvais soupçon, qu'il fallait bien se
» donner de garde de la proscrire, ou d'em-
» pêcher les Chinois de la suivre et d'aller
» dans les Eglises : cette déclaration fut
» confirmée par l'Empereur et publiée dans
» tout l'Empire.

» Depuis ce temps-là notre Sainte Reli-
» gion n'a point changé ; elle est toujours
» la même, nos livres en font foi ; pourquoi
» donc le Tribunal des crimes fait-il em-
» prisonner les Chrétiens ? pourquoi les
» punit-il ? pourquoi fait-il afficher des pla-
» cards par toute la Ville, pour obliger ceux
» qui en font profession d'y renoncer ? pour-
» quoi ordonne-t-il la même chose dans les
» Provinces? Si c'est être criminel que d'être
» Chrétien, nous le sommes bien davan-
» tage, nous autres, qui exhortons les Peu-

» ples à embrasser le Christianisme ; cepen-
» dant on nous dit de continuer nos em-
» plois : mais avec quel front pourrons-nous
» désormais paraître ? Comment pourrons-
» nous, couverts de honte et de confusion,
» avec le nom odieux de sectaires et de sé-
» ducteurs du Peuple, servir tranquillement
» Sa Majesté ? Si l'on nous disait maintenant :
» retournez dans votre Pays, notre condi-
» tion serait-elle meilleure ? On nous dirait
» en Europe : n'avez-vous pas comblé d'élo-
» ges le nouvel Empereur ? Dans combien
» de lettres ne nous avez-vous pas mandé
» que ce grand Prince récompensait les gens
» de bien, qu'il pardonnait aux coupables,
» qu'il vous traitait aussi bien et encore
» mieux que ses prédécesseurs ? Toute l'Eu-
» rope s'en réjouissait et lui donnait mille
» bénédictions ; aujourd'hui vous voilà hors
» de la Chine : vous l'avez donc obligé, ou
» par votre mauvaise conduite, ou par quel-
» que faute éclatante, de vous chasser de
» son Empire : que répondrions-nous, Sei-
» gneur ? nous croirait-on sur notre parole ?
» Daignerait-on écouter ce que nous aurions
» à dire pour notre justification ? Nous voilà
» donc dans le déplorable état de ceux qui
» ne peuvent avancer ni reculer : que nous
» reste-t-il autre chose que d'implorer la
» clémence de Sa Majesté ? C'est notre Em-
» pereur, c'est notre père, nous n'avons
» point d'autre appui ; pourrait-il nous aban-
» donner ? Serions-nous les seuls qui gémi-
» rions dans l'oppression sous son glorieux

» règne? Et vous, Seigneur, qui nous voyez
» à vos pieds, daignez lui représenter notre
» affliction et nos gémissemens, ou permet-
» tez-nous de les offrir par écrit.

» Par écrit! non, dit ce Seigneur, c'est
» une affaire conclue : un grand Tribunal
» a parlé, on ne peut en revenir : mais,
» répliqua le Père, plusieurs grands Tri-
» bunaux avaient parlé; comment en revient-
» on aujourd'hui? » Ce Seigneur était réel-
lement affligé d'avoir agi en faveur des Mis-
sionnaires avec si peu de succès, mais il
n'osait recevoir aucun écrit. « Si l'on m'in-
» terroge, dit-il, je parlerai, et je vous ren-
» drai service. » C'est avec cette réponse,
dont il fallut bien se contenter, que les Pères
se retirèrent.

Le lendemain, 23.e de la lune, c'est-à-
dire le 14 Décembre, l'Empereur se rendit,
sur les dix heures du matin, dans l'appar-
tement où le frère Castiglione était occupé
à peindre : il lui fit plusieurs questions sur
la peinture; le frère, accablé de tristesse et
de douleur de l'ordre donné le jour précé-
dent, baissa les yeux, et n'eut pas la force
de répondre. L'Empereur lui demanda s'il
était malade : « Non, Sire, lui répondit-il,
» mais je suis dans le plus grand abattement;
» puis se jetant à genoux : Votre Majesté,
» Sire, condamne notre sainte Religion,
» les rues sont remplies de placards qui
» la proscrivent : comment pourrons-nous
» après cela servir tranquillement Votre
» Majesté? Lorsqu'on saura en Europe l'or-

» dre qui a été donné, y aura-t-il quelqu'un
» qui veuille venir à votre service ? Je n'ai
» point défendu votre Religion, dit l'Em-
» pereur, par rapport à vous autres; il vous
» est libre de l'exercer, mais nos gens ne
» doivent pas l'embrasser. Nous ne sommes
» venus depuis si long-temps à la Chine,
» répondit le frère, que pour la leur prê-
» cher, et l'Empereur *Cang-hi*, votre au-
» guste aïeul, en a fait publier la permis-
» sion dans tout l'Empire. » Comme le frère dit tout cela les larmes aux yeux, l'Empereur en fut attendri, il le fit lever, et lui dit qu'il examinerait encore cette affaire.

Le 24.e de la lune, c'est-à-dire le 15 Décembre, le grand-Maître *Hay-ouang*, se trouvant malade, l'Empereur fit appeler le seizième Prince, son oncle, pour lui donner ses ordres; c'est celui-là même qui était à la tête des Princes et des Grands, lorsque la première année du règne de cet Empereur, il fut fait défense aux Soldats des huit Bannières d'embrasser la Religion chrétienne. Ce Prince fit avertir les Pères de se trouver le lendemain matin au Palais; ils furent fort alarmés de ce nouvel ordre, parce qu'ils connaissaient la mauvaise disposition de ce seizième Prince à leur égard. Ils redoublèrent donc leurs prières pour l'heureux succès d'une affaire si importante; et suivant l'ordre qui leur avait été intimé, ils se rendirent de grand matin au Palais: ils y attendirent jusqu'à une heure après midi que le seizième Prince sortit de l'intérieur du Pa-

lais, et vînt dans les appartemens extérieurs où étaient les Missionnaires. Il les fit entrer dans une chambre écartée ; il leur renouvela l'ordre de l'Empereur, mais bien plus radouci. « L'Empereur, leur dit-il, n'a » point défendu votre Religion ; *Lieou-eul* » n'a point été puni parce qu'il était Chré- » tien, il l'a été, selon les Lois de la Chine, » pour d'autres fautes. » Comme le fait qu'il niait était évident, ce Prince, pour donner à ce qu'il avançait un air de vérité, ajouta : « On punit à la Chine les *Lamas*, » les *Ho-chang*, les *Tao-sse*, (ce sont » trois différentes sortes de Bonzes) qui gué- » rissent les malades en les touchant à la » tête, et récitant des prières. » On voit assez ce que les Missionnaires répondirent à une semblable comparaison : mais sur quoi ils insistèrent le plus, ce fut sur ce que l'ordre qu'ils recevaient de l'Empereur n'était connu que d'eux seuls, et que n'étant pas signifié au Tribunal, il continuerait à faire mettre des affiches injurieuses à la Religion chrétienne, non-seulement à Pekin, mais encore dans toutes les Provinces de l'Empire, qui autoriseraient les Mandarins à tourmenter les Chrétiens : « Je vous réponds » du contraire, leur dit-il, soyez en repos ; » et si vous avez sur cela quelque peine, » faites un Mémorial par lequel vous remer- » cierez l'Empereur, en lui demandant qu'il » ne soit plus permis de mettre aucune af- » fiche contraire à la Religion chrétienne ; » je le ferai passer à l'Empereur, et s'il

» m'appelle en sa présence, je lui exposerai » toutes vos raisons. »

Les Missionnaires, selon le conseil du Prince, dressèrent un nouveau Mémorial, qu'ils portèrent le lendemain de grand matin au Palais, mais ils ne purent voir le Prince qu'à deux heures après midi ; il reçut le Mémorial, il le lut, mais il le trouva trop fort : « Il semble, leur dit-il, que vous vouliez » dicter à l'Empereur ce qu'il doit faire. » Alors il résolut de leur donner par écrit l'ordre de l'Empereur, qu'il ne leur avait déclaré que de vive voix ; il le dicta à un Ecrivain du Palais, et le fit communiquer au grand-maître *Hay-ouang*, qui l'approuva. Les Missionnaires le remercièrent, et firent le Mémorial suivant, pour marquer leur reconnaissance à l'Empereur.

« Les Européens, *Tay-sin-hien*, (le Père » Kegler) et autres, offrent avec respect ce » Mémorial à Votre Majesté, pour la remercier d'un bienfait insigne. Le 25 de cette » lune, le Prince *Tchouang-tsin-ouang* » (nom du seizième Prince) et le grand-» maître *Hay-ouang*, nous ont publié l'ordre de Votre Majesté, qui dit : *le Tribunal des crimes a pris et puni Licou-eul pour avoir transgressé les Lois de la Chine*; » *certainement il devait être ainsi puni : cela n'a nul rapport à la Religion chrétienne, ni aux Européens : qu'on respecte* » *cet ordre*. Nous, vos fidèles Sujets, recevons ce bienfait pleins de reconnaissance, » et prosternés jusqu'à terre, nous lui en

» rendons de très-humbles actions de grâ-
» ces, et nous osons lui demander, que par
» un effet de son cœur bienfesant, elle ne
» permette pas qu'on affiche des *cao-chi*
» ou placards contre la Religion chrétienne,
» et que le nom de Chrétien ne soit pas un
» titre pour prendre ou punir personne, afin
» que nous jouissions du bonheur de la paix
» de son glorieux règne. Quand même nous
» épuiserions toutes nos forces pour recon-
» naître un tel bienfait, nous n'en pourrions
» jamais reconnaître la dix-millième partie.
» C'est pour lui en rendre grâces que nous
» lui offrons ce Placet, le 27 de la 10.e
» lune de la seconde année de *Kien-long*
» (18 Décembre.) »

Le même jour le seizième Prince vit ce Mémorial, le lut, en fut content, et le fit passer à l'Empereur par la voie ordinaire des Mémoriaux. L'Empereur l'approuva dans les mêmes termes, et avec les mêmes caractères dont il s'était servi pour approuver le Mémorial d'*Yn-ki-chan*, que j'ai rapporté ci-dessus. Sa réponse fut renvoyée au Prince en ces termes: *ordre de l'Empereur: à l'avenir on ne mettra plus d'affiches contre la Religion chrétienne.* Le Prince leur intima cette réponse d'un air gai; et comme ils s'étaient mis à genoux pour la recevoir, il les fit relever, il s'assit et les fit asseoir: il leur dit ensuite beaucoup de choses obligeantes qu'ils écoutèrent comme s'ils eussent été persuadés qu'elles partaient d'un cœur sincère; il les exhorta jusqu'à deux fois à continuer cha-

eun leurs occupations ; c'était un ordre de l'Empereur : il leur fit aussi entendre qu'il signifierait aux grands Mandarins du Tribunal des crimes la réponse de Sa Majesté à leur Mémorial, quoiqu'il ne le leur promît pas en termes exprès. Il le fit en effet, mais simplement de vive voix.

Quand les Missionnaires furent de retour dans leur maison, ils jugèrent tous que cette réponse signifiée de la sorte ne suffirait pas, et qu'il fallait prier le Prince de la faire passer au Tribunal dans les formes ordinaires ; c'est ce qui n'était pas facile, parce qu'il n'avait pas sur cela un ordre précis de l'Empereur, et que d'ailleurs c'était faire honte à un des plus grands Tribunaux de l'Empire, de l'obliger à mettre dans ses registres le contraire de ce qu'il avait demandé à l'Empereur, et qu'il avait obtenu. Nonobstant cette difficulté, qu'ils ne sentaient que trop, ils ne laissèrent pas de dresser un écrit, où, sous prétexte de remercier ce Prince des peines qu'il avait prises, ils lui demandèrent cette grâce. Quatre d'entr'eux allèrent à son hôtel pour lui présenter cet écrit, mais il s'excusa de les voir, sur ce qu'il ne fesait que de rentrer chez lui, et il leur fit dire d'être tranquilles, et qu'il avait averti les grands Mandarins des intentions de l'Empereur.

On fut jusqu'au commencement de l'année 1738 sans entendre dire que le Tribunal eût fait aucune démarche sur cette affaire. Ce ne fut que vers le 14 de Janvier qu'on

apprit par une voie sûre, que dès le 27 Décembre le Tribunal des crimes avait envoyé le Mémorial d'*Yn-ki-chan*, approuvé par l'Empereur au Tribunal du *Tou-tcha-yuen*, et dans toutes les Provinces de l'Empire, pour y être inséré dans tous les registres. Les Missionnaires en furent consternés ; car il y avait tout lieu de craindre une persécution générale dans tout l'Empire.

Le Père André Pereyra, vice-Provincial des Jésuites Portugais, qui connaissait le *Tsong-tou*, ou Gouverneur-Général de la province de *Pe-tche-li*, lui envoya un Catéchiste à son hôtel de Pekin, où il était alors, pour lui communiquer le dernier Mémorial offert à l'Empereur, avec la réponse de S. M. et le prier de ne pas permettre qu'on maltraitât les Chrétiens de son Gouvernement.

Ce Mandarin demanda pourquoi les Missionnaires n'avaient pas fait mettre ce Mémorial et la réponse dans les gazettes publiques, où il avait vu celui d'*Yn-ki-chan*, qu'il n'en fallait pas davantage pour contenir les Mandarins des Provinces. Le Catéchiste répondit qu'on avait bien voulu l'y faire mettre, mais que le Gazetier l'avait refusé, parce que ce Mémorial n'avait pas été envoyé par l'Empereur au Tribunal des Ministres d'Etat pour y être enregistré. Sur quoi *Ly-ouei*, c'est le nom de ce *Tsong-tou*, fit venir un de ses Secrétaires, et lui ordonna de prendre le Mémorial et la réponse de l'Empereur, et de les faire mettre dès ce soir-là même dans les gazettes pu-

bliques, afin de les faire passer incessamment dans toutes les Provinces de l'Empire. En renvoyant le Catéchiste, il lui recommanda de dire au Père Pereyra, qu'il devait se tranquilliser sur ce qui regardait les Chrétiens de son Gouvernement, et qu'on ne les inquiéterait point sur leur Religion.

D'un autre côté, le Père Parennin fit imprimer avec tous les ornemens dont on décore les ordres de l'Empereur, les trois Mémoriaux qui lui avaient été offerts, et ses réponses. Ils formaient un petit livre, dont il fit tirer un grand nombre d'exemplaires, pour en répandre par-tout autant qu'il serait possible. Outre que ce remède vint trop tard pour prévenir le mal, comme il était dénué des formalités de la justice qu'on n'avait pu obtenir, il s'en fallut bien qu'il pût faire une impression semblable à celle que fesaient des ordres du Tribunal des crimes appuyés auparavant de l'autorité de l'Empereur.

On ne fut pas en effet long-temps sans en éprouver les suites qu'on appréhendait. Les Pères Portugais reçurent une lettre que le Père Gabriel de Turin, Franciscain, Missionnaire de la sacrée Congrégation, leur avait envoyée par un exprès, où il exposait le triste état où il se trouvait dans la province de *Chan-si*, en conséquence des *Cao-chi*, ou placards affichés contre la Loi chrétienne, condamnée par le Tribunal des crimes. Il mandait qu'il s'était retiré sur une montagne dans un antre avec ses plus fidèles

domestiques, et que, malgré les précautions qu'il avait prises pour cacher le lieu de sa retraite, il s'attendait d'y être arrêté au premier jour, chargé de chaînes, conduit au Tribunal des Mandarins, et peut-être à Pekin dans les prisons du Tribunal des crimes.

Peu de jours après, le Révérend Père Antoine de la Mère de Dieu, Franciscain et zélé Missionnaire, arriva au Collége des Portugais, déguisé en pauvre pour n'être pas reconnu; il y demeura caché tout le temps qu'il y resta, disant la messe de grand matin, et ne sortant point de sa chambre le reste de la journée. Il était venu de la province de *Chan-tong* à Pekin, parce qu'ensuite des ordres du Tribunal des crimes, tous les lieux de sa Mission étaient remplis d'affiches contre la Loi chrétienne; ses Néophytes en avaient été si fort effrayés, que nul d'entre eux n'osait le recevoir dans sa maison.

Quinze jours étaient à peine écoulés, que le Révérend Père Ferrayo, Franciscain et Missionnaire de la sacrée Congrégation, vint pareillement à Pekin de la province de *Chan-tong*, où il était, pour y chercher quelque protection auprès du Mandarin qui tourmentait les Chrétiens de son Département. Le Père Peinheiro, Supérieur de l'Eglise orientale des Pères Portugais, auquel il s'adressa particulièrement, se donna beaucoup de mouvemens pour lui procurer de fortes recommandations auprès des Mandarins de sa Province, avec lesquelles il retourna dans sa Mission, et l'on n'a pas su

que le feu de la persécution y ait été tout-à-fait éteint.

Le 16 Août de la même année 1738, la famille d'un Mandarin d'armes, toute Chrétienne, arriva de la province de *Chan-si* à Pekin. La persécution excitée par l'ordre qu'on y avait reçu du Tribunal, avait contraint cette famille à se retirer à *Si-ngan-fou* qui en est la Capitale. Le poste de ce Mandarin n'était point dans cette Capitale, il en était éloigné de huit grandes journées, mais il y avait loué une maison pour loger sa famille, afin qu'elle prît soin de son père qui était dans un grand âge, et malade, et qu'elle lui procurât la consolation de recevoir les Sacremens pour le disposer à la mort qui n'était pas éloignée. Lorsque l'ordre du Tribunal des crimes arriva, on fit la recherche des maisons où il y avait des Chrétiens; le *Tchi-hien*, dans le Département duquel était la maison du Mandarin Chrétien, eut quelque soupçon qu'un Européen s'y était caché: il fit semblant d'ignorer qu'elle appartînt au Mandarin, et il y envoya des Officiers de justice pour la visiter et enlever l'Européen. M. Concas, Evêque de Lorime, et Vicaire Apostolique de cette Province, s'y était en effet retiré. Aussitôt qu'on sut dans la famille que les Officiers venaient visiter leur maison, ils firent cacher le Prélat dans la chambre de deux sœurs du Mandarin Chrétien. Lorsqu'après avoir bien cherché dans tous les appartemens, ils s'approchèrent de cette chambre, les deux sœurs

en sortirent, comme pour leur laisser la liberté d'y entrer ; mais n'osant le faire, ils se contentèrent d'y jeter un coup d'œil du seuil de la porte, et se retirèrent. Le *Tchi-hien*, non content d'avoir ordonné cette visite, et quoique depuis la mort du père du Mandarin Chrétien, il n'y eût plus dans la maison que des femmes, leur fit dire qu'elles eussent à renoncer à la Religion chrétienne, ou à se retirer d'un lieu de sa juridiction. Elles firent réponse que leur parti était pris de retourner dans la province de *Pe-tche-ly*, qui était leur terre natale, et elles se retirèrent en effet à Pekin. C'est d'elles qu'on tient ces particularités, auxquelles elles ajoutèrent que les Chrétiens de la province de *Chen-si* étaient dans le trouble et la confusion.

Au mois d'Octobre *Ly-ouei*, *Tsong-tou*, de la province de *Pe-tche-li*, vint à Pekin à l'occasion du jour où l'on célèbre la naissance de l'Empereur, car ce n'est pas à Pekin qu'il fait sa résidence ordinaire. Il fit dire au Père Pereyra de bien recommander aux Chrétiens de la Province, de tenir une conduite si mesurée, qu'il n'eût aucun reproche à leur faire, et que dix-sept différens Mandarins lui avaient présenté contr'eux des accusations qu'il avait supprimées.

Dans la province de *Hou-quang*, quoique le *Tsong-tou*, qui est de la Famille impériale, soit Chrétien, quelques Mandarins ne laissèrent pas d'afficher l'ordre du Tribunal des crimes, dans les différens Dépar-

temens. A *Siang-yang-fou*, qui est une des Chrétientés, le *Tchi-hien* apprit qu'à la montagne *Mou-pan-chan*, il y avait grand nombre de Chrétiens qui en défrichaient les terres; il fit prendre quelques-uns des Chefs, se les fit amener, en fit souffleter un ou deux, et les effrayant par les plus terribles menaces, il leur présenta à signer une déclaration par laquelle ils promettaient de ne plus entrer dans la Religion chrétienne. Un d'entr'eux qui se croyait habile, dit que par ces paroles on pouvait entendre qu'ils ne se feraient point rebaptiser, et qu'en ce sens ils pouvaient signer la déclaration, ce qu'ils firent, et ils revinrent bien contens de s'être tirés si adroitement des mains du Mandarin. A leur retour le Missionnaire les traita comme des apostats; et après leur avoir fait comprendre qu'il n'était jamais permis de dissimuler, ni d'user de termes équivoques, et bien moins quand il s'agit de la foi, et dans un Tribunal de justice; il leur refusa l'entrée de l'Eglise et les Sacremens. Les Chrétiens reconnurent leur faute, ils la pleurèrent amèrement; ils demandèrent publiquement pardon à tous les Chrétiens du scandale qu'ils avaient donné, et s'offrirent d'aller au Tribunal rétracter leur signature, et faire une profession ouverte du Christianisme. Au même-temps, Norbert *Tchao*, Mandarin de guerre et fervent Chrétien, vint trouver ce *Tchi-hien*, et après lui avoir fait les plus grands reproches de sa conduite, il lui demanda l'écrit signé des Néophytes,

en lui disant : ne savez-vous pas que je suis Chrétien ? mais ce que vous ignorez peut-être, c'est que le *Tsong-tou* de cette Province et tous ses Officiers sont Chrétiens comme moi. Le *Tchi-hien* fut effrayé à son tour, et s'excusant sur l'ordre émané du Tribunal des crimes, il promit bien de ne plus inquiéter les Chrétiens. Et en effet depuis ce temps-là ils ont toujours été tranquilles.

Tel est l'état présent de la Mission de la Chine : le simple récit qu'on vient de faire, portera sans doute plusieurs saintes ames zélées pour la propagation de la foi dans ce vaste Empire, à offrir leurs vœux au Seigneur, afin qu'il daigne répandre comme autrefois, ses plus abondantes bénédictions sur cette vigne maintenant si désolée.

LETTRE

Du Père Parennin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Dortous de Mairan, de l'Académie Française, et Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences.

A Pekin, ce 20 Septembse 1740.

MONSIEUR,

La paix de N. S.

JE ne reçois guères de lettres de votre part, qu'elles ne soient accompagnées de quelque nouveau bienfait : c'en est un bien précieux

pour moi, que les trois derniers volumes des Mémoires de la savante Académie dont vous êtes un membre si distingué, et que vous avez la bonté de joindre aux précédens que je tiens de votre libéralité. Ce grand ouvrage si important par tous les genres d'érudition et de littérature qu'il renferme, fait la richesse et l'ornement de notre bibliothèque. Les termes me manquent pour vous en marquer toute la reconnaissance que je vous dois, et à Messieurs vos illustres Confrères.

Je profiterai du loisir que j'ai aujourd'hui, pour tâcher de vous satisfaire sur quelques-uns des éclaircissemens que vous m'aviez demandés dans vos lettres, et je commencerai par l'article du fer dont la découverte, comme vous le dites, *ne peut avoir été faite dans un Pays, et l'art de le travailler imaginé, que long temps après qu'il y a eu des hommes, ou par quelque grand hasard;* il était sans doute *de toute autre difficulté à reconnaître que l'or et l'argent, qui brillent parmi le sable des rivières, ou qui étant aisément fondus par les feux souterrains, se manifestent ensuite en lingots par les tremblemens de terre, ou par les irruptions des volcans, etc. au-lieu que le fer n'offre le plus souvent à la vue que du roc, ou du gravier noirâtre.* Si le fer est donc de toute antiquité à la Chine, les arts dont il suppose la connaissance, y seront aussi bien anciens, et c'est à cette occasion, que vous me demandez s'il reste à la Chine quelques ves-

tiges de l'époque du fer, ou de la Nation qui l'y apporta.

Il est certain que la connaissance du fer est ici très-ancienne. Il paraît qu'il était connu des premiers conducteurs des Chinois, puisqu'il en est fait mention dans le *Chu-king*, au chapitre *yu-cong*, où il est rapporté que le fer vient du territoire de *Leang-tcheou*. On ne dit point que ce fut là qu'on eut la première connaissance du fer ; mais parce que la Chine a commencé indubitablement à se peupler par l'ouest de Pekin ce fut à *Leang-tcheou* que les Chefs des Chinois reconnurent cette terre propre à la fusion du fer. Peut-être qu'ils avaient avec eux quelques morceaux de ce métal, ou qu'ils avaient appris à le reconnaître de ceux qui avaient vécu avec Noé ; car il n'est guère croyable que ce Patriarche ait bâti l'Arche sans le secours d'aucun instrument de fer. Au-moins ne sais-je pas qu'on ait jamais rien dit de contraire.

Mais Noé, dira-t-on, ne pouvait-il pas avoir du fer dans l'Arche, sans connaître la terre d'où il était tiré? C'est ce qui ne me paraît pas vraisemblable ; mais quand cela serait vrai, il était bien plus aisé à ses descendans de reconnaître cette terre, qu'à ceux qui n'avaient jamais vu du fer, et qui n'ayant nulle idée de ce métal, et ne sachant pas même s'il existait, ne se seraient pas avisés de le chercher.

Si les hommes avaient quelque connaissance du fer dès le temps de Noé, ou même

avant Tubalcain, comme vous le conjecturez d'après les expressions de la Genèse, comment se peut-il que quelques Nations, même celles qui, après la dispersion, allèrent habiter le Pays où Tubalcaïn en avait forgé, oublièrent tellement ce que c'était que le fer, et comment il se fesait, que pour suppléer à ce métal si nécessaire, elles furent obligées d'employer des pierres de tonnerre, ensorte qu'un homme passait une partie de sa vie à percer, à aiguiser, à emmancher une de ces pierres en forme de hache, ou d'autre outil semblable? Ce qui prouve, comme vous l'avez fort bien remarqué, une longue ignorance où l'on avait été du fer.

J'avoue qu'il ne m'est pas aisé de comprendre comment cette connaissance s'est perdue parmi ces anciens Peuples, de même que parmi ceux qui allèrent habiter l'Amérique, tandis qu'il paraît qu'elle s'est toujours conservée chez les Chinois, sans que, ni par leurs livres, ni en aucune autre manière, on puisse déterminer en quel temps ils ont commencé à avoir cette connaissance.

Dira-t-on, pour s'égayer, qu'au temps de la dispersion, ceux qui tournèrent du côté de la Chine, plus attentifs que les autres, emportèrent avec eux les pelles, les pioches, les truelles et les autres outils qui servirent à élever la tour; ou bien dira-t-on, plus sérieusement, que les Chinois, qui descendaient incontestablement de Sem, fils aîné de Noé, reçurent de ce père privilégié des connaissances qui ne furent pas si communes parmi

les descendans de Cham et de Japhet, et qui furent même oubliées par quelques branches de Sem, sur-tout de celles qui ne vinrent point vers l'Orient? Quoi qu'il en soit, on ne trouve à la Chine aucun de ces vestiges de l'ignorance du fer, telles que sont ces pierres travaillées pour y suppléer, du-moins les Lettrés d'aujourd'hui n'en ont jamais entendu parler.

Ce serait néanmoins une témérité d'assurer qu'il n'y eut point de ces pierres travaillées, ou dans les mines, ou dans les montagnes de ce vaste Empire: et si le hasard m'en fait découvrir, j'aurai soin de vous en envoyer, comme vous le souhaitez; il faut toujours se souvenir que si le grand *Yu* eût manqué d'instrumens de fer, il n'aurait jamais pu couper les montagnes, ni creuser ces grands canaux qu'il fit, pour donner un libre cours aux eaux qui inondaient les terres.

Vous avez bien prévu, Monsieur, qu'il ne me serait pas aisé de répondre à la seconde question que vous me faites; savoir, s'il naît chaque année à la Chine plus de filles que de garçons. Je l'ai demandé à quelques Chinois; ils sont persuadés que le nombre est à-peu-près égal; et sur ce que je leur disais que dans cette hypothèse il y avait de l'injustice à prendre plusieurs femmes, sans en laisser à ceux qui voudraient se marier; ils me répondaient qu'il y avait parmi eux quantité d'eunuques et de pauvres qui renoncaient au mariage, faute d'avoir les moyens d'entretenir une femme.

Il est à observer que sous la dynastie précédente, le Palais de l'Empereur et les maisons des Grands étaient remplis d'Eunuques de bonne famille, parce que plusieurs d'entr'eux parvenaient aux premières charges de l'Empire, et que c'était la mode de se reposer sur eux de tous les soins domestiques. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Les Tartares ne laissent pas la moindre autorité aux Eunuques, parce qu'ils abusèrent autrefois de leur crédit, et causèrent les plus grands troubles dans l'Empire. On ne trouve guères maintenant parmi les Eunuques que des gens de la lie du Peuple, ou de pauvres Villageois qui n'ont pas de quoi se marier.

Quoiqu'il paraisse assez vrai que parmi les enfans qui naissent à Pekin, il n'y a pas plus de femelles que de mâles; il est néanmoins certain que si, à la fin de chaque année, on comptait ce qui reste en vie des enfans nés cette même année, on trouverait un bien plus grand nombre de mâles que de femelles, parce que dans ce grand nombre d'enfans qu'on expose, on ne trouve presque que des filles; et il est rare que sur cent enfans exposés, on trouve trois garçons. C'est le témoignage unanime de tous ceux que nous envoyons tous les jours pour baptiser ces malheureuses victimes de la misere de leurs parens, ou de la cruauté de leurs maîtres. Je crois que c'est à-peu-près la même chose dans les autres grandes Villes où il y a plusieurs esclaves: car dans les petites Villes et dans les Villages habités par le simple Peu-

ple, ou par des laboureurs, il n'arrive guère qu'on y expose les enfans, et ce ne sont que des filles ou des garçons près de mourir; pour ce qui est de ceux qui se portent bien, on trouve facilement des gens qui les adoptent, et qui les élèvent.

Dès qu'il ne naît pas un plus grand nombre de filles que de garçons, et qu'il paraît certain, par le calcul que vous m'envoyez sur ce sujet, que c'est tout le contraire, du-moins en Europe, vous avez raison, Monsieur, de conclure que la polygamie est un obstacle à la multiplication, et je suis entièrement de votre avis la-dessus. *Il doit rester* par-là, sans doute, *bien des hommes sans femme*; *et comment*, ajoutez-vous, *accorder ce célibat involontaire avec le tempérament des Chinois, que vous n'y voyez pas fort disposé; ou comment y remédier, sans tolérer des désordres que la morale Chinoise fait profession de condamner?*

Je ne voudrais pas nier, Monsieur, qu'il n'y eût de ces désordres à la Chine; mais ils n'y sont pas publics comme dans le Japon et chez les Turcs que vous citez; on ne les y souffre pas; et si un maître fesait violence à son esclave, il serait puni, et l'esclave mis en liberté. Il y a d'ailleurs une infamie attachée à ce détestable commerce, et personne ne veut même en être soupçonné. J'avoue néanmoins que lorsque la crainte de Dieu n'arrête pas, celle des hommes est un frein trop faible pour contenir des Infidèles, sur-tout quand ils peuvent s'assurer que leur crime sera secret.

Venons maintenant au parallèle des Egyptiens et des Chinois, fondé sur les mœurs et les coutumes des deux Nations que vous continuez d'exposer d'une manière très-claire et très-plausible. Des traits si ressemblans et si particuliers vous donnent, à ce que vous dites, du penchant à leur attribuer une commune origine. Je vous avouerai franchement, Monsieur, que toutes vos ressemblances me portent seulement à juger que ces deux anciens Peuples ont puisé dans la même source leurs coutumes, leurs Sciences et leurs Arts, sans que l'un soit un détachement ou une colonie de l'autre. Tout prêche l'antiquité à la Chine, et une antiquité si bien établie, qu'il n'est pas concevable que les Egyptiens, dans leurs commencemens, aient été en état de lever de grandes armées, de traverser des Pays immenses, de défricher et de peupler un grand Royaume. Ce que rapporte Diodore de Sicile ne paraît prouver autre chose, sinon que dans des temps postérieurs à la Chine déjà peuplée, Osiris s'était transporté jusqu'au Bengale, et voilà l'Océan oriental que Diodore, peu versé dans la géographie, prenait peut-être pour le bout du monde, supposé qu'il crût la terre plate, comme on l'a cru pendant long-temps.

Quand on dit qu'Osiris avait voyagé dans l'Asie, comme on ne dit pas dans quel endroit de l'Asie il voyagea, il ne lui fallut pas aller bien loin pour vérifier cette proposition.

Pour revenir à l'antiquité Chinoise, qui

est le point décisif, et que vous êtes, avec raison, très-porté à croire, en voici quelques preuves auxquelles il me semble qu'il n'y a guère de réplique. Pour prouver celle des Egyptiens, vous dites, Monsieur, qu'ils ont connu anciennement que Vénus et Mercure tournaient autour du soleil, laissant néanmoins la terre immobile au centre du monde, autour duquel tournaient les autres planètes. Je pourrais demander si cette connaissance est bien constatée, et s'il y a quelque ancien auteur qui en parle distinctement. Mais je la suppose, et je dis que cette même connaissance est aussi ancienne, et l'est peut-être plus encore à la Chine qu'en Egypte, avec cette différence que, comme vous le remarquez, *les Egyptiens la perdirent, et que Ptolomée lui-même, au milieu d'Alexandrie, rejetait ce mouvement de Mercure et de Vénus autour du Soleil*, au lieu que les Chinois l'ont conservé jusqu'à nos jours.

On peut voir ce que le Père Gaubil a écrit sur cela d'après l'astronomie des grands *Han* qui en ont parlé comme d'une connaissance ancienne, et non pas comme d'une invention nouvelle. On peut voir en même-temps le catalogue des étoiles connues des anciens Chinois, avec la manière dont ils les avaient observées; leurs sphères armillaires, leurs cercles gradués en 360, dont l'un représentait l'équateur, l'autre un méridien pour déterminer le passage des étoiles, leur latitude, etc. Qu'on compare ensuite ce cata-

logue avec ce qui est resté des Egyptiens, et l'on pourra bien trouver que les Chinois ne leur doivent rien en fait d'antiquité, et ne peuvent être par conséquent un essaim sorti de leur ruche.

Il me semble que je vous ai déjà parlé de l'ancienne connaissance qu'ils avaient du triangle-rectangle, de laquelle, selon le témoignage de l'Empereur *Cang-hi*, on ne pouvait assigner le commencement. On lit que le prédécesseur du fameux *Tcheou-cong*, qui vivait environ onze siècles avant Jésus-Christ, disait à son Disciple qu'avec cet instrument on pouvait faire plusieurs observations, et que *Yu* s'en était servi pour mesurer les hauteurs. Il n'est pas dit que *Yu* en fût l'inventeur, mais qu'il en avait fait usage.

Comment cette connaissance passa-t-elle dans la suite à Pythagore, auquel elle fit tant d'honneur ? L'inventa-t-il ; car il n'est pas impossible qu'on se rencontre dans les mêmes connaissances : ou bien l'avait-il reçue des Indiens, et ceux-ci des Chinois ? Pure conjecture ; on ne peut rien assurer jusqu'à ce qu'on déterre d'autres monumens que ceux que nous avons pu voir jusqu'ici.

Voilà, Monsieur, trois preuves d'antiquité que je voudrais avoir le temps de mieux développer, afin de faire revenir l'Europe de cette prévention naturelle où elle est sur l'antiquité et sur la science des Egyptiens, des Chaldéens, des Persans, etc. C'est un sujet qui a toujours exercé la plume des

Savans,

Savans, parce qu'outre que ces Nations sont moins éloignées, l'Ecriture-Sainte en parle en cent endroits, tandis qu'on ne dit rien directement de la Chine, laquelle est restée dans l'oubli, jusqu'au temps de Marc-Paul, qui y pénétra, et dont la Relation ne passa d'abord que pour un tissu de fables. Les Missionnaires qui y allèrent quelque-temps après, donnèrent des connaissances de ce vaste Empire, qu'à peine daignait-on écouter.

Que dirais-je de quelques Savans, qui ont cru assez long-temps que les Chinois n'avaient su ni ne savaient d'astronomie, que ce que les Missionnaires leur en avaient appris? Ce n'est que depuis peu d'années, que par des traductions de leurs livres, par leur calcul et leurs anciennes observations, on a commencé à ouvrir les yeux, et à soupçonner qu'il pourrait bien y avoir parmi eux des connaissances qui méritaient quelque attention.

Oserais-je pareillement espérer que Messieurs les Hébraïsans nous laisseront un peu alonger la durée du monde, en dépit de la prétendue bonne foi des Rabbins, qui se sont permis de la raccourcir, pour reculer l'avènement du Messie? Nous ne pécherons en cela ni contre la bonne foi, ni contre les bonnes mœurs, et nous serons plus au large pour prêcher notre sainte Religion à une Nation qui ne nous écouterait pas, si, sans lui apporter de solides raisons, elle nous voyait retrancher ou rejeter ce qu'elle croit être certain dans son histoire. Ce qui fortifie mon espérance, c'est qu'on a bien permis d'éten-

dre à discrétion l'atmosphère, parce qu'on n'a pas eu de bonnes raisons à opposer à ce que vous en avez démontré dans votre Traité de l'Aurore boréale. Cependant, il est vrai de dire qu'on trouve mieux son compte avec des Astronomes, qu'une petite démonstration arrête, qu'avec des Chronologistes, contre lesquels on n'a pas un frein semblable. N'esperez donc point, Monsieur, qu'ils soient touchés de ces grandes preuves, tant astronomiques, qu'historiques et physiques, que vous avez données de l'ancienneté du monde, et dont je ne puis que vous remercier. Ce sont réellement des Savans qui ont pris parti après plusieurs années d'étude, et qui ont fait de gros volumes sur la chronologie, où chacun s'est efforcé de prouver qu'il avait raison. A la vérité ils ne s'accordent guère entr'eux; et si vous osez vous ingérer dans leurs contestations, par des raisonnemens tirés des Pays lointains, ils tomberont tous sur vous, et nul d'entr'eux ne vous cédera un mois de temps ni un pouce de terrain pour faire vos évolutions.

Je crois que pour parer à cet inconvénient, il faudrait faire abstraction de toutes les chronologies déjà faites, n'en approuver ni critiquer aucune, commencer sans aucun préambule celle de la Chine, dès le temps présent, en remontant jusqu'où on le peut sûrement, sans rien exagérer, donnant pour certain ce que les Chinois reconnaissent pour tel, et, où il y a des raisons de douter, exposer ses raisons sans les diminuer ni les af-

faiblir ; après cela ne point répondre à ceux qui aiment à disputer, mais seulement aux Savans désintéressés, tel que vous êtes, Monsieur, qui proposeront leurs doutes, comme vous faites, de bonne foi, et en vue d'éclaircir la vérité.

A l'égard de quelques traits de ressemblance qu'on aperçoit entre les deux Nations, je n'en suis pas surpris : il est assez ordinaire que deux Peuples anciens et polis se ressemblent par quelques endroits, quoiqu'ils n'aient pas la même origine ; mais ce qui doit frapper bien davantage, c'est qu'il se trouve entre l'une et l'autre Nation des différences si palpables, qu'on ne voit pas comment on pourrait les faire sortir de la même tige. En Egypte il est permis au frère d'épouser sa sœur ; ce serait une chose monstrueuse à la Chine, et dont il n'y a jamais eu d'exemples. Les Egyptiens se livrèrent de bonne heure à la plus stupide idolâtrie : ils adorèrent non-seulement leurs héros, mais encore les eaux, l'air, la terre, et ensuite les crocodiles, les rats et les plus vils insectes ; quelques-uns même choisirent pour objet de leur culte les raves et les oignons, trouvant tous les matins, comme on le leur a reproché, de nouvelles divinités dans leurs jardins potagers : *O sanctas Gentes quibus hæc nascuntur in hortis numina* (1) ! Si l'origine des Egyptiens et des Chinois était commune, les Chinois dès le commencement de leur éta-

(1) Juvenal.

blissement auraient été infectés de la même contagion. On n'a qu'à lire leurs livres classiques, pour se convaincre que pendant plusieurs siècles on n'a vu chez eux aucune trace d'idolâtrie. C'est *Lao-Kium*, Philosophe Chinois, qui commença d'altérer le culte d'un Être suprême : l'idolâtrie s'y répandit dans la suite sous le règne de *Ming-ti* (1), par les ordres duquel la Loi de *Fo* fut apportée des Indes, mais qui fut toujours combattue, réfutée et anathématisée par les Lettrés, lesquels inondèrent l'Empire de leurs livres contre cette abominable Secte, qui ne laissa pas d'avoir, et qui a encore un grand cours, sur-tout parmi le Peuple.

On croit que l'anatomie qui fait connaître les parties du corps humain par la dissection, a d'abord été en usage en Egypte, et a passé ensuite dans la Grèce. Mais cette science a toujours été ignorée des Chinois, jusqu'à ces derniers temps, qu'ils en ont ouï parler aux Européens; quelque utile qu'elle soit aux vivans, elle n'a jamais pu être de leur goût, et ils se révoltent à la seule proposition de faire l'ouverture d'un cadavre humain.

La difficulté qui naît de la distance des lieux, ne vous paraît pas insurmontable. *Les Moscovites*, dites-vous, *pénètrent aujourd'hui jusqu'à la Chine, et vont faire des établissemens jusques sur ses frontières, avec peut-être moins de facilité que n'en avaient les anciens conquérans. Qui nous eût dit,*

(1) Quinzième Empereur de la dynastie des *Han*.

il y a trente ans, que nous verrions les Kalmouks sur le Rhin, nous aurait bien surpris.

La surprise aurait cessé, Monsieur, si l'on eût ajouté qu'on devait les conduire comme par la main : car il est certain que depuis Moscou jusqu'en Allemagne, les chemins, les ponts sur les rivières, les étapes, les guides ne leur manquaient pas : tout était donc préparé sur leur passage. Sur ce pied-là les Kalmouks eussent pu continuer leur route jusqu'à Paris sans aucun miracle. Où ils auraient trouvé plus de difficulté, c'était depuis leur Pays jusqu'à Moscou, s'ils n'eussent pas marché par une route qu'ils s'étaient déjà frayée à eux-mêmes. On sait que ceux qui habitent près d'Astracan et sur la côte de la mer Caspienne, qui prenaient la qualité, tantôt de Sujets, tantôt d'Alliés du Czar Pierre I.er, allèrent deux fois à Moscou; la première sous prétexte de visiter ce grand Prince, et d'en tirer quelques présens; la seconde, pour le secourir dans la guerre qu'il avait contre les Suédois. C'est ce que nous a raconté M. Laurent Lange, qui est venu si souvent à Pekin, en qualité de Directeur du commerce de Moscovie.

Je demanderais volontiers en quel temps les Egyptiens auraient pu pénétrer à la Chine pour la peupler. Il faudrait qu'ils s'y fussent pris de bonne heure, car autrement ils l'eussent déjà trouvée toute peuplée, et il aurait fallu en faire la conquête, au lieu d'y établir des Colonies.

Vous n'êtes point, Monsieur, pour Sésostris, parce qu'il est trop récent, c'est-à-dire, Sésostris le conquérant, car il me semble qu'il y en a trois de ce nom : et en effet, on donnerait trop d'affaires à ce Héros, qu'on prétend avoir subjugué en dix ans les Mèdes, les Scythes, la Phénicie, la Syrie, et toute l'Asie mineure ; et dans ces derniers temps quelques auteurs ne sachant à qui s'adresser pour peupler l'Amérique, y ont envoyé Sésostris sur la foi de ce passage de Lucain. *Venit ad occasum mundique extrema Sesostris.*

On a donc recours à Osiris, mais c'est un personnage équivoque ; les uns disent qu'il était Grec et qu'il conquit l'Egypte. En ce cas-là étant aussi occupé qu'il l'était à conserver ses conquêtes, il n'avait garde d'envoyer bien loin des détachemens pour en faire de nouvelles. S'il était Egyptien, comme d'autres l'ont cru, devenu le Chef d'une Nation molle et efféminée, et accoutumée aux douceurs de la vie, que le Pays où il régnait lui fournissait en abondance, aurait-il quitté une contrée si délicieuse pour aller brusquer la fortune dans des climats si lointains, au hasard de ne rien trouver de meilleur que ce qu'il possédait ? D'ailleurs, les Peuples auxquels il commandait, étaient bien différens des Kalmouks, Nation pauvre et endurcie au travail.

Je ne crois pas qu'on dise que Menès ou Misraïm, fils de Cham, vint lui-même à la Chine ; ce ne pourrait être tout-au-plus que ses enfans. Mais dès-lors l'Egypte fut parta-

gée en plusieurs Royaumes ; on distinguait le Roi des Thébains, le Roi des Tanites, et le Roi de Memphis. Ces Princes qui s'observaient les uns les autres, auraient-ils eu la pensée de s'éloigner, pour aller faire des établissemens dans des Pays qu'ils ne connaissaient pas?

Mais qui que ce soit des Rois d'Egypte qu'on prétende être allé, ou avoir envoyé de ses gens à la Chine, soit en corps d'armée, soit en caravane, ils auront dû traverser toute l'Inde d'occident en orient. Or je demande si pour-lors les Indes étaient habitées ou si elles étaient dépourvues d'habitans. Si l'on répond qu'elles étaient désertes, on ne pouvoit donc y trouver que des désordres causés par le déluge. Cette armée se serait vue dénuée de tout secours pour sa subsistance. Il lui aurait fallu labourer, semer et recueillir à mesure qu'elle avançait. C'est ce qui n'est pas aisé à concevoir.

Si l'on suppose que les Indes étaient déjà habitées par Sem et ses enfans, ou par ses petits-fils, comme l'Ecriture-Sainte le marque assez clairement, il faut dire en même-temps que ces Peuples étaient ou si faibles, ou si dépourvus de sens, qu'ils laissèrent passer au milieu d'eux les Egyptiens sans coup férir, et qu'ils les virent tranquillement aller se mettre en possession des terres à leur orient, qui les resserraient, et les tenaient, pour ainsi-dire, entre deux feux.

Il vaudrait peut-être mieux dire qu'une caravane des gens de Sem se joignit aux Egyp-

tiens, et que de concert ils allèrent ensemble peupler la Chine. Supposé que cela fût ainsi, les Chinois seraient ce qu'on appelle marchandise mêlée, race de Sem et race de Cham, les uns bons, les autres mauvais, différens de langue, de génie, de mœurs et de coutumes. De ce mélange serait sorti, si j'ose m'exprimer de la sorte, un ouvrage à la mosaique et de pièces rapportées.

Or, rien de plus uniforme que les Chinois dans tous les temps, depuis leur origine jusqu'à nos jours; même langue, mêmes Lois, même génie, même physionomie, même figure. Il n'y a sur ce dernier article d'autre différence, que celle qu'on voit en Europe entre ceux qui naissent au Nord, et ceux qui habitent le Sud. Les premiers sont d'ordinaire plus blancs et plus robustes, les seconds plus basanés et d'une complexion plus faible.

Ne semble-t-il pas plus naturel de faire peupler la Chine par les seuls descendans de Sem, qui n'avaient point d'ennemis en tête, et qui pouvaient défricher les terres de proche en proche, et entrer dans le *Chen-si*, qui est le premier Pays habité, comme tout le monde en convient ici? Ils auraient eu bien plus de facilité que n'en ont eu dans ces derniers temps les Moscovites, qui ont fait, comme vous le dites, Monsieur, des établissemens jusqu'aux frontières de la Chine; car enfin les premiers n'eussent trouvé de résistance, que celle qui naît de la nature du Pays, au-lieu que les Moscovites ont eu diverses

Nations à combattre, et bien de la peine à établir des étapes, jusqu'à *Nipchou*, et de là à *Coutchou Paising*; encore n'y auraient-ils pas réussi, si un Sujet rebelle du Czar, et Chef de brigands, n'eût pas livré Toboskoi, pour obtenir sa grâce. Ce n'est pas ici le lieu de raconter cette histoire, qu'on trouve imprimée dans la Relation d'un Anglais qui a demeuré vingt ans à Moscou.

Après tout, peu importe par qui la Chine ait été peuplée, et je ne crois pas que vous vous y intéressiez beaucoup non plus que moi. On ne peut avoir sur cela que des conjectures. Il serait bien plus souhaitable et plus avantageux de connaître à fond cet Empire, tel qu'il a été dans ses commencemens, dans la suite des temps, et qu'il est encore aujourd'hui. C'est une mine trop riche pour avoir pu la creuser jusqu'ici, et en tirer tout ce qu'on y pourrait trouver d'utile à notre Europe.

Mais on manque pour cela de liberté, de temps, de connaissances nécessaires et d'argent. On est obligé de s'en rapporter aux livres, et l'on ne peut compter que sur les livres classiques. Les autres auteurs, moins par malice que par ignorance, négligent assez souvent de s'informer au juste des faits qu'ils avancent; ainsi pour éviter toute surprise il en faut lire plusieurs sur le même sujet, surtout en fait d'histoire naturelle, de secrets, de remèdes, et autres choses semblables. Il est vrai qu'ils citent souvent d'autres auteurs, mais il n'est pas aisé de les trouver, et quand

même on les aurait sous la main, ceux-ci en citent encore d'autres, et c'est toujours à recommencer ; il arrive aussi que de jeunes Lettrés, ou pour s'exercer, ou pour se faire de la réputation, écrivent ce qu'ils croient savoir, ou avoir appris de leurs maîtres. Plusieurs de ceux qui lisent leurs ouvrages, ne cherchent qu'à se désennuyer, et pourvu que ces livres soient bien écrits, ils ne s'embarrassent guère du reste. Il n'y a que la grande histoire et les livres classiques, que ces auteurs ne peuvent citer à faux, parce que tous les Lettrés s'apercevraient infailliblement de leur témérité, ou de leur ignorance. Ainsi un Européen doit lire la plupart des autres livres Chinois avec précaution, pour ne pas s'y laisser tromper : on marcherait plus sûrement, si l'on pouvait tout voir et tout examiner par soi-même.

Mais un si heureux temps ne peut arriver que sous un Empereur Chrétien ; encore faudrait-il rapprocher la Chine de l'Europe, afin que nos Savans de profession pussent s'y transporter aussi aisément qu'ils vont en Egypte arpenter, chercher, et fouiller les ruines de Memphis, celles de Thèbes, de ses portes, de ses murs, et de ses lourdes masses à moitié détruites, qui me paraissent n'avoir demandé qu'un grand nombre de manœuvres et beaucoup de temps. Cependant on mesure exactement un côté, et l'on écrit qu'une des faces a tant de toises de largeur, tant de hauteur ; qu'il y a tant de voûtes et de chambres ; il faudrait ajouter tant de nids à rats, et tant

de repaires de hiboux. Qu'y a-t-il là de si admirable, qui n'eût pu être fait en Europe, s'il eût été de quelque usage ?

Si l'on admire la grandeur de l'ouvrage, je soutiens que la muraille de *Tsin-chi-hoang* le surpasse de beaucoup et en toutes manières, sur-tout par son utilité et par sa solidité, puisque tant de siècles n'ont pu la détruire (1), et qu'il n'y a d'autres ouvertures que celles qu'on y a faites à la main et à force de travail : tout le reste, jusques sur la cime des plus hautes montagnes, a tenu contre l'injure du temps et contre les tremblemens de terre. Personne n'ignore quelle est sa longueur, sa hauteur et son épaisseur : où voit-on tant de briques et de pierres si bien arrangées, si bien cimentées ? n'y en a-t-il pas plus que dans les monumens d'Egypte ?

Ce n'est pas, dira-t-on, la pierre, la brique, la maçonnerie qu'on admire en Egypte ; on y voit des figures d'hommes, d'animaux, de quadrupèdes, de volatiles, et des bas-reliefs, des inscriptions, des hiéroglyphes qu'on ne peut presque déchiffrer, tant ils sont anciens. Eh ! c'est justement pour cela même qu'on les admire ; car si on les entendait bien, ce serait peut-être très-peu de chose, on n'y trouverait plus rien de mystérieux ; et comment au retour d'un si beau voyage pourrait-on faire des dissertations, étaler son érudi-

(1) C'est de la grande muraille proprement dite qu'on parle, et non pas de quelques morceaux vers l'ouest, qui ne sont que de terre, parce que la disposition du lieu l'exigeait ainsi.

tion, et raisonner à perte de vue sur les fables Egyptiennes?

Le malheur de la Chine est de n'avoir point encore été le terme de nos doctes voyageurs. Les inscriptions, les caractères ne manquent point à la grande muraille; la différence est que les Chinois connaissent encore aujourd'hui leurs plus anciens caractères, au-lieu que les Egyptiens ne savent plus lire l'écriture de leurs ancêtres.

Pour ce qui est des figures sculptées d'hommes, d'animaux et de volatiles, les sculptures des Chinois et leurs arcs de triomphe en sont tout couverts, et quoiqu'ici, comme en Egypte, il n'y ait rien en cette matière qui puisse se comparer à ce qu'on voit aujourd'hui en Europe, on ne laisserait pas d'y estimer des statues colossales très-animées, avec des attitudes conformes aux passions qu'on a voulu représenter, telles que la colère, l'indignation, la joie, la tristesse. J'en ai vu plusieurs de ce genre que les plus habiles artistes ne dédaigneraient pas.

Mais y a-t-il à la Chine des pyramides telles qu'on en voit à Rome qui y ont été apportées d'Egypte? je n'y en ai point vu, mais ce n'est pas une preuve qu'il n'y en ait point: cependant comme ces ouvrages n'ont aucune utilité réelle, je doute que les Chinois aient voulu y perdre leur temps et leur peine. N'ont-ils pas mieux fait de construire des ponts aussi magnifiques que ceux qu'on voit dans quelques Provinces, et aussi singuliers que celui qu'ils nomment le pont de Fer,

qui va d'une montagne à l'autre sur d'affreux précipices? Des armées nombreuses ont passé autrefois sur ce pont, et il subsiste encore aujourd'hui; c'est ce qu'on peut voir dans la description géographique, historique, etc. de l'Empire de la Chine et de la Tartarie Chinoise (1), que le Père Duhalde a donnée au public depuis peu d'années. Je ne sache pas qu'on voie rien de semblable en Egypte.

Mais, dira-t-on encore, le Nil, ce fameux fleuve, sa source, ses cataractes, ses débordemens réguliers et féconds qui ont exercé la plume de nos Savans voyageurs; la Chine a-t-elle rien qui puisse lui être comparé?

Je réponds que le Nil disparaît, et n'est plus qu'un ruisseau, si on le compare au grand fleuve *Yang-tse-kiang*, qui traverse toute la Chine. Qu'on jette un coup-d'œil sur la carte de cet Empire, et qu'on considère ce fils de la mer, comme l'appellent les Chinois, depuis sa source jusqu'à son embouchure pendant 400 lieues; qu'on fasse attention à sa largeur, à sa profondeur, aux lacs qu'il forme ou qu'il traverse, dont un entre autres a 80 lieues de tour, aux grandes et belles Villes qu'il baigne et enrichit, à cette multitude de vaisseaux, de barques qui le couvrent, et qui sont autant de Villes flottantes, remplies de Marchands et de Peuples qui vivent tous aux dépens de ce fleuve,

(1) Tome I, pag. 32, 60, 76, 151, 155, 156. Tome II, pag. 91, 92.

lequel sans se déborder, comme le Nil, fournit à droite et à gauche grand nombre de canaux qui arrosent les Campagnes voisines, et autant et selon qu'on le juge à propos, ce qui est bien plus commode et plus avantageux qu'un débordement incertain qu'on ne saurait régler, tantôt précoce, tantôt tardif, selon le plus ou moins de pluie qui tombe à sa source.

Si les Savans d'Europe pouvaient parcourir toute la Chine, à ne considérer même que sa surface, combien de choses curieuses ne trouveraient-ils pas, dont on n'a encore rien dit? que serait-ce, s'il leur était permis de la labourer nord et sud, est et ouest, d'y creuser, d'y fouiller, comme on a fait en Egypte? combien ne trouveraient-ils pas d'inscriptions sur des pierres, sur des marbres, ou sur des monumens antiques ensevelis par les tremblemens de terre, qui ont été si fréquens à la Chine, et d'une violence jusqu'à applanir des montagnes, et à engloutir des Villes entières, comme l'Histoire en fait foi?

Outre les mines qu'on y connaît déjà, combien d'autres se découvriraient par la sagacité Européenne? Ce serait un sujet tout neuf qui donnerait de l'occupation à nos Savans pour plus d'un siècle, et pendant ce temps-là ils laisseraient en repos les Phéniciens, les Egyptiens, les Chaldéens, les Grecs et d'autres Nations qui ont tenu autrefois un rang considérable, et qui ne sont plus rien.

Je ne prétends pas par-là diminuer la gloire qui est due à l'ancienne Egypte : c'est elle qui forma Moïse dans toutes les sciences qu'elle avait acquises ; les principales étaient sans doute la géométrie, qu'avait occasionnée le débordement du Nil, et l'astronomie, dont les principes auront été communiqués au Fondateur, autant qu'il était nécessaire pour y faire de plus grands progrès par les observations, telles qu'on les pouvait faire dans ces premiers temps : mais aussi l'on peut dire que les descendans de *Sem* eurent les mêmes connaissances, et peut-être encore avec plus d'étendue.

Je serais curieux de savoir si Abraham, renvoyé d'Egypte avec quantité de présens, en emporta aussi quelques connaissances ; on ne voit pas qu'à son retour il en ait fait quelque usage : il dressa des autels, il fit creuser des puits, tout cela ne demandait pas beaucoup de science. Peut-être que, faute d'exercice et de culture, les Pharaons ou leurs Docteurs n'étaient plus fort habiles, ou qu'Abraham ne demeura pas assez long-temps en Egypte pour s'instruire, comme fit Moïse dans la suite : il se peut faire aussi que ce Patriarche étant Chaldéen en savait plus que les Egyptiens ; cependant il était de la Chaldée montueuse, au nord de la Mésopotamie, où l'on place la ville d'Ur, dont les Peuples étaient plus belliqueux, et ne se mêlaient guères de science, tout au-contraire de ceux de la Chaldée méridionale qui se piquaient d'être savans.

De plus, je demanderais volontiers quelle langue parlait ce Patriarche avec les Envoyés de Pharaon, quand ils allèrent lui faire des reproches au sujet de Sara ? Et Sara elle-même, quelle langue parlait-elle dans le Palais ? On ne dit nulle part que l'un et l'autre eussent des interprètes : faudra-t-il recourir à un miracle, ou suppose-t-on que la langue d'Abraham et des Egyptiens était à-peu-près la même ? Si cela était, nos Chinois, qu'on soupçonne tirer leur origine de ces derniers, et qu'on sait n'avoir jamais changé de langage, parleraient encore aujourd'hui l'ancienne langue Egyptienne, quoiqu'un peu altérée par la suite de tant de siècles. Ce serait une chose assez plaisante que je parlasse ici la langue Copte sans le savoir.

Vous voyez, Monsieur, que selon l'ample permission que vous m'en avez donnée, je laisse courir librement ma plume, en répondant à toutes les questions que vous avez bien voulu me faire. Pour ce qui regarde les *Miao-ssee*, je n'ai rien à vous dire que ce que vous avez déjà lu, et que vous pouvez relire dans le tome premier du livre du Père Duhalde, sur la Chine et la Tartarie Chinoise, pag. 53. J'ajouterai seulement que les Chinois n'ayant pu soumettre ces Montagnards par la force, ont pris le parti de bâtir des Villes et des Forts aux gorges, par lesquelles ils pourraient se répandre dans la Campagne et piller les Peuples qui habitent le pied de leurs montagnes. Ces barbares se voyant ainsi resserrés, il n'est pas étonnant

qu'ils fassent quelques irruptions pour se mettre plus au large.

Ce n'est pas toujours la disette qui les fait descendre de leurs tanières, c'est le plus souvent le desir de se venger des vexations qu'ils reçoivent des petits Mandarins du Peuple, lorsqu'ils viennent vendre leurs denrées, ou échanger leur marchandise. D'un autre côté les Mandarins de guerre, qui gardent les frontières, ennuyés de n'avoir rien à faire, et cherchant les moyens de s'avancer dans leur profession, irritent ces Sauvages, qui n'osant en venir aux mains avec des troupes réglées, tombent sur le Peuple. Les Mandarins saisissent aussitôt cette occasion, ils exagèrent le mal qui a été fait, ils en informent les Mandarins Supérieurs qui résident dans les Capitales, ceux-ci en écrivent en Cour, d'où les ordres partent pour faire marcher des troupes vers l'endroit où l'on suppose le désordre, qu'on traite toujours de rebellion et de révolte. Or tous ces mouvemens exigent qu'on ouvre la caisse militaire, et celle de ceux qui reçoivent le tribut : c'est justement ce qu'on souhaite. Alors on va chercher les *Miao-ssee* qui se sont retirés dans leurs Forts. D'essayer de les y forcer, on s'en donne bien de garde, l'expérience ayant appris qu'il n'y a que des coups à gagner pour les assaillans. Enfin, pour achever la comédie, on se saisit de quelques-uns de ces pillards qu'on trouve à l'écart, on leur fait leur procès ; puis on mande à la Cour que tout est pacifié, qu'on a rencogné les re-

belles dans leurs tanières, et qu'il ne s'agit plus que de récompenser les Officiers et les Soldats qui se sont distingués.

Vous me direz peut-être, Monsieur, que je vous donne là une idée peu avantageuse d'un Gouvernement aussi vanté que celui de la Chine; mais faites réflexion, je vous prie, que quand le sang ne circule pas dans le corps, ni librement, ni assez abondamment, les parties éloignées du cœur languissent; c'est au Médecin à y remédier, ou au malade à se secourir soi-même. Si les Soldats Chinois usent d'industrie pour faire sortir l'argent des coffres, et se procurer une subsistance un peu plus aisée, je n'ai garde de l'approuver, mais ne font-ils pas un moindre mal que s'ils venaient à se révolter, à exciter des troubles, à piller ou à tuer leurs compatriotes, au hasard de passer pour d'infâmes rebelles, et de voir l'extinction de leur famille jusqu'à la neuvième génération?

Qu'arriverait-il en Europe, si l'on envoyait des corps de troupes pour garder des avenues ou pour boucher des gorges, et qu'on les laissât là postés comme des statues, non-seulement pendant une campagne, mais pour plusieurs années, avec une paie modique pour eux et pour leurs familles, s'ils en avaient, comme en ont les Soldats chinois? y tiendraient-ils seulement un an? Ne déserteraient-ils pas pour la plupart? Et n'est-ce pas la ressource ordinaire de nos Soldats quand on les gêne trop, ou qu'ils sont mal payés?

A la Chine la désertion n'est pas pratica-

ble : un déserteur chercherait-il à se cacher ? C'est ce qui ne lui est pas possible ; nonobstant la multitude innombrable de peuples, rien de plus aisé que de le découvrir : sortirait-il du Royaume ? C'est à quoi il ne pourra jamais se résoudre : ce serait, selon l'idée Chinoise, quitter le Paradis pour aller chercher l'Enfer ; d'ailleurs les parens, les femmes, les enfans sont autant de liens qui le retiennent.

Si cela est ainsi, me direz-vous, comment voit-on des Chinois à Manille, à Batavia, à Achen, à Siam, etc. ? Ceux qu'on y voit sont des descendans de misérables pêcheurs des Provinces maritimes de *Quang-ton* et de *Fo-kien*, qui n'avaient nul bien en terre-ferme, et qui forcés autrefois par les Tartares de se raser la tête comme eux, ou d'être mis à mort, cherchèrent par la fuite à sauver leur vie et leur chevelure. Ils ramèrent du côté de Formose, qui était libre alors, quelques-uns se réfugièrent à Manille, d'autres à Batavia, où ils se sont extrêmement multipliés. Plusieurs d'entr'eux viennent commercer à la Chine sous le nom d'Etrangers ; et bien qu'ils affectent de ne pas parler la langue Chinoise, on ne laisse pas de les reconnaître ; mais on dissimule, parce que la Chine n'est que trop peuplée, et qu'ils n'y sont nullement utiles. Eux de leur côté soupirent après le Royaume du milieu, (car c'est ainsi que se nomme la Chine,) toujours mécontens de leurs ancêtres, qui les ont réduits à être en quelque façon les esclaves des

Hollandais et des Espagnols, dont ils sont traités assez durement. Des troupes de terre n'ont ni la même facilité, ni la même adresse sur mer, pour se sauver et fuir avec leurs familles.

Vous ajoutez, Monsieur, que vous ne comprenez pas *que des Princes aussi prudens qu'il y en a souvent à la Chine, n'aient pas pensé à se servir de ce Peuple innombrable qui les incommode, pour assujétir les Montagnards indépendans qui se trouvent répandus dans quelques Provinces.* Vous en dites autant au sujet de *Formose, qui est l'asile des mécontens, et un boulevart d'où ils menacent l'Empire, à la moindre guerre intestine ou étrangère qui s'y allume.*

Cette objection paraît naturelle, et est en même-temps spécieuse; mais souvenez-vous, Monsieur, de ce que vous me dites si sagement, *que la machine des Empires est telle, que ce qui est utile à l'un devient ruineux pour l'autre.* Rien n'est plus vrai; un Empereur de la Chine qui tenterait une semblable entreprise, outre les dépenses énormes dans lesquelles il s'engagerait, risquerait de perdre encore son Empire.

Car enfin, je suppose qu'il veuille faire marcher cent mille hommes du bas Peuple, il ne pourrait pas les tirer tous du voisinage des *Miao-ssee*, sans abandonner la culture des terres, et troubler le commerce. Il faudrait donc les faire venir de loin, rassembler les gens oisifs, la canaille, les manœuvres, qui vont presque nus, les habiller,

les armer, leur donner des Officiers pour les conduire, les mêler parmi les Soldats disciplinés qui les missent en mouvement, sans quoi cette multitude se répandrait de tous côtés, pillerait et ravagerait le plat Pays: une canaille armée est toujours dangereuse, et quand on en ferait périr une partie, il en resterait toujours assez pour former plusieurs troupes de voleurs.

Mais je veux que dans l'espérance de faire fortune, ils aient le courage de grimper de tous côtés à ces affreuses montagnes; il est certain que plusieurs de part et d'autre y trouveraient la mort. Si les assaillans reculent, on n'aura pas ce qu'on prétendait, et comment contiendra-t-on des fuyards? quelle désolation ne porteront-ils pas dans tout le Pays? Si au-contraire ils forcent les *Miao-ssee* à leur céder les premiers postes, charmés de trouver des cabanes prêtes à les recevoir, des terres défrichées, des animaux domestiques, et toutes les nécessités de la vie, ils s'y établiront et deviendront eux-mêmes des *Miao-ssee* plus dangereux et plus à craindre que ceux dont ils auront pris la place.

Ce qui mérite encore plus d'attention, c'est qu'à la Chine, tout mouvement extraordinaire a toujours de funestes suites. Que les Montagnards descendent quelquefois dans la plaine, et y causent du désordre: il n'y a qu'à y envoyer des troupes réglées, et ils sont bientôt dissipés. Mais que l'Empereur rassemble une espèce d'arrière-ban popu-

laire, les *Yao-yen*, c'est-à-dire, les écrits ou les discours séditieux voleront par toutes les Provinces : les Chinois l'emportent, en ce genre, sur toutes les autres Nations. Ce sont d'abord des bruits sourds qui se répandent, sans qu'on en puisse connaître les auteurs. L'un a vu des signes dans le Ciel, l'autre sur la terre : celui-ci a aperçu des monstres dans un tel endroit ; celui-là a vu une vapeur maligne s'élever du côté que les troupes sont en marche ; tous signes manifestes que la dynastie va finir ; c'est le Ciel même qui le déclare. Ces bruits passent de bouche en bouche, chacun espère une meilleure fortune, les mécontens et les mal-intentionnés en profitent ; ils cabalent, ils s'assemblent par pelotons ; et si l'on ne remédie promptement à ces émeutes naissantes, pour peu qu'elles se fortifient, rien n'est capable de les arrêter.

Les Tartares Mant-cheoux savent admirablement bien étouffer les premières semences de révolte. Au moindre bruit qui s'élève dans les Provinces, leurs troupes volent, et écrasent à l'instant ces petits serpens, sans leur donner le temps de croître et de se fortifier. Je pourrais rapporter plus d'un exemple de pareils troubles appaisés tout-à-coup par la célérité et la prudence du feu Empereur *Cang-hi*.

Il n'en va pas de même quand il s'agit de chasser des Sauvages d'endroits inaccessibles, où ils se sont établis depuis si long-temps. On a tenté avec de bonnes troupes de se rendre

maître de Formose. Tout ce qu'on a gagné, consiste en une petite partie de l'Ile, qui est un Pays plat ; la plus grande partie de cette Ile, qui en est séparée par une chaîne de montagnes, est habitée par des Peuples qu'on n'a jamais pu dompter. On est d'autant plus porté à les laisser tranquilles, qu'ils sont incapables de faire des irruptions et de rien entreprendre.

Les *Miao-ssee* sont une espèce de vermine, qu'on peut éclaircir, mais qu'il n'est pas possible d'extirper entièrement. Peut-être ne serait-il pas à propos de le faire quand on le pourrait. Les montagnes qu'ils habitent sont remplies de tigres, de léopards, et d'autres bêtes féroces, qui se répandraient dans les Pays circonvoisins, et y feraient bien du ravage, si ces montagnes étaient désertes. Au-reste, de quelque Nation qu'elles fussent peuplées, les Peuples y seraient bientôt sauvages et indépendans, à cause du vaste espace qu'ils occupent, et de la difficulté qu'il y a d'y pénétrer.

Il ne me reste plus qu'à vous dire deux mots sur l'arithmétique binaire, ou plutôt sur l'application qu'en a fait M. Leibnitz. Vous seriez curieux, dites-vous, de savoir ce que je pense de cette prétendue convenance entre le Législateur Chinois et le Philosophe Allemand. Je vous avoue, Monsieur, que j'ai de la peine à vous découvrir sur cela mon sentiment, et parce qu'il n'est pas aisé de parler juste sur une matière où il faut deviner à chaque instant, et parce que

je suis gêné par le respect que j'ai naturellement pour un si grand homme. Cependant par votre conseil j'ai relu le tome de l'Académie de l'année 1703, où il en est parlé, et j'ai admiré ce que M. Leibnitz a écrit de la nouvelle arithmétique binaire, dont il rapporte sagement les avantages et les inconvéniens. Mais à l'égard de l'application qu'il en fait aux lignes de *Fo-hi*, elle me paraît purement arbitraire ; on pourrait faire une semblable application aux traits qui composent les caractères des Chinois. J'étais déjà à Pekin quand feu le père Bouvet reçut la lettre que lui écrivit M. Leibnitz. Ce Père avait donné lieu à cette idée, par les magnifiques promesses qu'il avait fait passer en Europe, de trouver toutes les sciences et tous les mystères dans le *koua* de *Fo-hi* ; ce *koua* pourtant n'est qu'une table d'attente, où chacun peut peindre ce qu'il lui plaît et débiter ses idées. Les contradicteurs ne peuvent qu'en rire et nier le fait.

Nous ne savons de *Fo-hi* que ce que les Chinois en disent dans leur histoire, et je vous en ai déjà entretenu dans une de mes lettres. Vous y pouvez voir la peinture qu'ils font de ceux auxquels il commandait, ou comme chef de famille, ou en qualité de Roi élu. Ils nous les représentent comme des sauvages qu'il fallait décrasser, civiliser, cultiver, comme on défriche une terre pleine de ronces et d'épines. *Fo-hi* commença à leur apprendre à pêcher, à chasser, à nourrir des troupeaux ; il fit des instrumens de musique pour

pour les apprivoiser par l'harmonie ; peut-être même leur apprit-il à danser en cadence, sur-tout au temps des mariages qu'il établit.

Jugez, Monsieur, si dans ces commencemens *Fo-hi*, homme sensé, eût-il été aussi habile arithméticien que M. Leibnitz, devait enseigner cette science à un Peuple aussi grossier qu'on le suppose, lui apprendre les propriétés du nombre 9, celles des nombres impairs multipliés par eux-mêmes, etc. N'était-ce pas assez de leur faire remarquer qu'ils avaient chacun dix doigts aux mains, et autant aux pieds, pour leur apprendre à compter par dix, sans s'embarrasser des tiers et des quarts qu'on n'en peut tirer sans fraction, ce qui était fort inutile au dessein de ce fondateur ?

Je suis surpris d'entendre dire à M. Leibnitz que l'arithmétique par dix ne paraît pas fort ancienne, et qu'elle a été ignorée des Grecs et des Romains. Rien cependant n'était plus facile à deviner ; comment a-t-il fallu attendre le secours des Maures d'Espagne, et celui du célèbre Gerbert, pour parvenir à cette rare connaissance ?

Mais enfin, poursuivra-t-on, que signifient ces lignes inventées par *Fo-hi*, si l'on n'y reconnaît pas d'arithmétique ? je réponds que je n'en sais rien, parce qu'il n'en a pas laissé d'explication, et qu'il n'en pouvait pas même laisser par écrit, puisqu'il n'avait que des lignes pour expliquer d'autres lignes. Il a donc fallu qu'il s'expliquât de vive voix, et

peu-à-peu cette tradition orale se sera perdue ; c'est pour cela qu'aujourd'hui chacun raisonne à sa fantaisie ; les uns y trouvent tout, et les autres n'y trouvent rien, si ce n'est la distinction du parfait et de l'imparfait ; du clair et de l'obscur, du bon et du mauvais, de l'homme et de la femme, du Ciel et de la Terre ; les quatre saisons, les élémens, le jour et la nuit, le soleil et la lune, etc.

Vous dites agréablement, Monsieur, que vous êtes *en droit de voir des hiéroglyphes dans ce respectable king, qui, de quelque main qu'il nous vienne, est certainement très-ancien, et qui n'a pas de plus grand défaut, sinon qu'on n'y entend rien, défaut très-hiéroglyphique.* J'y consens très-volontiers ; mais ne me sera-t-il pas permis d'y voir aussi ce que quelques-uns ont imaginé, savoir, une cabale la plus ancienne qui ait jamais été au monde ? celle des Rabbins ne commença qu'environ l'an de grâce, n'en ayant pas eu besoin plutôt pour obscurcir la vérité ; mais celle-ci se trouve à la descente même de l'arche : c'est toute l'histoire du commencement du monde, et de ce qui doit suivre. Toutes les sciences, du-moins leurs principes y sont renfermés ; on y trouve pareillement tous les mystères, mais qui sont restés mystères pour nous, parce que leur clef s'est perdue, et ceux qui croient l'avoir trouvée ne nous présentent qu'une fausse clef qui n'ouvre point. *Fo-hi* apporta à la Chine ce précieux monument, et s'en servait habile-

ment pour faire son calendrier *Kia-li*. J'avoue que l'histoire Chinoise n'en dit rien ; mais qu'importe, disons-le, nous qui en devons bien plus savoir que les Chinois : cela est si vrai, qu'à six mille lieues de la Chine on a fabriqué une clef pour leur apprendre plus foncièrement et plus méthodiquement leur langue, qu'ils ne l'apprennent depuis tant d'années à la Chine même.

Pardonnez-moi cette saillie, Monsieur ; le ton grave m'abandonne quelquefois ; reprenons-le incontinent, pour dire sérieusement que les Chinois font trop d'honneur à *Fo-hi*, et ravalent trop ses nouveaux Sujets, qu'ils ne mettent pas beaucoup au-dessus des bêtes. Est-il vraisemblable que des hommes si peu éloignés du déluge, fussent devenus en si peu de temps féroces, jusqu'au point de boire le sang des animaux, de manger leur chair crue, de s'habiller de leurs peaux sans les préparer auparavant? comment *Fo-hi* aurait-il pu former sa cour de pareils hommes au lieu nommé *Tchin*, établir des Ministres, faire des Mandarins subalternes sous le nom de Dragons, et leur confier des emplois qui demandaient du génie, de l'habileté, et une science pratique peu inférieure à la sienne?

Il eût donc fallu dire que parmi les premiers Chinois, outre le Chef, il y en avait plusieurs autres capables d'entrer dans la gouvernement en exécutant ses ordres, et que tout le reste, c'est-à-dire le plus grand nombre, conservait encore un peu de barbarie ;

c'est ce qui paraît naturel et plus conforme à la vérité.

Mais laissons-là ces temps incertains dont les Chinois ne conviennent point, faute de monumens ; laissons-les admirer les tables de *Fo-hi*, et les ténèbres de l'*I-king* qui le leur rendent si vénérable ; il nous suffit maintenant, par rapport à la chronologie, de savoir que les Chinois ne doutent point qu'il ne se soit écoulé plus de quatre mille ans depuis l'Empereur *Yao* jusqu'à présent, et qu'ils le prouvent fort bien.

Il vous paraît, Monsieur, que je n'ai pas une opinion aussi avantageuse de la sagesse des anciens Egyptiens, que celle qu'en avait M. l'Evêque de Meaux dans son discours sur l'Histoire Universelle. Je vous avoue que sur le temps qui s'est écoulé depuis *Fo-hi* jusqu'à *Yao*, je n'ai point de sentiment fixe, et que je ne puis en avoir, à moins que quelque homme extraordinaire, un Sage, un Prophète nous dévoile les mystères de l'*I-king*, s'il y en a, et dissipe l'obscurité de ces premiers temps.

Pour ce qui est des anciens Egyptiens, et de la sagesse infinie qu'on leur attribue, j'ai toujours cru qu'on exagérait beaucoup, sous prétexte qu'on n'a pas leur ancienne Histoire, et qu'ils étaient fort supérieurs aux voisins qu'ils avaient pour lors : c'est là ce qui leur a attiré tant d'éloges. Hérodote et Diodore de Sicile sont les principaux garans de M. de Meaux. Mais ces deux célèbres écrivains n'ont rien vu par eux-mêmes de

l'histoire primordiale des Egyptiens ; ils n'ont parlé que d'après leurs Prêtres, qui avaient un beau champ pour vanter impunément leurs ancêtres, et les faire les plus sages de tous les mortels pour les Lois, pour les mœurs, pour les sciences, pour le gouvernement, pour l'architecture, et généralement pour tout ; et ils le prouvaient en montrant des pyramides, des ruines de Villes, des restes de Palais, etc. Cependant je souscris volontiers à une bonne partie de l'éloge que fait ce savant Prélat des Egyptiens, en faveur de ce qu'il avance à la 506.e page, où il fait voir que les Egyptiens ne sont jamais allés à la Chine. Voici comment il s'en explique :

« Ceux qui ont bien connu l'humeur de » l'Egypte, ont reconnu qu'elle n'était pas » belliqueuse. Vous en avez vu les raisons ; » elle avait vécu en paix environ treize cens » ans quand elle produisit son premier guerrier, qui fut Sésostris. Aussi malgré sa » milice, si soigneusement entretenue, nous » voyons sur la fin que les troupes étrangères font toute sa force, ce qui est un des » plus grands défauts que puisse avoir un » Etat .. C'est une assez belle durée d'avoir » subsisté seize siècles. Quelques Ethiopiens » avaient régné à Thèbes dans cet intervalle, » entre autres Sabacon, etc. » Il avait dit auparavant, page 500, que l'Egypte contente de son Pays, où tout abonde, ne songeait point aux conquêtes : elle envoyait des colonies (dans les Pays voisins s'entend, comme dans la Grèce.)

De tout cela on pourrait, ce me semble, conclure que les Egyptiens, loin d'avoir peuplé la Chine, l'ont tout-à-fait ignorée. Mais s'il était vrai, comme le dit le savant Prélat, qu'ils portaient par-tout les Lois et la politesse, comment ne les portèrent-ils point à la Chine dans le temps qui s'écoula depuis *Fo-hi* jusqu'à *Yao?* On ne voit rien de moins policé ni de plus barbare; c'était pourtant le temps auquel les Egyptiens, ainsi que je l'ai dit, devaient être rendus à la Chine, sans quoi ils y seraient venus trop tard, et ils l'auraient trouvée toute peuplée.

En voilà assez sur ce qui regarde M. l'Evêque de Meaux; venons maintenant à un autre Prélat non moins célèbre par sa vaste érudition; je parle de M. Huet et de ce qu'il avance dans son histoire du commerce et de la navigation des anciens. Vous dites, Monsieur, qu'il attribue une origine Egyptienne aux Chinois, fondée en partie sur la conformité de leurs doubles lettres hiéroglyphiques et profanes, et sur l'affinité de leurs langues. Je vous envoie, Monsieur, six petits tomes des anciens caractères Chinois, afin que vous en jugiez vous-même, en les confrontant avec les caractères Egyptiens, à quoi j'ajoute:

1.° Que les auteurs célèbres devraient être plus réservés sur les faits, que les auteurs ordinaires, parce que par leur réputation, et par le poids de leur autorité, ils entraînent dans l'erreur beaucoup d'autres, qui croient suivre des guides infaillibles. Comment cet habile Prélat prouve-t-il l'origine

des Chinois et l'affinité de leur langue avec celle des Egyptiens ? Pour être juge compétent dans cette matière, il eût dû avoir dumoins une connaissance médiocre de l'une et de l'autre langue, et connaître pareillement leurs lettres et leurs signes. A l'égard de leur origine, je n'ai rien à ajouter de plus à ce que j'ai dit.

2.° Il est vrai que le *Tunquin* et la Cochinchine ont été Provinces de cet Empire, mais il n'est pas vrai, comme l'assure le même Prélat, que le Japon l'ait jamais été : il n'a pas même été tributaire ; au-contraire, autrefois, par une espèce de bravade, il envoya demander le tribut aux Chinois. La Corée est aussi un Royaume séparé, mais qui paie tribut. Anciennement et pendant que l'Empire était sujet à des troubles, les Coréens ont fait des efforts pour secouer le joug, mais enfin il fallut s'y soumettre, parce que cet Etat ne peut se passer du commerce de la Chine, qui sans cette dépendance lui serait interdit.

3.° Je n'approuve point qu'on attribue aux Chinois des talens qu'ils n'ont pas, ni qu'on vante leurs Provinces maritimes. Ce Prélat n'assure pas, mais il dit, en doutant, que si l'on veut en croire les Chinois, ils ont étendu leur Empire jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Je suis persuadé que cela est faux, et qu'on n'en trouvera nul vestige dans les livres classiques, aussi n'en cite-t-il point : il parle sans doute d'après des Relations de personnes peu instruites ; mais comme il y

a peu d'erreurs qui n'aient quelque fondement, voici à mon sens ce qui a pu donner lieu à celle-ci.

Les premiers Missionnaires qui ont doublé ce fameux Cap pour se rendre à la Chine, trouvèrent qu'on l'appelait *Ta-lang-chan*, c'est-à-dire, Montagne aux grands flots. Or de l'Europe jusqu'à la Chine, il n'y a nul endroit qui mérite mieux ce nom que ce Cap, qu'on nomma d'abord Cap des tourmentes, Lion de la mer, et aujourd'hui, Cap de Bonne-Espérance : et pour le désigner en Chinois on s'est servi des mots *Ta-lang-chan*, sans faire réflexion que les Chinois pouvaient avoir ainsi nommé quelques autres lieux du voisinage, leurs vaisseaux étant tout-à-fait incapables de résister aux fureurs du banc des Eguilles. Si une flotte Chinoise risquait d'y aller, il ne pourrait en revenir un seul vaisseau, pour apporter la nouvelle du naufrage des autres.

Les barques ou sommes Chinoises du temps passé n'étaient pas plus fortes que celles d'aujourd'hui, peut-être même l'étaient-elles moins ; car dans la navigation comme dans les autres arts, on se perfectionne de plus-en-plus : les Chinois ont toujours vogué terre-à-terre, sans la perdre de vue que pour peu de jours ; et parce que leurs grosses barques sont à plate varangue, et tirent peu d'eau, elles peuvent dans un gros temps se mettre à l'abri dans des baies, où nos vaisseaux manqueraient d'eau, et échoueraient infailliblement. Il ne faut pas douter que les Chinois

allant ainsi à Batavia, à Malaca, à Siam, etc. n'aient rencontré des endroits où la mer était plus agitée, ou bien quelques pointes difficiles à passer, auxquels ils auront donné le nom de Montagnes à grands flots. Ce sera ce nom que les Européens auront appliqué au cap de Bonne-Espérance, ne connaissant point d'autre endroit qui le méritât mieux. C'est ma conjecture, que je donne pour ce qu'elle peut valoir.

Pour ce qui est des annales d'Ormus, qui disent qu'on a vu dans le golfe Persique jusqu'à quatre cens vaisseaux Chinois se charger et se décharger d'une infinité de marchandises précieuses, je ne nie pas que quelques sommes Chinoises n'aient pu aller jusques-là; mais je retrancherais volontiers un zéro de ce grand nombre; ce serait encore trop de quarante barques, pour charger les marchandises dont la Chine a besoin, c'est-à-dire, des épiceries, des clous de girofle, de la muscade, du poivre, de l'encens, du bois de sandal; car pour la canelle, on se contente de celle que produit la Chine, quoiqu'elle soit beaucoup inférieure à celle de Ceylan. Tout le reste, les Chinois l'ont en abondance, et s'ils naviguent, c'est plutôt pour porter que pour rapporter autre chose que de l'argent; c'est ce que savent par expérience les Européens qui viennent à Canton. Si quelquefois les Chinois achètent des curiosités, c'est lorsqu'il se trouve un Empereur à qui elles font plaisir: du-reste elles ne peuvent être l'objet d'un commerce constant.

A l'égard des gommes des Indes, les Médecins et les Chirurgiens Chinois n'en font presque point d'usage : je ne crois pas que dans toute une année on emploie à Pekin une demi-livre d'opium, qu'ils nomment *Ya-pien ;* ils y suppléent en se servant de pavot blanc.

Du-reste, M. Huet ne dit point qui a vu ces annales d'Ormus, ni en quel temps à-peu-près ces quatre cens vaisseaux Chinois parurent dans le golfe Persique. Si c'était environ le milieu du huitième siècle après Jésus-Christ, sous la dynastie des *Tang*, cela confirmerait ce que le Père Gaubil dit avoir lu dans le *Ven-x-sse*, (c'est une grande collection des Historiens Chinois) que les troupes du Calife étant venues au secours de l'Empereur contre un rebelle, elles le vainquirent ; qu'une bonne partie de ces troupes ayant été mal payées de leurs services, ou ne pouvant plus s'en retourner par le même chemin qu'elles étaient venues, étaient descendues vers le sud jusqu'à Canton ; qu'ayant assiégé la Ville, elles la prirent, ou par force, ou par la trahison du Gouverneur, car tout y était dans le trouble ; qu'elles la pillèrent, et s'embarquèrent pour retourner par mer dans leur Pays, sans qu'on ait jamais appris de leurs nouvelles. Le Père Gaubil ajoute pourtant que cela demanderait un examen plus exact qui pourra se faire à loisir.

Je crois, Monsieur, avoir satisfait à la plupart des questions que vous m'avez faites en dernier lieu sur la Chine ; il y a bien de

l'apparence que c'est pour la dernière fois que j'ai l'honneur d'entretenir avec vous un commerce, qui m'a été si avantageux et si agréable. Mon grand âge, et mes infirmités qui augmentent de jour en jour, m'annoncent une mort prochaine. Je puis du-moins vous assurer, Monsieur, que jusqu'au dernier soupir je serai avec autant de respect que de reconnaissance, etc.

LETTRE

Du Père Parennin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Duhalde, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

SI l'on a en Europe une avidité curieuse pour tous les ouvrages qui s'y transportent de la Chine, il me semble que le génie et le caractère de cette Nation, ses mœurs présentes, ses coutumes et ses usages ont également de quoi piquer une louable curiosité. Il est vrai que ces sortes de connaissances se puisent aisément dans la lecture de son histoire et des Lois de son Gouvernement; mais outre qu'on n'est pas toujours à portée d'avoir et d'entendre ces anciens livres, il paraît que les Chinois se montrent mieux à découvert

dans les instructions particulières, que leurs Sages modernes leur donnent pour maintenir le bon ordre dans les familles, et pour en écarter les sujets de troubles et de division, qui suivent naturellement du défaut de préceptes, ou d'exactitude à les observer.

Tel est le petit ouvrage qui m'est tombé entre les mains, écrit en langue Tartare, et que je vous envoie. L'auteur assez récent, nommé *Tchang*, est un Chinois habile, qui s'étudiait à perfectionner les mœurs de ses concitoyens. *Ho-sou*, dont le nom est célèbre dans l'Empire, l'a traduit en langue Tartare. C'est lui qui a enseigné à la plupart des enfans de l'Empereur *Cang-hi* les langues Tartare et Chinoise, qui a présidé à toutes les traductions des *King* (1), et de l'histoire Chinoise, et qui a été le principal Auteur du Dictionnaire, dans lequel on a rassemblé tous les mots de la langue Tartare, expliqués dans la même langue. Il est mort depuis peu d'années, avec la réputation d'un des plus habiles *Man-tcheoux* qu'il y ait eu en ces deux langues.

Il dit dans une espèce d'avertissement que ce petit ouvrage renferme le choix de ce qu'on trouve, d'une manière plus étendue, dans d'autres livres, et que bien que le style en soit simple, et n'ait rien de trop recherché, il n'en est pas moins utile pour former l'esprit et régler le cœur. « Ceux des *Man-tcheoux*, » ajoute-t-il, qui aiment la lecture, en pour-

(1) Anciens livres Chinois.

» ront tirer de grands avantages. C'est ce que
» j'ai eu en vue, lorsque dans les momens de
» loisir que me laissent mes emplois, j'en ai
» entrepris la traduction. Je suis persuadé
» qu'à l'égard de ceux qui la liront avec ré-
» flexion, et avec une volonté sincère d'en
» profiter, cette lecture, qui ne leur empor-
» tera pas beaucoup de temps, fera sur leur
» esprit et sur leur cœur, une impression
» aussi salutaire, que la lecture de nos an-
» ciens livres et de notre Histoire. »

En fesant passer ces instructions en Europe, je ne prétends pas, mon Révérend Père, l'enrichir de nouvelles connaissances. Nous y avons des Maîtres bien plus excellens; les règles de conduite qu'ils nous ont données, et la fin que nous nous proposons en les suivant, sont infiniment supérieures à tout ce que peuvent produire les Sages de la Chine; ma vue est de faire connaître leur manière de penser, d'entretenir l'estime qu'on a conçue pour cette Nation, et d'augmenter le zèle de ceux qui s'intéressent à la conversion d'un Peuple si policé et si raisonnable.

Au-reste, ce petit ouvrage n'est pas divisé par chapitres; on n'y garde aucun ordre pour les matières. C'est un recueil de préceptes détachés, qui apprennent à se bien conduire dans le monde; je l'ai traduit en notre langue, tel qu'il est, sans chercher à y mettre un autre arrangement, de peur de vous donner mes idées que vous ne demandez pas, pour une simple traduction que vous souhaitez.

J'y joins l'original Tartare, avec lequel ma traduction pourra être confrontée, s'il se trouve des Savans en Europe qui entendent véritablement cette langue. C'est maintenant l'auteur qui va parler.

O vous ! qui lisez tous les jours les *King*, et qui disputez sans cesse sur la doctrine et sur les mœurs, votre application est louable ; mais doit-elle aboutir à de simples discours? Il vous faut mettre en pratique l'obéissance filiale, dont vous parlez si éloquemment. Cette vertu ne consiste pas seulement à honorer, à servir, et à nourrir vos parens : elle doit s'étendre jusqu'au plus bas, comme jusqu'au plus haut ; jusqu'à ce qu'il y a de plus vil, comme jusqu'à ce qu'il y a de plus élevé.

Dans toutes les occasions qui se présentent de parler ou d'agir, faites-le doucement, posément. La plupart de nos fautes ont pour principe des manieres trop vives et trop empressées. Votre contenance doit être grave, et vos paroles mesurées. Un extérieur léger et volage n'attire que du mépris, ou des railleries. Si vous êtes obligé de donner un avis ou de faire une réprimande, n'usez jamais de paroles dures et piquantes ; le fruit de votre ridicule colère serait d'aigrir les esprits et non pas de les corriger.

Voulez-vous être un homme de bien ? cherchez un bon ami ; reconnaissez de bonne-foi vos fautes, et n'ayez jamais recours au mensonge pour les déguiser. Une faute avouée est à demi réparée. Pour peu que votre sincérité devienne suspecte, quel cas fera-t-on

de vous ? Le mensonge est le vice des ames basses et de la plus vile populace.

Quand vous avez à traiter de quelque affaire avec un Grand, étudiez son air et sa contenance ; s'il vous écoute froidement, si vos demandes lui déplaisent, n'allez pas plus loin ; inutilement le presseriez-vous ; le refus que vous auriez à essuyer, vous attirerait peut-être pour toujours sa disgrace.

Si vous vous répandez en injures contre quelqu'un qui vous déplaît ; si vous venez jusqu'à le frapper, il usera de représailles, et vous rendra coups pour coups, injures pour injures ; ainsi vous livrer à ces mouvemens de colère, c'est vous injurier, c'est vous frapper vous-même. Si vous avez l'ame querelleuse, si vous vous livrez à l'intempérance de votre langue, et que vous vous fassiez un jeu de médire ou de calomnier, vous vous rendrez redoutable ; mais ne vous y trompez pas, le Ciel a sa justice, et l'Empereur des châtimens.

Ne parlez jamais des défauts d'autrui, et ne faites point le personnage de plaisant ; car outre les plaintes et les murmures que vous vous attirerez, vous perdrez encore ces grâces naturelles, qui rendent un homme aimable dans la société.

On vous voit tout-à-coup paraître dans une compagnie, et aussitôt que vous êtes entré, vous saisissez la parole, vous vous rendez maître de la conversation, et il faut que tout le monde se taise pour vous écouter ; quelle impolitesse ! Qui êtes-vous, et qu'avez-vous

appris pour faire ainsi la leçon aux autres ? les grosses cloches sonnent rarement, et les vases pleins ne résonnent guère.

Quoi ! vous êtes vêtu commodément pour l'hiver et pour l'été ; rien ne vous manque ; vous ne souffrez ni la faim, ni la soif, ni le chaud, ni le froid ; vous mangez quand il vous plaît, et autant qu'il vous plaît ; n'êtes-vous pas content ? Est-ce un divertissement propre à un homme raisonnable de se donner des libertés peu séantes, et de n'ouvrir la bouche que pour tenir des discours satyriques ou indécens ? Si vous continuez de la sorte à parler et à agir sans discrétion ni jugement, on vous mettra au rang des animaux les plus stupides.

Puisque l'homme vit sur la terre, il y a une manière d'y être, et l'inégalité des conditions y devient nécessaire. Si chacun voulait se reposer ou se divertir, qui vous nourrirait ?

On voit des frères, qui, dans le partage de la succession paternelle, se cèdent mutuellement les articles douteux, se les offrent l'un à l'autre avec amitié. Comment arrive-t-il dans la suite que leurs enfans ou petits-fils se disputent le même héritage, se querellent, s'emportent l'un contre l'autre, et en viennent souvent jusqu'à fatiguer les Juges de leurs odieuses contestations ? Comment ont-ils pu étouffer sitôt dans leurs cœurs, les tendres sentimens qu'ils avaient reçus de la nature et de leur première éducation ?

Deux qualités sont absolument nécessaires à une jeune femme : l'attention à ses devoirs, et une crainte respectueuse. Apprenez donc en détail quelles sont vos obligations. Dans la maison, levez-vous la première, n'allez prendre votre repos qu'après les autres, soyez constante dans l'application au travail propre à votre sexe ; c'est à vous qu'appartient le menu soin du ménage ; veillez attentivement à ce que le riz, la farine, l'huile, le sel, les plats, les baguettes et les autres ustensiles soient soigneusement serrés dans le lieu qui leur est destiné ; qu'il règne un air de propreté, non-seulement dans vos habits, mais encore dans les mets que vous faites préparer ; qu'on n'aperçoive rien qui dégoûte ou qui choque la vue. Autrement on vous confondrait avec les plus sales animaux.

La tête, le visage, les mains, les pieds, sont les quatre sortes de beautés d'une femme ; mais c'est la modestie qui doit relever ses talens naturels ; il faut qu'elle règne dans son air, dans son maintien, dans ses regards, dans ses paroles, dans ses gestes. Si vous parlez sans réflexion, si vous vous agitez au moindre mot que vous dites, si vous gesticulez sans cesse, on vous prendra pour une comédienne, ou pour une femme de théâtre. Que serait-ce si vous preniez certaines libertés, si vous cherchiez à voir et à être vue, si vous regardiez les hommes à la dérobée, si l'on vous entendait chanter à voix basse, ou donner d'autres marques semblables d'un

esprit volage? quelle idée aurait-on de votre vertu?

Souvenez-vous que dans le fond un boisseau de perles ne vaut pas une mesure de riz. Plus vous chargez les soieries de fleurs et d'ornemens, plus vous avez de peine à les découdre pour les laver. A quoi bon broder vos habits des figures de tant de fleurs et de tant d'oiseaux différens? la propreté et la simplicité doivent en faire toute la beauté; les ornemens n'ajoutent rien au mérite et à la vertu. Une femme qui n'a ni adresse, ni esprit, fût-elle couverte d'or et d'argent, eût-elle la tête chargée de perles et de poinçons d'or, est bien au-dessous d'une femme de mérite, qui n'est vêtue que de toile, et dont les ornemens de tête sont les plus simples: un grain de riz, un bout de fil, tout nous vient de la sueur des pauvres: les assister dans leurs besoins, c'est une vertu secrète; dissiper son bien mal-à-propos, c'est un vice public.

De tout temps on a distingué le dedans du dehors; le *Li-ki* (1) a marqué la place des hommes séparée de celle des femmes: c'est par l'observation d'une règle si sage qu'on ne donne aucun lieu aux soupçons qui attirent la censure du public.

Dans les affaires qui surviennent, n'entreprenez rien de vous-même, consultez votre mari. Qu'est-ce que votre mari? c'est votre

(1) Livre classique qui contient les Lois, les cérémonies et les devoirs de la vie civile.

tien. Si le *tien* venait à vous manquer, quelle serait votre ressource ? pendant que ce mari vit encore, de combien de soins n'êtes-vous pas délivrée ! c'est à quoi vous ne faites nulle attention, vous ne vous en appercevrez que quand il aura cessé de vivre ; combien de veuves et d'orphelins gémissent dans l'oppression !

Qu'une femme qui connaît le faible de son mari, s'en serve pour se rendre la maîtresse et pour le dominer : qu'elle conteste sur tout ; que pour la moindre contradiction elle en vienne à des éclats ; que le mari de son côté subisse le joug, et n'ose souffler, l'un et l'autre deviennent bientôt la fable et la risée du public. Si vous laissez entamer votre réputation de ce côté-là, le mal est presque sans remède ; l'eau une fois répandue ne peut plus se remettre dans le vase.

Si votre mari néglige les obligations de sa charge, ou de son état, efforcez-vous de le faire rentrer en lui-même, mais que ce soit par des manières douces et insinuantes, par de tendres exhortations, par le récit de certains exemples capables de le frapper ; respectez-le comme un hôte, traitez-le comme un ami ; évitez avec lui les familiarités peu séantes ; la bienséance qu'on garde dans l'intérieur de la maison, fait contracter l'habitude de tenir au-dehors une conduite sage et réglée.

C'est une nécessité pour vous de vivre toujours avec votre mari, et par conséquent d'acquérir la patience ; apprenez donc à gê-

ner votre naturel, et à contraindre vos inclinations; vous ne faites ensemble qu'une même famille; n'ayez donc l'un et l'autre qu'un même cœur. Si vous n'êtes unis qu'à l'extérieur et par pure grimace, tandis qu'au fond de l'ame vous conservez un secret mécontentement; c'est inutilement vous ronger le cœur, et vous rendre la vie amère.

Je ne prétends pas que vous deveniez insensible ou immobile comme une statue; il y a une activité et une attention nécessaires pour régler les affaires courantes de votre maison : vos enfans qui sont en bas âge demandent en particulier beaucoup de soins; ne permettez pas qu'ils suivent leurs appétits, et qu'ils prennent plus d'alimens que leur estomac n'en peut porter; garantissez-les des grandes chaleurs de la saison, éloignez d'eux tout ce qui pourrait leur nuire, comme sont, par exemple, l'eau, le feu, les couteaux, les lieux élevés, d'où ils pourraient tomber, les choses dures qui pourraient les blesser; mais sur toutes choses ne leur permettez pas l'usage des viandes froides ou mal cuites, des fruits verds et crus, ce sont pour les enfans encore tendres deux sortes de poisons très-violens.

Vos domestiques doivent avoir part à votre attention; ne souffrez pas que rien leur manque pour le vivre et le vêtement : s'ils sont grossiers, négligens, mal-adroits, dissimulez quelquefois leurs défauts, et faites semblant de ne pas les apercevoir; pardonnez-leur beaucoup de petites fautes, sur-tout

quand ils ont bonne volonté ; instruisez-les avec douceur, et faites réflexion que s'ils avaient de grands talens, ils ne se réduiraient pas à vous servir.

L'entrée de votre maison doit être fermée à toutes sortes de femmes : 1.° à celles qui font profession de fureter de tous côtés les traits de satyre, les médisances et les faux bruits qui se répandent au désavantage des familles, et qui vont les débiter dans toutes les maisons ; leur talent est de corrompre le cœur par leur malignité et d'empoisonner l'esprit par les prodiges qu'elle racontent, par des spectres qu'elles font quelquefois paraître en invoquant les Démons, et leur adressant des prières inintelligibles ; 2.° à ces diseuses de bonne aventure qui se vantent de percer dans l'avenir, qui se mêlent de tirer votre horoscope, et de prédire la bonne ou mauvaise fortune par l'inspection de la main et des traits du visage. La moindre perte que vous ferez est celle de votre argent ; d'autres malheurs que vous ne prévoyez pas, seront les suites funestes de votre ridicule curiosité.

Finissons en peu de mots ce qui vous regarde : Une femme n'a de mérite qu'autant qu'elle s'applique à acquérir les vertus propres de son état. Eh ! quelles sont ces vertus ? Les voici : le respect filial, la crainte respectueuse, la gravité, la modestie, la douceur, la complaisance, la sincérité dans les paroles, l'esprit d'économie, et la compassion pour ceux qui souffrent. Les principaux défauts qu'elle doit éviter sont la légéreté,

les manières volages, l'orgueil, la colère, l'oisiveté, la nonchalance, le babil, l'indiscrétion dans les paroles, une humeur inquiète et difficile, la dureté de cœur envers les malheureux; sur-tout qu'elle se donne bien de garde de tomber dans aucun des cas qui donnent droit à son mari de la répudier; car quand même il n'en viendrait point à cette extrémité, elle n'en serait pas moins déshonorée.

REMARQUE.

Ces cas sont au nombre de sept : l'Auteur ne les nomme pas, parce qu'il écrit pour des gens qui en sont instruits. Je vais y suppléer : Etre peu soumise, être stérile, tomber dans l'adultère, être jalouse, avoir quelque fâcheuse maladie, parler trop, voler; ce sont les causes qui donnent au mari le droit de congédier sa femme.

Le quatrième article s'entend d'une jalousie qui porterait la femme légitime à ne vouloir pas souffrir que son mari prit une seconde femme, et qui en viendrait à quelque éclat.

Le cinquième s'entend d'une maladie qui ferait horreur, telle que la lèpre, l'épilepsie et autres semblables.

Par le sixième on entend, non pas un flux de paroles inutiles, assez ordinaires aux personnes du sexe, plus de la moitié des femmes Chinoises seraient dans le cas, mais le dangereux caquet des femmes qui, par de faux rapports, par des médisances secrètes

ou par de fausses confidences qu'elles feraient aux uns et aux autres, mettraient la division dans la famille et en troubleraient la paix et l'union.

Les quatre autres articles ne demandent point d'explication. Le vol n'est un sujet de divorce que quand la femme vole son mari pour enrichir ses parens.

Il y avait cependant trois exceptions à cette Loi du divorce.

La première est que si le père, la mère et le frère aîné de la femme sont morts, il n'est pas permis de la congédier, parce que, dit la Loi, il y avait un lieu où l'on avait pris cette femme, et qu'il n'y a en plus où l'on puisse la remettre.

La seconde est quand le beau-père et la belle-mère sont morts, et que la bru en a porté le deuil pendant trois ans.

La troisième veut que si le mari était pauvre quand il se maria, et qu'il soit ensuite devenu riche, il ne peut pas répudier sa femme, parce que la femme ayant supporté et partagé avec lui sa misère, il serait injuste de la renvoyer dans le temps de l'abondance.

Telle était l'ancienne coutume : aujourd'hui elle n'a pas lieu dans toute son étendue ; il n'y a preque que l'adultère bien prouvé qui autorise le divorce ; dans tout le reste on cherche à y remédier d'une autre manière. Quand les parens de la femme coupable sont gens d'une certaine distinction, ils s'opposent fortement au déshonneur

qu'on ferait à leur fille ; cependant s'il est bien vrai que cette femme trouble l'union de la famille, qu'elle n'aime pas les enfans du premier lit, qu'elle n'en prenne nul soin, qu'elle traite mal les domestiques, ses parens ne peuvent pas réussir à la sauver, et l'on en a vu des exemples mémorables dans des personnes d'un haut rang.

L'auteur après avoir donné ces instructions aux personnes du sexe, revient aux hommes, et leur donne les avis suivans :

Voulez-vous savoir ce que vous avez à attendre de reconnaissance de la part des hommes ? jetez les yeux sur vos enfans. Voulez-vous que vos enfans vous soient soumis, soyez-le vous-même à vos parens ; sachez que le cœur, les pensées, les inclinations, le naturel des hommes se ressemblent à peu de chose près ; cette considération doit vous engager à supporter leurs défauts et à les dissimuler.

Ne soyez point de ces railleurs éternels, qui aiment mieux perdre un ami que de perdre ce qu'ils croient être un bon mot ; songez que telle raillerie est souvent plus offensante qu'un terme injurieux : celui-ci est d'ordinaire l'effet d'un mouvement de colère, dont on revient et dont on se repent ; celle-là est le plus souvent un signe de mépris, dont presque toujours on s'applaudit, et dont on ne se corrige guère.

Apprenez dès votre jeunesse à maîtriser vos passions, à régler votre cœur, et à le former à la vertu ; ne vous permettez pas certaines fautes

fautes, parce qu'elles vous paraissent légères, et si elles vous échappent, prenez des mesures pour ne les plus commettre; la digue une fois rompue, on ne peut plus arrêter le torrent.

La passion d'amasser du bien, si l'on s'y abandonne, ne finit qu'avec la vie. On accumule des richesses souvent par des voies injustes, et on les laisse à des enfans dissipateurs, qui en voient bientôt la fin. On veut gagner de l'argent, par-là on perd les hommes, perte bien plus grande que celle qu'on fait de soi-même.

REMARQUE.

L'auteur veut dire qu'il vaut mieux être moins riche, que de chercher à l'être beaucoup en perdant l'estime des gens de bien.

TEXTE.

Ne soyez point de ces esprits sombres à qui tout déplaît, qui ne peuvent souffrir personne, et qui ont, pour ainsi dire, une antipathie naturelle pour le genre humain; mais aussi ne vous livrez pas à toute sorte de caractères, et ne comptez pas trop sur des protestations équivoques d'attachement et de fidélité. Dans le commerce de la vie civile, il y a un juste milieu à garder, et c'est en le gardant qu'on s'épargne bien des chagrins et de tristes retours.

Vous avez une secrète aversion pour les gens de bien; le commerce et la conversation des personnes sages vous est insuppor-

table, preuve certaine de la dépravation de votre cœur et du déréglement de votre esprit. Vous êtes richement vêtu, vous montez des chevaux fins et superbement enharnachés, rien ne trouble votre repos, votre table abonde en mets délicieux, vous nagez dans la joie et le plaisir : la mort viendra vous surprendre au milieu même de vos délices, ou dans les bras du sommeil, et vous ferez dire aux passans : de qui était fils ce jeune homme ?

Chacun a ses idées, votre ami a les siennes, et il y est quelquefois si fortement attaché qu'il a peine à en démordre. S'il ne s'agit que de choses indifférentes, et si ces vues ne sont pas déraisonnables, ayez la complaisance de vous y conformer; si au-contraire vous le contrariez, si vous prétendez que votre sentiment doit prévaloir, si votre amour-propre ne veut rien lui céder, que gagnez-vous ? vous aigrissez son esprit, et vous perdez peu-à-peu son affection et sa confiance.

N'usez jamais de votre autorité dans toute son étendue, tempérez ce qu'elle a de trop sévère, par un air de douceur et de bonté; n'abusez pas non plus de la crainte et du respect que votre rang et votre dignité inspirent; il est honorable de mesurer l'usage de son pouvoir aux circonstances du temps et des personnes avec lesquelles on a à vivre.

S'il vous arrive quelque désastre ou quelque grand malheur, et que vous n'aperceviez point d'issue pour en sortir, conformez-vous à l'ordre du Ciel : vous plaindre,

soupirer, vous lamenter, frapper la terre du pied, ce n'est point diminuer le mal, c'est l'augmenter; personne n'ignore ce que je dis, mais je le demande, qui voit-on le mettre en pratique ?

Réfléchissez beaucoup et parlez peu : un grand flux de paroles n'éblouit que les sots, et ne vaut pas un judicieux silence; il est sur-tout des conjonctures où l'homme sage, quelque beau parleur qu'il soit, quelque démangeaison qu'il ait de dire son sentiment, mettra toujours un triple sceau sur ses lèvres.

Oubliez les services que vous avez rendus, c'est aux autres à s'en ressouvenir : ne faites pas remarquer les beaux endroits qui vous distinguent du commun des hommes, c'est aux autres à s'en apercevoir. La pêche et la prune ne parlent point, elles laissent naturellement des traces de ce qu'elles valent.

Vous avez l'esprit fin, adroit, pénétrant, ne l'employez qu'à bien gouverner vos affaires : au-dehors et dans l'usage du monde, ayez des manières simples et naturelles : si vous affectez de paraître plus spirituel que les autres; si l'on découvre dans votre air et dans vos expressions je ne sais quoi de guindé ou d'artificieux, on entrera en défiance de votre naturel, et vous ne vous ferez jamais de véritables amis.

Aimez-vous les choses douces ? commencez par celles qui sont aigres : cherchez-vous le repos et le plaisir ? goûtez d'abord de la fatigue et du travail. Quand on veut sauter

bien haut, il faut auparavant se baisser et se replier.

Ce n'est pas assez d'étudier le monde pour s'y bien comporter, étudiez-vous vous-même, et examinez tous les soirs ce que vous avez fait pendant le jour : s'il vous est échappé quelque action dont vous ayez lieu de vous repentir, prenez les moyens propres à vous corriger, et à ne la plus commettre ; si au-contraire vous n'avez rien à vous reprocher, goûtez le doux plaisir attaché au témoignage qu'on se rend à soi-même d'une sage conduite.

Si vous écoutez les louanges qu'on vous donne, avec une simplicité modeste, c'est un nouveau lustre que vous ajoutez à votre mérite. Si au-contraire cette marque passagère d'estime vous enfle le cœur, et vous fait prendre un air important et dédaigneux, l'idée qu'on avait de vous se change aussitôt en préjugé, et l'on rétracte en secret des éloges dont on ne vous croit plus digne.

La ruine suit le gain de fort près, et le malheur est à la queue de la bonne fortune. Celui-là seul vit tranquille, qui se contente d'une honnête médiocrité.

Qu'il est difficile de vivre dans le monde, et de s'y conserver avec des mœurs irréprochables ! on le peut néanmoins, mais on a besoin pour cela d'une attention et d'une vigilance continuelles sur soi-même.

L'esprit doit gouverner le corps. Qu'un homme est malheureux qui se laisse dominer par ses passions et par ses desirs déré-

glés ! Vous voyez ce grand homme : c'est un héros qui n'a point son semblable parmi nos guerriers ; son nom fait trembler la terre, il a passé les quatre mers, il a tout vaincu, il est le seul qu'il n'a pu vaincre, puisqu'il est l'esclave de son corps.

Vous vous occupez de l'étude sans vous appliquer à comprendre ce que vous étudiez ; le temps que vous y employez est un temps perdu pour vous. Quand vous lisez les livres que les Sages nous ont laissés, lisez-les avec réflexion : chaque caractère, chaque expression doit vous paraître précieuse. Cette doctrine doit se graver dans le fond de votre cœur ; celle qui ne passe pas les yeux et les oreilles, est semblable aux repas qu'on ne fait qu'en songe.

La reconnaissance d'un plaisir fait à propos, procure quelquefois à celui qui l'a fait, une fortune considérable : une bagatelle cause souvent une grande joie, comme un trop grand amour produit une grande haine.

Ne négligez point une affaire, parce qu'elle vous paraît peu importante ; une légère fente peut causer le naufrage au plus grand vaisseau : un insecte, quelque petit qu'il soit, peut vous mordre et vous donner la mort.

Si vous êtes chargé d'un emploi important et difficile, loin de vous le son et la couleur (il entend la musique et les femmes) ; mais d'un autre côté n'imitez pas ces jeunes insensés qu'on voit presqu'en même-temps se réjouir et se plaindre, que la plus petite af-

faire accable, et qui en importunent sans cesse leurs voisins.

Si, de votre fonds, vous n'avez que peu de génie et de vertu, et que vous ne soyez paré que d'un air suffisant et décisif, votre chûte est certaine; de dix qui vous ressemblent, neuf tomberont. Si vous n'avez vu le Ciel qu'assis au fond d'un puits, si vous ne pouvez montrer le chemin que par la direction d'un mur, le meilleur avis que je puisse vous donner, c'est de n'entreprendre jamais seul une grande affaire.

Proposez-vous les grands modèles à imiter: *Yao*, *Chun*, *Yu*, *Ven-vang*, *Tcheou-cong*, *Cong-tse* ne différaient pas des hommes ordinaires par leur figure, mais par les qualités de l'esprit et du cœur, qui les ont rendus respectables aux dix mille générations. Formez-vous sur leur droiture, sur leur grandeur d'ame, sur leur douceur, sur leur facilité à pardonner, et sur leurs autres vertus, et vous deviendrez un vrai sage. Mais si vous négligez de perfectionner les talens que vous avez reçus de la nature; si vous êtes brusque, impérieux, dur aux autres, vous ne serez jamais qu'un vil personnage.

Voyez-vous ce frénétique, ce furieux? il ôte ses habits, il court de tous côtés, veut absolument monter nu sur le toit de la maison: il mord, il déchire ceux qui se mettent en devoir de l'arrêter. C'est le portrait d'un étourdi qui veut tout faire à sa tête, et de la façon qu'il lui plaît, c'est-à-dire, de la façon la plus déraisonnable: à la moindre remon-

trance que vous lui faites, il s'aigrit, il s'emporte, il s'irrite, et ne paie l'amour que vous lui portez que d'ingratitude et de haine.

Une des meilleures actions que nous puissions faire en ce monde, est de secourir les affligés, et d'aider les indigens. Si le Ciel n'envoyait point de calamités sur la terre, quelle occasion aurions-nous d'exercer la miséricorde?

Trois choses sont absolument nécessaires à celui qui s'adonne à l'étude; 1.° de vaincre ses passions et de s'en rendre le maître; 2.° d'avoir un naturel doux, traitable, accommodant; 3.° d'avoir en horreur toute mauvaise doctrine, et de ne s'engager jamais dans une fausse Secte.

Qui vous a plus aimé que votre père et votre mère? Que d'inquiétudes leur a causées votre enfance! Quelles peines n'ont-ils pas eues à vous élever? A combien de sortes de travaux ne se sont-ils pas livrés pour vous mettre dans l'état où vous êtes aujourd'hui? et vous poussez l'ingratitude et la dureté jusqu'à leur déplaire et à les affliger. Belle instruction pour vous, pères et mères, si vous ne faites pas assez d'attention aux défauts de vos enfans, et si vous négligez de les corriger dans un âge encore tendre; sur-tout ne permettez jamais, sous prétexte que vous leur trouvez de l'esprit, qu'ils répondent d'un ton railleur, ou qu'ils contredisent ceux à qui ils doivent du respect, autrement ne vous attendez pas de les voir soumis et respectueux dans un âge plus avancé.

Que dire de ce personnage qui ne sait presque rien, et qui ne connaît qu'imparfaitement la nature des choses, et les vrais principes de la morale, et que cependant on voit paraître tête levée, ouvrant de grands yeux, se rengorgeant, avançant sa poitrine, marchant fièrement et à pas comptés? est-il un objet plus digne de compassion? fût-il cent ans sur la terre, on ne pourra jamais dire de lui qu'il ait vécu un jour.

Si la raison est de votre côté, exposez-la avec douceur, et d'un air tranquille; à quoi bon cette émotion qui approche de la colère? ce n'est pas-là ce qui persuade un esprit sensé; mais si vous n'avez pas raison, et que vous vouliez l'emporter de haute lutte, et pour ainsi dire à force ouverte, vous êtes semblable aux voleurs publics.

Votre voisin est parvenu à une haute fortune, l'or et l'argent fondent dans sa maison, tout lui prospère, et vous en crevez de dépit: un autre gémit sous le poids de l'affliction qui l'accable, et vous en ressentez au fond de l'ame une joie secrète: tristes effets de la malignité et de la bassesse de votre cœur.

Vous n'êtes occupé qu'à vous procurer toutes sortes de délices, et à mener une vie sensuelle et voluptueuse; vous jouissez tranquillement de toutes les faveurs de la fortune, et vous vous croyez à l'abri de la faim, de la soif et de l'indigence; insensés que vous êtes, ignorez-vous que le Ciel ne souffre point les méchans, et ne laisse aucun mal impuni?

Voulez-vous devenir habile dans l'administration des affaires ? appliquez-vous à la lecture de notre histoire ; que si vous êtes brouillé avec les livres, si vous n'en pouvez souffrir dans votre maison, vos enfans seront pires que des aveugles-nés.

Dans la disette, les choses les plus aigres ou les plus amères sont pour vous de bon goût : êtes-vous dans l'abondance ? les meilleurs mets vous paraissent fades et insipides ; le cœur du Ciel ne peut contenter votre cœur ; avez-vous vu mourir de faim celui qui sait se contenter du peu qu'il a ?

Il y a trois choses qu'il faut toujours avoir devant les yeux, la Loi du Ciel, la Loi de l'Empire, et l'honneur du prochain. Si vous négligez ces trois articles, en quelque endroit que vous alliez, n'espérez pas d'y vivre tranquille.

Si vous voyez qu'un homme se repent de ce qu'il a fait de mal, ne poussez pas plus loin la réprimande : s'il est confus de sa faute, regardez-la comme effacée ; s'il se courbe, n'appuyez pas le bras sur lui, pour le renverser par terre.

Si vous avez malheureusement changé de conduite, et que du bien vous ayez passé au mal, il est inutile de nous rappeler ce que vous étiez autrefois ; de même quand un homme s'est corrigé, ne me dites plus qu'il a été mauvais.

Vous ressentez vivement la moindre démangeaison que vous avez sur la peau, et vous êtes insensible aux misères et aux souf-

fraces d'autrui : quel reproche ne devez-vous pas vous faire si vous êtes capable de réflexion ?

Si vous entreprenez de secourir un malheureux, ne le faites pas à demi ; mais si vous avez une correction ou une réprimande à faire à quelqu'un qui la mérite, ne la faites qu'avec douceur et modération.

On a une affaire importante à conduire, il faut de la sagesse pour ne pas s'y endormir, ou pour ne rien précipiter ; c'est cette sagesse qui la fait réussir : quand la flamme paraît dans toute sa force, elle peut encore croître ; mais le feu une fois éteint, elle ne reparaît plus.

Vous ne pouvez supporter la vue de cet homme dont le visage est couvert de dartres. Pauvre aveugle ! mais le mal chez vous a déjà gagué le foie et les poumons, et vous l'ignorez ; ne m'en croyez pas, consultez *Tsang-cong* (1), il vous dira que vous êtes plus malade que celui dont vous ne pouvez souffrir la présence.

Song-tchao (2) se fait mettre sur la tête une coiffure bien élevée, il se couvre de jupes qui descendent jusqu'à terre ; *Si-che* (3) orne son menton d'une barbe postiche, prend des bottes, se fait précéder de deux lanternes, et parcourt chaque rue en dansant : qui des deux est l'homme ou la femme ?

On voit tout finir, les colonnes de fer s'usent peu-à-peu par le simple attouche-

(1) Fameux Médecin.
(2) Fameux Comédien.
(3) Fameuse Comédienne.

ment ; on aperçoit les traces de la main sur les balustres de marbre qu'on manie souvent ; la vie passe encore avec plus de rapidité et ne revient plus ; vécut-on cent ans, dès qu'ils sont écoulés, ce n'est pas la durée d'un clin d'œil ; employons donc utilement ce peu de jours qui nous restent à vivre.

Si vous avez des enfans de mérite et bien élevés, vous n'avez que faire d'autre fonds pour établir leur fortune ; s'ils sont sots et sans nulle éducation, et que vos soins et vos exemples n'aboutissent qu'à amasser de l'argent et à accumuler des trésors, ou ils les auront bientôt dissipés, ou, s'ils les conservent, ils n'en seront pas plus estimés. Les Sages qui méprisent les richesses n'en manquent pas, et, ce qui leur tient plus au cœur que toutes les richesses, ils jouissent d'une grande réputation ; les ames viles, au-contraire, sont à elles-mêmes leur propre tourment : jugez du présent et de l'avenir par le passé, vous verrez qu'il n'y a de vrai bonheur que pour les gens vertueux.

Dans ces transports subits d'une amitié vive, ne dites pas tout ce que vous avez dans l'ame, on en pourrait abuser dans un temps de refroidissement ; de même dans un moment de dépit, ne dites pas tout ce que vous pensez : quand vous aurez le sens plus rassis, oserez-vous vous présenter devant celui que votre colère aura offensé ? Le repentir suit de près la faute, et l'on porte long-temps dans le cœur le trait qui le déchire.

Soyez économe, et apprenez à régler votre

dépense, vous aurez du bien de reste. Si vous avez une soif insatiable des richesses qui occupe jour et nuit votre esprit et votre cœur, que je vous plains, et que vous êtes malheureux de ruiner votre santé et vos forces, de perdre votre temps et votre repos, par le desir immodéré d'acquérir des biens dont vous avez si peu de temps à jouir !

Avant qu'une chose arrive, il est bien difficile de dire quel en sera le succès. On se flatte par avance que tout réussira, et à la fin on voit ses espérances trompées. Le froid et le chaud se succèdent mutuellement, pourquoi donc tant vous tourmenter sur un avenir incertain ?

L'homme le plus adroit, le plus ingénieux, et le plus capable de réussir, est celui qui sait le mieux prendre patience dans l'adversité. Du milieu de ces gens que l'indigence a réduits à vous rendre les services les plus bas, sont sortis des héros du premier ordre : nos pères les ont vus et nous en voyons encore aujourd'hui.

Un sage doit être une instruction vivante pour le commun des hommes : qu'il ne paraisse rien de frivole dans ses discours, rien d'irrégulier dans sa conduite, et que ses actions soient toujours conformes à la Loi du Ciel. Ce n'est pas pour le seul vallon où croît la fleur *lan*, qu'elle est si belle et d'une odeur si agréable. Ce n'est pas non plus pour vous seul que vous devez acquérir la sagesse.

Si le père de famille se baigne tous les jours, ses enfans seront d'habiles nageurs.

Si le père vole des melons ou des fruits, ses fils seront des assassins et des incendiaires. On ménage un enfant, on rit de ses défauts, au lieu de l'en corriger; il est encore jeune, dit-on, et pendant qu'on le dit et qu'on le répète sans cesse, cet enfant croit, il est déjà grand, et devient votre supplice. On se tourmente, on s'afflige quand on n'a point d'enfans, et souvent on souffre bien davantage quand on en a.

Qu'il est difficile d'éviter une mauvaise réputation! Il est encore plus difficile de mériter l'estime et l'approbation générale.

Nul empressement trop vif, nulle précipitation dans vos paroles et dans votre démarche: celui qui se presse le moins arrive souvent le premier au but; trop de vivacité ne sert qu'à embrouiller les affaires. Quand on avale les morceaux entiers, on est sujet à les rejeter: quand on court trop vîte, on donne du nez en terre.

A quoi prétendez-vous que puisse vous servir cet air brusque et fier qui vous caractérise? Soyez bon et sévère tout-à-la-fois, la paix sera éternelle dans votre domestique. Mettez un sceau à votre bouche, et gardez votre cœur comme on garde les murs d'une Ville: sur-tout ne vous érigez pas en conteur de faux bruits, et de tout ce que vous entendez dire à l'aventure.

Ne vous laissez pas emporter à des excès de joie dans un bonheur imprévu. Soyez toujours égal et de sang froid dans l'une et l'autre fortune. Vous venez d'être fait Bache-

lier, votre nom est un des premiers dans les affiches : vous ne vous possédez plus. Il arrive ensuite que dans la distribution des dignités on vous oublie, vous vous désolez, l'ennui et la tristesse vous rongent et vous dévorent : si vous eussiez eu moins de joie, vous auriez moins de chagrin.

L'étude, la science et la vertu font briller les familles ; l'application et l'économie servent à les gouverner ; la complaisance et l'esprit pacifique à les tenir dans l'union ; la tranquillité et la conformité à la raison à les conserver. Un homme qui n'a ni équité, ni application, ni politesse, est une bête sauvage, dont la tête est couverte d'un bonnet.

Quelque habile que soit un homme, quelque service qu'il ait rendu, s'il est assez vain pour en faire le sujet de ses entretiens, s'il lui échappe quelque parole à sa louange, c'en est fait, il en perd tout le mérite. Si au contraire il lui arrive de tomber en quelque faute, et qu'il la reconnaisse et s'en humilie, sa faute est réparée.

La plupart des maux qu'on souffre dans la vieillesse, viennent souvent des excès auxquels on s'est livré dans la vigueur de l'âge. On peut assurer, avec plus de vérité, que les afflictions de l'esprit et les peines du cœur ont pris racine dans le temps de la prospérité.

Si sur un beau visage vous appliquez un caustique avec de l'armoise, la cicatrice paraîtra toujours : de même qu'une tache noire sur un habit blanc dure autant que l'habit.

Si vous vous conservez le cœur net, si

vous savez régler vos desirs, vous n'aurez pas besoin de prendre du *sse-outang*. Entreprenez peu d'affaires, modérez les saillies de votre tempérament, vous n'aurez que faire de *sse-kun-tang*. Soyez sobre dans le boire et le manger, le *ell-tchin-tang* vous deviendra inutile. Mettez-vous en garde contre le grand froid, et vous ne serez pas obligé d'avaler du *su-ming-tang*.

REMARQUE.

Ce sont quatre décoctions médicinales, dont la première, selon les Chinois, augmente et purifie le sang, et débouche les obstructions; la seconde est un bon cordial; la troisième aide la digestion et dissout les flegmes; la quatrième ouvre les pores et dissipe les vents.

TEXTE.

L'eau qui dans sa source n'est qu'un filet, augmente insensiblement dans son cours, et devient capable de renverser les plus hautes montagnes.

Si vous excédez dans le vin, vous vous déshonorez; si vous amassez trésors sur trésors, un autre en profitera: quelle folie d'accumuler des biens jusqu'à l'extrême vieillesse, tandis qu'il faut si peu pour entretenir la vie de l'homme!

Si vous entreprenez une affaire, examinez auparavant comment vous pourrez la terminer. Si vous voulez établir un règlement, voyez comment vous pourrez le faire observer.

Quelque bon que soit un cheval, il ne faut pas tout-à-fait lui lâcher la bride: quelque familier qu'on soit avec un autre, il faut veiller sur sa langue, et ne pas confier à la bouche tous les secrets du cœur. Mais quoiqu'il soit aisé de se cacher aux autres, il ne l'est pas de se cacher à soi-même, et d'étouffer les remords qui naissent d'une mauvaise action.

Il vaut mieux regarder un pouce en bas que cent brasses en haut; il vaut mieux regarder un pas en arrière que cent lieues en avant: l'air n'est pas sain, et est trop subtil au haut d'un précipice escarpé; il est doux et tempéré sur la croupe de la montagne.

Il est quelquefois plus à propos de se tenir dans l'obscurité que de se montrer au grand jour. Une fleur est agréable à la vue, au-lieu que le sapin n'a rien de beau; l'éclat de l'une ne vaut pas la durée de l'autre.

Savoir perdre à propos, est ce que j'appelle être homme d'esprit; l'insensé est celui qui veut gagner toujours.

Quoique vous fassiez un repas le matin, il ne suffit pas jusqu'à la nuit; le bien que vous faisiez autrefois à cet indigent, ne remédie pas à sa nécessité présente.

Si vous gémissez sous l'oppression, il n'y a de confusion que pour les personnes puissantes qui vous oppriment. Si vous vous faites craindre, il n'y a pour vous ni gloire ni bonheur.

Vous voulez être au rang de ces grandes ames qui se mettent au-dessus de toutes les disgraces de la vie, commencez par sup-

porter de légères injustices : vous voulez perfectionner vos talens, votre vertu, souffrez patiemment une mauvaise fortune. Voulez-vous encore éviter tout sujet de repentir et d'affliction ? remplissez votre esprit d'utiles connaissances, votre cœur de bonnes pensées ; ne dites que du bien, ne faites que du bien, ne fréquentez que des gens de bien.

Le *tem-lo* vit entortillé à l'arbre qui le soutient ; il meurt si l'arbre tombe ; heureux le sage qui se suffit à lui-même, et qui n'a pas besoin d'un vain appui.

REMARQUE.

Le *tem-lo* sort de terre en jet, comme la vigne, et ne peut se soutenir sans appui ; on le fait monter sur la treille pour en recevoir l'ombre : il ne porte point de fruit, mais seulement des fleurs violettes, qui tombent en forme de grappes, et qui sont bonnes à manger. Ses feuilles ressemblent assez à celles des saules ; elles sont plus courtes et plus arrondies par la pointe.

TEXTE.

A la longueur du chemin on connaît la force du cheval, et à la longueur du temps on connaît le cœur de l'homme.

L'homme ne vit pas cent ans, et il se remplit de soins et d'inquiétude pour dix mille.

Si l'homme n'avait pas la volonté de tuer le tigre, le tigre n'aurait pas l'envie de nuire à l'homme.

Quand la maison est dans l'indigence, on

reconnaît le fils obéissant. Quand le Royaume est en trouble, on connaît le sujet fidelle.

Si vous êtes pauvre, demeurassiez-vous dans l'endroit le plus fréquenté de la Ville, personne ne pensera à vous. Si vous devenez riche, fussiez-vous retiré dans les montagnes les plus désertes, on ira vous y visiter de fort loin.

Quand vous payez vos dettes, souvenez-vous du temps auquel vous étiez obligé d'emprunter. Quand vous êtes riche, souvenez-vous du temps où vous étiez pauvre; quand vous devenez pauvre, ne pensez pas au temps où vous étiez riche.

Quand on est arrivé sur le bord du précipice, il est trop tard de tirer la bride pour arrêter le cheval. Quand la barque est au milieu du grand fleuve *Kiang*, il n'est plus temps de lui donner le radoub dont elle a besoin.

On vous voit monté sur un cheval blanc aux pendeloques rouges, enharnaché de couleurs brillantes; combien de gens que vous n'avez jamais connus, s'empresseront de venir vous voir, et de se dire de vos parens?

REMARQUE.

Les Mandarins ont au harnais du cheval qu'ils montent, des touffes de crin rouge enchâssées par un bout dans un tuyau de cuivre doré: l'une est suspendue au poitrail, et l'autre à la têtière du cheval.

L'auteur finit ce livre par une chanson où il exhorte ses compatriotes à mener une vie

sage et réglée ; c'est un abrégé des règles de mœurs qu'il a données, et qu'il a mises en vers. Le traducteur Tartare les a mises en prose, sa langue n'étant pas propre à la versification ; du-moins jusqu'à présent nul *Mantcheou* n'a entrepris de rimer dans sa langue ; pour moi je ne vous donnerai cette chanson ni en vers, ni en prose ; ce ne serait qu'une ennuyeuse répétition de ce qu'a écrit l'auteur, qui est déjà trop long, s'il ne vous plait pas, et qui n'est pas trop court s'il peut vous plaire. Je suis, etc.

LETTRE

Du Père Chalier, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père Verchère, Provincial de la méme Compagnie en la province de Lyon.

A Pekin, ce 10 Octobre 1741.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

CETTE Mission vient de faire une perte qui nous est et nous sera long-temps infiniment sensible. La mort nous a enlevé le Père Parennin, dans la 77.e année de son âge, et dans la 57.e depuis son entrée dans notre Compagnie. Il semble que, par une Provi-

dence particulière, Dieu l'avait formé pour être dans des temps très-difficiles le soutien et l'ame de cette Mission : il avait, réunies dans sa personne, les qualités de corps et d'esprit, dont l'assemblage a fait un des plus zélés et des plus infatigables ouvriers que notre Compagnie ait jamais donnés à la Chine ; une constitution robuste, un corps grand et bien fait, un port majestueux, un air vénérable et prévenant, une facilité étonnante à s'énoncer dans les différentes langues qu'il avait apprises, une mémoire heureuse, un esprit vif, juste, pénétrant, une multiplicité de connaissances que les voyages qu'il a faits, et les occupations qu'il a eues, semblent ne pouvoir pas permettre de se trouver réunies dans un même sujet.

Toutes ces qualités en firent un grand homme, estimé, chéri et respecté de tous ceux qui le connurent ; mais sa piété, son zèle, ses vertus, sa délicatesse de conscience, son amour pour la pauvreté et les souffrances, son ardeur à travailler à la conversion des Chinois, son exactitude scrupuleuse à remplir les devoirs de son état, en ont fait un homme véritablement Religieux, un fervent Missionnaire, qui a porté à la mort des jours pleins, et la consolation d'avoir considérablement étendu le Royaume de Dieu, et fait connaître Jésus-Christ à un très-grand nombre de Chinois Infidèles.

Je ne dirai rien de ce qu'il a fait en Europe ; il y a encore des personnes qui ont vécu avec lui, et qui savent tout le prix du

présent que la province de Lyon fit à la Chine, en lui formant et lui cédant un si excellent homme. Comme c'était à une grâce singulière de la bonté divine, qu'il était redevable de sa vocation à l'état Religieux, sa reconnaissance pour ce bienfait a toujours été très-intime et très-vive ; son amour pour cette même vocation lui fit mépriser et rejeter, avant son départ de l'Europe, des postes considérables qu'on lui offrait, s'il voulait sortir de notre Compagnie, et rentrer dans le siècle qu'il avait quitté.

Il partit d'Europe au commencement de l'année 1698, et sur la fin de la même année, après six mois de navigation, il arriva heureusement à la Chine. Dès que l'Empereur *Cang-hi* l'eût vu, il reconnut bientôt les talens et le mérite du nouveau Missionnaire ; dès-lors il l'aima, il l'estima et le distingua ; Il lui donna des maîtres pour apprendre la langue Chinoise et la Tartare *Mant-cheou*. C'est dans l'étude de ces deux langues si difficiles, qu'il fit voir combien sa mémoire était heureuse, et quelle était sa facilité pour tout ce qu'il entreprenait. En peu de temps il parla Chinois mieux qu'aucun Européen n'a jamais parlé cette langue, et il s'expliqua en langue Tartare aussi purement et aussi facilement qu'en sa langue naturelle.

Cette facilité à s'énoncer dans ces deux langues, engageait l'Empereur *Cang-hi* à s'entretenir souvent et long-temps avec lui. Ce Prince qui aux qualités d'un grand Empereur, brave, généreux, politique, d'une

étendue de génie surprenante, joignait une ardeur singulière pour les sciences, voulait cultiver et orner son esprit, non-seulement de tout ce qu'il pouvait apprendre par la lecture des livres Chinois et Tartares, et par l'entretien des Savans de son Empire, mais encore de toutes les connaissances qu'il pouvait tirer des étrangers; c'est ce qui lui donnait ce goût singulier qu'il avait de s'entretenir avec le Père Parennin, qui en arrivant à la Chine savait déjà beaucoup, et qui avait le talent de parler avec grâce de tout ce qu'il savait. Sa mémoire lui était si fidèle, qu'il avait toujours présentes à l'esprit les connaissances qu'il avait acquises, de sorte que quand il parlait de quelque matière, on eût cru qu'il n'avait point fait d'autre étude que celle-là, ou qu'il venait de la faire tout récemment.

C'est dans ces entretiens familiers avec le Père Parennin, que ce Prince se perfectionna dans les connaissances que les Pères Gerbillon et Bouvet lui avaient déjà données sur la géométrie, la botanique, l'anatomie, la médecine, la chirurgie. C'est de lui qu'il apprit les différens intérêts des Cours d'Europe, l'histoire ancienne et moderne des Pays et des Nations éloignées de la Chine; les mœurs, les coutumes, le gouvernement des divers Etats du monde. C'est le Père Parennin qui inspira à ce Prince l'estime particulière qu'il fesait de Louis XIV, dont il ne parlait qu'avec admiration, et qui lui donna une si haute idée de la nation Française.

Cette estime et cette faveur de l'Empereur *Cang-hi*, étaient pour le Père Parennin bien plus onéreuses qu'elles ne lui étaient honorables; car ce Prince ne se contentait pas des entretiens qu'il avait avec lui, il demandait pour l'ordinaire que le Père lui en mît le précis par écrit, et qu'il fît la traduction des endroits les plus intéressans et les plus curieux des livres où il avait puisé ces connaissances. C'est pour satisfaire le goût et la curiosité de ce Prince, qu'il traduisit en langue Tartare ce qu'il y a de plus curieux et de plus nouveau en fait de géométrie, d'astronomie et d'anatomie, dans les ouvrages de l'Académie des sciences, et dans les autres auteurs qui ont traité ces sortes de matières; il n'est presque aucun genre de sciences sur lesquelles ce Père n'ait écrit considérablement, pour satisfaire aux questions de l'Empereur, des Princes, des Grands et des Savans de l'Empire.

Pendant plus de vingt ans, il a suivi l'Empereur dans les voyages qu'il fesait tous les ans en Tartarie, pour y prendre le plaisir de la chasse. Il l'a suivi également lorsqu'il parcourait les provinces de l'Empire, mais il le suivait toujours en Missionnaire. Partout ce Père a augmenté les anciennes Missions, ou en a ouvert de nouvelles. Les plus florissantes, celles où l'on compte le plus de chrétiens, et où l'on voit le plus de ferveur, sont situées au-dedans et au-dehors de la grande muraille sur la route de Pekin en Tartarie; elles sont l'ouvrage de son zèle.

Dieu répandait une abondante bénédiction dans tous les lieux où il prêchait la Foi, et les conversions qu'il a opérées avec sa grâce ont été constantes et durables. C'est lui qui jeta les premiers fondemens de la conversion des Princes Chrétiens, qui ont tant souffert sous l'Empereur *Yong-tching* pour leur ferme attachement à la Foi. Plusieurs autres Princes et Grands de l'Empire, persuadés de la sainteté de notre Religion, ont depuis imité ces Princes-, et sont morts en véritables prédestinés: c'est, après Dieu, aux entretiens que le Père Parennin avait avec eux, qu'ils sont redevables de leur salut. Il a lui seul procuré le Baptême à plus de dix mille enfans des Infidèles, parmi lesquels est un des frères de l'Empereur aujourd'hui régnant.

Le Père Parennin savait profiter sagement et chrétiennement de l'accès qu'il avait auprès de l'Empereur, non pour lui-même, car il n'avait rien à attendre de ce Prince pour sa personne, mais pour le bien et l'avancement de la Religion. Il s'en servait pour obtenir des recommandations et des protections en faveur des Missionnaires qui travaillaient dans les Provinces, sans distinction d'ordre ni de Nation; pour les délivrer des persécutions que les Mandarins mal intentionnés leur suscitaient; pour leur procurer la permission de s'établir, et d'ouvrir de nouvelles Églises où il n'y en avait point encore; pour leur faire restituer celles qu'on leur enlevait; pour leur ménager l'amitié et la connaissance des Gouverneurs et des autres

autres Officiers des lieux où ils résidaient. Il en savait profiter pour annoncer Jésus-Christ, au milieu d'une Cour Payenne, aux Princes, aux Grands, aux Savans; s'il n'a pu les gagner tous à Jésus-Christ, du-moins il en a fait des amis et des protecteurs de la Religion. Lié d'amitié avec les Princes et les Grands de la Cour de *Cang-hi*, malgré les haines et les intérêts qui les divisaient entr'eux, il sut toujours par sa sagesse et sa prudence se ménager les deux partis sans en offenser aucun.

Enfin, il sut profiter admirablement de la bienveillance dont l'Empereur l'honorait, pour lui faire connaître Jésus-Christ et l'instruire des vérités Chrétiennes. Il le fesait si à propos, et si dignement, que non-seulement ce Prince en conçut une nouvelle estime pour notre sainte Foi, dont il était le protecteur déclaré, mais qu'on a souvent cru, qu'entièrement persuadé par les discours du Missionnaire, il allait embrasser le Christianisme. On ne doute point qu'on aurait eu cette consolation, sans des passions bien difficiles à vaincre à qui se sent le maître, et est accoutumé de longue main à ne se rien refuser. Nous avons tout lieu de croire que ce Prince se voyant près de mourir, et se rappelant ce que tant de Missionnaires, et plus souvent encore le Père Parennin, lui avaient dit de la nécessité d'être Chrétien pour sauver son ame, prit alors la résolution de recevoir le Baptême: il fit appeler les Missionnaires qui étaient à la Cour; mais

le premier acte d'autorité d'*Yong-tching* son fils, déjà nommé Empereur, fut d'empêcher qu'ils ne fussent introduits dans le Palais.

Où le talent du Père Parennin paraissait le plus, c'est dans les conjonctures délicates et épineuses, où il lui fallait répondre sur-le-champ. De ses réponses dépendait souvent la conservation ou la perte de la Religion dans cet Empire. Il était dans ces occasions d'une présence d'esprit admirable, qui lui mettait à la bouche les réponses les plus sages et les plus prudentes.

Dès qu'il sut assez de Chinois et de Tartare pour se bien faire entendre en l'une et l'autre langue, il fut constamment l'interprète de tous les Européens qui sont venus ici, des Missionnaires, des Légats du Souverain Pontife, des Ambassadeurs de Portugal et de Moscovie. Il a fait près de quarante ans cet emploi dangereux à la satisfaction du Prince devant qui il parlait, et de ceux pour qui il parlait. On était surpris de lui voir parler également bien le Tartare, le Chinois, le Latin, le Français, l'Italien, le Portugais.

Dans ces occasions il ne se bornait pas à interpréter fidèlement les paroles des uns et des autres, il employait tout ce qu'il avait de crédit et de talent pour obtenir ce qu'on demandait par son canal, et pour faire réussir les Ambassadeurs au nom desquels il parlait. L'Ambassadeur du Roi de Portugal, Dom Metello de Souza, outre les remercîmens qu'il lui fit, et les marques de distinction qu'il lui donna avant que de quitter la Cour

de Pekin, lui a écrit tous les ans pour le remercier des services qu'il lui avait rendus dans le cours de son ambassade. Le Czar Pierre I.er et les deux Czarines qui lui ont succédé, ont régulièrement chargé leurs Ambassadeurs à la Cour de Pekin, de faire au Père Parennin les mêmes remercîmens pour les services qu'il rendait aux Moscovites qui venaient à Pekin ; ces remercîmens étaient accompagnés des éloges les plus magnifiques de sa sagesse et de son habileté dans les affaires. Il a toujours été en quelque manière le médiateur dans toutes les contestations qu'il y a eu entre les deux Cours de Pekin et de Moscou. C'est lui qui a dressé les articles de paix qui ont été arrêtés entre ces deux Nations, qui les a mis en Latin et en Tartare, et qui depuis quarante ans a interprété les lettres et les écrits que les deux Cours et leurs Officiers s'envoyaient mutuellement.

La même facilité que le Père Parennin avait pour parler, il l'avait aussi pour écrire. Tout ce qu'il mettait sur le papier coulait comme de source, et se sentait de cette éloquence mâle et naturelle qui le fesait écouter avec plaisir et même avec admiration. Les livres, soit en Tartare, soit en Chinois, qu'il a composés pour l'Empereur *Cang-hi*, pour l'instruction des Chrétiens, et pour la conversion des Infidèles, prouvent également son talent pour écrire, son érudition, son zèle et sa piété. Si tout ce qu'il a écrit pour satisfaire aux questions des Savans de la Chine,

de France et de Russie, était recueilli et donné au public, on serait étonné qu'un Missionnaire, avec tant d'autres occupations, ait pu se mettre en état d'écrire si noblement en tant de langues, et de se rendre si habile en tant de genres d'érudition. C'est une justice que lui rendront sans peine ceux qui ont lu celles de ses lettres que le Père Duhalde a insérées dans les différens tomes des Lettres édifiantes et curieuses.

C'est à lui particulièrement qu'on est redevable des cartes de tout l'Empire de la Chine et de la Tartarie Chinoise qui ont été dressées par les Missionnaires avec tant de soin et d'exactitude, et que le même Père Duhalde vient de donner au public dans les quatre volumes de sa description géographique, historique, etc. de ce vaste Empire. L'Empereur *Cang-hi* qui, avant l'arrivée du Père Parennin à la Chine, avait appris un peu de géographie, se trompait considérablement sur la position de *Chin-yang*, capitale de *Leao-tong*. Il croyait cette Ville à la même hauteur que Pekin, c'est-à-dire, à 39 degrés 56 minutes. Le Père prit la liberté de lui représenter son erreur. Ce Prince l'envoya à *Chin-yang* pour y prendre hauteur, et lever la carte de tout le Pays ; à son retour les doutes qu'il fit naître dans l'esprit de l'Empereur, sur ce qu'il croyait savoir des positions des autres lieux considérables de ses vastes Etats, la gloire dont il le flatta, s'il fesait dresser une carte de son Empire, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé entreprendre, dé-

terminèrent ce Prince à entreprendre un si grand projet, et il donna aussitôt les ordres nécessaires, en chargeant le Père Parennin de lui nommer ceux des Missionnaires propres à y travailler, et en lui ordonnant de conduire et de diriger lui-même cet ouvrage immense.

L'Empereur *Yong-tching* qui succéda à *Cang-hi*, n'avait pas hérité de l'estime et de l'affection dont son père honora constamment les Missionnaires. Ennemi dans le cœur de la Religion chrétienne et de ses Ministres, il ne tarda pas long-temps à leur faire sentir les effets de sa mauvaise volonté; cependant il donna toujours au Père Parennin des marques de son estime et le traita avec distinction. Ce Prince voulut plusieurs fois anéantir la Religion, et chasser les Missionnaires de Pekin. Le Père, par la sagesse de ses réponses, en parlant à l'Empereur, ou par l'intercession de ses protecteurs et de ses amis, détourna constamment l'orage, et sauva la Religion.

Moins occupé sous l'Empereur *Yong-tching* et sous son successeur *Kien-long*, le Père Parennin mit à profit le loisir qu'il avait, pour consoler et soutenir les Princes Chrétiens persécutés, emprisonnés, et réduits à une extrême misère, pour composer des livres utiles à la Religion, pour faire des instructions dans la Ville et dans l'enceinte de notre Maison, pour visiter un grand nombre de personnes de distinction, et achever leur conversion, qu'il n'avait pu qu'ébau-

cher dans les longs voyages qu'il fesait à la suite de l'Empereur. De tous côtés les Chrétiens venaient en foule pour le consulter, pour se consoler auprès de lui, pour s'instruire, et pour faire des confessions générales. Les Chrétiens lâches et tièdes ne pouvaient pas tenir contre ses exhortations, et c'est au zèle de ce bon Pasteur que quelques apostats doivent leur retour au sein de l'Eglise ; il allait les chercher, sans se rebuter ni des fatigues, ni des peines, ni des affronts qu'il avait souvent à essuyer avant que de pouvoir toucher leur cœur.

Tant d'emplois et d'occupations différentes, qui semblaient incompatibles avec l'état et les fonctions d'un Missionnaire, n'ont été pour le Père Parennin qu'un moyen de rendre à Dieu plus de gloire, et une occasion d'annoncer plus souvent les vérités chrétiennes. Il eût dû, ce me semble, succomber à tant de travaux, mais il surmontait tout par son courage, et Dieu seul qu'il avait en vue dans toutes ses actions, donnait du succès à tout ce qu'il entreprenait. En un mot, les vertus qui font l'homme religieux et le parfait Missionnaire, ont été dans lui la source des bénédictions que Dieu répandait sur ses travaux, et lui ont gagné l'estime et la vénération de tous ceux dont il était connu.

Ces vertus ont paru avec éclat dans la maladie dont Dieu l'affligea les trois dernières années de sa vie ; elle lui causa les douleurs les plus vives et les plus aiguës ; et ces douleurs lui donnant quelquefois un peu de relâ-

che, il saisissait aussitôt ces courts intervalles, pour se livrer à l'ordinaire à ses travaux apostoliques. Cette maladie fut pour lui un long martyre, qu'il souffrit avec une patience inaltérable, et avec une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Enfin le 27 Septembre dernier, après avoir fait une confession générale avec de grands sentimens de piété et de componction, et avoir reçu le saint Viatique et l'Extrême-Onction, il finit une vie sainte et laborieuse dans une grande tranquillité de corps et d'esprit. Il semble que Dieu ait voulu récompenser sa patience, en le délivrant quelques jours avant sa dernière heure, de tout sentiment de douleur, de sorte qu'il mourut, avec une parfaite connaissance, de la mort la plus douce et la plus tranquille, dans une union intime avec Dieu, et formant sans cesse divers actes de Religion, jusqu'au moment où il rendit son ame à son Créateur.

Le Père Parennin a été universellement regretté des Missionnaires, des Chrétiens, des Idolâtres, des grands et des petits. Le concours qui s'est fait à ses funérailles, est une preuve de l'estime et de la vénération qu'on avait pour lui. L'Empereur a voulu en faire les frais, et il les a fait d'une manière digne d'un grand Prince. Le frère de l'Empereur, à la tête de dix autres Princes, y ont aussi contribué, et ont envoyé chacun de leurs Officiers, pour accompagner le convoi jusqu'à notre sépulture, qui est à deux lieues de Pekin. A l'exemple des Princes, quan-

tité de Grands de l'Empire, de Mandarins, et d'autres personnes de distinction, sont venus nous témoigner combien ils étaient touchés de cette perte, et la part qu'ils prenaient à notre douleur. Non contens de nous donner ces marques de leur sensibilité, ils ont honoré le convoi de leur présence jusqu'à la sépulture, et tout Infidèles qu'ils étaient, ils ont assisté à toutes les prières que nous fîmes dans le temps de l'inhumation. C'est à nous de marcher sur les traces de cet illustre Missionnaire, et de travailler sans cesse à acquérir les vertus religieuses et apostoliques, dont il a été un si grand modèle. Demandez pour moi cette grâce dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis, etc.

LETTRE

Du Père Baborier, Missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au Père Baborier, son neveu, *de la même Compagnie.*

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

JE suis enfin arrivé, mon cher neveu, dans les Provinces intérieures de la Chine, où il n'est pas aisé de pénétrer, par l'attention extrême qu'on y a d'en fermer l'entrée

à tout étranger. Grâces en soit rendues à la protection singulière de Dieu ; j'ai heureusement échappé aux risques que j'ai courus d'être découvert, et renvoyé à Macao ; car c'est ce qui me serait surement arrivé de moins fâcheux de la part des Mandarins. Plaise au Seigneur que je réponde à une grâce si marquée par un zèle ardent à travailler à sa plus grande gloire, à ma propre sanctification et au salut d'un grand nombre de Chinois ! Je vais vous rendre compte de mon voyage.

Je me rendis d'abord à *Fo-chan*, grosse Bourgade qui est à quatre lieues de Canton, où l'on me prépara un *quan-tsai* ; c'est une espèce de cercueil, ou plutôt de bière, où je devais m'enfermer au passage des douanes, pour me tenir mieux caché.

Quelques jours après notre départ, la mort enleva un des fils de celui qui conduisait notre barque. Il n'était âgé que d'environ cinq ans ; j'eus la consolation de l'envoyer au Ciel se joindre à nos saints patrons.

Quand nous arrivâmes à *Tchao-tcheou*, les gens de la douane traitèrent fort honnêtement *Hiu-siang-kong* ; c'est le nom Chinois de mon charitable guide. Ils ne voulurent jamais entrer dans notre barque pour la visiter ; ils se contentèrent d'y jeter un coup d'œil du bord de la rivière, encore accompagnèrent-ils ce coup d'œil d'un couple de *te-tsoui* ; c'est le terme dont ils se servent pour faire excuse.

Le 3 Février nous arrivâmes sur le soir

à *Nan-hiong*, bien résolus de coucher dans notre barque, et de passer le lendemain le *Moei-lin*; c'est une montagne fort haute qui sépare les deux provinces de *Quang-ton* et de *Kiang-si*; c'est pourquoi *Hiu-siang-kong* alla au plutôt au *Hang*, c'est-à-dire à l'hôtellerie publique, pour y disposer toutes choses. Il la trouva remplie de Bonzes occupés de leurs cérémonies diaboliques.

Nonobstant cet embarras, le *Hang-tchu*, c'est-à-dire le maître de l'hôtellerie, promit que tout serait prêt au point du jour. Nous serions en effet partis, si une pluie froide qui survint, n'eût pas découragé les porteurs de chaise. Ils ne gagnèrent rien de différer au lendemain, car au lieu de pluie ils eurent à essuyer un grand vent accompagné d'une neige congelée, qui les incommoda fort jusqu'à neuf heures du soir. C'est l'heure à laquelle nous arrivâmes bien fatigués et gelés de froid à *Nan-ngan*, Ville du premier ordre de la province du *Kiang-si*, qui est située au bas de la montagne.

Pour surcroît de misère, mon *quan-tsai* ne put entrer dans le quartier de l'hôtellerie qu'on m'avait destiné; il fallut scier à deux différentes reprises les bâtons de la chaise, pour lui faire passer la première et la seconde porte de la galerie, qui conduisait à une petite chambre, où à force de bras on la fit enfin entrer. La divine Providence, sur laquelle je me reposai à mon départ de *Macao*, empêcha le *Hang-tchu* de former aucun soupçon sur mon compte.

Hiu-siang-kong jugea à propos de lui montrer son *piao* ou patente scellée du Mandarin, pour écarter les soupçons qui eussent pu lui venir dans l'esprit à mon occasion. Il lut ce *piao* d'un bout à l'autre, après quoi ils se mirent à table, et causèrent agréablement jusqu'à onze heures du soir. Pendant ce temps-là je tremblais encore plus de peur que de froid : je tâchai inutilement de m'échauffer les pieds, et de prendre du repos jusqu'au lendemain de grand matin, que mon guide m'ordonna de rentrer dans le *quan-tsai*, et de prendre patience jusqu'à ce qu'il eût loué une barque, sur laquelle on devait me transporter incessamment.

J'obéis aux ordres de mon guide, et je m'armai de patience, mais toujours dans une inquiétude extrême qu'on ne vînt à me découvrir. Enfin, à deux heures après midi le *quan-tsai* fut transporté dans la barque où l'on eut bien de la peine à le faire entrer ; heureusement les cerceaux qui soutenaient la toile cirée dont il était couvert, se trouvèrent forts, plians et bien amarrés par le bas, sans quoi le prétendu malade aurait paru au grand jour, et on l'aurait bientôt fait rebrousser chemin vers Macao. Comme j'étais à jeun depuis plus de vingt-quatre heures, et qu'il n'y avait aucune provision sur la barque, il fallut encore nous arrêter deux heures, trop heureux d'en être quittes à si bon compte.

Le 10 Février nous arrivâmes fort tard à *Can-tcheou*, Ville du premier ordre de la

province de *Kiang-si*. Les Officiers de cette douane ne furent pas si complaisans que ceux de la douane de *Tchao-tcheou*. On ne crut pas *Hiu-siang-kong* sur sa parole ; il fallut montrer le *Piao*, l'examiner, visiter la barque ; mais tout se passa avec politesse.

Nous eûmes le plus beau temps du monde pour traverser la montagne de *Yo-chan* ; cependant les porteurs de mon *quan-tsai* murmurèrent un peu au commencement ; mais leur ayant acheté de nouveaux bâtons pour la chaise, ils se tranquillisèrent, et marchèrent d'un pas leste jusqu'à *Tchang-chan*, montagne de la province de *Tche-kiang* où nous arrivâmes de bonne heure.

Quoique le maître de l'hôtellerie où nous passâmes la nuit fut un excellent Chrétien, j'eus de grandes mesures à garder, parce que tous ses gens étaient infidèles, et je ne pus sortir de mon *quan-tsai* qu'après qu'ils se furent tous retirés. J'entendis la confession de ce bon Néophyte, de sa mère, de sa femme et de sa fille aînée, et je leur appris à communier spirituellement, car je n'avais point d'ornemens pour leur dire la messe : après quoi j'allai me reposer quelques heures.

Le lendemain on me transporta de grand matin dans la barque qu'on avait louée la veille, pour me conduire jusqu'à *Han-tcheou*; c'est la Capitale de la province de *Tche-kiang*, et une des plus grandes Villes de la Chine. Ce passage fut le plus difficile et le plus dangereux de toute la route. Outre qu'il me fallait faire trois lieues dans une chaise

à porteur, je fus encore obligé d'entrer dans la Ville, et d'en sortir pour me rendre à la maison de Joseph *T'ang*, le seul asile qu'il y eut, encore n'était-il pas trop sûr; mais il fut aisé à la divine Providence de me tirer de ces dangers.

Les gardes des portes, qui ont accoutumé d'arrêter et de visiter les chaises, n'approchèrent pas de la mienne, où j'étais déguisé en pauvre malade, couvert depuis la tête jusqu'aux pieds d'une vieille couverture de lit. Ils me laissèrent donc passer tranquillement: mais il n'en fut pas de même de *Hiu-siang-kong* mon conducteur; sa barque fut arrêtée et exactement visitée.

De *Han-tcheou* nous nous rendîmes à nuit close à *Sou-tcheou*, grande Ville de la province de *Kiang-nan*, et la plus riche de toutes les Villes de la Chine. Nous descendîmes dans la maison d'un Chrétien, où nous croyions trouver le Père Peychotto, Portugais, Missionnaire dans cette Province. Il en était parti deux jours auparavant pour aller visiter quelques Chrétiens dangereusement malades. Je lui écrivis pour lui donner avis de mon arrivée, et le prier de m'envoyer une barque appartenante à quelque Chrétien, ce qu'il fit le plutôt qu'il lui fut possible. J'eus le temps, jusqu'à l'arrivée de la barque, de célébrer trois fois le saint sacrifice de la messe, et d'administrer les Sacremens de pénitence et d'eucharistie à plusieurs Fidèles de l'un et de l'autre sexe.

Enfin le 11 Mars j'arrivai à *Tchoang*,

Village presque tout chrétien, où j'eus la consolation d'embrasser le P. Peychotto, avec qui je me rendis le 13 au soir à *Tchang-cho*, Ville du troisième ordre, son domicile ordinaire, et qui est habitée par un grand nombre de Chrétiens, la plupart très-fervens. L'âge et les fatigues ont absolument ruiné la santé de ce zélé Missionnaire, et il est entièrement hors d'état de continuer ses fonctions apostoliques.

Après avoir fait faire les pâques à ses Néophytes, je me mis en chemin pour visiter tout le district de sa Mission. J'y ai baptisé 303 personnes, 138 adultes et 165 petits enfans; j'ai entendu 2710 confessions, et donné la communion à 2543 Néophytes. Je pars dès cette nuit pour une autre Mission dans la province de *Tche-kiang*; je n'ai que le temps de me recommander à vos saintes prières, et de vous assurer de mon tendre attachement.

LETTRE

Du Père Gaubil au Père Cairon.

De Pekin, ce 29 Octobre 1741.

POUR vous entretenir de ce qui vous touche le plus dans la Capitale de cet Empire, je dois d'abord vous faire part d'un nouvel établissement que nous y avons fait, et qui

nous promet des suites très-avantageuses à la propagation de la Foi.

C'est une espèce de congrégation ou d'association, où sont admis un certain nombre de Chrétiens pleins de zèle et de ferveur, depuis l'âge de vingt jusqu'à quarante ans, en qui nous apercevons des talens propres à enseigner les vérités de la Religion a leurs compatriotes. Ils étudient avec application les meilleurs livres où elles sont clairement expliquées ; ils s'en remplissent l'esprit et le cœur ; ils nous rendent compte de leur travail et des connaissances qu'ils ont acquises ; ils s'exercent à écrire et à réfuter les superstitions Chinoises.

Parmi les meilleurs sujets de cette association, nous comptons quatre jeunes Princes Chrétiens, plusieurs autres d'honnête famille, deux Bacheliers et un jeune homme que j'ai eu pendant neuf ans auprès de moi, et que j'ai formé à ces sortes d'exercices.

Nous perdîmes, il y a quelques mois, la Princesse Catherine. Elle était veuve du Prince François, onzième fils de *Sounou*, chef de tous les Princes et Princesses de la Famille impériale, qui ont tant souffert pour la foi, et dont vous avez l'histoire dans les différens tomes qui précèdent celui-ci. Une mort précieuse aux yeux de Dieu a couronné la sainteté de sa vie. Je lui administrai les derniers Sacremens, qu'elle reçut avec de grands sentimens de piété. Elle me témoigna plusieurs fois combien elle se savait gré d'avoir vécu et de mourir dans l'indigence,

à cause de son ferme attachement à la Foi. Rien de plus touchant que les avis et les instructions qu'elle donna à ses enfans et à ses parens, avant que de recevoir le saint Viatique.

Nous fîmes presque en même-temps une autre perte : la mort nous enleva Paul *Lieou*, Médecin Chrétien, à l'âge de cinquante-neuf ans ; c'était un modèle de vertu et de zèle : outre un grand nombre de conversions opérées par ses exemples et ses exhortations, à la faveur de la réputation qu'il s'était acquise dans sa profession, toutes les maisons lui étant ouvertes, il s'est servi de cet accès pour mettre dans le Ciel plus de huit mille enfans d'infidèles près de mourir auxquels il a donné le Baptême. Sa vie était des plus exemplaires ; il fesait régulièrement une demi-heure de méditation chaque jour ; il jeûnait et pratiquait diverses austérités tous les vendredis : il se confessait et communiait tous les huit jours, et avait ses heures réglées pour la lecture des livres de piété à laquelle il ne manquait jamais. Il avait le talent de parler de Dieu et des vérités de la Religion d'une manière persuasive et touchante. Trois jours avant sa mort il me fit sa confession générale, et reçut ensuite le Viatique et l'Extrême-Onction avec une pleine connaissance. Sa famille et un grand nombre de Chrétiens qui y assistèrent furent infiniment édifiés des différens actes de douleur, de résignation et d'amour qu'il produisit en leur présence. Cette famille, qui

est très-réglée, embrassa la Foi dès le temps du Père Ricci.

Vous savez, je crois, mon Révérend Père, la distinction qu'il y a entre les familles illustres qui portent la ceinture jaune, et celles qui portent la ceinture rouge. Les premiers sont Princes de la famille régnante; les seconds tirent leur origine des ancêtres du fondateur de cette dynastie, et sont réellement Princes du sang : cinq familles de ces derniers sont Chrétiennes.

Le chef d'une de ces familles, nommé Jean *Tchao*, est autant distingué par sa capacité et par sa politesse, que par sa naissance. Le prince Paul, son fils aîné, marche de près sur ses traces. Jusqu'à présent rien n'avait pu vaincre l'attachement de l'épouse du Prince Jean au culte des Idoles; elle portait l'opiniâtreté jusqu'à ne pouvoir souffrir qu'on lui parlât des vérités de la Religion, et elle mettait tout en œuvre pour empêcher que le Prince Paul n'en remplît les devoirs; elle fesait des efforts inutiles, car ce qu'elle croyait devoir le pervertir ne servait qu'à le confirmer dans la Foi, et augmentait sa ferveur dans les pratiques de piété.

Le père et le fils, après avoir tenté inutilement tout ce que leur zèle leur inspirait pour sa conversion, convinrent ensemble d'offrir à Dieu à cette intention des prières extraordinaires, des communions, des pénitences et des aumônes. Dieu s'y est laissé fléchir et a touché le cœur de cette dame; je l'ai baptisée après les épreuves ordinaires;

elle a été nommée Thérèse, et vit fort chrétiennement.

Le Prince Jean est dans la plus haute piété ; il tient le premier rang parmi les membres de l'association dont je viens de parler, et il emploie, avec la bénédiction du Seigneur, les grandes connaissances qu'il a de la langue Chinoise et Tartare, à gagner à Jésus-Christ un grand nombre d'infidèles.

Outre les trois Eglises que nous avons à Pekin, il y a un grand nombre de chrétientés établies dans cette Province de la Cour ; elles sont cultivées avec grand soin par cinq Prêtres Chinois, Jésuites ; car dans les circonstances où nous nous trouvons, il ne nous est pas permis de sortir de la Capitale.

Le nombre de nos Chrétiens monte à plus de cinquante mille. Ils viennent souvent à la Ville pour approcher des Sacremens, pour nous consulter, pour nous rendre compte de l'état de leurs Chrétientés, pour nous demander des livres sur la Religion, de saintes images, des médailles, des chapelets, etc. ces Prêtres Chinois baptisent ordinairement chaque année jusqu'à 1200 adultes. On en compte cinq à six cens dans nos trois Eglises de Pekin qui reçoivent chaque année la même grâce.

Selon les espérances que nous donnent nos Pères Chinois, et le zèle de nos Chrétiens associés, il y a lieu de croire que, tant à la Ville que dans cette Province, nous compterons dans peu d'années plus de cent mille Chrétiens. Depuis la première année de

l'Empereur régnant, on n'a pu baptiser chaque année qu'environ quinze cens enfans exposés; au-lieu qu'auparavant, lorsque tout était plus tranquille, et les secours plus abondans, on procurait la grâce du Baptême à plus de trois mille de ces enfans. Nous espérons que cette bonne œuvre se rétablira bientôt avec le même succès.

LETTRE

Du Père Loppin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père Radominski, Confesseur de Sa Majesté la Reine de Pologne, Duchesse de Lorraine.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

C'EST aussitôt qu'il m'est possible, que j'ai l'honneur, comme je vous l'ai promis à mon départ de France, de vous rendre compte de ce qui m'est arrivé depuis mon embarquement, jusqu'à mon entrée dans la Mission à laquelle la divine Providence m'a destiné. Je souhaite que ce petit détail vous fasse plaisir; il sera du-moins une légère preuve de la vive reconnaissance que je conserve des bontés dont vous m'avez honoré.

Je n'ai rien à vous mander qui mérite vo-

tre attention, jusqu'à mon arrivée au Cap de Bonne-Espérance, où vous savez que les Hollandais ont une fort belle Colonie. La Ville égale plusieurs Villes de France; leur jardin est ce qu'il y a de plus curieux : ce n'est pourtant qu'un vaste potager, où il y a plusieurs belles allées, formées par des chênes, des mûriers, des myrtes, etc. Les maisons y sont de la plus grande propreté : une Citadelle assez mauvaise, et quelques batteries de canon font toute la force de la Ville basse.

Mais ce qui assure davantage ce Pays aux Hollandais, c'est qu'il n'y a guères qu'eux qui veuillent s'exposer aux pertes qu'ils y font de temps-en-temps. Les vents de Nord-Ouest venant à souffler, agitent la mer de telle sorte, que la lame seule pousse les vaisseaux sur terre, et les y fait périr : vingt-cinq y firent naufrage en l'année 1722 ; et j'ai vu les débris de sept autres, qui y furent brisés en 1736.

Les Hollandais y ont étendu leurs habitations jusqu'à cent cinquante lieues dans les terres. Ils y ont planté des vignes qui donnent d'excellens vins. Les fruits y sont assez bons, mais le bétail est beaucoup meilleur.

L'animal le plus curieux que produise l'Afrique, et peut-être le plus beau qui soit dans le monde, c'est l'âne sauvage qui ressemble fort au mulet. Sa peau est tissue alternativement, et à égale distance, de raies ou de bandes larges de deux doigts d'un noir d'ébène et d'un blanc d'ivoire. Ces raies

prennent de la hanche, et vont en diminuant jusqu'au jarret. De là, jusqu'à la corne, ce sont des bandelettes de même largeur. La tête a aussi ses marques particulières ; au milieu du front est une étoile blanche, autour de laquelle sont les yeux, qui, accompagnés de ces raies toujours blanches et noires, forment des contours d'autant plus agréables, que la symétrie y est plus exacte.

On compte dans la ville du Cap autant pour le moins d'esclaves que d'Hollandais. On ne sait quelle est la Religion de ces esclaves, et l'on ne voit pas qu'on s'empresse, ni de les instruire, ni de leur procurer le Baptême. Il n'y a que quatre Ministres pour la Ville, et pour cent cinquante lieues de Pays habité.

Le Pays, à l'extrémité duquel est le Cap de Bonne-Espérance, se nomme la Cafrerie. On connaît peu les Cafres de la côte Occidentale, parce qu'il n'y a point de Ports où l'on puisse aborder. On appelle Hottentots, ceux qui habitent le milieu des terres, et qui sont forcés de se retirer, à mesure que les Hollandais étendent leurs Colonies. J'en vis environ cinquante qui venaient se plaindre de quelques mauvais traitemens qu'ils avaient reçus.

Je crois qu'il y a des sauvages plus féroces que ces Peuples, mais je ne pense pas qu'on en trouve qui soient moins hommes. A peine semblent-ils avoir l'usage de raison. Ils vont presque nus ; leurs cheveux sont noirs et crépus. Ils s'oignent le corps et la

tête d'huile de baleine, ce qui les rend d'une figure hideuse. Ils ne vivent que de racines, d'herbe et de viande. Leurs mets les plus délicats sont les boyaux des bêtes qu'ils ont tuées : ils les mangent crus, et tels qu'ils les ont tirés du ventre de l'animal, ou bien après les avoir portés plusieurs jours à leur cou en guise d'ornemens. La culture de la terre leur est inconnue ; leur unique occupation est de garder leurs troupeaux, de danser et de ne rien faire.

J'étais logé, en habit séculier, avec deux autres Missionnaires, chez un Français réfugié. Il ne savait pas que nous disions de grand matin la messe chez lui ; mais il nous était bien consolant de pouvoir célébrer pendant la Semaine-Sainte cet auguste sacrifice, au milieu d'une Nation hérétique ou idolâtre.

Après nous être reposés douze jours au Cap, nous en partîmes le 26 Mars par un fort beau temps. Il est plus aisé de doubler la pointe du Cap en allant à la Chine, que lorsqu'on en revient ; aussi la doublâmes-nous fort heureusement. Après avoir passé le banc des Aiguilles, où la mer est toujours agitée, et fait environ 2000 lieues, nous vînmes jusqu'aux premières Iles de l'Asie ; et le jour de la Pentecôte, certains indices nous firent juger que la terre était proche. Le mardi suivant, 19 Mai, nous la découvrîmes à deux heures après midi, et le jeudi nous mouillâmes à l'entrée du fameux détroit de la Sonde.

Ce détroit sépare l'île de Java de celle de

Sumatra ; c'est là que commencent les chaleurs. Nous ne manquions pas d'eau, mais on est ravi d'en avoir de fraîche ; et nous fîmes pour cela de vains efforts. Les marées étant alors fort hautes, la mer s'élevait jusqu'à une cascade d'eau douce, où l'on a coutume d'en prendre.

Comme on ne s'attendait pas à ce contretemps, le Capitaine nous invita à mettre pied à terre avec lui. Nous voguâmes droit à la cascade, mais lorsque nous en approchâmes, notre canot toucha contre plusieurs pierres, ce qui nous obligea de prendre le large.

De là nous allâmes vers une petite Ile où nous courûmes encore plus de risque. Si un matelot ne se fût jeté à l'eau pour soutenir notre canot qui touchait terre, et penchait fort d'un côté, nous étions sur le point d'être submergés, ou du-moins de passer la nuit dans une Ile déserte, où nous n'eussions pas été fort en sûreté.

Le lendemain la chaloupe tenta une seconde fois la descente vers la cascade, mais ce fut inutilement ; ainsi nous levâmes l'ancre, et nous continuâmes notre route dans le détroit, ayant toujours des terres à droite et à gauche, à une ou deux lieues de nous. Le 27 nous envoyâmes à terre le canot pour chercher des provisions : comme il ne parut point de tout le jour, ni la nuit suivante, nous en fûmes inquiets au point de mettre en mer la chaloupe avec vingt hommes armés, pour aller en apprendre des nouvelles ;

notre inquiétude redoubla, ne voyant pas paraître la chaloupe, qui devait revenir sur-le-champ ; mais nous n'eûmes que la peur : l'un et l'autre revinrent sur les sept heures du soir avec de bons rafraîchissemens, qui firent bientôt oublier les inquiétudes passées.

Les Javanois, habitans de ces Iles, vont presque nus ; leur couleur tire sur le rouge, et le bétel qu'ils mâchent continuellement, leur rend les dents noires : ils ne paraissent pas manquer d'esprit, et ils entendent bien leur commerce. Pendant tout le temps que nous fûmes dans le détroit, ils venaient tous les jours dans de petites pirogues, nous vendre leurs volailles et leurs fruits.

C'est le 21 Mai que nous étions entrés dans le détroit de la Sonde, et le 1.er du mois de Juin à peine avions-nous fait quinze lieues, à cause du calme et des vents contraires. Enfin nous en sortîmes, mais ce fut pour passer celui de Banca, qui est beaucoup plus dangereux.

A l'entrée se trouve l'île de Lucepara ; la mer est basse aux environs. On n'y marche que la sonde à la main, à droite et à gauche du vaisseau, et à une portée de fusil on fait la même manœuvre dans le canot, pour diriger le navire dans sa course.

Les vaisseaux qui vont à la Chine, tirent ordinairement dix-sept pieds d'eau, et souvent dans les endroits où il y en a le plus, il ne s'en trouve que cinq brasses, c'est-à-dire vingt-cinq pieds ; mais pour peu qu'on se détourne, on n'en trouve que douze ou quinze,

et

et l'on est en danger d'y échouer. Comme nous avions un très-bon vent, nous doublâmes heureusement cette Ile. La quille du vaisseau était pourtant si proche de terre, que mettant les eaux en mouvement, la vase du fond en était agitée, et revenant sur la surface de la mer, ne présentait aux yeux qu'une eau bourbeuse et désagréable.

Le détroit de Banca a environ trente lieues de longueur sur quinze de largeur. Du côté du couchant est la rivière *Salimbam*, qui, par trois embouchures, se décharge dans la mer. A côté de chaque embouchure, il y a un banc de sable qui s'avance trois lieues en mer. Lorsque nous nous trouvâmes par le travers de la première embouchure, on sonda, et l'on trouva douze brasses. Cependant nous étions plus près de terre que nous ne pensions. Nous étions alors dans le courant de la rivière, et nous ne l'eûmes pas plutôt passé, que nous nous trouvâmes à deux brasses et demie, c'est-à-dire que nous donnâmes dans la pointe du premier banc de Salimbam, où nous échouâmes le 8 Juin. Heureusement le vaisseau ne donna que sur de la vase molle, où il s'arrêta sans faire aucun mouvement. On se hâta de carguer les voiles, et par le moyen d'une ancre, qu'on alla jeter en haute mer, et du cabestan, on retira le vaisseau, qui au bout d'une heure se trouva à flot.

Depuis l'entrée du détroit de la Sonde, on ne passe qu'au travers des bancs et des rochers souvent cachés sous l'eau, dont on ne

peut s'apercevoir qu'en y touchant, et auxquels on ne touche guères sans péril. A la sortie du détroit se trouve d'un côté un rocher caché sous les eaux, nommé Fridérique; vis-à-vis sont des bancs de sable, et l'espace qui est entre-deux est assez étroit. Il s'agit de tenir le juste milieu, sans quoi l'on échoue, ou l'on se brise. L'habileté de notre Capitaine nous fit franchir ce pas dangereux sans aucun risque.

De là nous retombâmes dans de grandes mers, où les périls ne sont plus si fréquens. Nous repassâmes la ligne le 10 Juin, et il ne nous resta plus que quatre à cinq cens lieues à faire pour arriver à Macao. Les vents ayant continué, nous arrivâmes le 22 à la vue de la petite île de Sancian, où finirent les travaux de l'Apôtre des Indes.

Le lendemain, après six mois de navigation, à deux heures du matin, nous mouillâmes à la vue de Macao. Peu d'heures après, le vaisseau le Condé qui nous accompagnait, et dont nous n'avions eu nulle connaissance depuis la sortie du Cap, vint mouiller à côté de nous, et le jour de saint Jean-Baptiste je descendis à terre.

Macao est une Ville qui appartient aux Portugais: elle leur fut cédée autrefois par les Empereurs de la Chine, en reconnaissance du service qu'ils avaient rendu en nettoyant la mer des pirates. Les Portugais étant alors puissans dans les Indes, la Ville devint considérable, et l'on y fonda plusieurs maisons religieuses. Maintenant beaucoup de

familles Portugaises y sont presque réduites à la mendicité, et elles n'y subsistent qu'à la faveur d'un commerce assez médiocre. Nous y avons deux maisons, dans l'une desquelles les Jésuites Français se retirèrent, lorsqu'en 1732 ils furent exilés de la Chine. J'y en trouvai quatre à mon arrivée, qui me comblèrent d'amitiés.

Cette maison est toute propre à inspirer un grand zèle; elle est composée de plusieurs anciens Missionnaires qui ont été exilés pour la foi, ou qui pendant trente et quarante ans se sont consumés dans les travaux de la vie apostolique. C'est de cette maison que sortirent les quatre Jésuites, qui, entrant dans le Tunquin, furent arrêtés, chargés de fers, mis dans une affreuse prison, d'où ils ne furent retirés, le 12 Janvier 1737, que pour sceller de leur sang la divinité de la Religion chrétienne. On attend une occasion de faire transporter ici leurs corps, pour continuer d'enrichir une vaste chambre remplie des précieux restes de quantité de Jésuites martyrisés dans le Japon, ou dans les Royaumes voisins, que l'on conserve avec soin dans un grand nombre de tiroirs. On y voit en particulier les ossemens de trois Jésuites martyrisés au Japon en l'année 1597, et canonisés par le Pape Urbain VII.

Le 22 Septembre je partis de Macao, pour tâcher de pénétrer dans les Provinces de la Chine: je me rendis à un demi-quart de lieue de là dans une petite Ile qui appartient à notre Collége, et le lendemain à nuit

close j'entrai dans une barque, qui me conduisit pendant quarante lieues jusqu'à l'endroit où les marées cessent de remonter. Un vent favorable me fit faire ce chemin en deux jours : une nouvelle barque qui appartenait à un Chrétien, m'attendait pour me conduire, et remonter le fleuve à une centaine de lieues jusqu'à l'extrémité de la province de *Canton*. Comme je ne pouvais mettre pied à terre, ni paraître à découvert pendant le jour, je fis cette longue route sans savoir ce que c'était qu'une Ville Chinoise, quoique j'eusse passé devant plusieurs qui bordaient la rivière.

Après deux journées de chemin j'aperçus un Monastère de Bonzes, qui me parut fort spacieux, et dont les murailles étaient bien construites. Nous marchions alors entre deux chaînes de très-hautes montagnes, ou plutôt de rochers fort escarpés. J'en vis un en particulier dont le pied est baigné par la rivière, et qui de ce côté-là était plat et uni comme la plus droite muraille. Il est d'une hauteur prodigieuse, et l'on n'y peut aborder qu'en bateau. A deux ou trois pieds de hauteur se trouve une ouverture, par où l'on monte dans l'intérieur de ce rocher. A la hauteur de trente ou quarante pieds, sont des chambres et des salles qui ont des ouvertures sur le fleuve, avec des balustrades sur lesquelles sont posées des Idoles.

C'est dans cette affreuse caverne que demeurent quatre ou cinq Bonzes qui n'en sortent jamais, et qui vivent des aumônes que

leur font les passans. Je ne m'imagine rien de plus affreux que cette prison. Ce sont là sans doute de vrais martyrs du Démon, ou bien ils ressemblent aux Bonzes que saint François-Xavier trouva au Japon, qui par des débauches secrètes, se dédommageaient de leur fastueuse austérité.

Le 7 Octobre j'arrivai à *Chao-tcheou-fou*, Ville du premier ordre, où la douane est très-sévère. Je mis pied à terre, et tandis que la barque était visitée, je pris un détour pour aller l'attendre à une lieue de là; et comme, pour n'être point reconnu, j'étais obligé de marcher au travers des campagnes, je fis le personnage d'Herboriste, et je m'amusai à cueillir des simples, dont je ne connaissais ni le nom ni la vertu. Je rejoignis enfin ma barque, et le jour de saint François de Borgia, j'arrivai à *Nan-hiong-fou*, autre Ville du premier ordre. C'est là que la divine Providence m'attendait, et qu'elle me fit faire l'apprentissage de Missionnaire.

Pour entrer de la province de *Canton* dans celle de *Kiang-si*, il faut passer une montagne, et faire une journée de chemin par terre; on la fait ou à cheval, ou dans une sorte de brancard à découvert, ou dans une espèce de lit couvert d'un rideau. Comme ce chemin est aussi fréquenté que les rues de Paris, c'est de cette dernière voiture que je me servis, afin de me tenir plus caché.

Il y a à *Nan-hiong-fou* un Chrétien fort pauvre nommé Thomas. La misère où il est,

l'a engagé plusieurs fois à aller au-devant des Missionnaires, lorsqu'il était informé de leur passage, et à exiger d'eux le plus d'argent qu'il pouvait, avec menace de les déclarer au Mandarin, s'ils le refusaient. On assurait qu'il était venu à Macao, qu'il s'y était confessé, et qu'il avait donné des marques d'un véritable repentir; cependant on ne s'y fiait pas, et on prenait d'ordinaire un détour pour éviter sa rencontre. Les trois Catéchistes qui m'accompagnaient, ne laissèrent pas de me conduire par la route battue, soit afin d'abréger le chemin, soit qu'ils crussent avoir pris de bonnes mesures, pour cacher mon arrivée à ce perfide Néophyte.

Un de mes Catéchistes prit le devant, entra dans la Ville, et se rendit chez un Médecin Chrétien, nommé Jean, qu'il croyait digne de sa confiance. Ce Médecin vint nous trouver aussitôt, et nous dit que Thomas était malade, et qu'il lui avait donné une médecine: « Je viendrai sur les sept heures » du soir, ajouta-t-il, pour vous conduire » dans ma maison, où vous passerez la nuit, » et j'arrangerai toutes choses de manière » que le lendemain vous aurez une voiture » prête. » Je suivis son conseil, j'entrai avec lui dans la Ville sans la voir, je couchai chez lui, et le lendemain je partis de grand matin avec deux de mes Catéchistes, car le premier nous avait quitté la veille au soir, pour aller me chercher une barque.

Je traversai tranquillement la Ville, mais

à peine avais-je fait quelques pas dans la Campagne, que deux Infidèles arrêtèrent ma voiture, et me demandèrent où j'allais; mes Catéchistes répondirent que nous allions dans la province de *Kiang-si*. Les Infidèles répliquèrent qu'ils savaient bien que j'étais Européen; qu'ils étaient députés des Mandarins, auxquels ils allaient me dénoncer, ce que cependant ils ne feraient pas, si je voulais leur donner 200 livres.

Si j'avais entendu la langue, peut-être aurais-je composé avec eux, afin qu'il me fût permis de continuer ma route; mais ne sachant encore que quelques mots Chinois, je ne compris rien de ce qu'ils disaient; mon premier Catéchiste qui savait un peu de latin, et de qui je pouvais me faire entendre, était absent, ainsi il fallut m'abandonner à la Providence. Mes conducteurs ayant refusé constamment de rien donner, on me conduisit dans une espèce de corps-de-garde; c'est ce qui les obligea de rentrer dans la Ville, et d'aller en informer le Médecin chez lequel j'avois passé la nuit.

Cependant, je restai environ deux heures dans ce corps-de-garde. Les Chinois qui s'y trouvèrent furent curieux de savoir qui j'étais; les uns tiraient mon bonnet, pour voir si j'avais la tresse de cheveux que les Chinois portent derrière la tête; les autres levaient le rideau de côté et d'autre pour m'examiner. Pour moi je contrefesais le malade, et j'avais sur-tout attention à me tenir le visage bien couvert; l'éventail qu'on porte

communément à la Chine, me fut d'un grand secours.

Enfin, on vint me prendre, et l'on me fit traverser une partie de la Ville étant toujours dans mon lit, et le visage couvert. On s'arrêta tout-à-coup devant une maison, et on enleva violemment mes rideaux. Je ne doutai plus que je ne fusse à la porte d'un Mandarin, devant lequel il me fallait comparaître, et je crus qu'il était inutile de me cacher davantage. Je retirai donc mon éventail, et je regardai tranquillement une foule de Peuple, qui s'assembla autour de moi.

Lorsque j'avais encore le visage couvert, j'entendais les uns qui disaient : *Niu-gin*, c'est une femme. Lorsque je fus à découvert, j'en entendais d'autres qui m'appelaient *Ho-chang*, c'est-à-dire un Bonze; c'est tout ce que je pus comprendre de ce qu'ils disaient sur mon compte. En un mot, j'étais trahi par de faux Chrétiens, déféré aux Mandarins, exposé à la vue de toute une Ville, qui ne pouvait plus douter que je ne fusse Européen; voilà le péril auquel je ne pouvais pas naturellement échapper.

Au bout de quelque temps on rabattit mes rideaux, et l'on me conduisit chez le Chrétien Jean. J'entrai dans la première chambre, où plusieurs Infidèles me suivirent pour m'examiner, ainsi que tous les passans qui venaient me considérer les uns après les autres. Je demandai comme je pus ce que tout cela signifiait; on me fit entendre que j'allais comparaître devant les Mandarins,

qui me renverraient infailliblement à Macao.

Une heure après vint une chaise à porteur, où l'on me fit entrer, et c'est alors que je ne doutai plus qu'on ne me menât chez le Mandarin. Je traversai encore la Ville, et je la vis à loisir : elle est pavée de petits cailloux comme Lyon ; en passant par une rue, j'y vis représenter la comédie ; deux ou trois hommes touchaient des instrumens, qui ne sont guères du goût Européen, et un comédien masqué parlait seul sur le théâtre.

Les maisons me parurent assez belles endehors, quoiqu'elles ne soient souvent que de bois, et ordinairement d'un seul étage. Il y a dans chaque Ville des édifices plus élevés, et dans le goût de celui que le Roi de Pologne a fait construire dans les bosquets de Lunéville. A la Chine ces édifices sont auprès des murailles de la Ville, afin que de là on puisse veiller sur ce qui se passe dans les Pays d'alentour.

Après avoir traversé la Ville pendant plus d'un quart d'heure, ma chaise s'arrêta, et l'on me fit entrer dans une maison qui me parut une véritable prison ; je demandai où j'étais, on me répondit que c'était une hôtellerie, où je devais passer la nuit et la journée suivante. Mes Catéchistes sortirent de la chambre où l'on me mit, et ils en fermèrent la porte à la clef, afin que personne n'y pût entrer.

Je ne savais guères où tout cela devait aboutir : je n'avais nulle inquiétude par rap-

port à moi, mais je craignais qu'il n'arrivât quelque malheur à mes Catéchistes, et principalement à la Mission. Il se pouvait faire qu'à l'occasion d'un Européen déguisé qui entrait dans les terres, on ordonnât une recherche exacte dans les Provinces, et qu'on en fît sortir tous les Missionnaires qui y sont cachés; j'aurais été inconsolable, qu'à mon sujet un pareil malheur fût arrivé à une Mission qui est déjà si affligée, et à laquelle je n'avais encore rendu aucun service. Je m'adressai au sacré cœur de Jésus, auquel j'ai une dévotion particulière, et j'implorai la protection de la très-Sainte-Vierge, avec toute la ferveur dont j'étais capable.

Le Seigneur avait prévenu mes desirs: voici ce qui se passait alors chez les Mandarins, et dont je n'appris le détail que quand j'eus rejoint mon premier Catéchiste. Mes deux autres Catéchistes s'adressèrent au commis d'un Mandarin; ils lui exposèrent que deux Chinois les empêchaient de suivre leur chemin, sous prétexte qu'ils conduisaient un Européen, et le prièrent de s'intéresser auprès du Mandarin, pour qu'il leur fût permis de continuer leur route; ils eurent soin en même-temps de l'assurer qu'ils reconnaîtraient ce service.

La promesse eut son effet: « N'ayez nulle » inquiétude, répondit le Commis, je prends » cette affaire sur moi. » Il parla effectivement aux deux Mandarins, au Tribunal desquels elle devait être portée, et il leur représenta que deux Chinois qui se fesaient

passer pour Officiers d'un Tribunal, exigeaient de quelques voyageurs une grosse somme d'argent, sous prétexte qu'ils avaient avec eux un Européen.

Les deux Mandarins firent venir l'un après l'autre les deux Catéchistes, qui n'eurent qu'à répéter ce qui avait déjà été dit par le Commis; et sur ce qu'on me disait Européen, ils répondirent que je venais de Macao, et que j'allais dans la province de *Kiang-si*, où j'avais des affaires particulières. Le Mandarin le crut ou fit semblant de le croire: il demanda à me voir; on lui dit que j'étais incommodé, et en effet j'étais véritablement fatigué. Il se contenta pareillement de cette réponse; il en fut de même du second Mandarin, chez lequel un de mes Catéchistes alla tout de suite.

Celui-ci fit encore plus, car il ordonna aux deux Chinois qui m'avaient arrêté, de paraître en sa présence: aussitôt qu'il les vit, » de quelle autorité, leur dit-il, empêchez-» vous des voyageurs de suivre leur chemin, » et avec quel front osez-vous vous dire » députés des Mandarins? » Ils répondirent qu'ils n'en avaient agi de la sorte, que par le conseil d'un Chrétien nommé Thomas, qui les avait avertis que j'étais Européen. « Cette réponse ne vous disculpe pas, répli-» qua le Mandarin, et je vous ferais châtier » sur-le-champ, si le jeûne qu'on observe » aujourd'hui dans la Ville ne m'en empê-» chait; mais vous ne m'échapperez pas. »

Il ordonna ensuite qu'on allât se saisir de

Thomas, et qu'on le lui amenât chargé de fers. Aussitôt qu'il parut, le Mandarin lui demanda si sa Religion lui commandait d'exiger de grosses sommes d'argent de ceux que l'on soupçonnait être de la même croyance que lui. « Tu es un *Kouang-kouen*, lui » dit-il, c'est-à-dire, un misérable et un » coquin, et je saurai te punir comme tu le » mérites, quand il n'y aura plus de jeûnes. » Vous autres, ajouta-t-il, en s'adressant » à mes Catéchistes, continuez tranquille- » ment votre route. » Cette aventure n'a pas laissé de me coûter environ douze taëls (1).

Vous me demanderez sans doute, mon Révérend Père, comment il s'est pu faire que ces Mandarins infidèles, biens instruits des ordres de l'Empereur, qui nous interdisent l'entrée de la Chine, et persuadés que j'étais Européen, m'ont cependant laissé passer avec tant de facilité, et ont même puni ceux qui m'avaient arrêté.

Que vous dirai-je, si ce n'est que Dieu est le maître des cœurs, et qu'il sait les tourner à son gré, donner aux évènemens l'issue qu'il lui plaît, quelquefois la plus inespérée, et faire tomber les méchans dans les piéges qu'ils avaient dressés contre ses serviteurs. D'ailleurs, ces Mandarins pouvaient être du nombre de ceux qui connaissent les Européens comme des gens incapables de causer le moindre trouble dans l'Empire, et qui enseignent une Religion sainte, qu'ils embrasseraient

(1) Un taël vaut 7 livres 10 sous de notre monnaie.

eux-mêmes volontiers, si sa morale était moins sévère. Des vues d'intérêt peuvent aussi y avoir part; quoique la porte de la Chine soit fermée aux Européens en général, les Mandarins savent qu'il y en a plusieurs auprès de l'Empereur, que ce Prince les considère, qu'il en a appelé cinq tout récemment à Pekin, qu'eux-mêmes ont été chargés de les y faire conduire, et de les défrayer dans leur route : ainsi ils n'aiment pas à susciter de mauvaises affaires à aucun Européen, de crainte que ceux qui sont à la Cour, ne les desservent auprès de l'Empereur.

Quoiqu'il en soit, je passai heureusement la montagne, et je me rendis à *Nan-ngan-fou*, où je m'embarquai. Je m'aperçus bientôt que cette barque n'appartenait point à un Chrétien. Le batelier demanda d'abord qui j'étais; on lui fit réponse que j'étais d'une Province étrangère. Peu après, quoique nous eussions loué sa barque pour nous seuls, il voulut absolument y recevoir un Infidèle qui fesait la même route; c'est ce qui m'obligea de me tenir sur le derrière de la barque.

Le lendemain j'arrivai à *Kan-tcheou-fou*, Ville du premier ordre. Aux portes de cette Ville est un Village où demeure un Jésuite Italien; je passai la journée suivante avec lui, et sur le soir je montai dans la barque d'un Chrétien, qui allait commercer dans la province de *Hou-quang*, où je devais me rendre.

Ce fut au commencement de Décembre que je remontai le fleuve *Yang-tse-kiang*

pendant plus de 60 lieues. Il traverse toute la Chine de l'Occident à l'Orient, et va se décharger dans les mers du Japon ; son lit est ordinairement d'une demi-lieue, et assez souvent il est deux et quatre fois plus large. Lorsque certains vents règnent, les naufrages y sont à craindre. Il est très-profond, et s'il ne se trouvait pas quelques barres dans son embouchure, nos vaisseaux de Roi pourraient le remonter jusqu'à 200 lieues.

On voyage ici bien plus par eau que par terre, à cause de la quantité de fleuves, de rivières, et de canaux qui facilitent extrêmement le commerce. Ces rivières sont chargées d'un nombre infini de barques de toutes sortes de grandeur et de figure. Il y en a de plates et élevées comme nos petits vaisseaux ; elles servent à porter à l'Empereur le tribut du riz ; elles marchent au nombre de plus de trois mille lorsqu'elles vont à Pekin. D'autres ont presque la figure de nos navires, et vont se charger de sel sur les côtes. Toutes ces barques vont à la voile ; il y en a qui en ont jusqu'à quatre, mais pas au-delà.

Le 7 Décembre j'arrivai à *Hang-keou*. Je ne crois pas qu'il y ait dans tout l'Univers d'endroit, qui, en si peu d'espace, renferme une si grande quantité d'hommes. D'un côté du *Kiang* est *Vou-tchang-fou*, Capitale de la Province, où l'on compte environ un million d'ames. De l'autre côté du fleuve est située une autre Ville du premier ordre nommée *Han-yang-fou*, qui contient cinq à six cent mille habitans. C'est là que la

rivière *Han* se jette dans le *Kiang*. Des deux côtés de cette rivière est un très-grand Bourg, où il y a autant de monde que dans la Capitale. On le nomme Bourg, parce qu'il n'est pas fermé de murailles.

Ce n'est pas tout ; le fleuve et la rivière sont continuellement chargés de plusieurs milliers de barques, qui viennent sans cesse vendre et acheter des marchandises ; c'est une foire perpétuelle, où l'on trouve abondamment tout ce que l'on peut souhaiter. Ces barques contiennent au-moins quatre cent mille personnes, et cela sous le même point de vue.

Rien, au-reste, n'est si bien ordonné que l'arrangement de ces barques, qui couvrent l'eau l'espace de deux lieues, où elles forment une espèce de grande Ville, ou, si vous voulez, une vaste forêt, car c'est l'un et l'autre. Le passage pour aller d'une barque à l'autre, pour traverser, pour monter ou pour descendre est très-bien ménagé ; mais le feu n'y est pas moins à craindre que dans une Ville. A mon arrivée je vis le *Kiang* tout couvert de charbon et de bois brûlé, et j'aperçus la carcasse d'une grande barque de l'Empereur, qui venait d'être réduite en cendres avec plus de vingt autres.

Je remontai ensuite une autre rivière jusqu'à 60 lieues, et j'arrivai à *Kou-tchin*, Ville du troisième ordre. C'est là que je quittai la rivière, pour pénétrer dans de hautes montagnes qui ne ressemblent pas mal à nos Cevènes ou au mont Jura. Ces montagnes

étaient anciennement fort habitées ; mais le Pays ayant été ruiné et les habitans massacrés par une grande multitude de révoltés, il était demeuré inculte pendant plus d'un siècle, et se trouvait tout couvert de forêts et rempli de bêtes féroces.

Ce n'est que depuis environ quinze ans qu'il est défriché en partie, et habité par un nombre de Chrétiens qui y ont acheté du terrain, pour y pratiquer avec plus de liberté les exercices de la Religion Chrétienne. Le Père de Neuviale a soin maintenant de cette Chrétienté, qui est très-fervente, et qui s'augmente chaque jour considérablement. C'est auprès de lui que j'étais envoyé, pour apprendre la langue la plus difficile qui soit dans le monde, par les divers tons qui différencient la signification d'un même mot, et auxquels un Européen a bien de la peine à s'accoutumer.

Ce fut le 15 Mars que j'arrivai dans ces montagnes. Le Père de Neuviale m'avait envoyé un de ses Catéchistes pour me conduire : je marchai à sa suite habillé comme les paysans et les autres gens de la Campagne. Nous rencontrâmes des Chrétiens, qui, connaissant celui qui me servait de guide, et accoutumés à voir un Père Européen, n'eurent pas de peine à reconnaître que j'étais un Missionnaire nouvellement arrivé. Comme le chemin était fort fréquenté par les Infidèles, ils n'osèrent me saluer ; ils se contentèrent de faire le signe de la croix, pour m'apprendre qu'ils étaient Chrétiens.

Après avoir demeuré deux mois chez le Père de Neuviale, tout occupé à apprendre la langue, et commençant déjà à la bégayer, j'allai me fixer à deux lieues de là pour avoir soin d'une petite Chrétienté d'environ deux cens Néophytes. Ma demeure fut chez un Chrétien qui tient le premier rang dans ce lieu-là. Quoiqu'il soit logé fort pauvrement, il n'a pas laissé d'amasser quelque bien, qu'il a presque tout employé à bâtir une maison qui touche la sienne; elle est assez propre et fort commode pour y loger un Missionnaire avec ses Catéchistes, pour y célébrer le saint sacrifice de la Messe, et pour y assembler les Chrétiens qui viennent s'y faire instruire ou participer aux Sacremens.

Ce que vous souhaiteriez principalement de moi, mon Révérend Père, ce serait que j'entrasse dans le détail des travaux de chaque Missionnaire, et de l'état où se trouve chaque partie de la Mission: mais je vous prie de considérer que je ne fais que d'entrer à la Chine, et que dans l'éloignement où je suis de Pekin et de Macao, il ne m'est pas aisé d'avoir commerce avec les Missionnaires répandus dans les diverses Provinces. Je vais cependant vous faire part de ce que j'ai pu apprendre de l'état de notre Mission Française.

A commencer par Pekin, outre les deux maisons qu'y ont les Jésuites Portugais, nous avons la nôtre dans le Palais même de l'Empereur, où il y a dix ou onze Jésuites, sans compter quatre Jésuites Chinois, qui sont partagés dans les diverses Missions aux envi-

rons de la Capitale, d'où il n'est pas permis aux Européens de sortir.

Les uns cultivent les Chrétiens, instruisent les Catéchumènes, et procurent le Baptême à un grand nombre d'enfans moribonds; d'autres travaillent ou font travailler au Palais de l'Empereur, et se ménagent par-là un accès auprès de ce Prince, pour pouvoir implorer sa protection dans le besoin. Presque tous emploient le peu de loisir que leur laissent leurs fonctions apostoliques, à composer d'excellens livres sur la Religion, ou à en traduire de fort utiles. Le Père de Mailla en particulier vient de traduire la Vie des Saints du Père Croiset, et un abrégé de la dévotion au sacré Cœur de Jésus. Ces livres répandus parmi les Chrétiens, et même parmi les Infidèles, produisent les plus grands fruits. Ce sont des espèces de Missionnaires qui n'appréhendent point les recherches, et qui contribuent beaucoup aux progrès de la Foi.

L'empereur est d'une santé très-faible, et par cette raison peu appliqué aux affaires de l'Etat; il renvoye tout aux Tribunaux, qui ne sont rien moins que favorables à notre sainte Religion. Il n'y a que deux ans qu'un Missionnaire Franciscain fut arrêté dans la province de *Chan-tong*, et de là conduit à Pekin chargé de chaînes. Cet évènement attrista extrêmement les Missionnaires de cette Capitale, les seuls qui soient agréés dans l'Empire. Ils employèrent avec un grand zèle le crédit de leurs amis, pour empêcher qu'on ne fît aucun mauvais traitement au

Missionnaire, et que cette détention n'occasionnât des ordres de faire d'exactes recherches dans les Provinces. Ils réussirent en partie, et le Tribunal se contenta de faire conduire le Missionnaire à Macao, lié cependant d'une petite chaîne, pour être renvoyé de là en Europe.

Un autre évènement qui n'intéresse point la Religion, vient de causer une terreur panique dans toute la ville de Pekin. Vous vous souvenez sans doute du terrible tremblement de terre qui arriva il y a environ dix ans dans cette Capitale. Sur la fin de l'année dernière un Chinois s'avisa d'annoncer de tous côtés, avec la plus grande assurance, que dans peu de temps il en devait arriver un semblable; il détermina même le mois et le jour auquel arriverait ce malheur. Il n'en fallut pas davantage pour répandre l'alarme dans Pekin.

Le jour marqué étant venu, une prodigieuse quantité de peuple sortit hors des murs; plusieurs se disaient le dernier adieu, comme devant périr dans peu d'heures; il n'y eut presque que l'Empereur qui montra de la fermeté, et qui ne voulut point sortir de son Palais. La journée fatale étant arrivée, la frayeur redoubla; mais cette journée s'étant écoulée sans que le moindre tremblement se fût fait sentir, la fureur et la colère succédèrent à la terreur; le Peuple voulait mettre en pièces le faux prophète; l'Empereur se contenta de l'exiler, en le fesant avertir sérieusement, que s'il retombait jamais dans un pareil fanatisme, il le ferait mourir aussitôt.

Des lettres venues récemment de Macao, nous avertissent de nous tenir sur nos gardes, au sujet d'un évènement bien plus considérable, et qui pouvait avoir des suites funestes. Parmi quelques Missionnaires arrivés à Macao, se trouvèrent deux Jésuites Allemands, destinés pour la Mission du Royaume de *Tunquin*. Après quelques mois de résidence à Macao, ils se mirent en route ; ils étaient déjà sur les confins de cet Empire, et près d'entrer dans les terres du *Tunquin*, lorsqu'ils furent reconnus pour Européens, et arrêtés avec ceux qui les conduisaient. On les déféra aussitôt au vice-Roi de Canton, et cependant on les mit en prison, où l'un d'eux est mort au bout de quarante jours ; j'ignore ce qui a été ordonné de l'autre.

Ce que je sais, c'est que le vice-Roi a publié un écrit terrible contre la Religion, et a donné ordre qu'on forçât par la voie des tourmens le principal conducteur des deux Missionnaires, à déclarer quels sont les autres Européens qui sont entrés dans les Provinces. Ce conducteur se nomme Augustin *Hoang* ; c'est un Chrétien plein de zèle et parfaitement instruit des vérités de la Religion ; mais s'il manquait de fermeté, il pourrait découvrir bien des Missionnaires. Il en a introduit plusieurs dans les Provinces, et je suis de ce nombre ; cependant, comme il y a plusieurs mois que ceci est arrivé, et que nos Missionnaires qui sont à Pekin ne nous ont donné aucun avis, il est à croire que le vice-Roi n'en aura point informé la

Cour, et que cet évènement n'aura pas d'autres suites.

Voilà, mon Révérend Père, ce que j'ai pu apprendre touchant la Mission de la Capitale; j'ignore entièrement ce qui concerne les Missions de nos Pères Portugais, soit à Pekin, soit dans les Provinces, et je ne sais encore qu'imparfaitement ce qui se passe dans les Missions de nos Pères Français. Je sais en général que le Père le Fèvre, accompagné d'un Jésuite Chinois, a sa Mission dans la province de *Kiang-si*: des lettres récentes du Père Baborier, qui travaille dans une autre Province, nous apprennent qu'en huit à neuf mois il a baptisé 572 personnes, et a entendu les confessions de 4631 Néophytes. Je suis un peu mieux instruit des Missions de la vaste province de *Hou-quang*, que j'ai parcourue, et où nous sommes actuellement cinq Jésuites Français; pour vous donner une idée de la manière dont on y travaille, je vous rapporterai en peu de mots ce que j'ai vu sur ma route.

A l'embouchure d'une rivière assez considérable, qui se jette dans le grand fleuve *Kiang*, est un gros Bourg nommé *Han-kou*, dont je vous ai parlé, où il y a un bon nombre de Néophytes. Ce Bourg est un Port considérable, où abordent chaque jour des milliers de barques, dont plusieurs appartiennent à des Chrétiens. Le Père Dugad qui est entré depuis deux ans dans cette Province, a soin des Chrétiens du Bourg et des barques; de temps-en-temps il va sur le soir

chez un Chrétien des plus considérables du lieu, où il est sûrement pour vaquer aux fonctions de son ministère. Pour ce qui est des barques, il ne peut guères s'y rendre que pendant la nuit, pour y entendre les confessions, instruire ou baptiser les Catéchumènes, et célébrer le saint sacrifice de la Messe. Aussitôt que le jour approche, il lui faut remonter sur sa barque, où il demeure presque continuellement, sur-tout pendant le jour.

Le Père des Roberts a soin des Chrétiens qui se trouvent en remontant la rivière de l'Orient jusqu'à l'Occident. Il est environ neuf mois à parcourir chaque année ces Chrétientés. Comme cette province est arrosée d'un prodigieux nombre de rivières, et que c'est sur leurs bords que sont la plupart des Villes et des Villages, il fait peu de chemin par terre.

Lorsqu'il arrive dans un lieu où il y a des Chrétiens, il envoie devant lui son Catéchiste, pour en informer le principal Chrétien: celui-ci avertit tous les autres Chrétiens, qui s'assemblent chez lui, et le Missionnaire s'y rend sur le soir. Comme il ne peut les visiter qu'une ou deux fois par an, il trouve bien de l'ouvrage. Il faut qu'il baptise, qu'il entende les confessions, qu'il discute plusieurs affaires, qu'il réponde à une infinité de questions, et qu'il s'arrange de telle sorte, qu'il puisse remonter sur sa barque au point du jour. Ce travail continué pendant presque toute l'année, ne laisse pas d'être fort pénible; mais apparemment que le zèle qui le fait

entreprendre, le rend doux et agréable. Je ne puis pas encore en parler par expérience.

Le Père Bataillé a le district le plus étendu, le plus difficile, et où il y a le plus de risques. A peine peut-il en un an parcourir chacune de ces Chrétientés; une partie étant dans la province de *Honan*, qui n'est point coupée de rivières, comme celle du *Hou-quang*, il est obligé de marcher pendant le jour, et de faire souvent sept à huit lieues : quand il arrive le soir bien fatigué, il lui faut passer la nuit à administrer les Sacremens, pour se retirer avant la pointe du jour. Voilà, mon Révérend Père, tout le secours qu'il peut donner une seule fois l'année à ses Chrétiens, dont néanmoins la plus grande partie se soutient, et pratique constamment tous les devoirs du Christianisme.

Quand ces bons Néophytes nous entendent dire qu'il n'y a point de Village en Europe où l'on ne dise au-moins une Messe, et qu'on en célèbre un très-grand nombre dans chaque Ville, ils ne doutent point que tous les Européens ne soient des Saints Ils nous demandent quelquefois si l'on trouve quelque mauvais Chrétien en Europe; s'il y en a qui volent, qui s'emportent, qui se livrent à l'intempérance ou à l'impureté, etc Que leur répondre, mon Révérend Père? Faut-il leur dire, ce qui n'est que trop vrai, qu'il s'y commet des crimes que peut-être le Paganisme ignore; et que malgré les secours abondans et continuels, un Européen qui à chaque moment se sent rappelé à son de-

voir, est souvent moins Chrétien que ce pauvre Chinois, qui ne peut s'approcher des Sacremens qu'une seule fois pendant l'année?

Je finirai cette lettre, mon Révérend Père, par deux ou trois traits de ces nouveaux Fidèles, que j'ai appris sur ma route, et dont certainement vous serez édifié. Je tiens le premier du Missionnaire même qui en a été témoin.

Un vieillard vint un jour le trouver, pour lui représenter l'extrême desir qu'il avait qu'on construisît une Eglise dans son Village. « Votre zèle est louable, lui dit le Mis-» sionnaire, mais je n'ai pas maintenant de » quoi fournir à une pareille dépense. Je » prétends bien la faire moi-même, repartit » le villageois. » Le Missionnaire, accoutumé à le voir depuis plusieurs années mener une vie très-pauvre, le crut hors d'état d'accomplir ce qu'il promettait; il loua de nouveau ses bonnes intentions, en lui représentant que son Village étant très-considérable, il y fallait bâtir une Eglise aussi grande que celle qui était dans la Ville voisine; que dans la suite il pourrait y contribuer selon ses forces; mais que seul il ne pouvait suffire à de si grands frais. « Excusez-moi, reprit le » Paysan, je me crois en situation de faire » ce que je propose. Mais savez-vous, ré-» pliqua le Père, que pour une pareille entre-» prise, il faut au-moins deux mille écus? Je » les ai tout prêts, répondit le vieillard, et si » je ne les avais pas, je n'aurais garde de vous » importuner par une semblable demande. »

Le

Le Père fut charmé d'apprendre que ce bonhomme, qu'il avait cru fort pauvre, se trouvât néanmoins avoir tant d'argent comptant, et qu'il voulût l'employer si utilement. Mais il fut bien plus surpris, lorsqu'ayant eu la curiosité de demander à ce Villageois comment il avait pu se procurer cette somme, il répondit ingénument que depuis quarante ans qu'il avait conçu ce dessein, il retranchait de sa nourriture et de son vêtement tout ce qui n'était pas absolument nécessaire, afin d'avoir la consolation, avant de mourir, de laisser dans son Village une Eglise élevée à l'honneur du vrai Dieu.

Ce bon Laboureur avait un enfant, auquel il avait inspiré une égale ferveur, et qui ne venait jamais à l'Eglise, qu'il ne priât le Missionnaire de lui donner quelques instructions, pour l'animer à bien remplir ses devoirs de Chrétien. Cet enfant n'avait que quinze ans lorsqu'il tomba dangereusement malade. Le Médecin qui fut appelé, lui donna mal-à-propos un remède, qui fit bientôt désespérer de sa vie. Plusieurs Infidèles, amis du père de ce jeune homme, vinrent chez lui, et le pressèrent d'avoir recours à certaines cérémonies superstitieuses, qu'ils assuraient être infaillibles pour tirer son fils des portes de la mort où il était. Le père aimait passionnément ce fils, et était inconsolable de le perdre. Peut-être aurait-il succombé à une tentation si délicate. Mais Dieu l'affermit bientôt par la bouche même de son fils mourant. Ce jeune homme n'eut pas plu-

tôt entendu le conseil qu'on donnait à son père, que recueillant tout ce qui lui restait de forces, il s'écria : « Laissez-moi mourir, » mon père, laissez-moi mourir, et donnez-» vous bien de garde de faire aucune chose » qui soit suspecte de la moindre superstition. » Peu après il mourut, et alla recevoir au Ciel la récompense d'une foi si pure.

La plupart de nos Chrétiens ont une foi très-vive, qui leur attire souvent de la part du Seigneur une protection et des secours, où l'on ne peut guères s'empêcher de reconnaître du prodige. Dans la province de *Tche-kiang*, proche du *Ming-ho*, le feu prit dans un Village, et avait déjà consumé plusieurs maisons. Les habitans, la plupart Infidèles, couraient de tous côtés dans les rues, conjurant sans cesse leurs Idoles d'arrêter l'incendie. Parmi eux était un Chrétien fort pauvre, dont la maison était située au milieu de celles des Infidèles. Il s'adressait au vrai Dieu, et le suppliait d'avoir pitié de sa misère : cependant le feu gagnait toujours. La maison voisine de celle du Chrétien brûlait déjà, lorsqu'il s'éleva plusieurs étincelles de feu, qui, respectant cette maison, passèrent par-dessus, et allèrent embraser celle qui était de l'autre côté. Le feu continua encore quelque temps, et la maison du bon Néophyte fut entièrement préservée des flammes, et subsista seule au milieu de toutes les autres, qui furent réduites en cendres. Le Père Porquet, qui a été témoin de cet évènement, et

qui me l'a raconté, m'a ajouté qu'à cette occasion il avait baptisé cinquante Infidèles, qui embrassèrent le Christianisme.

Voici un autre trait plus récent de la charité qui règne parmi nos Chrétiens : le Père Labbe, qui est dans la province de *Kiang-si*, vient de nous l'écrire. Une maladie contagieuse fesait les plus grands ravages dans un Village de cette Province : il n'y eut que les Chrétiens qui n'en furent point attaqués. C'était alors le temps de la récolte, et les Infidèles couraient risque de la voir périr. Les Chrétiens non-seulement assistèrent les Infidèles dans leurs maladies, mais de plus ils recueillirent leurs grains, et les mirent en sûreté ; et comme eux seuls ne pouvaient pas suffire à tant de travail, ils appelerent d'autres Chrétiens, qui vinrent de trois lieues pour les aider. Il est à présumer qu'une charité si désintéressée et si universelle touchera le cœur des Idolâtres, et en engagera plusieurs à embrasser une Religion qui inspire des sentimens si beaux et des actions si pleines de désiutéressement et de générosité.

Cette nombreuse famille de Princes et de Princesses du sang qui ont tant souffert dans l'exil le plus rigoureux, sans s'être jamais démentis, continue de donner de grands exemples de la constance et de la pureté de sa foi. Loin de se rendre aux grands avantages qu'on leur proposait, s'ils voulaient renoncer à une Religion qui leur a attiré tant de souffrances, nous apprenons de Pekin, que leur ferveur est toujours la même. L'Em-

pereur régnant a en quelque sorte adouci leurs maux, en les rappelant de leur exil ; mais ils ne sont pas moins dans la misère, par le refus qu'on a fait de les remettre en possession de leurs biens, et des prérogatives que leur donne leur naissance. Ils sont tous à Pekin, où ils charment les Chrétiens par leur piété, et où ils édifient les Infidèles, témoins de leur courage et de leur patience.

Vous voyez, mon Révérend Père, que je ne vous rapporte que ce que j'ai appris des autres Missionnaires que j'ai pu entretenir : viendra un temps, où devenu plus ancien dans la mission, je serai en état de vous faire part de ce qui se sera passé sous mes yeux. Rien ne peut s'ajouter au respectueux dévouement avec lequel je suis, etc.

LETTRE

Du Père de Neuvialle, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Brisson, de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

QUELS remercîmens ne vous dois-je pas des empressemens de votre zèle, et de la singulière attention que vous avez pour un pauvre montagnard ! Ces montagnes presque inaccessibles que j'habite, tout affreuses qu'elles

sont, me deviennent très-agréables par la nombreuse et fervente Chrétienté qui s'y est formée : elle s'accroît tous les jours, et je compte depuis quelque temps quatre à cinq cens nouveaux Fidèles, qui ont augmenté le troupeau que la divine Providence m'a confié. J'en suis en partie redevable aux libéralités des personnes zélées pour la conversion des Infidèles, qui m'envoient chaque année par votre canal ce qui est nécessaire à l'entretien de quelques Catéchistes ; car vous savez que la Foi s'étend plus ou moins, à proportion du nombre de Catéchistes qu'on peut entretenir.

Ne croyez donc pas, mon Révérend Père, que je sois dans un Pays perdu, et cessez de me plaindre. Je suis même mieux que vous ne pensez, sur-tout si vous comparez ma situation avec celle de nos Missionnaires qui cultivent les Chrétientés répandues dans la vaste province du *Hou-quang*, ils passent leur vie dans de petites barques ; et outre les incommodités d'une semblable demeure, ils sont sans cesse exposés aux périls des naufrages et aux insultes des Infidèles. Pour moi j'habite la Terre Ferme, et ma Mission est partagée entre le dehors et le dedans des montagnes ; mais dans les tristes circonstances où nous sommes, c'est dans les montagnes qu'est ma résidence la plus longue, et qu'il y a le plus à travailler.

Je vous ai fait part de la persécution que j'essuyai l'année dernière : il s'est élevé depuis un nouvel orage ; la sécheresse étant

très-grande, et les semences ne pouvant se faire, les Infidèles s'ameutèrent ensemble; ils environnèrent la maison d'un Chrétien établi Chef de leur Bourgade, prétendant le contraindre à contribuer aux frais des processions qu'ils doivent faire en l'honneur de leur Idole, afin d'en obtenir de la pluie. Le Chrétien rejetant bien loin leur proposition, indiqua à tous les Chrétiens de son District des prières pour implorer l'assistance du vrai Dieu. Les Infidèles irrités de ce refus, allèrent en foule le dénoncer au Mandarin, qui le fit arrêter, lui fit donner une cruelle bastonnade, et le dépouilla de l'autorité qu'il avait dans la Bourgade. On s'attendit aux plus exactes perquisitions de tous ceux qui ont embrassé la Loi chrétienne, et l'on ne se trompa point.

Des avis qui me vinrent de *Pekin* ne me laissèrent pas douter qu'il n'y eût encore des ordres donnés dans toutes les Provinces pour y faire les recherches les plus sévères. On m'informait que dans la province du *Chantong* l'on avait arrêté un Missionnaire, et avec lui neuf de ses Néophytes, et qu'ils avaient été conduits au Tribunal des crimes. Notre Mandarin n'avait pas besoin d'un nouvel ordre pour être excité à de semblables recherches: il n'y est que trop disposé par la haine qu'il porte à notre sainte Religion. Ce fut donc une nécessité pour moi de me tenir caché pendant quelque temps, même à l'égard de mes Chrétiens, de crainte que par l'imprudence de quelques-uns d'eux, on

ne vînt à découvrir le lieu de ma retraite. Je me retirai vers un endroit, où, renfermé tout le jour dans une cabane couverte de paille, j'avais des Néophytes affidés qui étaient extrêmement attentifs à ce qui se passait pour venir m'en avertir. Auprès de ma cabane était un bois épais où je pouvais me réfugier au cas que les Officiers des Tribunaux cherchassent à me rendre visite. J'errais donc avec les ours dont il y a un grand nombre dans ces montagnes. Il est très-dangereux d'y marcher la nuit ou de s'y enfoncer tout seul pendant le jour. Malheureusement il y avait trois mois que ma santé était assez mauvaise; mes jambes s'étaient extraordinairement enflées, et il s'y était formé jusqu'à sept abcès, d'où découlait une eau roussâtre qui me causait de vives douleurs. J'avais un reste d'onguent divin que j'y appliquai plusieurs fois; sans doute qu'il avait perdu toute sa force, car il y avait bien quarante ans qu'il avait été apporté à la Chine. J'attribue mon mal aux torrens que j'ai souvent à traverser, qui roulent des eaux vénéneuses. Il semble que l'état où je me trouvais ne me permettait guère d'aller chercher un asile dans les bois voisins, et sur des montagnes fort escarpées; cependant, le croirez-vous? ce que les onguents n'avaient pu faire depuis plus de deux mois, ma fuite précipitée l'a fait. Après avoir marché deux lieues pendant la nuit, la pluie continuellement sur le corps, et grimpant comme je pouvais ces hautes montagnes, je trouvai mes jambes désenflées, et mes

plaies à demi guéries. Voilà une recette que vous ne trouverez pas sans doute dans nos livres de pharmacie Européenne.

Je vous fais part de mes peines, mon Révérend Père, mais elles sont bien légères si on les compare avec les consolations que je reçois journellement de l'innocence et de la ferveur de mes Néophytes : les instructions se font et les Sacremens s'administrent dans mon Eglise avec autant d'édification que dans les Paroisses les mieux réglées de l'Europe. Les prières qui sont à leur usage sont fort belles et fort amples ; hommes et femmes ils les savent toutes par cœur. Leurs heures contiennent plusieurs pratiques de dévotion qu'on a tirées avec choix des heures Françaises, Allemandes, Italiennes et Portugaises. Ils récitent fort souvent le rosaire avec les prières qui précèdent chaque dizaine. L'ordre est réglé pour la prière qui se fait tous les soirs en commun dans chaque famille. Quand ils reviennent de leurs travaux, qui sont pénibles, parce que n'étant pas possible de se servir de bestiaux sur ces hautes montagnes, le labour doit se faire à force de bras, toute la famille s'assemble, on allume une lampe ou un cierge, et l'on brûle des parfums devant la sainte Image, qui est exposée dans le lieu le plus honorable de la maison. L'un d'eux entonne la prière, et les autres suivent du même ton, posément et avec un grand respect. Pendant le cours de leurs prières, tantôt ils se prosternent, tantôt ils inclinent la tête, soit en signe d'adoration, soit pour

exprimer la douleur qu'ils conçoivent de leurs péchés ; rien, je vous avoue, n'est plus consolant pour moi, lorsque je vais pendant la nuit visiter les malades, que d'entendre ces bonnes gens faire retentir l'air des louanges du Seigneur, car les prières se récitent à haute voix, à-peu-près comme on psalmodie dans nos chœurs.

J'ai célébré cette année la fête de la canonisation de saint François Régis ; nous l'avons choisi pour le Patron de nos montagnes, et j'espère que ce grand saint, qui a tant opéré, et qui opère encore tant de miracles dans les montagnes de France, daignera prendre celles-ci sous sa protection. Tout s'est passé avec une grande édification et avec un aussi grand concours, que peuvent le permettre les précautions qu'on est obligé de prendre. Toute la nuit se passa en prières et en instructions, car ce n'est que pendant la nuit que la prudence me permet d'assembler nos Chrétiens. Une grande Image du saint fut exposée ; on chanta les litanies que j'ai composées en son honneur : il y eut aussi trois sermons, un sur la confession, un sur la communion et un panégyrique du saint. Après la Messe je distribuai des médailles du saint et de ses Images que j'avais bénies en grande cérémonie, pour inspirer le respect qui leur est dû. Je leur distribuai pareillement des copies de la bulle qui accorde des indulgences, que j'avais traduite en leur langue, où j'avais ajouté une courte explication.

Le Père Labbe, qui a pénétré le premier

dans ces montagnes, et qui en a été tiré pour être notre Supérieur-Général, avait projeté d'y établir la congrégation du saint Sacrement, sur le modèle de celle de Pekin, qui est très-florissante; j'ai exécuté ce projet sur lequel il a plu au Seigneur de répandre ses plus abondantes bénédictions. Cette Congrégation comprend ce que plusieurs Congrégations de France ont de plus édifiant. On n'y admet que les plus fervens, et après qu'ils ont rempli un certain temps d'épreuves. On n'y est reçu qu'après une confession générale à laquelle on s'est préparé pendant un mois, par une recherche exacte de toutes ses fautes, et par divers exercices de piété. Je puis vous assurer que ces confessions se font avec autant d'exactitude, de détail et de componction qu'on peut l'attendre des Fidèles d'Europe les mieux instruits. Chacun des Congréganistes a ses fonctions particulières; les uns président au culte du saint Sacrement, de la Messe, des cérémonies de l'Eglise, des prières, etc.; d'autres sont chargés de l'instruction des nouveaux Chrétiens et des jeunes gens. Il y en a qui ont soin d'assister les moribonds dans leurs besoins spirituels et temporels, de présider aux enterremens, aux exécutions testamentaires, aux prières qu'ils leur ménagent après leur mort par des billets imprimés qui s'envoient à tous les Chrétiens, même à ceux des autres Provinces, pour demander leurs suffrages. Quelques-uns sont établis pour combattre les superstitions des Infidèles et leur enseigner les vérités de la Foi; quel-

ques autres pour exhorter et ranimer ceux dont la piété s'est affaiblie, ou qui sont de mauvais exemple ; pour veiller aux mariages, empêcher qu'on n'en contracte avec les Infidèles, et qu'il ne s'y fasse rien contre l'esprit de l'Eglise.

Ces fonctions, ainsi partagées, contribuent beaucoup à maintenir la ferveur parmi nos Chrétiens : mais ce qui produit le plus de fruit, c'est l'assistance des moribonds et l'instruction de la jeunesse. Dans chaque quartier, il y a des Chrétiens chargés d'avertir, lorsque quelqu'un est attaqué d'une maladie dangereuse. Aussitôt ceux qui doivent assister les moribonds se rendent dans la maison du malade. Ils ont des instructions propres à l'exhorter, à le disposer aux Sacremens et à demander pour lui au Seigneur la grâce d'une sainte mort. Ensuite on vient me chercher pour lui administrer les derniers Sacremens.

Je vous avoue, mon Révérend Père, que j'ai été mis cette année à une rude épreuve par la quantité de malades que j'ai eu à visiter, et par l'impossibilité où j'étais de me soutenir sur mes pieds. Quelques-uns de mes Néophytes me portaient sur une espèce de brancard qu'ils avaient dressé. Les chemins sont d'ordinaire si étroits, que souvent nous étions exposés à tomber dans d'affreux précipices : d'autres fois ces montagnes sont si roides et si escarpées que j'avais les pieds en haut et la tête en bas. Ce qui me touchait le plus, c'était la fatigue que je causais à ces

charitables Néophytes. Je leur en témoignais ma peine ; ils me répondaient que je les offensais de parler de la sorte, et ils m'opposaient ce que notre Seigneur a souffert pour leur salut en montant au Calvaire.

Quand j'arrive chez le malade, je le trouve bien disposé à recevoir les Sacremens, qui s'administrent avec une grande édification et avec autant de décence que peut le permettre la pauvreté des maisons.

Les Chrétiens n'abandonnent point le malade jusqu'au dernier soupir. Ce n'est pendant tout ce temps-là qu'exhortations touchantes, dévotes aspirations et prières qui se font devant un Crucifix, placé entre le cierge béni et la profession de foi du moribond, et devant une Image de l'immaculée Conception. Quand le malade est mort, ses funérailles se font avec beaucoup de piété : on annonce les vérités de la Foi aux parens ou voisins Infidèles qui y assistent, et souvent la mort d'un Chrétien donne lieu à la conversion de plusieurs Idolâtres.

L'instruction de la jeunesse est une autre bonne œuvre dont on recueille de grands fruits. Outre l'instruction commune, il y a dans chaque quartier des Catéchistes ou d'anciens Chrétiens qui rassemblent les jeunes gens depuis huit ans jusqu'à dix-huit ou vingt ans. Tous se rendent à l'Eglise, qui passe dans l'esprit des Infidèles pour une école. Chacun est obligé de rendre compte de ce qu'il a dû apprendre le mois précédent, ensuite on explique quelques articles de la Foi, et on les

interroge sur ce qui a été expliqué. Je donne des prix à ceux qui se sont distingués par leurs réponses. Ces prix sont des chapelets, des médailles, des croix, des images, etc. qui servent à les piquer d'émulation. Il y en a parmi eux qui passeraient pour des prodiges dans nos Colléges.

Généralement parlant tous nos Chrétiens ont la plus grande ardeur à apprendre les prières par cœur. On en voit qui ne sachant pas lire, louent des maîtres pour les leur apprendre, et tout pauvres qu'ils sont, ils leur donnent sans peine ce qu'ils gagnent en une journée de travail. Les austérités, les ceintures de fer et les autres instrumens de pénitence sont parmi eux d'un usage ordinaire ; leur vie pourrait passer pour un jeûne continuel : cependant outre les jeûnes de l'Eglise, qu'ils observent exactement, la plupart jeûnent encore le Mercredi en l'honneur de saint Joseph, patron de la Chine, le Vendredi en l'honneur de la passion, et le Samedi en l'honneur de la Sainte-Vierge, envers laquelle ils ont la plus tendre dévotion. Si j'avais de quoi fonder un Monastère, il serait bientôt rempli de Vierges ferventes. On voit plusieurs gens mariés qui vivent comme frères et sœurs. Du-reste ils ne regardent pas ces macérations de la chair comme une grande œuvre de surérogation. On les voit souvent, après leur confession, prier qu'on leur impose pour pénitence des jeûnes et des disciplines.

Quand je suis à ma résidence ordinaire,

il n'y a point de jour qu'il ne s'y rende plusieurs Chrétiens pour écouter l'instruction ou pour se confesser. De grand matin on fait les prières particulières en commun, lesquelles sont suivies d'une instruction pour les préparer au saint sacrifice de la Messe. Cette instruction se fait par demandes et par réponses, sur les principaux mystères de la Foi, et sur la Confession, la Communion et la Messe. L'un d'eux récite les demandes, et les autres y répondent : après quoi je monte à l'Autel ; au *sanctus* un des assistans explique la grandeur du mystère qui est près de s'opérer ; à l'élévation de l'hostie et du calice, et pour se préparer à la Communion, on se prosterne jusqu'à terre en adorant les cinq plaies de Notre-Seigneur existant réellement sur l'Autel, et on y joint plusieurs actes de Contrition, de Foi, d'Espérance, de Charité, d'Humilité, etc. Tout finit par des actions de grâces : tel est l'ordre qui s'observe tous les jours ; les Fêtes et les Dimanches, la prière après la Messe est plus longue, et on la varie selon l'esprit des Fêtes.

C'est une règle établie dans cette Mission, que tous les Chrétiens sachent par cœur le catéchisme. Pour m'assurer qu'ils ne l'ont point oublié, ils sont obligés de le réciter deux fois chaque année. On prend le temps que ceux de chaque quartier doivent se confesser selon le rang qui lui est assigné. Un Catéchiste les interroge ; il donne un billet à ceux qui le récitent sans faute, et il le refuse à ceux qui ne le savent qu'imparfaitement.

Les premiers viennent me présenter leur billet. Le refus qu'on en fait aux seconds les couvre de confusion : ils ne paraissent devant moi que les larmes aux yeux, et ils ont à essuyer une réprimande proportionnée à leur âge et à leur condition ; c'est ce qui les rend tous attentifs à ne pas oublier le catéchisme, souvent ils le chantent en travaillant à la terre.

Comme l'éloignement de l'Eglise et les circonstances critiques où nous nous trouvons ne permettent pas à tous les Fidèles de s'y rendre toutes les Fêtes et les Dimanches, il y a dans chaque quartier un Catéchiste ou un ancien Chrétien qui les rassemble ces jours-là. On y fait les prières ordinaires, et on y entend une instruction. Ces montagnes sont partagées en quatorze quartiers. Le troisième Jeudi de chaque mois il y a assemblée extraordinaire pour la fête du saint Sacrement, et on distribue ce jour-là les Sentences du mois, c'est-à-dire un petit billet qui contient le nom du Saint, qu'ils doivent principalement honorer et invoquer chaque jour du mois ; une Sentence de l'Ecriture ou des Pères qu'ils doivent méditer, et une vertu particulière qu'ils ont à pratiquer. La même chose s'observe pour les femmes le troisième Samedi de chaque mois. J'ai deux Eglises séparées ; les femmes ne mettent jamais les pieds dans celle où je fais ma résidence ; elles s'assemblent dans l'Eglise qui leur est propre les Mercredis et les Samedis. On y garde le même ordre qu'aux assemblées des hommes.

Maintenant si vous souhaitez savoir la nature et les qualités du Pays que nous habitons, il est aisé de vous satisfaire. Nos montagnes sont en de certains endroits des rochers stériles, en d'autres elles sont couvertes de gros arbres fort épais. C'est sur celles-ci qu'on sème après avoir abattu les arbres et défriché la terre. Vous jugez assez combien ce travail est long et pénible. C'est ici qu'il est permis de dire qu'on voit des montagnes sans vallée : l'entre-deux de ces montagnes ne consiste qu'en de grandes ravines pleines de rochers ; il faut semer un grand terrain pour la subsistance d'une seule famille. Le blé n'y vient guère bien, et le grain en est fort petit ; ce qui y croît le mieux, c'est le blé d'Inde, et une autre sorte de grain dont je n'ai point vu d'espèce en France : il ressemble en quelque chose à notre gros mil ; on l'appelle *cao-leang*. Ces deux espèces de grain servent de nourriture ordinaire à nos Montagnards.

L'année que je pénétrai dans ces montagnes, on avait fait une mauvaise récolte, et la misère était extrême. On y vivait de racines, d'herbes sauvages, et sur-tout de racines de fougère. On les fesait sécher au soleil afin de pouvoir les moudre, car ici chaque famille a son moulin ; il consiste en deux pierres rondes, lesquelles ont des entaillures en dedans les unes sur les autres, qu'on tourne à force de bras ou avec le secours d'un âne, quand on est assez riche pour l'avoir. Ces racines sèches se réduisent en farine, et l'on

en fait une espèce de bouillie. Quand les Chrétiens entrèrent dans ces montagnes, toutes celles où l'on pouvait semer étaient couvertes de grands arbres : on en a tant abattu qu'il n'en reste plus maintenant sur la plupart que les troncs. On y trouve encore beaucoup de bois, mais ils sont sur des montagnes presque inaccessibles : les arbres que cette terre produit sont des chênes, des peupliers, des charmes et plusieurs autres espèces que nous n'avons point en France. Il y a peu d'arbres fruitiers, et ils ne produisent que des fruits dont le goût est sauvage et très-désagréable ; il en est de même des fleurs, qui n'ont nulle odeur, pas même la violette. Il faut excepter une espèce de lis blanc et le chèvre-feuille ; ce sont les seules fleurs qui soient odoriférantes.

Pour ce qui est des animaux, ils sont en quantité dans ces montagnes ; on y trouve des écureuils, des singes, des renards, des chats sauvages, des serpens, mais plus gros qu'en France, des faisans de plusieurs espèces, des perdrix grises fort petites, des tourterelles, plusieurs sortes d'oiseaux d'un beau plumage et de toutes sortes de couleurs ; il y en a de rouges, de bleus, de verts, de jaunes, de blancs, de noirs ; il n'y a point de perroquets. Les bêtes fauves y abondent : on y trouve des ours, des tigres, des cerfs, des chevreuils, des sangliers, des porcs-épics, et une espèce de cheval sauvage fort petit. J'ai mangé de l'ours : sa chair est fort grasse et dégoûtante ; le cerf et le chevreuil

ont le même goût que ceux de France ; le faisan y est bon, la perdrix fort maigre ; je n'ai point mangé de la chair de tigre, mais étant en chemin avec un seul Chrétien, j'en vis un de bien près, qui se dressant se préparait à me dévorer ; j'attribue ma délivrance à une relique de saint Xavier que je porte toujours sur moi. Quelques jours auparavant trente Infidèles furent dévorés dans le même endroit par ces bêtes féroces.

Nos Chrétiens sont très-pauvres, comme vous en pouvez juger par le Pays qu'ils habitent ; leurs maisons ne sont que des cabanes couvertes de paille : il y fait un froid extrême durant l'hiver, qui y est fort long, et pendant ce temps-là la terre y est couverte de neige. Le Père Loppin est venu me joindre depuis quelque temps ; il apprend la langue ; nous ne sommes séparés l'un de l'autre que de deux lieues, et je reçois souvent de ses visites. Il me paraît ne soupirer qu'après les travaux et les souffrances, et moi je l'assure qu'il aura lieu d'être content. Je suis avec bien du respect, etc.

LETTRE

Du Père des Robert, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au même.

A Pe-tsiuen-chan, dans la province de Hou-quang, en l'année 1741.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Pax Christi.

Vous me demandez avec tant d'empressement de quelle manière nous cultivons les diverses Chrétientés répandues dans cette vaste étendue de Pays, qui compose le District de chacune de nos Missions, que je me fais un devoir et un plaisir de vous satisfaire. Vous savez déjà que dans ces temps de persécution, nous sommes obligés de nous tenir cachés, et pour cela de passer le jour dans des barques couvertes, et de n'exercer le plus ordinairement nos fonctions que pendant le silence de la nuit. Le simple détail que je vais faire de mes continuelles excursions, durant le cours d'environ une année, vous mettra au fait de nos travaux, et du soin que nous prenons pour entretenir les anciens Chrétiens dans la ferveur, et pour faire entrer dans le bercail de Jésus-Christ le plus grand nombre d'Infidèles qu'il nous est possible.

M'étant embarqué le premier d'Octobre de l'année 1739 pour parcourir les différens endroits où il y a des Chrétiens, j'étais encore en route le premier Janvier 1740, n'ayant pu faire que la troisième partie de mes visites ; je sortais d'un Canton où j'avais trouvé un bon nombre de Fidèles pleins de piété et de ferveur. J'en confessai quatre-vingt-un, et soixante-dix-huit communièrent aux trois Messes que je célébrai la nuit de Noël : je ne manquai pas d'occupation les jours suivans, et, l'année révolue, je trouvai que j'avais entendu les confessions de 1769 Néophytes, que j'en avais communié 1734, et conféré le Baptême à 313, dont 160 étaient adultes.

Le premier de Janvier je fis environ 20 lys (1) en faveur d'une famille Chrétienne, à laquelle j'administrai les Sacremens ; j'y baptisai un adulte. Dès le grand matin je rentrai dans ma barque, et après avoir fait 50 à 60 lys, j'abordai à une Contrée où m'attendaient douze Chrétiens qui participèrent aux Sacremens ; de là je me rendis à une autre Mission, où j'eus à travailler pendant seize nuits : il s'y trouva 163 Chrétiens qui se rendirent exactement à mes instructions, se confessèrent, et participèrent à la table eucharistique ; 37 reçurent le Baptême, dont 28 étaient adultes.

Le croirez-vous, mon Révérend Père, que le Démon est quelquefois forcé de nous servir de Catéchiste ? Il faut vous dire que

(1) Dix lys font une lieue.

quand les Infidèles veulent consulter le Démon, et recevoir ses réponses, ils s'adressent à un de ses fervens adorateurs, lequel se dévouant à cet esprit infernal, éprouve de sa part de violentes impressions, qui le jettent dans les plus étranges convulsions, au milieu desquelles il prononce et rend raison de ce qu'on lui demande. Un de ces Infidèles désolé de voir son fils depuis long-temps dans de continuelles souffrances, alla trouver l'Oracle, et se plaignit amèrement à lui de ce qu'après tant de vœux faits à ses Idoles, et tant d'argent dépensé en leur honneur, son malheureux enfant n'avait pu encore en obtenir le moindre soulagement : *Si tu veux que ton fils guérisse*, répondit l'Oracle, *adore le Dieu des Chrétiens*. On n'avait jamais entendu parler dans ce canton de la Religion chrétienne : ce père infortuné s'informa de tous côtés où il pourrait trouver des Chrétiens, et toujours inutilement ; on n'en connaissait point dans le Pays ; enfin après beaucoup de perquisitions, il découvrit qu'il y en avait à sept lieues de sa maison ; il partit aussitôt, et y transporta son fils, qui n'avait guère que sept ans. Les Chrétiens touchés du déplorable état où était cet enfant, le baptisèrent, et il ne survécut pas long-temps à la grâce qu'il reçut ; son père qui ne demandait qu'à bien connaître les vérités de la Religion pour l'embrasser, apporta une continuelle application à la lecture des livres qui les enseignent, et se fit le disciple docile de tous ceux qui avaient

le zèle de l'instruire. Après quelques mois il vint me trouver : il me parut très-disposé à recevoir le Baptême, et je ne fis nulle difficulté de le lui conférer. Pendant un an qu'il vécut encore, il donna les plus grandes preuves de son fidèle attachement à la Foi : il était près de mourir, lorsque la Providence permit que je me rendisse dans sa maison ; je ne pus y dire la Messe, parce qu'elle était environnée d'Infidèles ; mais à la faveur de l'idée qu'on eut que j'étais un médecin, je fus seul avec lui assez de temps pour lui administrer l'Extrême-onction, et être témoin des plus tendres sentimens de piété dans lesquels il rendit son ame à son Créateur.

Rien n'est plus vrai, mon Révérend Père, que la manière cruelle dont le Démon traite ici ses esclaves, donne lieu à de fréquentes conversions. Je n'ignore pas qu'il y a des personnes en Europe qui nous taxent de trop de crédulité sur cet article ; mais si les esprits les plus prévenus étaient témoins de ce qui se passe sous nos yeux, et s'ils voyaient, comme nous, jusqu'où va l'empire tyrannique que cet esprit infernal exerce sur ses adorateurs, dans les Pays où règne l'idolâtrie, et à quelle faiblesse il est réduit, lorsque ceux-ci reçoivent, ou font des démarches pour recevoir le Baptême, je suis persuadé qu'ils changeraient bientôt de sentiment et de langage.

Pardonnez-moi cette petite disgression, mon Révérend Père ; je vais reprendre ma

route. Après avoir passé seize jours à terre dans ma dernière visite, il me fallut rentrer dans ma barque, qui me conduisit le 19 Janvier à une autre nombreuse Chrétienté, où je ne pus m'arrêter qu'une nuit. Dix-sept personnes s'y confessèrent; je remis le 20 à la voile, pour me rendre au plutôt à *Han-keou*, et de là à *Pe-tsiuen-chan*, qui est le lieu de ma résidence ordinaire; après y avoir célébré la Fête dela Purification, où il y eut un grand concours de Chrétiens, je repassai dans ma barque pour me rendre vers *Han-keou;* c'est le temps où les barques ont coutume de descendre la rivière, et d'ordinaire il s'y trouve un grand nombre de Chrétiens. Je demeurai donc presque tout le mois sur la rivière, occupé à leur administrer les Sacremens, et à donner le Baptême aux Catéchumènes, que je trouvai suffisamment instruits et disposés à le recevoir.

Le 27 Février je levai l'ancre pour passer à d'autres Chrétientés : je me trouvai le 3.e Mars dans le fort de mes Missions, et j'y fus extrêmement occupé jusqu'au 8 Avril; 420 personnes s'approchèrent des Sacremens, et j'en baptisai 77, dont 36 étaient adultes. Comme le temps de Pâques approchait, et que je craignais de n'avoir pas le temps d'achever toutes mes visites, je priai le Père du Gad, qui était nouvellement arrivé, de se transporter dans les Chrétientés voisines de *Han-keou*, et je revins le Mardi-Saint à *Pe-tsiuen-chan*, où pendant les Fêtes de Pâques il n'y eut que les Chrétiens du lieu

qui m'occupèrent : 160 personnes s'approchèrent des Sacremens.

Faute de barque il me fallut rester dans ma résidence jusqu'au 15.e de Mai, que j'allai visiter le reste de mes Chrétientés assez éloignées les unes des autres, et je ne pus revenir chez moi que le 28 Juillet; j'administrai les Sacremens à 335 personnes, et j'en baptisai 69, dont 22 étaient adultes. A la Fête de l'Assomption nous nous trouvâmes quatre Missionnaires rassemblés; un grand nombre d'étrangers qui vinrent à cette solennité, nous occupèrent tous quatre pendant quelques jours; dans les mois de Septembre et d'Octobre je finis toutes mes visites; je suis même allé dans des endroits où aucun Missionnaire n'avait jamais paru, et qui promettent pour la suite une riche récolte.

Grâces au Ciel, mes excursions ont été assez tranquilles, et je n'ai été inquiété en nul endroit de la part des Mandarins ou des Gentils. Il n'y a eu qu'une seule fois, qu'étant en route pour me rendre à de nouvelles chrétientés que j'avais établies depuis deux ans, je fus averti qu'il s'y était élevé une persécution. Six pères de famille avaient été conduits au Tribunal et mis en prison, et on les menaçait de cruels supplices, s'ils refusaient de signer un écrit, par lequel ils renonceraient à la Foi. J'envoyai aussitôt mon Catéchiste pour les consoler et les fortifier. Il les trouva d'une fermeté et d'une constance que rien ne put ébranler. Leurs persécuteurs en furent si confus, qu'ils les relâchèrent au bout

bout de quelques jours. Il n'y eut qu'un Catéchumène qui fut effrayé des menaces et qui montra de la faiblesse. Mes Chrétiens emprisonnés n'ont pas paru devant le Mandarin, qui sans doute n'aura eu nulle connaissance de cette affaire. On a su qu'elle avait été complotée par quelques bas-Officiers du Tribunal, qui espéraient tirer une somme d'argent de ces Néophytes, mais qui furent déconcertés, lorsqu'ils virent leur intrépidité et l'ardeur qu'ils avaient de souffrir pour la Foi. On assure même que le principal moteur de ce complot pense sérieusement à embrasser le Christianisme.

Il me suffit, mon Révérend Père, de vous avoir fait le récit de mes courses évangéliques pendant une année ; c'est tous les ans à-peu-près la même chose, et je ne veux pas vous fatiguer par des redites ennuyeuses. Le nombre des Chrétiens que j'ai confessés durant le cours de cette année 1740, monte à 1084 ; 1605 ont reçu la Communion, et j'ai administré le Baptême à 263, dont 101 étaient adultes. J'ai laissé en divers endroits un bon nombre de Catéchumènes, qui pourront être bientôt en état de participer à la même grâce. Le peu que je puis entretenir de Catéchistes ont baptisé plusieurs enfans d'Infidèles. Que de conversions s'opéreraient, que d'ames plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie ouvriraient les yeux à la lumière de l'Evangile, si nous avions un certain nombre de ces Catéchistes qui nous préparassent les voies en conversant avec les Gentils, en

répandant parmi eux les livres qui traitent de la Religion, en les leur expliquant, et en instruisant les Catéchumènes ! Un de nos Pères Portugais qui a un grand District dans cette Province, et qui reçoit d'abondans secours d'Europe pour l'entretien de plusieurs Catéchistes, a baptisé lui seul dans cette même année plus de 600 Infidèles.

A parler en général, je ne visite guères de Chrétientés où je n'aie à bénir le Seigneur des grâces sensibles de conversion qu'il accorde, et des moyens admirables que la Providence ménage à cet effet ; ici c'est une maladie, là c'est un évènement fâcheux qui fait naître à plusieurs le desir d'embrasser la Foi. Des familles entières se font Chrétiennes, pour obtenir à quelqu'un de leur maison, la délivrance des attaques violentes du malin esprit. D'autres convaincus de la vérité de la Religion, ou par la lecture attentive des livres qui en traitent, ou par les fréquentes exhortations d'un parent ou d'un ami, renoncent à leurs Idoles et se soumettent au joug de l'Evangile.

D'autres fois c'est, ce semble, le pur hasard qui me conduit en certain Canton, et là je déterre d'anciens Fidèles, qui depuis plusieurs années n'avaient vu aucun Missionnaire. Un Infidèle conversant avec un Néophyte, lui dit par hasard qu'en tel endroit il y a des Chrétiens ; ce Néophyte vient me rapporter ce qu'il a ouï dire ; j'y envoie un Catéchiste, il trouve que le père et la mère d'une nombreuse famille sont baptisés de-

puis trente ans, sans presque avoir fait aucun exercice de Religion : le Catéchiste les instruit de leurs devoirs, leur fournit les livres qui les leur enseignent, et au bout de quelques mois que je visite cette famille, j'y baptise quinze personnes, et j'en mets plusieurs au rang des Catéchumènes.

A cette occasion, des femmes fort âgées du voisinage, qui étaient Chrétiennes, se font connaître, et viennent demander les Sacremens. Une d'entre elles qui avait soixante-quinze ans, vint de quatre lieues à pied, pour me trouver et recevoir la même grâce. Ce qu'il y a d'admirable dans les personnes du sexe à la Chine, c'est qu'elles savent conserver la pureté de la Foi, même au milieu d'une famille toute Idolâtre. Il arrive souvent qu'elles procurent la conversion de la famille dans laquelle elles entrent. J'ai rencontré une jeune femme qui étant seule Chrétienne dans son Village, ne sachant pas lire, et n'ayant personne qui pût l'instruire des jours de jeûne ou d'abstinence ordonnés par l'Eglise, s'est condamnée à ne jamais manger de viande, pour ne pas manquer à l'observation de ce précepte. Elle a fait plus : comme c'est la coutume à la Chine de fiancer de bonne heure les jeunes gens, elle a trouvé le moyen d'obtenir le consentement de son beau-père, de sa belle-mère, et de son mari, pour ne fiancer ses enfans qu'à des Chrétiens et des Chrétiennes, et elle a soin, dès qu'il lui naît un fils ou une fille, de lui procurer aussitôt le Baptême.

Je me trouve dans un autre endroit occupé de mes fonctions ; on vient me dire qu'à sept lieues de là il y a une famille toute composée de Catéchumènes. Je m'y transporte ; je les trouve très-bien instruits, et j'y baptise six adultes. J'apprends que près de là la discorde règne dans une autre famile ; je vais la voir, j'écoute les plaintes réciproques : Dieu donne grâce à mes paroles, je concilie les esprits, j'y rétablis la paix et l'union ; l'aîné de cette famille vient le lendemain me demander des livres pour s'instruire lui et sa femme des vérités de la Religion, et me prie de baptiser ses enfans : six autres familles suivent cet exemple, et m'amènent pareillement leurs enfans pour leur conférer le Baptême.

Au commencement de mes courses, celui qui conduisait ma barque, me mène, en quelque sorte malgré moi, par une route que je n'avais nulle envie de prendre ; Dieu le permet ainsi pour la consolation et le salut d'un pauvre Chrétien, auprès de la maison duquel je viens mouiller. J'y arrive à propos ; ce bon Néophyte était fort mal ; j'ai tout le temps de le préparer à la mort, de lui administrer les Sacremens, et de le voir se reposer tranquillement dans le sein du Seigneur.

Voici un évènement qui a quelque chose de singulier, s'il ne tient pas du prodige : j'aborde à un Bourg considérable nommé *Tcha-hou* ; aussitôt que j'ai mouillé l'ancre, j'envoie mon Catéchiste pour donner avis de mon arrivée à une famille Chrétienne qui s'y était établie depuis environ un an. A

peine le Catéchiste est-il à terre, que je vois la Bourgade toute en feu ; je fais partir aussitôt quelques-uns de ceux qui étaient dans ma barque, pour aller au secours de cette famille : ils reviennent incontinent après, et me disent qu'il ne leur a pas été possible de percer la foule du monde accourue au feu, et que la maison Chrétienne ne peut échapper aux flammes, puisqu'elle est justement dans l'endroit où est le fort de l'incendie. En effet les flammes étaient poussées par un vent impétueux, et à peine avais-je aperçu les maisons, que je ne voyais plus que la place où elles étaient. J'entendais même les cris des Infidèles, qui poussaient des vœux vers leurs fausses Divinités pour implorer leur assistance : leurs Idoles avaient des oreilles, mais elles n'entendaient pas ; enfin l'incendie ayant cessé, mon Catéchiste revient me trouver : « rendons grâces à Dieu, dit-il » en m'abordant, de la protection singulière » qu'il vient d'accorder à cette famille chez » laquelle vous m'avez envoyé ; à peine » étais-je entré dans sa maison, que j'en- » tends crier au feu dans tout le voisinage ; » tous ceux de la maison songeaient à déloger, » et ramassaient leurs meubles pour les em- » porter avec eux : je les rassure, je les » exhorte à mettre leur confiance en Dieu, » et à recourir à sa miséricorde : je les fais » mettre à genoux en leur enjoignant de » produire un acte de contrition, et de » réciter leurs prières ordinaires ; pendant » ce temps-là, je prends de l'eau-bénite,

» j'en arrose le dedans et le dehors de la
» maison. Le feu augmentait sa violence,
» et déjà les deux maisons voisines étaient ré-
» duites en cendres, lorsque tout-à-coup le
» vent change et porte ailleurs les flammes,
» ensorte qu'il n'y a que la seule maison
» Chrétienne qui subsiste en son entier, et
» qui serve de monument à la toute puis-
» sance de Dieu, lequel sait se faire obéir
» par tout ce qu'il a tiré du néant; tous les
» Idolâtres en sont dans l'étonnement et
» l'admiration : chacun demande qui a pu
» préserver d'un embrasement général une
» maison couverte de paille, tandis que
» cent vingt autres qui l'environnaient, et qui
» la plupart étaient de briques et couvertes
» de tuiles, n'en ont pu être garanties; je
» leur réponds que c'est le souverain Maître
» de toutes choses, en qui les personnes de
» cette maison fesaient profession de croire
» et d'espérer. »

La Religion chrétienne est maintenant connue dans cette Contrée, et tous les lieux circonvoisins retentissent du bruit de cet évènement. On dit hautement qu'il est avantageux d'être Chrétien; mais c'est tout le fruit qu'a produit jusqu'à présent un effet si marqué de la protection de Dieu, sur ceux qui mettent en lui leur confiance; il n'a encore contribué qu'à découvrir quelques Chrétiens, qui n'étaient pas connus pour tels dans cette Bourgade. Je me recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

LETTRE

Du Frère Attiret, de la Compagnie de Jésus, Peintre au service de l'Empereur de la Chine, à M. d'Assaut.

A Pekin, le 1.er Novembre 1743.

MONSIEUR,

La paix de N. S.

C'EST avec un plaisir infini que j'ai reçu vos deux lettres, la première du 13 Octobre 1742, et la seconde du 2 Novembre suivant. Nos Missionnaires, à qui j'ai communiqué le détail intéressant qu'elles renferment sur les principaux évènemens de l'Europe, se joignent à moi pour vous en faire de très-sincères remercîmens; j'ai outre cela des actions de grâces à vous rendre pour la boîte qui m'a été remise de votre part, remplie d'ouvrages en paille, en grains et en fleurs. Ne faites plus, je vous prie, de ces sortes de dépenses : la Chine à cet égard, et sur-tout pour les fleurs, est bien au-dessus de l'Europe.

Je viens ensuite à vos plaintes. Vous trouvez, Monsieur, mes lettres trop rares; mais

autant que je puis m'en souvenir, je vous ai écrit tous les ans depuis mon départ de Macao. Ce n'est donc pas ma faute, si tous les ans vous n'avez pas reçu de mes nouvelles. Dans un trajet si long est-il surprenant que des lettres s'égarent ? D'ici à Canton, où sont les vaisseaux Européens, c'est-à-dire, dans un espace de sept cens lieues, il arrive plus d'une fois chaque année que les lettres se perdent. La poste dans la Chine n'est que pour l'Empereur et pour les grands Officiers : le public n'y a aucun droit. Ce n'est qu'en cachette et par intérêt que le postillon se charge des lettres particulières. Il faut d'avance lui payer le port ; et s'il se trouve trop chargé, il les brûle ou il les jette, sans risque d'être recherché.

Mes lettres, en second lieu, vous paraissent trop courtes, et vous ne voulez pas que je vous renvoie, comme je fais, aux livres qui parlent des mœurs et des coutumes de la Chine. Mais suis-je en état de vous rien dire qui soit aussi clair et aussi bien exprimé ? Je suis nouvellement arrivé ; à peine sais-je un peu bégayer le Chinois. S'il ne s'agissait que de peinture, je me flatterais de vous en parler avec quelque connaissance : mais si, pour vous complaire, je me hasarde à répondre à tout, ne risqué-je pas de me tromper ? Je vois bien cependant que, quoi qu'il en coûte, il faut vous contenter. Je vais donc l'entreprendre. Je suivrai par ordre les questions que contiennent vos dernières lettres, et j'y répondrai de mon mieux, sim-

plement, et avec la franchise que vous me connaissez.

Je vous parlerai d'abord de mon voyage de Macao ici, car c'est l'objet de votre première question. Nous y sommes venus appelés par l'Empereur, ou plutôt avec sa permission. On nous donna un Officier pour nous conduire ; on nous fit accroire qu'on nous défrayerait, mais on ne le fit qu'en paroles, et, à peu de chose près, nous vînmes à nos dépens. La moitié du voyage se fait dans des barques. On y mange, on y couche ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les honnêtes gens n'osent ni descendre à terre, ni se mettre aux fenêtres de la barque, pour voir le Pays par où l'on passe.

Le reste du voyage se fait dans une espèce de cage, qu'on veut bien appeler litière. On y est enfermé pendant toute la journée : le soir la litière entre dans l'auberge, et encore quelle auberge ! de façon qu'on arrive à Pekin sans avoir rien vu ; et la curiosité n'est pas plus satisfaite, que si on avait toujours été enfermé dans une chambre.

D'ailleurs, tout le Pays qu'on trouve sur cette route est un assez mauvais Pays, et quoique le voyage soit de six ou sept cens lieues, on n'y rencontre rien qui mérite attention, et l'on ne voit ni monumens ni édifices, si ce n'est quelques *Miao* ou Temples d'Idoles, qui sont des bâtimens de bois à rez de chaussée, dont tout le prix et toute la beauté consistent en quelques mauvaises peintures et quelques vernis fort grossiers.

En vérité, quand on a vu ce que l'Italie et la France ont de monumens et d'édifices, on n'a plus que de l'indifférence et du mépris pour tout ce que l'on voit ailleurs.

Il faut cependant en excepter le Palais de l'Empereur à Pekin, et ses maisons de plaisance; car tout y est grand et véritablement beau, soit pour le dessin, soit pour l'exécution, et j'en suis d'autant plus frappé, que nulle part rien de semblable ne s'est offert à mes yeux.

J'entreprendrais volontiers de vous en faire une description qui pût vous en donner une idée juste; mais la chose serait trop difficile, parce qu'il n'y a rien dans tout cela qui ait du rapport à notre manière de bâtir et à toute notre architecture. L'œil seul en peut saisir la véritable idée; aussi, si jamais j'ai le temps, je ne manquerai pas d'en envoyer en Europe quelques morceaux bien dessinés.

Le Palais est au-moins de la grandeur de Dijon (je vous nomme cette Ville, parce que vous la connaissez.) Il consiste en général dans une grande quantité de corps de logis, détachés les uns des autres, mais dans une belle symétrie, et séparés par de vastes cours, par des jardins et des parterres. La façade de tous ces corps de logis est brillante par la dorure, le vernis et les peintures. L'intérieur est garni et meublé de tout ce que la Chine, les Indes et l'Europe ont de plus beau et de plus précieux.

Pour les maisons de plaisance, elles sont charmantes. Elles consistent dans un vaste

terrain, où l'on a élevé à la main de petites montagnes, hautes depuis vingt jusqu'à cinquante à soixante pieds, ce qui forme une infinité de petits vallons. Des canaux d'une eau claire arrosent le fond de ces vallons, et vont se joindre en plusieurs endroits pour former des étangs et des mers. On parcourt ces canaux, ces mers et ces étangs sur de belles et magnifiques barques : j'en ai vu une de treize toises de longueur et de quatre de largeur, sur laquelle était une superbe maison. Dans chacun de ces vallons, sur le bord des eaux, sont des bâtimens parfaitement assortis de plusieurs corps de logis, de cours, de galeries ouvertes et fermées, de jardins, de parterres, de cascades, etc. ce qui fait un assemblage dont le coup-d'œil est admirable.

On sort d'un vallon, non par de belles allées, droites comme en Europe, mais par des zig-zags, par des circuits, qui sont eux-mêmes ornés de petits pavillons, de petites grottes, et au sortir desquels on retrouve un second vallon tout différent du premier, soit pour la forme du terrain, soit pour la structure des bâtimens.

Toutes les montagnes et les collines sont couvertes d'arbres, sur-tout d'arbres à fleurs, qui sont ici très-communs. C'est un vrai paradis terrestre. Les canaux ne sont point, comme chez nous, bordés de pierres de taille tirées au cordeau, mais tout rustiquement, avec des morceaux de roche, dont les uns avancent, les autres reculent, et qui sont

posés avec tant d'art, qu'on dirait que c'est l'ouvrage de la nature. Tantôt le canal est large, tantôt il est étroit : ici il serpente, là il fait des coudes, comme si réellement il était poussé par les collines et par les rochers. Les bords sont semés de fleurs qui sortent des rocailles, et qui paraissent y être l'ouvrage de la nature ; chaque saison a les siennes.

Outre les canaux il y a par-tout des chemins, ou plutôt des sentiers, qui sont pavés de petits cailloux, et qui conduisent d'un vallon à l'autre. Ces sentiers vont aussi en serpentant ; tantôt ils sont sur les bords des canaux, tantôt ils s'en éloignent.

Arrivé dans un vallon, on aperçoit les bâtimens. Toute la façade est en colonnes et en fenêtres : la charpente dorée, peinte, vernissée ; les murailles de brique grise, bien taillée, bien polie ; les toîts sont couverts de tuiles vernissées, rouges, jaunes, bleues, vertes, violettes, qui par leur mélange et leur arrangement font une agréable variété de compartimens et de dessins. Ces bâtimens n'ont presque tous qu'un rez de chaussée. Ils sont élevés de terre, de deux, quatre, six ou huit pieds. Quelques-uns ont un étage. On y monte, non par des degrés de pierre façonnés avec art, mais par des rochers, qui semblent être des degrés faits par la nature. Rien ne ressemble tant à ces Palais fabuleux de Fées, qu'on suppose au milieu d'un désert, élevés sur un roc dont l'avenue est raboteuse, et va en serpentant.

Les appartemens intérieurs répondent parfaitement à la magnificence du dehors. Outre qu'ils sont très-bien distribués, les meubles et les ornemens y sont d'un goût exquis et d'un très-grand prix. On trouve dans les cours et dans les passages, des vases de marbre, de porcelaine, de cuivre, pleins de fleurs. Au-devant de quelques-unes de ces maisons, au-lieu de statues immodestes, on a placé sur des piédestaux de marbre, des figures en bronze ou en cuivre, d'animaux symboliques, et des urnes pour brûler des parfums.

Chaque vallon, comme je l'ai déjà dit, a sa maison de plaisance; petite, eu égard à l'étendue de tout l'enclos, mais en elle-même assez considérable pour loger le plus grand de nos Seigneurs d'Europe avec toute sa suite. Plusieurs de ces maisons sont bâties de bois de cèdre, qu'on amène à grands frais de cinq cens lieues d'ici. Mais combien croirez-vous qu'il y à de ces Palais dans les différens vallons de ce vaste enclos? Il y en a plus de deux cens, sans compter autant de maisons pour les Eunuques, car ce sont eux qui ont la garde de chaque Palais, et leur logement est toujours à côté, à quelque toise de distance; logement assez simple, et qui pour cette raison est toujours caché par quelque bout de mur ou par les montagnes.

Les canaux sont coupés par des ponts de distance en distance, pour rendre la communication d'un lieu à l'autre plus aisée. Ces ponts sont ordinairement de briques, de

pierres de taille, quelques-uns de bois, et tous assez élevés pour laisser passer librement les barques.

Ils ont pour garde-fous des balustrades de marbre blanc travaillées avec art et sculptées en bas-reliefs : du-reste ils sont toujours différens entr'eux par la construction. N'allez pas vous persuader que ces ponts aillent en droiture : point du tout ; ils vont en tournant et en serpentant, de sorte que tel pont pourrait n'avoir que trente à quarante pieds, s'il était en droite ligne, qui par les contours qu'on lui fait faire, se trouve en avoir cent ou deux cens. On en voit qui, soit au milieu, soit à l'extrémité, ont de petits pavillons de repos, portés sur quatre, huit ou seize colonnes. Ces pavillons sont pour l'ordinaire sur ceux des ponts d'où le coup-d'œil est le plus beau : d'autres ont aux deux bouts des arcs de triomphe de bois ou de marbre blanc, d'une très-jolie structure, mais infiniment éloignée de toutes nos idées Européennes.

J'ai dit plus haut que les canaux vont se rendre et se décharger dans des bassins, dans des mers. Il y a en effet un de ces bassins qui a près d'une demi-lieue de diamètre en tout sens, et à qui on a donné le nom de mer. C'est un des plus beaux endroits de cette maison de plaisance. Autour de ce bassin, il y a sur les bords, de distance en distance, de grands corps de logis, séparés entr'eux par des canaux et par ces montagnes factices dont j'ai déjà parlé.

Mais ce qui est un vrai bijou, c'est une

Ile ou rocher qui, au milieu de cette mer, s'élève d'une manière raboteuse et sauvage, à une toise ou environ au-dessus de la surface de l'eau. Sur ce rocher est bâti un petit Palais, où cependant l'on compte plus de cent chambres ou salons. Il a quatre faces, et il est d'une beauté et d'un goût que je ne saurais vous exprimer. La vue en est admirable. De là on voit tous les Palais qui, par intervalle, sont sur les bords de ce bassin; toutes les montagnes qui s'y terminent; tous les canaux qui y aboutissent pour y porter ou pour en recevoir les eaux; tous les ponts qui sont sur l'extrémité ou à l'embouchure des canaux; tous les pavillons ou arcs de triomphe qui ornent ces ponts; tous les bosquets qui séparent ou couvrent tous les Palais, pour empêcher que ceux qui sont d'un même côté, ne puissent avoir vue les uns sur les autres.

Les bords de ce charmant bassin sont variés à l'infini: aucun endroit ne ressemble à l'autre; ici ce sont des quais de pierres de taille où aboutissent des galeries, des allées et des chemins; là ce sont des quais de rocaille, construits en espèce de degrés avec tout l'art imaginable, ou bien ce sont de belles terrasses, et de chaque côté un degré pour monter aux bâtimens qu'elles supportent; et au-delà de ces terrasses, il s'en élève d'autres avec d'autres corps de logis en amphithéâtre; ailleurs c'est un bois d'arbres à fleurs qui se présente à vous; un peu plus loin vous trouvez un bosquet d'arbres sau-

vages, et qui ne croissent que sur les montagnes les plus désertes. Il y a des arbres de haute-futaie et de bâtisse, des arbres étrangers, des arbres à fleurs, des arbres à fruit.

On trouve aussi sur les bords de ce même bassin quantité de cages et de pavillons, moitié dans l'eau et moitié sur terre, pour toute sorte d'oiseaux aquatiques, comme sur terre on rencontre de temps-en-temps de petites ménageries et de petits parcs pour la chasse. On estime sur-tout une espèce de poissons dorés dont en effet la plus grande partie est d'une couleur aussi brillante que l'or, quoiqu'il s'en trouve assez grand nombre d'argentés, de bleus, de rouges, de verts, de violets, de noirs, de gris de lin, et de toutes ces couleurs mêlées ensemble. Il y en a plusieurs réservoirs dans tout le jardin; mais le plus considérable est celui-ci : c'est un grand espace entouré d'un treillis fort fin de fil de cuivre pour empêcher les poissons de se répandre dans tout le bassin.

Enfin pour vous faire mieux sentir toute la beauté de ce seul endroit, je voudrais pouvoir vous y transporter lorsque ce bassin est couvert de barques dorées, vernies, tantôt pour la promenade, tantôt pour la pêche, tantôt pour le combat, la joûte et autres jeux; mais sur-tout une belle nuit, lorsqu'on y tire des feux d'artifices, et qu'on illumine tous les Palais, toutes les barques et presque tous les arbres; car en illuminations, en feux d'artifices les Chinois nous laissent bien loin derrière eux, et le peu que j'en ai vu

surpasse infiniment tout ce que j'avais vu dans ce genre en Italie et en France.

L'endroit où loge ordinairement l'Empereur et où logent aussi toutes ses femmes, l'Impératrice, les *Koucy-fey* (1), les *Fey*, les *Pins*, les *Koucigin*, les *Tchang-gtsai*, les femmes de chambre, les Eunuques, est un assemblage prodigieux de bâtimens, de cours, de jardins, etc; en un mot, c'est une Ville qui a au-moins l'étendue de notre petite ville de Dôle: les autres Palais ne sont guère que pour la promenade, pour le diné et le soupé.

Ce logement ordinaire de l'Empereur est immédiatement après les portes d'entrée, les premières salles, les salles d'audience, les cours et leurs jardins: il forme une Ile; il est entouré de tous les côtés par un large et profond canal; on pourrait l'appeler un sérail. C'est dans les appartemens qui le composent qu'on voit tout ce qu'on peut imaginer de plus beau en fait de meubles, d'ornemens, de peintures, (j'entends dans le goût Chinois), de bois précieux, de vernis du Japon et de la Chine, de vases antiques de porcelaine, de soieries, d'étoffes d'or et d'argent. On a réuni là tout ce que l'art et le bon goût peuvent ajouter aux richesses de la nature.

De ce logement de l'Empereur le chemin

(1) Ce sont les titres des femmes, plus ou moins grands, selon qu'elles sont plus ou moins en faveur. Le nom de l'Impératrice est *Hoang-heou*; celui de l'Impératrice-mère est *Tay-heou*.

conduit presque tout droit à une petite Ville, bâtie au milieu de tout l'enclos. Son étendue est d'un quart de lieue en tout sens. Elle a ses quatre portes aux quatre points cardinaux, ses tours, ses murailles, ses parapets, ses crénaux. Elle a ses rues, ses places, ses temples, ses halles, ses marchés, ses boutiques, ses tribunaux, ses palais, son port : enfin tout ce qui se trouve en grand dans la Capitale de l'Empire s'y trouve en petit.

Vous ne manquerez pas de demander à quel usage est destinée cette Ville où tout doit être, pour ainsi dire, étranglé, et dès là fort médiocre ; est-ce afin que l'Empereur puisse s'y mettre en sûreté en cas de malheur, de révolte ou de révolutions ? Elle peut avoir cet usage, et cette vue a pu entrer dans le dessein de celui qui l'a fait construire, mais son principal motif a été de se procurer le plaisir de voir en raccourci tout le fracas d'une grande Ville toutes les fois qu'il le souhaiterait.

Car un Empereur Chinois est trop esclave de sa grandeur pour se montrer au public quand il sort : il ne voit rien ; les maisons, les boutiques, tout est fermé. Par-tout on tend des toiles pour empêcher qu'il ne soit aperçu. Plusieurs heures même avant qu'il passe, il n'est permis à personne de se trouver sur son chemin, et cela sous peine d'être maltraité par les Gardes. Quand il marche hors des Villes, dans la Campagne, deux haies de Cavaliers s'avancent fort

au loin de chaque côté, autant pour écarter tout ce qui s'y trouve d'hommes, que pour la sûreté de la personne du Prince. Obligés ainsi de vivre dans cette espèce de solitude, les Empereurs Chinois ont de tout temps tâché de se dédommager, et de suppléer, les uns d'une façon, les autres d'une autre, aux divertissemens publics que leur grandeur les empêche de prendre.

Cette Ville donc, sous le règne de l'Empereur régnant, comme sous celui de son père qui l'a fait bâtir, est destinée à faire représenter par les Eunuques, plusieurs fois l'année, tout le commerce, tous les marchés, tous les arts, tous les métiers, tout le fracas, toutes les allées, les venues et même les fripponneries des grandes Villes. Aux jours marqués chaque Eunuque prend l'habit de l'état et de la profession qui lui sont assignés; l'un est un marchand, l'autre un artisan; celui-ci un soldat, celui-là un Officier. On donne à l'un une brouette à pousser, à l'autre des paniers à porter; enfin chacun a le distinctif de sa profession. Les vaisseaux arrivent au Port, les boutiques s'ouvrent; on étale les marchandises: un quartier est pour la soie, un autre pour la toile; une rue pour les porcelaines, une pour les vernis; tout est distribué. Chez celui-ci on trouve des meubles, chez celui-là des habits, des ornemens pour les femmes; chez un autre des livres pour les curieux et les savans. Il y a des cabarets pour le thé et pour le vin; des auberges pour les gens de tout état.

Des colporteurs vous présentent des fruits de toute espèce, des rafraîchissemens en tout genre. Des merciers vous tirent par la manche, et vous harcellent pour vous faire prendre de leurs marchandises. Là, tout est permis. On y distingue à peine l'Empereur du dernier de ses sujets. Chacun annonce ce qu'il porte. On s'y querelle, on s'y bat; c'est le vrai tracas des halles. Les archers arrêtent les querelleurs; on les conduit aux Juges dans leur Tribunal. La dispute s'examine et se juge: on condamne à la bastonnade: on fait exécuter l'arrêt, et quelquefois un jeu se change, pour le plaisir de l'Empereur, en quelque chose de trop réel pour le patient.

Les filoux ne sont pas oubliés dans cette fête. Ce noble emploi est confié à un bon nombre d'Eunuques des plus alertes, qui s'en acquittent à merveille. S'ils se laissent prendre sur le fait, ils en ont la honte, et on les condamne, ou du-moins on fait semblant de les condamner, à être marqués, bâtonnés ou exilés, selon la gravité du cas ou la qualité du vol. S'ils filoutent adroitement, les rieurs sont pour eux, ils ont des applaudissemens, et le pauvre Marchand est débouté de ses plaintes; cependant tout se retrouve la foire étant finie.

Cette foire ne se fait, comme je l'ai déjà dit, que pour le plaisir de l'Empereur, de l'Impératrice et des autres femmes: il est rare qu'on y admette quelques Princes ou quelques Grands; et s'ils y sont admis, ce

n'est que quand les femmes se sont retirées. Les marchandises qu'on y étale et qu'on y vend, appartiennent pour la plus grande partie aux Marchands de Pekin, qui les confient aux Eunuques pour les vendre réellement; ainsi tous les marchés ne sont pas feints et simulés. L'Empereur achète toujours beaucoup, et vous ne devez pas douter qu'on ne lui vende le plus cher que l'on peut. Les femmes achètent de leur côté, et les Eunuques aussi. Tout ce commerce, s'il n'y avait rien de réel, manquerait de cet intérêt piquant qui rend le fracas plus vif et le plaisir plus solide.

Au commerce succède quelquefois le labourage; il y a dans ce même enclos un quartier qui y est destiné. On y voit des champs, des prés, des maisons, des chaumines de laboureurs: tout s'y trouve; les bœufs, les charrues, les autres instrumens. On y sème du blé, du riz, des légumes, toutes sortes de grains: on moissonne, on cueille les fruits; enfin l'on y fait tout ce qui se fait à la Campagne; et dans tout on imite, d'aussi près qu'on le peut, la simplicité rustique et toutes les manières de la vie champêtre.

Vous avez lu sans doute qu'à la Chine il y a une fête fameuse appelée la fête des lanternes; c'est le 15.e de la 1.re lune qu'elle se célèbre: il n'y a point de si misérable Chinois qui, ce jour-là, n'allume quelque lanterne. On en fait et on en vend de toutes sortes de figures, de grandeurs et de prix.

Ce jour-là toute la Chine est illuminée, mais nulle part l'illumination n'est si belle que chez l'Empereur et sur-tout dans la maison dont je vous fais la description. Il n'y a point de chambre, de salle, de galerie où il n'y ait plusieurs lanternes suspendues au plancher. Il y en a sur tous les canaux, sur tous les bassins, en façon de petites barques que les eaux amènent et ramènent. Il y en a sur les montagnes, sur les ponts et presque à tous les arbres. Elles sont toutes d'un ouvrage fin, délicat, en figures de poissons, d'oiseaux, d'animaux, de vases, de fruits, de fleurs, de barques, et de toute grosseur. Il y en a de soie, de corne, de verre, de nacre et de toutes matières. Il y en a de peintes, de brodées, de tout prix. J'en ai vu qui n'avaient pas été faites pour mille écus. Je ne finirais pas si je voulais vous en marquer toutes les formes, les matières et les ornemens. C'est en cela, et dans la grande variété que les Chinois donnent à leurs bâtimens, que j'admire la fécondité de leur esprit; je serais tenté de croire que nous sommes pauvres et stériles en comparaison.

Aussi leurs yeux accoutumés à leur architecture, ne goûtent pas beaucoup notre manière de bâtir. Voulez-vous savoir ce qu'ils en disent lorsqu'on leur en parle, ou qu'ils voient des estampes qui représentent nos bâtimens? Ces grands corps de logis, ces hauts pavillons les épouvantent; ils regardent nos rues comme des chemins creusés dans d'affreuses montagnes, et nos maisons

comme des rochers à perte de vue, percés de trous, ainsi que des habitations d'ours et d'autres bêtes féroces. Nos étages sur-tout, accumulés les uns sur les autres, leur paraissent insupportables; ils ne comprennent pas comment on peut risquer de se casser le cou cent fois le jour en montant nos degrés pour se rendre à un quatrième ou cinquième étage. *Il faut*, disait l'Empereur Cang-hi, en voyant les plans de nos maisons Européennes, *il faut que l'Europe soit un Pays bien petit et bien misérable, puisqu'il n'y a pas assez de terrain pour étendre les Villes, et qu'on est obligé d'y habiter en l'air:* pour nous, nous concluons un peu différemment, et avec raison.

Cependant je vous avouerai que, sans prétendre décider de la préférence, la manière de bâtir de ce Pays-ci me plaît beaucoup: mes yeux et mon goût, depuis que je suis à la Chine, sont devenus un peu Chinois. Entre nous, l'hôtel de madame la Duchesse, vis-à-vis les Tuileries, ne vous paraît-il pas très-beau? Il est pourtant presque à la Chinoise, et ce n'est qu'un rez de chaussée. Chaque Pays a son goût et ses usages. Il faut convenir de la beauté de notre architecture: rien n'est si grand ni si majestueux. Nos maisons sont commodes, on ne peut pas dire le contraire. Chez nous on veut l'uniformité par-tout et la symétrie. On veut qu'il n'y ait rien de dépareillé, de déplacé; qu'un morceau réponde exactement à celui qui lui fait face ou qui lui est opposé: on aime aussi à

la Chine cette symétrie, ce bel ordre, ce bel arrangement. Le Palais de Pekin, dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre, est dans ce goût. Les Palais des Princes et des Seigneurs, les tribunaux, les maisons des particuliers un peu riches suivent aussi cette loi.

Mais dans les maisons de plaisance on veut que presque par-tout il règne un beau désordre, une anti-symétrie. Tout roule sur ce principe : *C'est une Campagne rustique et naturelle qu'on veut représenter ; une solitude, non pas un Palais bien ordonné dans toutes les règles de la symétrie et du rapport* : aussi n'ai-je vu aucuns de ces petits Palais, placés à une assez grande distance les uns des autres dans l'enclos de la maison de plaisance de l'Empereur, qui aient entre eux aucune ressemblance. On dirait que chacun est fait sur les idées et le modèle de quelque Pays étranger ; que tout est posé au hasard et après coup ; qu'un morceau n'a pas été fait pour l'autre. Quand on en entend parler, on s'imagine que cela est ridicule, que cela doit faire un coup-d'œil désagréable : mais quand on y est, on pense différemment, on admire l'art avec lequel cette irrégularité est conduite. Tout est de bon goût, et si bien ménagé, que ce n'est pas d'une seule vue qu'on en aperçoit toute la beauté, il faut examiner pièce à pièce ; il y a de quoi s'amuser long-temps, et de quoi satisfaire toute sa curiosité.

Au-reste, ces petits Palais ne sont pas,

si

si je puis m'exprimer ainsi, de simples vide-bouteilles. J'en ai vu bâtir un l'année dernière, dans ce même enclos, qui coûta à un Prince, cousin-germain de l'Empereur, soixante ouanes (1), sans parler des ornemens et des ameublemens intérieurs qui n'étaient pas sur son compte.

Encore un mot de l'admirable variété qui règne dans ces maisons de plaisance ; elle se trouve non-seulement dans la position, la vue, l'arrangement, la distribution, la grandeur, l'élévation, le nombre des corps de logis, en un mot dans le total, mais encore dans les parties différentes dont ce tout est composé. Il me fallait venir ici pour voir des portes, des fenêtres de toute façon et de toute figure ; de rondes, d'ovales, de carrées et de tous les polygones; en forme d'évantail, de fleurs, de vases, d'oiseaux, d'animaux, de poissons, enfin de toutes les formes, régulières et irrégulières.

Je crois que ce n'est qu'ici qu'on peut voir des galeries telles que je vais vous les dépeindre. Elles servent à joindre des corps de logis assez éloignés les uns des autres. Quelquefois du côté intérieur elles sont en pilastres, et au-dehors elles sont percées de fenêtres différentes entre elles pour la figure. Quelquefois elles sont toutes en pilastres, comme celles qui vont d'un palais à un de ces pavillons ouverts de toutes parts, qui

(1) Une ouane vaut dix mille taëls, le taël vaut 7 livres 10 sous, ainsi soixante ouanes font quatre millions et demi.

sont destinés à prendre le frais. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces galeries ne vont guère en droite ligne. Elles font cent détours, tantôt derrière un bosquet, tantôt derrière un rocher, quelquefois autour d'un petit bassin ; rien n'est si agréable. Il y a en tout cela un air champêtre qui enchante et qui enlève.

Vous ne manquerez pas, sur tout ce que je viens de vous dire, de conclure, et avec raison, que cette maison de plaisance a dû coûter des sommes immenses : il n'y a en effet qu'un Prince, maître d'un état aussi vaste que celui de la Chine, qui puisse faire une semblable dépense, et venir à bout, en si peu de temps, d'une si prodigieuse entreprise, car cette maison est l'ouvrage de vingt ans seulement : ce n'est que le père de l'Empereur qui l'a commencée, et celui-ci ne fait que l'augmenter et l'embellir.

Mais il n'y a rien en cela qui doive vous étonner ni vous rendre la chose incroyable. Outre que les bâtimens sont presque tous des rez de chaussée, on multiplie les ouvriers à l'infini. Tout est fait lorsqu'on porte les matériaux sur le lieu. Il n'y a qu'à poser, et après quelques mois de travail la moitié de l'ouvrage est finie. On dirait que c'est un de ces palais fabuleux qui se forment tout-d'un-coup par enchantement dans un beau vallon, ou sur la croupe d'une montagne. Au-reste, cette maison de plaisance s'appelle *Yven-ming-yven*, c'est-à-dire, le jardin des jardins, ou le jardin par excel-

lence. Ce n'est pas la seule qu'ait l'Empereur. Il en a trois autres dans le même goût, mais plus petites et moins belles. Dans l'un de ces trois palais, qui est celui que bâtit son aïeul *Cang-hi*, loge l'Impératrice mère avec toute sa Cour : il s'appelle *Tchang-tchun-yven*, c'est-à-dire, le jardin de l'éternel printemps. Ceux des Princes, des grands Seigneurs, sont en raccourci ce que ceux de l'Empereur sont en grand.

Peut-être direz-vous, à quoi sert une si longue description? Il eût mieux valu lever les plans de cette magnifique maison et me les envoyer. Je réponds, Monsieur, qu'il faudrait pour cela que je fusse au-moins trois ans à n'avoir autre chose à faire; au-lieu que je n'ai pas un moment à moi, et que je suis obligé de prendre sur mon sommeil pour vous écrire. D'ailleurs, il faudrait encore qu'il me fût permis d'y entrer toutes les fois que je le souhaiterais, et d'y rester autant de temps qu'il serait nécessaire. Bien m'en prend de savoir un peu peindre, sans cela je serais comme bien d'autres Européens, qui sont ici depuis vingt et trente ans, et qui n'y ont pas encore mis les pieds.

Il n'y a ici qu'un homme; c'est l'Empereur. Tous les plaisirs sont faits pour lui seul. Cette superbe maison de plaisance n'est guère vue que de lui, de ses femmes et de ses Eunuques; il est rare que dans ses palais et ses jardins il introduise ni Princes ni Grands au-delà des salles d'audiences. De tous les Européens qui sont ici, il n'y a

que les peintres et les horlogers, qui, nécessairement et par leurs emplois, aient accès par-tout. L'endroit où nous peignons ordinairement, est un de ces petits palais dont je vous ai parlé. C'est là que l'Empereur nous vient voir travailler presque tous les jours, de sorte qu'il n'y a pas moyen de s'absenter; mais nous n'allons pas plus loin, à moins que ce qu'il y a à peindre ne soit de nature à ne pouvoir être transporté, car alors on nous introduit, mais avec une bonne escorte d'Eunuques. Il faut marcher à la hâte et sans bruit, sur le bout de ses pieds, comme si on allait faire un mauvais coup. C'est par-là que j'ai vu et parcouru tout ce beau jardin, et que je suis entré dans tous les appartemens. Le séjour que l'Empereur y fait est de dix mois chaque année. On n'y est éloigné de Pekin qu'autant que Versailles l'est de Paris. Le jour nous sommes dans le jardin, et nous y dînons aux frais de l'Empereur: pour la nuit nous avons dans une assez grande Ville ou Bourgade, proche du Palais, une maison que nous y avons achetée. Quand l'Empereur revient à la Ville, nous y revenons aussi, et alors nous sommes pendant le jour dans l'intérieur du Palais, et le soir nous nous rendons à notre Eglise.

Voilà, Monsieur, un de ces points qu'on ne trouve pas dans les livres, et pour lesquels vous avez eu quelque raison de ne pas vouloir que je vous y renvoyasse. Il ne me reste plus qu'à vous satisfaire sur les autres arti-

cles. Vous voulez donc savoir de quelle manière j'ai été reçu de l'Empereur ; comment il en use avec moi ; ce que je peins ; comment on est ici logé, nourri ; comment les Missionnaires y sont traités ; s'ils prêchent librement ; s'il est permis aux Chinois de professer la Religion chrétienne ; enfin, ce que c'est que le nouveau bref du saint Siége sur les cérémonies Chinoises : voilà bien de l'ouvrage que vous me donnez. Je ne sais si j'aurai le loisir d'en tant faire. Je suis tenté de composer avec vous, et d'en laisser la moitié pour l'année prochaine. Commençons toujours, et nous irons jusqu'où nous pourrons aller.

J'ai été reçu de l'Empereur de la Chine aussi-bien qu'un étranger puisse l'être d'un Prince qui se croit le seul Souverain du monde ; qui est élevé à n'être sensible à rien ; qui croit un homme, sur-tout un étranger, trop heureux de pouvoir être à son service et travailler pour lui. Car, être admis à la présence de l'Empereur, pouvoir souvent le voir et lui parler, c'est pour un Chinois la suprême récompense et le souverain bonheur. Ils achèteraient bien cher cette grâce, s'ils pouvaient l'acheter. Jugez donc si on ne me croit pas bien récompensé de le voir tous les jours. C'est à-peu-près toute la paie que j'ai pour mes travaux, si vous en exceptez quelques petits présens en soie, ou autre chose de peu de prix, et qui viennent encore rarement ; aussi n'est-ce pas ce qui ma amené à la Chine, ni ce qui m'y retient. Etre à

que les peintres et les horlogers, qui, nécessairement et par leurs emplois, aient accès par-tout. L'endroit où nous peignons ordinairement, est un de ces petits palais dont je vous ai parlé. C'est là que l'Empereur nous vient voir travailler presque tous les jours, de sorte qu'il n'y a pas moyen de s'absenter; mais nous n'allons pas plus loin, à moins que ce qu'il y a à peindre ne soit de nature à ne pouvoir être transporté, car alors on nous introduit, mais avec une bonne escorte d'Eunuques. Il faut marcher à la hâte et sans bruit, sur le bout de ses pieds, comme si on allait faire un mauvais coup. C'est par-là que j'ai vu et parcouru tout ce beau jardin, et que je suis entré dans tous les appartemens. Le séjour que l'Empereur y fait est de dix mois chaque année. On n'y est éloigné de Pekin qu'autant que Versailles l'est de Paris. Le jour nous sommes dans le jardin, et nous y dînons aux frais de l'Empereur: pour la nuit nous avons dans une assez grande Ville ou Bourgade, proche du Palais, une maison que nous y avons achetée. Quand l'Empereur revient à la Ville, nous y revenons aussi, et alors nous sommes pendant le jour dans l'intérieur du Palais, et le soir nous nous rendons à notre Eglise.

Voilà, Monsieur, un de ces points qu'on ne trouve pas dans les livres, et pour lesquels vous avez eu quelque raison de ne pas vouloir que je vous y renvoyasse. Il ne me reste plus qu'à vous satisfaire sur les autres arti-

cles. Vous voulez donc savoir de quelle manière j'ai été reçu de l'Empereur ; comment il en use avec moi ; ce que je peins ; comment on est ici logé, nourri ; comment les Missionnaires y sont traités ; s'ils prêchent librement ; s'il est permis aux Chinois de professer la Religion chrétienne ; enfin, ce que c'est que le nouveau bref du saint Siége sur les cérémonies Chinoises : voilà bien de l'ouvrage que vous me donnez. Je ne sais si j'aurai le loisir d'en tant faire. Je suis tenté de composer avec vous, et d'en laisser la moitié pour l'année prochaine. Commençons toujours, et nous irons jusqu'où nous pourrons aller.

J'ai été reçu de l'Empereur de la Chine aussi-bien qu'un étranger puisse l'être d'un Prince qui se croit le seul Souverain du monde ; qui est élevé à n'être sensible à rien ; qui croit un homme, sur-tout un étranger, trop heureux de pouvoir être à son service et travailler pour lui. Car, être admis à la présence de l'Empereur, pouvoir souvent le voir et lui parler, c'est pour un Chinois la suprême récompense et le souverain bonheur. Ils achèteraient bien cher cette grâce, s'ils pouvaient l'acheter. Jugez donc si on ne me croit pas bien récompensé de le voir tous les jours. C'est à-peu-près toute la paie que j'ai pour mes travaux, si vous en exceptez quelques petits présens en soie, ou autre chose de peu de prix, et qui viennent encore rarement ; aussi n'est-ce pas ce qui ma amené à la Chine, ni ce qui m'y retient. Etre à

la chaîne d'un soleil à l'autre ; avoir à peine les Dimanches et les Fêtes pour prier Dieu ; ne peindre presque rien de son goût et de son génie ; avoir mille autres embarras qu'il serait trop long de vous expliquer ; tout cela me ferait bien vîte reprendre le chemin de l'Europe, si je ne croyais mon pinceau utile pour le bien de la Religion, et pour rendre l'Empereur favorable aux Missionnaires qui la prêchent, et si je ne voyais le Paradis au bout de mes peines et de mes travaux. C'est là l'unique attrait qui me retient ici, aussi-bien que tous les autres Européens qui sont au service de l'Empereur.

Quant à la peinture, hors le portrait du frère de l'Empereur, de sa femme, de quelques autres Princes et Princesses du sang, de quelques autres favoris et autres Seigneurs, je n'ai rien peint dans le goût Européen. Il m'a fallu oublier, pour ainsi dire, tout ce que j'avais appris, et me faire une nouvelle manière pour me conformer au goût de la Nation : de sorte que je n'ai été occupé les trois quarts du temps qu'à peindre, ou en huile sur des glaces, ou à l'eau sur la soie, des arbres, des fruits, des oiseaux, des poissons, des animaux de toute espèce ; rarement de la figure. Les portraits de l'Empereur et des Impératrices avaient été peints, avant mon arrivée, par un de nos Frères, nommé Castiglione, Peintre Italien, et très-habile, avec qui je suis tous les jours.

Tout ce que nous peignons est ordonné par l'Empereur. Nous fesons d'abord les

dessins ; il les voit, les fait changer, réformer comme bon lui semble. Que la correction soit bien ou mal, il en faut passer par-là sans oser rien dire. Ici l'Empereur sait tout, ou du-moins la flatterie le lui dit fort haut, et peut-être le croit-il : toujours agit-il comme s'il en était persuadé.

Nous sommes assez bien logés pour des Religieux ; nos maisons sont propres, commodes, sans qu'il y ait rien contre la bienséance de notre état. En ce point, nous n'avons pas lieu de regretter l'Europe. Notre nourriture est assez bonne : excepté le vin, on a à-peu-près ici tout ce qui se trouve en Europe. Les Chinois boivent du vin fait de riz, mais désagréable au goût et nuisible à la santé ; nous y suppléons par le thé sans sucre qui est toute notre boisson.

L'article de la Religion demanderait une autre plume que la mienne. Sous l'aïeul de l'Empereur, notre sainte Religion se prêchait publiquement et librement dans tout l'Empire ; il y avait dans toutes les Provinces un très-grand nombre de Missionnaires de tout ordre et de tout Pays. Chacun avait son District, son Eglise. On y prêchait publiquement, et il était permis à tous les Chinois d'embrasser la Religion.

Après la mort de ce Prince, son fils chassa des Provinces tous les Missionnaires, confisqua leurs Eglises, et ne laissa que les Européens de la Capitale, comme gens utiles à l'Etat par les mathématiques, les sciences et les arts. L'Empereur régnant a laissé les

choses sur le même pied, sans qu'il ait été possible d'obtenir encore rien de mieux.

Plusieurs des Missionnaires chassés sont rentrés secrétement dans les Provinces; de nouveaux venus les ont suivis en assez grand nombre. Ils s'y tiennent tous cachés le mieux qu'ils peuvent, cultivent les Chrétientés, et font tout le bien qui est en leur pouvoir, prenant des mesures pour n'être pas découverts, et ne fesant guère leurs fonctions que la nuit.

Comme dans la Capitale nous sommes avoués, nos Missionnaires y exercent leur Ministère librement. Nous avons ici trois Eglises, une aux Jésuites Français, et deux aux Jésuites Portugais, Italiens, Allemands, etc.

Ces Eglises sont bâties à l'Européenne, belles, grandes, bien ornées, bien peintes, et telles qu'elles feraient honneur aux plus grandes Villes d'Europe. Il y a dans Pekin un très-grand nombre de Chrétiens qui viennent en toute liberté aux Eglises. On va dans la Ville dire la sainte Messe, et administrer de temps-en-temps les Sacremens aux femmes, à qui, selon les Lois du Pays, il n'est pas permis de sortir de la maison, et de se rendre aux Eglises où se trouvent les hommes. On laisse dans la Capitale cette liberté aux Missionnaires, parce que l'Empereur sait bien qu'il n'y a que le motif de la Religion qui nous amène, et que si l'on venait à fermer nos Eglises, et à interdire aux Missionnaires la liberté de prêcher et de faire

leurs fonctions, nous quitterions bientôt la Chine ; et c'est ce qu'il ne veut pas. Ceux de nos Pères qui sont dans les Provinces, n'y sont pas tellement cachés, qu'on ne pût les découvrir si on voulait ; mais les Mandarins ferment les yeux, parce qu'ils savent sur quel pied nous sommes à Pekin. Que si par malheur nous en étions renvoyés, les Missionnaires des Provinces seraient bientôt découverts et renvoyés à leur tour. Notre figure est trop différente de la Chinoise pour pouvoir être long-temps inconnu.

Enfin, Monsieur, nous voici au dernier article. Vous voulez que je vous parle du nouveau Bref du saint Père contre les cérémonies Chinoises. Comment vous satisfaire ? Sans étude et sans science, je serais téméraire d'entrer là-dessus dans aucun détail. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ce Bref ne décourage nullement les Missionnaires. En obéissant au saint Siége, ils feront d'ailleurs tout ce qui est en leur pouvoir, persuadés que Dieu ne leur en demande pas davantage. Ne donnez donc aucune créance aux discours, aux libelles de quelques personnes mal intentionnées. Je me suis fait Jésuite très-tard ; ainsi ce ne sont pas les préjugés de l'éducation qui me conduisent : mais j'examine, je réfléchis, et je vois que tout ce qu'il y a ici de Jésuites, sont habiles, soit pour les sciences de l'Europe, soit pour les connaissances de la Chine ; que ce sont des hommes d'une grande vertu. Ils sont sans doute bien plus instruits que

moi sur le compte de ceux qui ne travaillent qu'à les décrier ; cependant ils se taisent sur ce sujet, et ils se feraient un grand scrupule d'en parler ; je ne les ai jamais ouï s'expliquer à cet égard qu'avec la dernière réserve. La charité, parmi eux, va de pair avec l'obéissance au saint Siége ; et cette obéissance est totale et parfaite. Le saint Père a parlé ; cela suffit. Il n'y a pas un mot à dire ; on ne se permet pas même un geste ; il faut se taire et obéir. C'est ce que je leur ai souvent entendu dire, et récemment encore à l'occasion du nouveau Bref.

Quant à ce qui regarde le progrès que fait ici la Religion, je vous ai déjà dit que nous y avons trois Eglises, et vingt-deux Jésuites, dix Français dans notre maison française, et douze dans les deux autres maisons, qui sont Portugais, Italiens et Allemands. De ces vingt-deux Jésuites, il y en a sept occupés comme moi au service de l'Empereur. Les autres sont Prêtres, et par conséquent Missionnaires. Ils cultivent non-seulement la Chrétienté qui est dans la ville de Pekin, mais encore celles qui sont jusqu'à trente et quarante lieues à la ronde, où ils vont de temps-en-temps faire des excursions apostoliques.

Outre ces Jésuites Européens, il y a encore ici cinq Jésuites Chinois, Prêtres, pour aller dans les lieux et dans les maisons où un Européen ne pourrait pas aller sans risque et avec bienséance. Il y a, outre cela, dans différentes Provinces de cet Empire,

trente à quarante Missionnaires Jésuites ou autres. Notre maison française baptise régulièrement chaque année près de cinq à six cens adultes, tant dans la Ville que dans la Province, et dans la Tartarie, au-delà de la grande muraille. Le nombre des petits enfans de parens Infidèles, monte ordinairement jusqu'à douze ou treize cens. Nos Pères Portugais, qui sont en plus grand nombre que les Français, baptisent un plus grand nombre d'Idolâtres; aussi comptent-ils, dans cette seule Province et la Tartarie, ving-cinq à trente mille Chrétiens; au-lieu que dans notre Mission française, on n'en compte guère qu'environ cinq mille.

Je suis très-souvent témoin de la piété avec laquelle les Chrétiens s'approchent des Sacremens, qu'ils fréquentent le plus souvent qu'il leur est possible. Leur modestie et leur respect dans l'Eglise me charment toutes les fois que j'y fais attention. Il ne sera pas, comme je crois, hors de propos de vous faire part d'un effet singulier de la grâce du saint Baptême, conféré, il y a quelques mois, à une jeune Princesse de la famille du *Sounou* dont il est tant parlé dans différens recueils des *Lettres édifiantes*, à l'occasion des persécutions qu'elle a eues à soutenir de la part du dernier Empereur.

Un des Princes Chrétiens de cette illustre famille vint à notre Eglise, dans le mois de Juillet de cette année, dire à un de nos Pères, qu'il apprenait dans le moment qu'une de ses nièces, qui depuis quelques mois avait

témoigné quelque envie de se faire Chrétienne, était à l'extrémité. Comme ce Père ne pouvait lui-même aller dans cette maison d'Infidèles, il donna au zélé Prince une fiole pleine d'eau, dans la crainte qu'il n'en pût trouver aussi promptement que le cas pressant l'exigerait, à cause du trouble et de la confusion où était la maison de la malade. Ce Prince, très-instruit de la Religion, s'en va avec empressement trouver la jeune Princesse, qui n'avait plus l'usage de la parole; il voit l'extrémité où elle était réduite; il avertit les parens Infidèles du dessein qu'il a de la baptiser; et ceux-ci n'ayant fait aucune opposition, il fait à la malade les interrogations accoutumées en pareil cas; il l'avertit de lui serrer la main pour signe qu'elle entend ce qu'il lui propose; et cette marque lui ayant été donnée, il avertit la malade qu'il va lui verser de l'eau sur la tête pour la régénérer en Jésus-Christ. Cette jeune Princesse s'agenouille alors du mieux qu'elle peut pour recevoir cette grâce; elle répand des larmes pour témoigner son regret et sa joie; et le Prince, plein de foi, la baptise. A peine eut-elle reçu ce Sacrement, qu'elle s'endormit d'un paisible sommeil. Ses parens, quoique Infidèles, avertis de son Baptême, furent tranquilles sur son sort, et ne doutèrent nullement que Dieu ne lui rendît la santé. Au bout de quelques heures de sommeil, elle s'éveilla et jeta un grand soupir. Depuis plusieurs jours elle ne pouvait prendre aucune nourriture: on lui donna

à

à manger, et elle avala sans peine : elle se rendormit ensuite ; et après s'être éveillée, elle s'écria qu'elle était guérie, et effectivement elle jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Je ne vous dis rien de la perte qu'a faite la Mission des Pères d'Entrecolles et Parennin : l'un et l'autre sont morts dans une grande réputation de sainteté, et sont regrettés, non-seulement des Missionnaires qui les connaissaient plus intimement, mais encore de tous les Chrétiens de cette Mission. Je ne doute pas que vous n'ayez déjà vu le détail des vertus et des travaux de ces deux hommes apostoliques.

Je crois qu'il est temps, Monsieur, pour vous et pour moi, de finir cette lettre qui m'a conduit plus loin que je ne croyais d'abord. Je souhaite qu'elle vous fasse plaisir. Je voudrais de tout mon cœur pouvoir, par quelque chose de plus considérable, vous témoigner ma parfaite estime. Il ne me reste qu'à vous offrir mes prières auprès du Seigneur. Je vous demande aussi quelque part dans les vôtres, et suis très-respectueusement, etc.

Fin du vingt-deuxième Volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce Volume.

LETTRE *du Père de Mailla, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père Hervieu, Supérieur-Général de la Mission Française, de la même Compagnie.* Page 5

LETTRE *du Père Porquet, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père de Goville, de la même Compagnie.* 21

LETTRE *du Père de Mailla, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père..... de la même Compagnie.* 52

LETTRE *du Père d'Entrecolles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Duhalde, de la même Compagnie.* 74

LETTRE *du Père Parennin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Duhalde, de la même Compagnie.* 102

Cette lettre n'avait pas été imprimée.

LETTRE *du même, à M. Dortous de Mairan, de l'Académie Française, et Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.* 107

LETTRE *du Père d'Entrecolles, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Duhalde, de la même Compagnie.* 155

ÉTAT *de la Religion dans l'Empire de la Chine, en l'année* 1738. 197

Lettre du Père Parennin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à M. Dortous de Mairan, de l'Académie Royale des Sciences. 231

Lettre du même, au Père Duhalde, de la même Compagnie. 275

Lettre du Père Chalier, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père Verchere, Provincial de la même Compagnie en la province de Lyon. 307

Lettre du Père Baborier, Missionnaire de la Compagnie de Jésus à la Chine, au Père Baborier, son neveu, *de la même Compagnie.* 320

Lettre du P. Gaubil au Père Cairon. 326

Lettre du Père Loppin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père Radominski, Confesseur de Sa Majesté la Reine de Pologne, Duchesse de Lorraine. 331

Lettre du Père de Neuvialle, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Brisson, de la même Compagnie. 364

Lettre du Père des Robert, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au même. 379

Lettre du Frère Attiret, de la Compagnie de Jésus, Peintre au service de l'Empereur de la Chine, à M. d'Assaut. 391

Fin de la Table du vingt-deuxième Volume.

a39003 009523613b